

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES  
INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

**REVUE  
DES ÉTUDES  
SUD-EST  
EUROPÉENNES**

**TOME X — 1972 • N° 3**

**CONTACTS CULTURELS  
AUX  
XVII<sup>e</sup> — XIX<sup>e</sup> SIÈCLES  
II**

ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE  
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

La REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES paraît 4 fois par an. Toute commande de l'étranger (fascicules ou abonnements) sera adressée à Întreprinderea de comerț exterior « ROMPRESFILATELIA », Boîte postale 2001, Telex 011631, Bucarest, Roumanie, ou à ses représentants à l'étranger. En Roumanie, vous pourrez vous abonner par les bureaux de poste ou chez votre facteur.

La correspondance, les manuscrits et les publications (livres, revues, etc.) envoyés pour comptes rendus seront adressés à l'INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES, Bucarest, sectorul 1, str. I. C. Frimu 9, pour la REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES.

Les articles seront remis dactylographiés en trois exemplaires. Les collaborateurs sont priés de ne pas dépasser les limites de 25—30 pages dactylographiées pour les articles et de 5 à 8 pages pour les comptes rendus.

ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIÉ  
3 bis, rue Gutenberg, Bucarest, Roumanie

**REVUE  
DES ETUDES  
SUD-EST  
EUROPEENNES**

**TOME X—1972**

**N° 3**

**ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE  
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE**

## Comité de Rédaction

**M. BERZA** — membre correspondant de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie — *rédacteur en chef*; **EM. CONDURACHI, A. ROSETTI**, membres de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, **H. MIHĂESCU, COSTIN MURGESCU, D. M. PIPPIDI**, membres correspondants de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie ; **AL. ELIAN, VALENTIN GEORGESCU, FR. PALL, MIHAI POP, EUGEN STĂNESCU** ; **AL. DUȚU** — *secrétaire de Rédaction*.

CONTACTS CULTURELS AUX XVII<sup>e</sup>—XIX<sup>e</sup> SIÈCLES

## II

## SOMMAIRE

• ROBERT MANDROU (Paris), Cultures ou niveaux culturels dans les sociétés d'Ancien Régime . . . . .	415
LOUIS TRENARD (Lille), Histoire et sémantique . . . . .	423
OLGA CICANCI (Bucarest), Deux variantes grecques de l'œuvre Stephanites et Ichni- lates . . . . .	449
ANNE MACHET (Chambéry), Censure et librairie en Italie au XVIII <sup>e</sup> siècle . . .	459
PAUL CERNOVODEANU et NICOLAE VĂTĂMANU (Bucarest), La première tra- duction des « Aphorismes » d'Hippocrate en langue roumaine (XVIII <sup>e</sup> siècle)	491
MIODRAG STOJANOVIĆ (Beograd), Adamantios Koraïs chez les Serbes . . . . .	511
PAUL CORNEA (Bucarest), Autour du préromantisme : controverses et hypothèses	519
ILIA KONEV (Sofia), Просвещение в балканских странах и румыно-болгарские литературные отношения . . . . .	539
CORNELIA PAPACOSTEA-DANIELOPOLU (Bucarest), Les contacts des intellectuels roumains avec les « hellénismes périphériques » (1818—1830) . . . . .	555
KEITH HITCHINS (Illinois), Andreiu Şaguna and Joseph Rajačić : the Romanian and Serbian Churches in the Decade of Absolutism . . . . .	567
E. D. TAPPE (London), The Skene family in South-East Europe . . . . .	581
TIBOR KLANICZAY (Budapest), La nationalité des écrivains en Europe Centrale.	585
M. BERZA (Bucarest), Turcs, Empire ottoman et relations roumano-turques dans l'historiographie moldave des XV <sup>e</sup> —XVII <sup>e</sup> siècles . . . . .	595

## CULTURES OU NIVEAUX CULTURELS DANS LES SOCIÉTÉS [D'ANCIEN RÉGIME

ROBERT MANDROU

(Paris)

L'historiographie occidentale actuelle ne cesse de diriger ses recherches vers les phénomènes culturels : c'est le fruit d'une évolution sensible dans les milieux intellectuels français, depuis plusieurs années ; depuis que l'histoire économique a révélé son incapacité à rendre compte à elle seule du devenir des sociétés anciennes ou contemporaines, après avoir dominé pendant un quart de siècle et attiré à elle les plus brillants chercheurs ; depuis surtout que l'ethnologie est venue prendre place parmi les sciences humaines les plus fécondes, et qu'elle a réussi à imposer — bien au-delà du cercle constitué par les spécialistes — les définitions les plus largement compréhensives des concepts culturels. Il y a moins d'un demi-siècle, la langue humaniste française opposait encore la culture, bien personnel acquis par l'éducation et l'école, qualité de l'individu cultivé — et la civilisation définie sur le plan collectif au contraire comme le développement des arts, des lettres et de la vie matérielle auquel une société est parvenue, définition qui se ressentait de l'opposition traditionnelle entre Barbares ou sauvages et civilisés... L'ethnologie est venue, à l'heure de la décolonisation, démontrer que toute société porte une culture — ou une civilisation — c'est-à-dire qu'il y a autant de civilisations que de sociétés constituées. Dans ces perspectives, culture signifie un état non plus individuel, mais collectif, qui comprend certes la littérature, les beaux-arts, les idéologies, mais aussi les comportements et les mœurs, les modes de pensée et les rapports sociaux, l'anomie et l'intégration sociale. Les ethnologues ont revendiqué l'originalité d'une culture bantoue ou nambikwara ; les historiens ont retrouvé, systématisé, un

mode d'analyse, implicitement admis sur le plan national : la civilisation italienne, espagnole ; et qu'ils ont étendu à d'autres niveaux d'analyse : en ce sens ils ont pu étudier la culture des milieux populaires<sup>1</sup> opposée à la culture savante, à l'intérieur d'une même société globale.

A vrai dire, d'autres éléments sont intervenus, qui ont favorisé la conversion des historiens et accru leur vigilance à l'égard de ces phénomènes : les progrès réalisés par certaines formes de sociologie, par exemple la sociologie religieuse qui a ouvert des champs de recherche extraordinairement féconds à partir du présent : cette sociologie s'est faite rétrospective pour analyser pratique et comportement des fidèles au XIX<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Mais surtout les historiens ont subi la pression du climat intellectuel dans lequel ils vivent : bien avant mai 1968, le malaise des sociétés contemporaines était perceptible à ce niveau ; la crise du printemps l'a rendue éclatante, indiscutable. Seuls le diagnostic détaillé et les remèdes font encore question. Tout s'est passé, sur le plan très général de la sensibilité à l'événement, comme si les milieux dirigeants des pays occidentaux, intoxiqués par une interprétation marxiste primaire — et fautive, faut-il le dire ? —, avaient en tous domaines donné le primat au développement économique et aux seuls problèmes de ce développement. Les superstructures se vengent d'avoir été traitées comme simples épigones négligeables, qui suivraient toujours<sup>3</sup>.

Sans doute les historiens ont-ils pu affronter ces tâches, préparés de longue date par l'attention toujours accordée aux mutations spirituelles et artistiques, aux rapports socio-politiques et idéologiques. En 1966, le groupe des chercheurs et enseignants de l'École Normale Supérieure n'a-t-il pas organisé un colloque qui a donné lieu à publication rapide, sous le titre ambigu « Niveaux de culture et groupes sociaux »<sup>4</sup> : ce petit

<sup>1</sup> L'exemple est particulièrement probant : en 1964, je publiais *De la culture populaire en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; depuis G. Bollème a publié sur le même thème : *Les almanachs populaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Essai d'histoire sociale*, Paris, 1969 ; *La bibliothèque bleue, la littérature populaire en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971 ; M. Soriano, *Les contes de Perrault, culture savante et traditions populaires*, Paris, 1968. La liste n'est pas close.

<sup>2</sup> Deux cas seulement : C. Marcilhacy, *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de M<sup>or</sup> Dupanloup*, Paris, 1962 ; J. Toussaert, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, Paris, 1964.

<sup>3</sup> Engels, lettre à Joseph Bloch, souvent citée : « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est, en dernière instance, la production et la reproduction de la vie réelle... si ensuite quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde ».

<sup>4</sup> « Niveaux de culture et groupes sociaux ». Actes du colloque réuni du 7 au 9 mai 1966, Paris, 1967. L'ambiguïté tient à l'emploi de l'expression niveaux de culture qui entérine une hiérarchisation des cultures, homologue de la hiérarchie traditionnelle des civilisations. Sur ce point, voir plus loin, p. 420.

livre, disparate dans sa composition, comporte de très bons textes, signés notamment G. Duby et P. Vilar et consacrés l'un à la vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale, l'autre à l'école primaire française sous la III<sup>e</sup> République. Mais nous ne le citons ici que pour signaler l'actualité de notre propos : les pages qui suivent ayant pour objectif d'indiquer brièvement, et en se limitant aux sociétés d'Ancien Régime, quels objectifs et quelles directions de recherche peuvent être assignées à cette nouvelle histoire culturelle.



Dans les sociétés d'autrefois — non plus que d'aujourd'hui — l'historien ne peut chercher à reconstituer une culture unique, qui vaudrait pour l'ensemble, pour la société globale : même le véhicule commun, qui est, au XX<sup>e</sup> siècle, pratiqué en France par tous après un siècle d'instruction primaire obligatoire, c'est-à-dire la langue, n'existe pas : chaque région parle son idiome, les tribunaux fonctionnent dans le Sud de la France avec un interprète auprès des accusés, le latin n'est entendu que des clercs et des Français qui sont passés dans les collèges et les Universités. Le fait majeur est la hiérarchisation de la société, qui impose à chaque groupe officiellement reconnu des modes de vie — voire de penser — différents, c'est-à-dire précisément une culture différente, qui sanctionne et rend perceptible à chacun cette hiérarchie sociale — mieux reconnue par les historiens dans les définitions économiques ou institutionnelles que culturelles : alors que les contemporains de Henri IV ou de Louis XIV se voyaient rappeler ces distances — sociales — chaque jour en termes existentiels. La première tâche des historiens est maintenant de reconnaître ces termes et de retrouver toutes leurs significations.

L'objectif est relativement aisé à définir, et même à atteindre, pour les cadres supérieurs de ces sociétés, qui ont laissé derrière eux plus de traces dans les archives et bibliothèques. Sans parler des clercs qui ont charge d'entretenir et de diffuser un savoir, cette possibilité peut être cernée rapidement pour les groupes dominants : noblesse et bourgeoisie. Courtisan, soldat ou hobereau, le gentilhomme qui appartient à l'aristocratie traditionnelle dans l'ancienne France se doit de vivre noblement. Sans déroger, sans exercer aucun métier, ni travail rémunéré, homme de loisir qui s'est réservé par prééminence sociale la chasse comme les jeux qui miment la guerre, il conserve et entretient de lui-même des représentations mythiques, qui lui reconnaissent un statut privilégié certes, mais surtout l'appartenance à une race, au sens fort du terme, un sang différent de celui des autres. Même s'il ne retrouve pas dans ses archives seigneuriales, les pièces fondant sa généalogie depuis S<sup>t</sup> Louis

ou depuis les Croisades, il se plaît à rattacher l'existence de sa famille à un lointain passé qui est toujours plus héroïque que le présent. La seconde noblesse, celle qui s'acquiert par les fonctions, la noblesse de robe, ne vit point de telles représentations : elle travaille, au service du Roi, dans ses bureaux de finance, ses Parlements, ses Cours souveraines ; elle mythifie le service, les institutions du royaume, la souveraineté royale et l'État — dont elle constitue les cadres. Même lorsqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, par une lente osmose, les deux noblesses se rapprochent, s'unissent par des alliances matrimoniales, se retrouvent dans les capitales provinciales dans les mêmes académies ou sociétés de pensée, elles ne se confondent pas totalement : précisément parce que leurs modes de vie et les représentations acquises de leurs fonctions sociales ne coïncident pas : culturellement, elles n'existent pas de la même façon. A plus forte raison, l'écart est sensible entre nobles — même robins, ordinairement issus de bourgeoisie — et bourgeois : ceux-ci, parfaitement intégrés à la société d'Ancien Régime comme les traitants, partisans, et tous financiers qui vivent des pratiques financières monarchiques, — où bien plus opposés au gouvernement royal de l'économie, négociants, commerçants, entrepreneurs de manufacture ou des grands trafics coloniaux, tous relèvent d'autres modes de vie, d'autres conceptions de la vie et de leur place dans la société : même si les plus riches d'entre eux se font transfuges, se laissent tenter par l'anoblissement, la masse bourgeoise par contre vit d'autres représentations, qui souvent remettent en question les enseignements les plus traditionnels, ceux de l'Église, comme Groethuysen l'a montré naguère. Les inventaires des bibliothèques privées en fournissent également une belle preuve. Mais ces oppositions sont parfaitement sensibles au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la bourgeoisie se fait plus audacieuse, au temps de l'Encyclopédie : dans la ville de Lyon, à la fin de l'Ancien Régime, l'Académie des Arts et des Sciences réorganisée en 1758 réunit nobles et bourgeois ; en proportion à peu près égale, le tiers de l'effectif ; par contre les seize loges maçonniques qui rassemblent 1100 personnes, se recrutent dans une proportion de 85 % dans les rangs de la bourgeoisie <sup>5</sup>. L'exemple est significatif ; il n'exprime qu'une donnée de cette opposition culturelle facilement identifiable.

Lorsqu'il s'agit de culture populaire, l'analyse se fait plus difficile pour deux raisons principales au moins : la première est le silence ordinaire des sources, à quoi l'historien apporte remède par l'exploration patiente de documents indirects ; la seconde tient à la séparation qui est perceptible, au niveau des dominés, entre eux et la haute société. Quiconque a prati-

<sup>5</sup> cf. M. Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1970.

qué les archives judiciaires, connaît les silences obstinés, les dénégations têtues des accusés appartenant aux milieux populaires qui refusent tout dialogue avec les juges, voire avec leurs avocats. Dans la pratique des veillées, des chambrées populaires masculines provençales<sup>6</sup>, le même phénomène de ségrégation volontaire, parfaitement assumée se retrouve ; tout comme dans l'hostilité des paysans solognots à leur curé d'origine picarde et passablement janséniste, remarquablement mise en valeur, jusque dans la création de cultes « sauvages » à des saints peu appréciés par le curé<sup>7</sup>. A ces deux raisons s'en ajoute une troisième, héritée des conceptions folkloristes en matière de culture qui ont pendant si longtemps à la fois exalté une culture populaire, créée par le peuple, indépendante de toutes modélisations qui seraient imposées par les classes dominantes ; et en même temps implicitement admis une aspiration de ces milieux populaires à la culture raffinée, à la culture savante ; ainsi s'est développé toute une gamme d'ambiguïtés entre la culture populaire, œuvre du peuple dans ses traditions, artisanales et poétiques notamment, et la culture proposée — sinon imposée — au peuple par l'intermédiaire de modèles diffusés par les moyens d'information, par mimétisme social, ou tout simplement par le système d'enseignement. Aussi bien est-ce dans ce domaine que l'effort des historiens est le plus urgent : les pages qui suivent n'ont d'autre ambition que d'indiquer quelques directions de recherche.



La reconstitution des cultures populaires d'Ancien Régime passe prioritairement par la récupération de l'immense matériel — ordinairement non (ou peu) historicisé — qui a été rassemblé par les folkloristes dans tous les pays européens depuis un siècle : outillage matériel, tours de main et gestuelle, habillements et coutumes vestimentaires, tous ces éléments accumulés dans les musées et catalogues du folklore sont matériau privilégié d'histoire, dès l'instant où la datation des objets permet de retrouver le *terminus ante*, au-delà duquel l'existence de l'objet ou de la coutume ne se trouve plus attestée. Cette reconstitution ne peut se faire par la seule étude des objets eux-mêmes, qui ont été collectionnés et collationnés souvent dans des conditions peu satisfaisantes de ce point de vue : elle suppose l'utilisation d'autres sources — ethnographiques avant la lettre — qui permettront, par le croisement d'informations multiples, d'opérer datations, localisations et transferts, échanges ou luttes d'influence indispensables pour comprendre la vie et le devenir de ces cultures populaires ; les inventaires après décès — même dans

<sup>6</sup> L. A. Roubin, *Chambrettes des provençaux*, Paris, 1970.

<sup>7</sup> G. Bouchard, *Le village immobile, Sennely en Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1972.

d'autres milieux qui ne sont pas populaires — fournissent fréquemment des descriptions d'outillages, de pièces de mobilier, de livres qui intéressent directement ces opérations ; de même la relecture attentive des livres de raison, mémoires et journaux, où sont consignées acquisitions et pertes de mobilier et d'outils, où se trouvent parfois indiqués les motivations de ces acquisitions, voire leurs temps de fabrication, les procédés employés. L'*Encyclopédie* de Diderot, si précieuse soit-elle dans ce domaine n'est pas la seule à pouvoir aider l'historien dans cette direction. Enfin les récits des voyageurs étrangers au pays, qui posent sur les choses et les gens un regard étonné et qui fournissent ainsi de véritables mines de notations comparatistes avec les us et coutumes de leurs propres pays, constituent encore une autre source qui doit être croisée avec toutes les données fournies par le matériel, plus ou moins brut, des collections folkloriques. Sans nul doute une telle tâche demande du temps et des moyens ; elle relève assurément du travail collectif mené par des équipes qui rassembleraient folkloristes, muséographes, historiens des techniques et des mentalités. De façon d'autant plus nécessaire que la diversité des coutumes et des pratiques à l'échelle d'une province ou d'un Etat moderne est extrême : parfois d'un village à l'autre, souvent d'un « pays » (au sens étroit du terme, qui correspond à un canton d'aujourd'hui), ces coutumes et pratiques se trouvent différentes : tout historien qui a travaillé sur la vie rurale d'autrefois le sait et peut en fournir maints exemples ; Pierre de Saint Jacob dans sa grande thèse sur les paysans bourguignons du XVIII<sup>e</sup> siècle l'a bien montré <sup>8</sup>.

Une seconde direction de recherches, non moins importante, aurait pour visée l'étude systématique des modèles culturels proposés — ou imposés — par les classes dominantes aux milieux qui leur sont socialement (et culturellement tout comme économiquement) soumis. En ce domaine la première exploration doit se faire sur l'école et les contenus culturels qui lui sont liés. Il est assez clair que pour l'époque contemporaine cette recherche est plus facile que pour les sociétés d'Ancien Régime : sur l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire que la France connaît depuis bientôt un siècle, nous disposons déjà de toute une littérature qui ne cesse de s'accroître — en quantité sinon en qualité — depuis les remises en question récentes <sup>9</sup>. Mais pour l'éducation d'autrefois, l'historien n'est

<sup>8</sup> P. de St Jacob, *Les paysans de Bourgogne pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris, 1960 ; voir aussi, en filigrane, notre étude sur les *Fugger propriétaires fonciers en Souabe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1969.

<sup>9</sup> Cf. notamment, R. Thabault, *Mon village, l'ascension d'un peuple*, Paris, 1945 ; G. Bonheur, *Qui a cassé le vase de Soissons ?*, Paris, 1963 ; *La République nous appelle*, Paris, 1965 ; J. Ozouf, *Nous les instituteurs*, Paris, 1966.

point aussi démuné qu'il paraît : même pour la petite école tenue par le curé ou par un maître d'école approuvé et surveillé par le curé, qui fonctionne dans les villes, et même les villages (du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins) : les journaux et mémoires des curés, les visites pastorales, les correspondances des intendants peuvent en parler ; en France, la grande enquête décidée par le Comité d'Instruction de l'Assemblée Constituante en 1790 a mis à la disposition des historiens un matériel d'une exceptionnelle richesse sur la situation de cet enseignement à la fin de l'Ancien Régime : beaucoup plus précieux et beaucoup mieux exploitable que l'enquête ultérieure sur l'alphabétisation jaugée d'après les contrats de mariage ou les actes de baptême — dont les significations sont si médiocres. Mais l'exemple français est peut-être trop beau ; lorsque l'historien prend en main le rapport présenté sous la Convention par Grégoire « sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », il saisit sur le vif un des processus essentiels de cette modélisation imposée aux milieux populaires<sup>10</sup>. Petites écoles et collèges constituent certainement un des maillons essentiels de ce mouvement, qui implique dans la vie sociale quotidienne un véritable mimétisme : plus difficile à déceler, si ce n'est dans les commentaires et réflexions — (dans les témoignages littéraires aussi), où s'expriment les réactions opposant un groupe à un autre : dans l'étude sur la vie lyonnaise citée plus haut, l'auteur note combien les jalousies entre nobles et bourgeois, et la crainte du « menu peuple » et de la populace, s'expriment au grand jour à travers les comportements des classes supérieures : la hiérarchie sociale supporte mal l'imitation, qui irait jusqu'à abolir les distinctions vestimentaires, les armoiries et les mille autres signes extérieurs de la distance ; tout en stigmatisant des prétentions (comme l'usage de *Damoiselle* pour des femmes qui n'ont pas droit à ce titre), les groupes dominants se trouvent comme flattés par ces tentatives de transgression, et par toute imitation du même genre au niveau populaire : ainsi l'usage de titres et d'une hiérarchie stricte dans les corporations de métier, décalquant l'échelonnement de titres plus prestigieux au sommet de la société, se trouve perçu comme une reproduction légitime de l'ordre aristocratique. Mais la modélisation culturelle peut jouer aussi — et de façon très large — au niveau de l'information diffusée dans les milieux populaires : le cas de la littérature de colportage en offre une illustration particulièrement claire : ce fonds savant hérité du Moyen Âge finissant et réédité par les libraires troyens sous une forme simplifiée propose aux lecteurs et auditeurs des veillées populaires, dans les chaumières et sous l'orme, une image du monde, qui fait la plus large place aux mythes aristocratiques : en particulier dans

<sup>10</sup> Séance de la Convention du 16 Prairial, l'an II de la République.

une bonne partie des contes et dans les récits des croisades et autres exploits chevaleresques, où s'illustrent Roland, Charlemagne, Ganelon, les quatre fils Aymon et bien d'autres<sup>11</sup>. Dans cette perspective le champ est ouvert pour une exploitation fine de ces transferts, plus ou moins autoritaires.

Ils ouvrent la voie à la solution du problème fondamental en toute recherche socio-culturelle : à savoir dans quelle mesure ces transferts — tout comme les oppositions culturelles les plus déclarées — contribuent à l'intégration des différents groupes au sein de la société globale ; autrement dit dans quelle mesure chaque champ culturel — à quelque niveau que ce soit (s'il est vrai que ces niveaux homologues des hiérarchies sociales ont été reconnus dans toutes les sociétés d'Ancien Régime) — contribue à l'intégration de chaque groupe à l'ensemble plus vaste dont il fait partie : les représentations culturelles constituant en quelque sorte le ciment de l'équilibre social nécessaire à toute société. Dans une perspective de longue durée, il apparaît bien clairement que, dans les sociétés occidentales du moins, l'Eglise catholique a contribué largement à affermir cet équilibre par sa prédication et son enseignement, différencié selon les classes sociales auxquelles elle s'adressait : parlant un langage difficile aux élites, bourgeoises ou nobles, (c'est particulièrement net au temps du premier jansénisme), offrant un message immédiatement accessible aux milieux populaires, elle a exercé une fonction idéologique au moins double, pendant des siècles, que son alliance étroite avec le pouvoir politique explicite mal. Mais il est bien évident aussi que les fidèles, dans leurs masses distinctes, lui ont résisté de maintes façons : le jansénisme bourgeois parisien des années 1640 à 1668 est une forme d'opposition à ce gallicanisme triomphaliste où se résume la leçon de l'Eglise au XVII<sup>e</sup> siècle ; de même, les paysans solognots déjà cités, qui s'opposent à leur curé et qui créent tous les quinze ou vingt ans de nouvelles dévotions contre le gré de celui-ci, sont-ils aussi à leur façon en opposition. A la limite, amateurs de sabbat (comme Michelet l'a bien vu<sup>12</sup>) et libertins érudits en rupture discrète avec le conformisme religieux (comme l'a montré R. Pintard<sup>13</sup>) en font aussi la démonstration. A ce niveau de la reconstitution des cultures — antagonistes ou complémentaires — constitutives d'une civilisation, à une époque donnée, aliénation et intégration sont en cause. C'est bien la fonction de la culture dans la vie des sociétés — anciennes ou contemporaines — qui est à définir.

<sup>11</sup> cf. *De la culture populaire...*, cité note 1.

<sup>12</sup> J. Michelet, *La sorcière*, Paris, 1862 (réédition, 1964).

<sup>13</sup> R. Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1943.

## HISTOIRE ET SÉMANTIQUE

LOUIS TRENARD

(Lille)

Dès le XIX-ème siècle au moins, l'attention a été attirée sur l'autonomie du langage et sur la valeur intrinsèque des signes. Chaque homme trouve toujours à sa disposition l'héritage des formes ; il apprend l'art de les utiliser en fonction de ce qu'il veut dire, suggérer ou déterminer. Cette continuelle reprise est une métamorphose de plus en une incessante évolution. Le vocabulaire dont nous nous servons fourmille ainsi d'équivoques. Un langage — langue, peinture ou musique — se charge ainsi de résonances. L'image n'est pas seulement significative pour la pensée, comme le concevaient les siècles précédents, dans leur intellectualisme intransigeant. Elle peut être, elle est presque toujours, émanation des zones plus difficiles à cerner, affectivité, subconscient, inconscient<sup>1</sup>.

De là l'idée d'étudier scientifiquement le langage dans ses rythmes et dans ses structures. Cette recherche, conduite par des linguistes, a été assumée ensuite par des historiens, pour reconstituer des niveaux de culture. Quelques exemples précis d'enquêtes en cours dans l'historiographie française peuvent en être déjà présentés.

### I — CONSIDÉRATIONS LINGUISTIQUES

Les travaux de sémantique, dérivés des réflexions des Solitaires de Port-Royal sur la grammaire comparée, puis des considérations des philosophes et des encyclopédistes sur le langage, apparaissent véritablement

<sup>1</sup> Pierre GUIRAUD, *La Sémantique*, Paris, PUF, 1964 ; Pierre GUIRAUD, *La sémiologie*, Paris, PUF, 1971, 128 p. ; André MARTINET, *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1970 ; Joseph VENDRYES, *Le langage. Introduction linguistique*, Paris, A. Michel, 1968, 448 p.

au début du XIX-ème siècle, parfois stimulés par des nécessités pratiques. En 1808, le savant allemand Frédéric Schlegel, dans *La langue et la philosophie des Hindous*, s'attache à caractériser la langue en fonction des éléments verbaux qui la composent : syllabes et sons, au lieu d'accorder une importance primordiale aux éléments représentatifs, mots et relations, qui dépendent des opérations de la pensée. A la même époque, Guillaume de Humboldt élabore une théorie de la langue : « Le langage est un être organique. La première règle est donc d'étudier chaque langage connu dans sa cohérence intrinsèque, de s'attacher à toutes les analogies qu'il révèle et de les ordonner systématiquement pour acquérir ainsi une connaissance claire de l'enchaînement grammatical des idées ». S'intéressant au vieil islandais, le philologue danois Rasmus Rask affirme, en 1814, que toute comparaison des langues doit reposer sur des critères grammaticaux et non sur l'analyse des mots, « parce qu'une langue qui est mêlée avec une autre n'emprunte que rarement ou jamais les changements morphologiques ou inflexions de cette dernière ». En 1816, le spécialiste mayençais qui étudie le persan, l'arabe, l'hébreu, Franz Bopp, écrit dans la préface de sa *Grammaire comparée* : « Les langues dont traite cet ouvrage sont étudiées pour elles-mêmes, comme objet et non comme moyen de connaissance »<sup>2</sup>.

Toutes ces recherches conduisent un comparatiste suisse, Ferdinand de Saussure, à professer à l'Ecole des Hautes Etudes, puis à partir de 1891 à l'Université de Genève, un *Cours de linguistique générale*. La matière est constituée par « toutes les manifestations du langage humain, qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, en tenant compte de chaque période, non seulement du langage correct, mais de toutes les formes d'expression ». En décrivant toutes les langues possibles, il faut dégager des lois générales permettant de rendre compte des différents phénomènes observés. La langue existe en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté ; l'individu s'assimile peu à peu à ce système de signes, unissant sens et signe acoustique. Le concept est le signifié, l'image acoustique est le signifiant, le lien entre les deux est immotivé, arbitraire. Les signifiants peuvent être juxtaposés simultanément : c'est le cas de la page d'un livre ; ou ils peuvent se succéder dans le temps : c'est le cas du discours. La valeur du signe linguistique dépend de sa place dans cette linéarité. Dans la chaîne linéaire du déploiement de la parole, les syntagmes sont les ensembles de deux ou de plusieurs unités consécutives, chaque unité tenant sa valeur de son opposition à ce qui précède et à ce qui suit.

<sup>2</sup> Lucien FEBVRE, *L'outillage mental*, Encyclopédie française, Paris, 1935 ; Consulter les revues spécialisées : « La Linguistique » (directeur A. Martinet) ; la « Banque des Mots », Paris, PUF.

Le Suédois Otto Jespersen et le Russe Nikolaï Troubetzkoï se préoccupent alors des critères qui ont pu guider le choix des sons utilisés dans le discours, parmi l'immense variété de ceux qu'émettent les organes vocaux. Chaque langue n'utilise qu'un nombre limité de sons ou *phonèmes*. Le linguiste énumère les phonèmes qui composent un mot, leur fréquence moyenne, les possibilités d'utilisation ; il se livre à une description phonologique et morphologique du signifiant.

Les signifiés ne sont pas inhérents aux formes linguistiques ; ils résultent de l'acte significateur, du comportement linguistique de l'individu, du contexte sémantique des collectivités dans lesquelles il vit. Michel Bréal désigna cette étude du signifié par le terme sémantique en 1897. La sémantique, écrit Tullio de Mauro, est la science des signifiés ; elle pénètre rationnellement dans le monde des signifiés en utilisant les réflexions de Locke, de Vico, de Leibniz, du structuraliste Saussure, de l'historien Croce...

Le grand public voit, dans une langue, une nomenclature, une liste de termes correspondant à des choses. Cette conception suppose des idées toutes faites préexistant aux mots ; elle suppose aussi que le monde entier s'ordonne en catégories d'objets parfaitement distinctes, antérieurement à la vision qu'en ont les hommes ; elle implique enfin que le lien qui unit la chose et le signe demeure simple. La langue serait un répertoire de mots, c'est-à-dire de productions vocales ou graphiques, chacune correspondant à une chose. Apprendre une langue consisterait à retenir une nomenclature nouvelle.

Or, dans son *Tractatus logico-philosophicus*, Wittgenstein démontre que des mots courants expriment des contenus différents, vagues ou précis. Les mots ne constituent pas une image fidèle et automatique de la réalité. Ils suggèrent un modèle de cette réalité, une situation possible de l'objet signifié. Le nom, signe phonico-acoustique, ne prend sa valeur que dans son insertion dans une phrase<sup>3</sup>. « Parce que l'imagination est attentive et prompte à deviner, le cri signifie, selon les circonstances, une chose ou une autre, le fauve, le torrent, l'incendie. Le langage, ainsi pris, n'est qu'arme, instrument, outil »<sup>4</sup>. Tandis que la stylistique s'attache à la signification de la phrase, la sémantique recherche la signification du mot. En 1921, un professeur de l'Université de Yale, Edward Sapir, publie un ouvrage fondamental, *Le langage, introduction à l'étude de la parole*. La langue y est définie comme « un simple système conventionnel de symboles sonores ». L'auteur met l'accent sur le côté phonétique et sur le caractère systématique du langage. L'analyse phonétique doit permettre de déceler

<sup>3</sup> TULLIO de MAURO, *Une introduction à la sémantique*, Paris, Payot, 1969, 222 p.

<sup>4</sup> ALAIN, *Propos de littérature*, Paris, Hartmann, 1934, p. 9.

les combinaisons qui caractérisent la structure d'une langue donnée. Au-delà de l'ensemble des sons, qui constitue une langue, il y aurait un système intérieur, ensemble des rapports et des relations formelles qui constituent l'armature de la langue. Le sujet parlant en est peut-être inconscient, mais ce système intérieur ou *idéal* double le système des sons et même lui survit.

Une telle réflexion, qui insiste sur le caractère formel du langage, joua un rôle important dans le développement de la linguistique américaine. Mais elle a aussi suscité en France des entreprises lexicographiques<sup>5</sup>. Des philologues se préoccupent des statistiques de vocabulaire et de fréquences, parfois dans l'intention de faciliter l'enseignement de la langue<sup>6</sup>. Les dictionnaires fournissent un type exceptionnel de matériau ; ils apparaissent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup>-ème siècle, avec Richelet, Furetière, l'Académie française. Depuis 1957, sous la direction du recteur, Paul Imbs, le Centre de recherches pour un trésor de la langue française a mis en chantier un nouveau dictionnaire historique qui, par couches successives, donnera un tableau aussi complet que possible du vocabulaire français des origines à nos jours. Le premier tome (A — Affin) est sorti en 1972<sup>7</sup>. Ces recherches sont effectuées selon les techniques d'informatique.

D'autres chercheurs abordent des cas particuliers : par exemple, E. Benveniste, *Civilisation, contribution à l'histoire du mot* (Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966, p. 336—345), Yvette Galet, *L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700* (Rennes, 1971), Marko Papić, *L'expression et la place du sujet dans « Les Essais » de Montaigne* (Paris, 1972) ... Des recherches portent sur des catégories de langage : Henriette Lucius, *La littérature « visionnaire » en France, du début du XVI<sup>e</sup>-ème au début du XIX<sup>e</sup>-ème siècle. Etude de sémantique et de littérature* (Paris, 1971); Jacques Moisson, *Les Mémoires de Vidocq et le vocabulaire du milieu du XIX<sup>e</sup>-ème siècle* (Bull. Association Internationale docteurs, juillet—oct. 1971, p. 18—22); B. Quemada, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical*, Paris 1955; Jean-Paul Peter, *Les mots et les objets de la maladie*, Rev. Hist., N<sup>o</sup> 499, juillet—sept. 1971); M. Tresch, *Les institutions politiques et sociales reflétées par l'histoire des*

<sup>5</sup> Antoine MEILLET, *Comment les mots changent de sens?* «L'année sociologique», 1905—6; R. L. WAGNER, *Les vocabulaires français. Définitions. Les dictionnaires*, Paris, Didier, 1967.

<sup>6</sup> Georges GOUGENHEIM, *La statistique du vocabulaire*, «Revue Enseignement Sup.», Paris, 1959, I, p. 137—144; Pierre GUIRAUD, *Les caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, 1954; Pierre GUIRAUD, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, 1960.

<sup>7</sup> B. QUEMADA, *Les dictionnaires du français moderne, 1539—1863. Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Paris 1967, 684 p.; Paul IMBS, *Le Trésor de la Langue française*, t. I. A — Aff.. Paris, C.N.R.S., 1972.

*mots* (Le français moderne, 1937). Le vocabulaire des voyages et de l'espace a été analysé par R. Arveiller, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français, 1505—1722* (Paris, 1963); P. J. Wexler, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France, 1778—1842* (Lille, 1955) . . . Le langage ne comprend pas uniquement la langue, mais aussi les divers moyens de communication. Aussi, quelques travaux joignent à l'expression phonétique l'expression graphique et même spatiale : François de Dainville, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500—1800* (Paris, 1964); C. Metz, *La «Sémiologie graphique» de Jacques Bertin* (Ann. Econ. soc. civ., mai—août 1971); Vladimir Marcuzow, *Propositions pour une nouvelle définition du « langage architectural » en termes de sémantique* (Inf. Hist. Art, mai—juin 1971, p. 103—115). En effet, alors que certains critiques ne voient que la finalité utilitaire dans une construction, d'autres pensent qu'elles peuvent être un langage inarticulé et présenter un contenu iconique. Les édifices ne sont pas tous construits uniquement et primordialement pour des fonctions précises. Celles-ci déterminent l'aménagement de l'espace architectural, délimité par les éléments architectoniques, mais s'accompagnent de symboles et d'arts visuels, qui constituent un langage architectural que Vitruve essayait déjà d'analyser.

Le même effort est entrepris par les philosophes. La logique moderne, inspirée depuis Russell et Wittgenstein par les préoccupations touchant aux formes de l'expression, s'est orientée vers une réduction linguistique de la notion de sens et de vérité, qu'elle a dépouillée des idées et des formes idéales. Les recherches sur la formalisation, l'axiomatisation, ont été ainsi infléchies vers la recherche des langues effectives et constructives; la conception des lois expérimentales a été infléchie dans un sens nominaliste ou vers la doctrine des codages. Le concept de « code » a un contenu technique assez délimité, puisqu'il constitue une structure armée de règles syntaxiques et lexicales qui sert de modèle à la construction des expressions dans un langage, ou à la transcription de celles-ci dans une autre langue. Cette structure sert aussi de guide à la traduction symbolique des significations représentées ou exprimées, ainsi qu'à l'interprétation de ces formes transcrites. Mais, en même temps, le terme de « code » possède une aura épistémologique assez large et, par là, fournit une voie d'accès vers des problèmes de base qui concernent structures et langages.

L'étude des signes semble renvoyer, à la fois, à des considérations très générales sur la pensée et sur la représentation humaine, mais aussi à des réflexions sur les bases concrètes, particulières, locales de l'usage des signes. Les sémiologues ont surtout été attirés par le premier aspect : ils ont cherché à dégager de l'étude des formes symboliques des renseigne-

ments très généraux sur la pensée humaine, sur ses formes conscientes et inconscientes ; au terme le plus concret de leur enquête, ils décrivent la manière dont les formes générales de la pensée sont délimitées par les grands types ou étapes de la culture.

Les historiens peuvent aller plus loin vers les particularités du sens, en adoptant une autre perspective sur la fonction des signes, en précisant le rapport entre les systèmes de signes et les agents ou sujets, individuels ou collectifs, qu'ils emploient pour communiquer entre eux dans des situations définies. Le symbole désigne cette part des figures et des langages que le sujet ou la collectivité adoptent pour s'individualiser ou se personnaliser, cet ensemble de signes de reconnaissance ou de moyens de valorisation par lesquels tel groupe humain renforce sa cohésion et se distingue des autres, assigne une direction commune à ses attentes et à ses projets. Le recouplement des structures symboliques avec les structures socio-économiques peut être une manifestation et, en même temps, une règle organisatrice pour les conduites collectives des groupes humains : symbolique mobilisatrice des liturgies, signes et pratiques de la reconnaissance et de l'adhésion, signification distinctive du costume et du langage.

## II — LANGAGE ET HISTOIRE

L'historien ne doit pas ignorer la multiplicité des langages. Tout système de signes est langage : images, musique, gestes . . . et même outils, vêtements, habitat . . . Cette pluralité l'incite à discerner la spécificité de chacun, les relations entre eux et d'abord avec la langue, notre moyen d'expression le plus habituel. L'historien des « ensembles » : milieux, époques, civilisations, cultures, analyse l'évolution de ces systèmes de communication dans leur interdépendance et leur coexistence <sup>8</sup>.

Rien n'importe plus à la conscience de l'historien que la détermination du sens, mais cette réalité est difficilement accessible. Ainsi, l'univers mental des fidèles peut être reconstitué en examinant la plastique gestuaire des statues d'église, leur place dans le chœur, leur éclairage, les cérémonies qu'elles suscitent, la musique liturgique et aussi les calendriers du culte, le libellé des testaments, les déroulements processionnels, les costumes des participants, avec les couleurs symboliques — le symbole étant un langage d'une exceptionnelle richesse <sup>9</sup>. L'histoire ne se fait pas exclusivement avec des textes, en dépit de la formule de Fustel de Coulanges,

<sup>8</sup> Alphonse DUPRONT, *Langage et histoire*, Moscou, XIII-ème Congrès international des Sciences historiques, 1970, 88 p.

<sup>9</sup> André GODIN, *Spiritualité franciscaine en Flandre au XVI-ème siècle. L'homélie de Jean Vitrier. Texte. Etude thématique et sémantique*, Genève, Droz, 1970, XVI — 248 p.

mais par une convergence de tous ces matériaux, et par une réflexion sur ces langages.

L'historien s'efforce de saisir leurs états synchroniques pour une époque et un milieu donnés, de déceler les oppositions, les corrélations, les discordances, d'établir aussi une cohérence du système, de pénétrer l'inconscient collectif, de percevoir ce qui est spécifiquement d'un groupe, d'un métier, d'une secte. L'interrelation entre les multiples langages, qui s'exprime dans des musées savamment organisés, subit aussi une évolution diachronique. Les cohérences d'une société à une époque déterminée révèlent ce qui a disparu et ce qui demeure, les disparus implicites et les reliquats. Le sens n'est donc pas une intelligibilité moyenne au niveau d'une *koiné* extra-temporelle, à mi-chemin entre notre univers et celui de l'époque, mais une compréhension du signifiant et du signifié.

A travers les siècles, cette réflexion sur les langues est presque continue : scrutateurs de langues, grammaire générale, débat sur la traduction, valeur respective des langues, principes de l'étymologie . . . Le Président de Brosses médite sur la formation des langues ; les idéologues démontent les mécanismes des rapports entre le langage, l'idée, la pensée. L'*Encyclopédie* est la prise de possession de l'ensemble des connaissances sous la forme maniable d'un corpus alphabétique ; le Vicomte de Bonald, hobereau rouergat, se constitue son propre vocabulaire<sup>10</sup> . . .

Le mot revêt une valeur sacrée. Le baptême est une dénomination et une création ; c'est un acte démiurgique. Le verbe est incarnation. La parole est une libération, une délivrance matérialisée par des signes. La communication est ouverture, avec sa modulation et même ses silences. La vie religieuse s'alimente de cette Parole, souvent dans une transmission orale plus solide même dans son esprit que la fixation écrite. Réformés et humanistes veulent retrouver, au XVI-ème siècle, ce message dans sa pureté originelle.

Or, dans l'historiographie, le contenant a été méprisé ; il n'intéressait que s'il servait à dater le contenu, selon la méthode critique traditionnelle. L'historien ne traitait jamais systématiquement le contenant comme un matériau, ne lui reconnaissait aucune existence propre, ne le considérait que comme un moyen ou un support. Or, le contenant peut enrichir le contenu de confirmations ou de dissonances : le vocabulaire d'un traité ou la syntaxe d'une correspondance diplomatique aident à déchiffrer un univers mental ; le mot ou l'incise révèlent des mécanismes mentaux d'arrière-plan ou des duplicités de rédacteur.

L'historien se hâte trop souvent vers le contenu ; or, la substance de l'histoire gît aussi dans le matériau. Il faut donc typifier les contenants

<sup>10</sup> GRIMM, *Correspondance littéraire*, 1755, t. II, p. 467—473.

uniformes, découvrir et disséquer les « modèles », répétés parfois par conformisme. La moindre altération au modèle prend alors une valeur significative et annonce d'autres besoins.

Ce qui explique et excuse cette démarche de l'historien, c'est la prédominance, voire l'abondance, du matériau écrit. Les disparus ne parlent qu'à travers l'écriture. L'histoire est d'abord annalistique et chronographique, c'est-à-dire consignation écrite des événements. L'écrit est le support de la mémoire collective. L'histoire repose, en ses sources, sur une historiographie de gloire, composée et artificielle, qui évoque l'action et la passion, la réception et l'échange. L'historien subit, malgré lui, la médiatisation de l'écrit. Plus le matériau est massif, plus il livre de l'exprimant. S'il atteint plusieurs milliers de signes, il prend une valeur existentielle pour la composition des systèmes d'expression des exprimants. Le traitement quantifiant libère alors l'historien de ce que le donné brut pouvait offrir de faiblesses dues au conformismes, aux choix, aux interprétations. Il permet de replacer le document dans les différents systèmes d'expression interdépendants, dans le concret des expressions polymorphes d'un groupe humain. L'historien doit, en conséquence, accomplir une triple démarche : traiter l'écrit en lui-même, c'est-à-dire lui reconnaître sa finalité, son style, sa dynamique d'expression ; enraciner l'écrit dans sa réalité sociale d'expression et le situer au niveau de sa communication sociale ; déceler les contaminations entre la prose parlée et la conversation. Au siècle de l'humanisme dévot, l'écrit fleure l'oral, puisque la langue de la « société » et l'écrit littéraire procèdent d'un fonds commun, la rhétorique jésuite.

La linguistique qui a, selon Saussure, « pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » aide l'historien à comprendre la notion du temps. Le temps n'est pas le facteur de l'évolution, nous dit Benveniste ; « il n'en est que le cadre ». Les transformations, sous une forme linéaire, entretiennent l'illusion d'une durée créatrice ; or, les mutations dérivent de la vie propre du langage.

La linguistique contribue aussi à inciter l'historien à déceler l'enracinement social du langage. Au-delà de l'outil de communication existe l'exprimant. Des relations se décèlent entre l'expression et l'usager, dans les usages, les volitions, les novations<sup>11</sup>.

Dans cette perspective, l'historien peut tirer de ces documents des notions dominantes, des combinaisons inconscientes, des représentations collectives. Il peut les analyser par rapport à l'exprimant et par rapport

<sup>11</sup> Georges DUBY, *Histoire sociale et historique des mentalités*, « Nouvelle Critique », mai 1970.

au corps organique de la langue. La sémantique historique rassemble le locuteur, le moyen, le recevant désigné dans l'espace ou dans la durée.

Un système d'interrelation se dégage de la description. Tandis que l'historien a tendance à se limiter à une chaîne linéaire, cause et conséquence, et à la différenciation de la durée, le linguiste découvre un univers de relations : il cherche l'ordre interne, distingue les oppositions et les corrélations, les liaisons associatives et les complémentarités, les transferts et les exclusions. Au lieu de se contenter du sens du texte, souvent sommaire, le linguiste redécouvre le sens distinct de chaque élément, avec sa vie propre, ses éléments, sa matière inerte. Ce système interrelationnaire, dégagé de l'ensemble documentaire, révèle des traits de l'auteur et du public.

Attentif à l'arrangement des parties, le linguiste commence son analyse par l'ensemble et descend ensuite aux unités de base : l'hyposème, qui est la plus petite unité phonico-acoustique douée de sens, grammaticalement déterminée, le morphème, qui est la désinence grammaticale, le phonème, qui est la plus petite unité phonico-acoustique distinguant les hyposèmes... Le linguiste recherche même les agencements et les équilibres de ces phonèmes, car le langage s'enracine dans la psycho-physiologie, dans une ethno-linguistique, dans une culture et une biologie<sup>12</sup>.

A cette école, l'historien discerne, de la forme globale de son témoignage, séparée du contenu, une hiérarchie des parties signifiantes. Au niveau du vocabulaire, il peut traiter sélectivement les unités séparées, mots et locutions syntagmatiques expressives. Cette démarche l'achemine aux correspondances entre les unités linguistiques et les éléments culturels, aboutit aux mécanismes mentaux de l'exprimant. Selon la méthode phonologique de Troubetzkoï, l'étude des phénomènes linguistiques conscients achemine à celle de leur infrastructure inconsciente et à l'exploration du mental collectif. Mesurant les rapports entre l'expression consciente et la composition subconsciente, l'historien découvre la pluralité des sens.

Une histoire des mentalités, des cultures, de la psyché-collective, exige une démarche d'approche de la réalité historique au-delà de l'événement. Le document établit, entre l'historien et l'acte passé, une relation immédiate. La langue, en tant qu'outil d'expression, de communication, de conservation, médiatise les pulsions, les motivations, les conceptualisations. La langue est le médium naturel pour comprendre l'âme, mais à condition d'être traitée, pas en tant que moyen, mais dans son organicité propre.

La forme d'un document est donc un document au second degré, à une autre profondeur d'intériorisation. L'extérieur, le système propre

<sup>12</sup> A. DUPRONT, *Langage et histoire*, 1970, p. 26.

de signes, révèle l'intérieur, le commerce complexe des sens, mais à condition que l'extérieur soit considéré comme objet indépendant. Il faut opérer sur le corpus de vocabulaire tiré d'un ensemble de textes, ou d'une œuvre littéraire, pour en isoler les mots hors de la chaîne du discours. La prospection par grilles retire au document son sens clair, mais permet d'en découvrir les autres. Le mot, hors de son contexte, hors de son cadre d'expression, devient un matériau homogène, organique, objectif.

Cette opération d'abstraction doit être équilibrée par une sauvegarde, qui consiste à maintenir « en situation » ce matériau. Tout corpus provient d'un document qui dépend d'une situation temporelle, des auteurs situés dans leur milieu, avec leur fonction, leur univers de communication. Le texte appartient à une langue, à un moment déterminé de son évolution globale. Le mot, la locution, la notion qui en ont été extraits, doivent être situés dans leur environnement. Cette insertion historique, sociale et mentale rend à l'abstrait sa valeur de parole. Le circuit de la communication comprend le récepteur, le transmetteur, l'émetteur.

En une troisième phase, l'historien doit confronter ce langage avec d'autres systèmes. Le vocabulaire doit être examiné du point de vue de la similitude et de la différence. Les segments du discours doivent être isolés, triés, comparés : vocabulaire propre du texte, lexique du ou des auteurs, vocabulaire de l'époque des milieux différenciés, langue vernaculaire prise dans l'une ou l'autre de ses phases de développement spécifique... Les choix révèlent des définitions d'univers tant individuel que collectif. Les spécificités d'un corps de vocabulaire, saisi quantitativement en quelque massivité, définissent une verbalisation commune d'une vision collective du monde, d'un univers culturel. Toutes permettent au groupe de traduire et de confirmer son âme profonde, son vouloir vivre, ses pulsions, de fixer ses équilibres d'existence et ses espérances de durée. La sémantique historique est donc une investigation des sens lexicaux du passé, une analyse du mécanisme de l'information selon le producteur, le document, le destinataire, une description de la communication, en tenant compte de l'épaisseur de la durée<sup>13</sup>.

Une telle approche est particulièrement précieuse pour l'étude de la culture. Les ethnologues la définissent « un ensemble des modèles de comportements actualisés dans une société définie », ces comportements pouvant être la gestion rationalisée de l'entreprise capitaliste, la pratique religieuse, les formes d'exercice du pouvoir... De façon plus précise, Ayme, s'inspirant des recherches de Pierre Bourdieu, voit dans la culture « un sens diffus de communication de savoir, de savoir-faire, d'apprentissage, d'attitudes ou de dispositions à agir ou à penser, acquis par les réseaux

<sup>13</sup> A. DUPRONT, *op. cit.*, 1970, p. 53.

d'une éducation, cette éducation pouvant emprunter, de façon explicite ou implicite, consciente ou inconsciente, le canal soit de formes institutionnalisées (tel l'école), soit semi-spontanée (tel le milieu familial), cela à l'intérieur d'un groupe social donné ». En ce sens, la culture dépend essentiellement de ces systèmes de transmission diffus, multiformes, mais qui ont leur logique propre ; elle s'apparente à l'idéologie<sup>14</sup>.

Ces considérations générales, inspirées aux historiens de la culture, de la psychologie collective, de la société par les travaux des linguistes, conduisent à l'élaboration d'une méthodologie et d'une problématique pour dégager les stocks conceptuels enfouis dans les sources historiques<sup>15</sup>.

Après Ferdinand Brunot<sup>16</sup>, Lucien Febvre a mis l'accent sur l'analyse de l'histoire d'un mot considéré comme important : naissance, transformation de sens, disparition. Cette lexicologie étudie l'accident survenu dans la langue d'une époque et, somme toute, privilégie l'événementiel linguistique. Souvent, elle demeurerait « impressionniste » : elle sélectionnait artificiellement une unité-mot dans un corpus indéfini, comme illustration d'une thèse. Or, il faut définir dans quel ensemble documentaire ce mot est repéré : « sensibilité » dans Rousseau n'a pas le même champ sémantique que dans la masse des énoncés contemporains.

Sous l'impulsion d'Alphonse Dupront, de jeunes historiens abordent maintenant le langage des époques révolues non comme une réalité extrinsèque, selon les conceptions idéalistes et positivistes des générations précédentes, mais comme un vaste et autonome répertoire de signes dont dispose une société pour véhiculer son stock d'informations ; cet instrument privilégié de communication, d'échanges et de connaissances, baigne dans le concret de l'histoire réelle et révèle l'univers mental d'un individu ou d'un groupe. Mais il existe un décalage entre la signification grammaticale, la signification contextuelle, l'interprétation. Un signe peut avoir un sens (monosémie) ou plusieurs (polysémie). Selon les conditions formelles, un énoncé est compréhensible, ambigu, sans signification. . . La structure interne de ces systèmes est l'objet spécifique de l'analyse sémantique appliquée aux langages du passé. L'historien ne doit, pas plus que le linguiste, considérer les sèmes qu'il collecte avec une fixité et un réalisme absolus ; dans des contextes concrets, ces sèmes prennent leur véritable signification. D'Aristote à Leibniz, le langage a été considéré comme reflet de la réalité, et la signification des signes comme immédiatement liée aux choses désignées ; cette conception aboutit à

<sup>14</sup> Régine ROBIN, *Vers une histoire des idéologies*, « Ann. Hist. Révol. Fr. », n° 204, avril — juin 1971, p. 285 — 308.

<sup>15</sup> François FURET et Alessandro FONTANA, *Histoire et linguistique*, in *Libre et société*, Paris, Mouton, 1970, t. II, p. 95 — 99.

<sup>16</sup> Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française, des origines à nos jours*, Paris, Colin, 1939, 13 tomes.

l'empirisme des inventaires lexicaux et à la recherche d'une langue abstraite, qui engloberait toutes les significations possibles. Depuis Saussure, il a été possible, en dehors de tout contexte concret, d'établir un système phonologique d'une langue, à un moment donné de son évolution. L'historien voudrait établir un « système de signification », mais, à la différence des systèmes phonétiques, réalités exclusivement physiques, les systèmes sémantiques offrent une stratification complexe et hétérogène de matériaux lexicaux et de noyaux sémantiques. Seule une situation de communication concrète peut rendre l'analyse possible : le dictionnaire livre le stock lexical à la disposition d'un usager ou d'une collectivité, à un moment déterminé et dans une situation définie ; l'usager produit les énoncés, assemble les signes, s'écarte dans la structure et dans la fonction du dictionnaire abstrait <sup>17</sup>.

Pour cette investigation, une terminologie a été créée : le corpus est l'ensemble des domaines ; le domaine est l'ensemble des ensembles. L'ensemble est une série d'énoncés. L'occurrence est la rencontre du mot dans l'énoncé ; la co-occurrence, l'emploi de deux mots dans un énoncé ; l'ensemble des co-occurrences constitue l'environnement. Occurrences et environnement d'un mot forment sa distribution... L'analyse d'une distribution, avec ses différentes procédures, est descriptive ; elle aide à reconstituer la structure d'un ensemble. L'analyse de plusieurs distributions est différentielle : elle tend à reconstituer la structure d'un domaine. Un énoncé offrant la même structure grammaticale et lexicologique qu'un autre est une copie...

### III — QUELQUES ENQUÊTES DE SÉMANTIQUE HISTORIQUE SUR LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Plusieurs travaux sur le langage à l'ère des Lumières ont précédé les recherches actuelles : P. LAFARGUE, *La langue française avant et après la Révolution (L'Ère Nouvelle, 1894)* ; G. GOHIN, *Les transformations de la langue française, pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup>-ème siècle* (Paris, 1903) ; M. FREY, *La pensée des pétitionnaires, la réforme des institutions et l'enchaînement des vocables* (Paris, 1939)...

#### 1) ÉTUDE DE CONCEPTS

Certaines enquêtes portent sur l'analyse d'un concept <sup>18</sup>. Ainsi, Jean-Marie Goulemot recherche d'abord l'origine du mot révolution,

<sup>17</sup> Alessandro FONTANA, *Sémantique et histoire. Problèmes, procédures et analyse de l'ensemble « méthode »*, in *Livre et Société*, t. II, 1970, p. 121—149.

<sup>18</sup> G. Von PROSCHWITZ, *Responsabilité: L'idée et le mot dans le débat politique du XVIII<sup>e</sup>-ème siècle*, Paris, Klincksiek, 1965 (Actes X<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et de philologie romanes).

dans son acception politique. Au moment de la Fronde, le terme n'est pas d'usage courant et le cardinal de Retz emploie « guerre civile » ou « émotion ». Les pamphlétaires recourent à « soulèvement », « révolte », « changement ». Le nom « révolution » garde son sens astronomique. Les événements d'Angleterre de 1648 à 1661 n'entraînent pas de modification lexicologique. Théophraste Renaudot, dans la *Gazette*, adopte un vocabulaire passionnel (« prince infortuné », « martyr du peuple »...) et décrit l'exécution de Charles I<sup>er</sup> comme une conjuration. Le mot « révolution » n'est utilisé que lorsque le changement analysé est ressenti comme favorable, par exemple quand Cromwell est promu à la dignité de protecteur, ce qui marque la fin de la République. Toutefois, Bossuet dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France* (1669), évoque « les fatales révolutions des monarchies » ; l'acception politique apparaît.

Elle se généralise après les événements anglais de 1688, qui ont passionné les Français. Si *La Gazette* et le *Mercure historique et politique* continuent de préférer « séditions », « grands troubles », « désordres », si le débarquement de Guillaume d'Orange est appelé « entreprise », « expédition », « conquête », le changement de dynastie est parfois qualifié de « révolution ». Les partisans de Jacques II emploient, soit un vocabulaire politique (troubles, rébellion...), soit un vocabulaire politico-psychologique (dessein...). Les polémistes catholiques utilisent un langage plus passionnel que politique. Ce sont les protestants exilés, ayant pris le parti de Guillaume de Nassau, qui modifient les structures lexicales traditionnelles : Jurieu et Bayle présentent la « révolution d'Angleterre » comme exemplaire. L'expression est adoptée par les adversaires de Guillaume, comme Saint-Simon, et entre dans le langage courant avec Furetière, Voltaire, l'*Encyclopédie*.

Cet accroissement de la fréquence accompagne l'évolution du sens du concept. Avant 1688, il désigne un changement politique, tel que la libération des Pays-Bas de la tutelle espagnole ; dans le *Discours sur l'Histoire Universelle* (1670), il désigne les guerres qui éclatent à la mort d'Alexandre ; il s'applique aux unités politiques les plus diverses et implique seulement l'idée de violence. Déjà le *Dictionnaire* de Furetière (1685), le *Dicticnnaire* de l'Académie (1690) définissent une révolution comme un changement de formes politiques, une modification du mode d'exercice de la souveraineté ; mais son champ sémantique n'est pas parfaitement défini puisqu'il s'emploie concurremment avec changement, métamorphose. Le phénomène est subi plus que voulu ; il échappe à la volonté humaine. Le concept n'implique pas le processus pour parvenir à la modification ; il n'a pas de dimension temporelle.

Au cours des réflexions sur les événements de 1688, le concept devient dynamique, il prend une dimension temporelle, relie les résultats aux

causes, mais n'implique aucune transformation des structures sociales. La chute de Jacques II passionne plus que l'avènement de Guillaume. Catholiques et protestants éprouvent l'impression de vivre un moment exceptionnel, « une grande révolution qui fait l'étonnement de l'Europe », dit Jurieu. Ces « événements considérables » semblent résulter d'attitudes religieuses : les catholiques reprochent aux protestants leur esprit séditieux, Bayle et Jurieu ripostent en alléguant les lois fondamentales violées par le Stuart. La « révolution » est conservatrice, elle sauvegarde le contrat ; le roi a été détrôné parce qu'il avait voulu renverser les lois du pays, la victoire de Guillaume restaure la légalité et la liberté. Bientôt, les catholiques retournent l'argument : Guillaume est un tyran comparable à Cromwell. Pour Bossuet, cette révolution « ébranle les fondements de l'Etat », « sape et renverse le droit des monarchies » ... <sup>19</sup>.

Une autre enquête s'efforce de dégager les concepts abordés dans les périodiques des XVII<sup>e</sup>-ème et XVIII<sup>e</sup>-ème siècles. Après avoir précisé le journal, la date, la nature de l'article (original, critique...), les références littéraires, les noms propres sont consignés, ainsi que les notions contenues dans une grille : esclavage, liberté, traite... les fiches ainsi établies, d'après le *Glaneur historique* ou la *Bibliothèque impartiale*..., sont traitées par ordinateur. Les demandes de masse permettent d'extraire un certain nombre d'informations : noms de personnes, noms de lieux, titres d'ouvrages... Les demandes simples portent sur le contenu d'un des 12 casiers, soit pour une année, soit pour une décennie et permettent de repérer, par exemple, tous les documents dans lesquels l'ouvrage intitulé *Académie des Bénédictins allemands* fait l'objet d'un compte-rendu. Les demandes complexes concernent plusieurs casiers : il s'agit, par exemple, de dépister, dans le *Pour et Contre*, les articles commentant les notions de Décadence, de Goût et de Poésie, citant les *Réflexions sur la poésie* et le nom de Rémond. Cette enquête conceptuelle et non lexicologique n'entre pas directement dans les recherches de sémantique historique, mais peut fournir des matériaux <sup>20</sup>.

Des lexiques des œuvres complètes de Voltaire, de Rousseau, ou de certains journaux comme le *Père Duchesne*, rendent les mêmes services à l'historien <sup>21</sup>.

<sup>19</sup> Jean-Marie GOULEMOT, *Le mot Révolution et la formation du concept de Révolution politique (fin du XVII<sup>e</sup> siècle)*, « Ann. Hist. Révolution française », n° 190, oct.-déc. 1967, p. 417-444.

<sup>20</sup> Michèle DUCHET, *L'informatique au service de l'analyse des textes*, « Rev. Hist. Littéraire de France », Paris, sept. 1970, p. 798-810.

<sup>21</sup> F. BRAESCH, *Lexique du « Père Duchesne »*, Paris, 1922 ; Michel LAUNAY, *Vocabulaire politique dans les œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Grenoble, 1970.

## 2) LES CORPUS DE TITRES

Le titre d'un ouvrage, écrit l'abbé Furetière, « est le proxénète d'un livre, ce qui le fait vendre » : il revêt un caractère fortement stéréotypé, témoin d'une conscience collective ; il est habituellement un élément fortement médité par l'auteur de l'œuvre et implique des choix conscients ; il comporte volontiers plusieurs niveaux de langage. Il est donc significatif de rechercher non plus l'évolution d'un mot, ni un ensemble de notions, ni un lexique exhaustif d'un créateur, mais les mots-clés, les syntagmes, les structures des titres.

Etudiant « La littérature religieuse à Lille sous Louis XIV (1667 — 1715) », Guy Derom constate tout d'abord que les livres, au XVII<sup>e</sup>-ème siècle, possèdent tous un titre. Au siècle précédent, il arrivait fréquemment qu'il soit remplacé, notamment dans le cas des ouvrages rédigés en latin, par une table des matières. Les titres, au XVII<sup>e</sup>-ème siècle, veulent encore annoncer le contenu du livre et paraissent en quelque sorte un succédané de cette table ; ils sont donc longs. En utilisant la méthode du sondage au dixième, on obtient comme moyenne de longueur 105 caractères.

Les auteurs mettent en valeur les notions qui intéressent le public. La fréquence d'un mot prouve le rayonnement licite de la notion qu'il exprime. Les absences sont aussi révélatrices. Sur 2000 notations, 715 vocables ont été relevés. Parmi eux, le nom « La Vierge » apparaît 7 fois, « Notre Dame », 5 fois, « La Sainte Vierge », 3 fois, la « Sainte Vierge Marie » 3 fois. Au total, 26 références à la Vierge dans les titres. Pour les saints, sur 42 références, Antoine de Padoue arrive en tête (4), suivi de Bonaventure (3), Ursule et les vierges de Cologne (3), puis Augustin, Charles Borromée, Eloi, François de Borgia, François Régis, François Xavier, Joseph, Patrice, chacun cité deux fois. Le caractère didactique de cette littérature religieuse s'exprime d'abord par la fréquence du mot « instruction » (14 fois), de l'épithète « instructif » (2), du verbe « instruire » (2). Le substantif « pédagogue » est même employé. Les assises de la foi sont des « règles » (6), des « obligations » (4), des « principes » (2) ; il convient d'expliquer les vérités fondamentales : « éclaircissements » (8), « explication » (6), « considération » (5). Ces manuels d'enseignement accompagnent le chrétien dans son existence : « usages » (13), « méthode » (7), « lettre » (21). Ils offrent un contenu polémique : « répondre » (9), « vérité » (8), « prouver » (4).

L'Église y est qualifiée de « catholique » 7 fois seulement, tandis que le mot « chrétien » apparaît 39 fois. Furetière confirme ces acceptions. Catholique : « Universel, général. Il se dit de la foy, de la Religion apostolique et romaine... En termes de chymie, on appelle un fourneau catholi-

que, ou universel, un petit fourneau tellement disposé qu'on y peut faire toutes les opérations de chymie ». Le terme n'a pas encore restreint son sens au domaine religieux. En revanche, est chrétien « celui qui croit en Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est baptisé et qui suit sa religion ». La foi est centrée sur l'Eucharistie (26 mentions), appelée « Eucharistie » (8), « S<sup>t</sup> Sacrement de l'Eucharistie », « S<sup>t</sup> Sacrement de l'Autel », « S<sup>t</sup> Sacrement ». Les « Indulgences » sont évoquées 8 fois, le Purgatoire 5 fois, le Jubilé avec ses pardons 2 fois. La garantie d'orthodoxie se reflète dans les termes « canonique » et « canoniquement » (7).

Ces livres accordent une grande place aux relations avec Dieu. La notion de dévotion apparaît environ 150 fois, recouvrant ainsi 20% des données. Le mot lui-même est employé 18 fois autant que l'épithète « dévot » ; « exercice » 17 fois, « oraison » et « prières » vont souvent de pair, 16 fois, « pratique », au singulier et au pluriel, 13 fois, « paternôtres », d'usage populaire, 2 fois. Ces manifestations constituent la dévotion, c'est-à-dire, selon Furetière, « le culte de Dieu avec ardeur et sincérité ». L'aspect cultuel est souligné dans cette définition : « La vraie dévotion est la première des vertus. Dévotion se dit aussi d'un culte ou cérémonie particulière : les bons chrétiens ont une dévotion particulière à la Vierge ». En revanche, « piété » ne revient que 6 fois : c'est la « vertu morale qui nous fait avoir du respect et de l'affection envers Dieu et les choses saintes ». Les moyens d'affirmer sa dévotion sont le « Rosaire » (5), le « chapelet » (1), la « chandelle » (1), mais surtout les associations de prières (25 fois) : « confrérie » (11), « confrère » et « consœur » (8), « congrégation » (3), « archiconfrérie » (2), « association » (1).

Le caractère sensible de cette dévotion explique la présence du concept d'amour (22) : « ardeur » (4), qualifiée 9 fois de « séraphique », « affection » (4), « amour » (3), « amoureux » (1), « affectionner » (1), « passion » (1). La notion de miracle est reprise 14 fois, 6 fois dans la forme « miracles » au pluriel « miraculeux » (3), « merveilles » (3), « merveilleux » (1), « miraculeusement » (1). L'idée de joie reparait 7 fois : « joie » (2), « joyeux » (1), « jouir » (1), « délices » (2). Mais l'un des grands thèmes de la sensibilité baroque est celui de la mort (23 mentions) : « mort » (10), « mourir » (7), « mortel » (2), « heureuse mort » (1), « compassion et douleurs » (2), « cercueil » (1). Plus nettement baroques sont les mots grandeur, glorieux, magnificence..., les images jardin, jardinière, bouquet, crayon, tableau, pinceau... <sup>22</sup>.

Un deuxième exemple de ces recherches peut être fourni par celle de François Furet sur l'ensemble « Histoire », dans la liste chronologique de

<sup>22</sup> Toutes ces remarques sont tirées d'une étude inédite de notre étudiant, Guy DEROM, *La Littérature religieuse à Lille sous Louis XIV (1667-1715)*, Lille, 1970, XXXVI - 314 p.

tous les titres d'ouvrages qui, entre 1723 et 1789, ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de paraître. Le corpus atteint 40 000 titres : il renvoie à une double réalité, celle des livres et celle de la curiosité intellectuelle qu'il traduit.

On réédite, en effet, les ouvrages traitant des matières les plus représentées : dévotions, médecine, apprentissage, enseignement des langues, sous des titres qui évoluent : une *Nouvelle Méthode* devient, trois ans plus tard, en 1728, un *Abrégé de la Nouvelle Méthode*, avec le signe de la destination à l'usage de ceux qui ont commencé d'être instruits de la langue. Une lexicologie s'en dégage. Comme pour toutes, ces enquêtes, les entrées dans les dictionnaires de grande diffusion, comme le *Dictionnaire de Trévoux*, constituent un premier repère. Les lexiques des auteurs représentent les usages réels. Les titres peuvent être classés, à défaut d'une étude systématique sur les classifications du savoir à l'époque de d'Alembert, selon les rayons d'une bibliothèque imaginaire. Il serait possible, d'après les noms de lieux cités dans ces titres de reconstituer la carte du monde, fixée dans les mentalités de l'honnête homme du siècle des Lumières. Ces énoncés comportent également un découpage et une organisation de la réalité.

L'index lexicologique révèle la fréquence de « Monsieur » dans ces titres ; « Histoire » vient au deuxième rang, avec 3371 occurrences. Certains titres comportent deux équivalences sémantiques réunies par la copule *ou*, sans qu'il y ait une hiérarchie entre les deux éléments. Ce n'est pas un métalangage, comme un sous-titre, mais une redondance pour appâter le lecteur. Le modèle le plus fréquent réunit une proposition abstraite et l'expression historique d'un individu, par exemple : *Les philosophes anglais ou histoire de M<sup>r</sup> Cleveland* (1731). La proposition abstraite est de nature très variable, définissant tantôt un contenu conceptuel, tantôt un jugement de valeur, tantôt le résumé d'événements. Le syntagme « histoire d'un individu » reflète l'espèce d'interdit que la critique classique fait peser sur le roman comme genre littéraire au XVIII-ème siècle, et la permanence des valeurs esthétiques du XVII-ème siècle, favorable au déguisement « historique ».

L'adjectif qui accompagne occasionnellement ce syntagme diffère selon que l'histoire est celle d'un individu ou celle d'un objet. Dans le premier cas, le déterminatif (« véritable » ou « secrète ») représente une connotation publicitaire, qui était habituelle dans les titres de « canards » du XVI-ème siècle ; dans le deuxième cas, le déterminatif désigne la catégorie d'histoire : militaire, naturelle, religieuse... Toutefois, on rencontre aussi « exacte », qui est la réplique de « véritable ».

Lorsque le titre comprend un génitif d'histoire couvrant un champ très étendu, l'autre énoncé est véritablement une redondance sémanti-

que : *Histoire exacte des os, ou description complète de l'ostéologie* (1766). Souvent, le premier adjectif précise la classe de l'histoire (sens vertical), le second, son champ d'application (sens horizontal), par exemple *Histoire politique et militaire des troubles de France pendant la minorité de Louis XIV* (1771).

Le mot histoire est généralement suivi d'un génitif. Au singulier, celui-ci peut désigner un individu (*Histoire de Charles XII*), ou un ensemble humain ; dans ce cas, la ville est le terme le plus fréquent, ce qui révèle un découpage conceptuel des objets ; cet espace clos est le lieu le plus courant de description historique. Province et duché sont des localisations dans l'espace ; peuple et nation indiquent une conceptualisation politique. Dans le plus grand nombre de ces syntagmes, « histoire » est accolé à un nom de lieu sans intermédiaire, trahissant la complicité entre le langage historique et le langage géographique, une connexion des lectures du temps et de l'espace. Le monde connu comprend toutes les villes, toutes les provinces de France, les pays au vieux sens du mot, c'est-à-dire les unités infranationales. Par ordre de fréquence, viennent ensuite les cités italiennes. Le lien entre le territoire et la nation est solide : l'histoire du monde se confond avec le tableau des nations, surtout d'Europe. Cette histoire est rarement qualifiée d'ancienne, ce qui paraît un pléonasme, mais en revanche elle se prétend universelle.

Un énoncé moins fréquent désigne l'histoire d'un événement. Il est politique, militaire, religieux, survenu en Europe ; il est relativement récent ; il donne une dimension à une institution, ou à un fait de civilisation. Enfin, parmi les génitifs singuliers, figurent : histoire d'une institution (Parlement, Eglise, « maison nobiliaire »), histoire de connaissances (science, art ou plante, climat), histoire d'une époque (siècle, année, règne...).

Les génitifs pluriels sont moins nombreux que leurs homologues au singulier, mais leur distribution relative dans les mêmes catégories sémantiques est très comparable. Les deux grandes masses sont faites de compléments de noms concernant des ensembles humains et des individus. Sur près d'une centaine d'occurrences d'ensembles humains, on repère quelques désignations locales : (*Histoire des Pays-Bas*), deux collectivités religieuses (anabaptistes, Jésuites). Toutes les autres histoires sont celles des peuples divers et se décomposent en deux : Histoire des peuples, suivie du nom de lieu, et Histoire des peuples (Égyptiens, Turcs...). Ce dernier type est le plus fréquent. La désignation ethnique assume le rôle dominant que jouait la désignation locale dans les génitifs singuliers, mais elle renvoie presque uniquement à des peuples de l'Antiquité ou à des peuples extra-européens. S'il s'agit d'Européens, ils constituent une

ethnie passée (Francs, Germains . . .) ou ils n'ont pas accédé à l'unité nationale (Irlandais, Allemands) ; dans ce cas, c'est le territoire qui justifie l'histoire de la collectivité, sans existence présente institutionnalisée. L'idée d'un achèvement national est ainsi sous-jacente à la description historique du monde.

Dans les histoires des individus, le génitif pluriel désigne une classe élue : poètes, favorites . . . Ce sont ces agents qui découpent le temps. L'histoire des peuples est une forme primitive de l'histoire des nations, mais jamais une histoire des individus qui composent ces peuples. Les occurrences « Histoire des événements » sont nombreuses. Les événements-objets sont des guerres, des conquêtes, des révolutions. Ce qui semble mémorable relève du militaire et du politique. Dans les occurrences « Histoire des institutions » prédomine encore le politique : Etats, empires, ordres militaires . . . L'analyse des génitifs pluriels n'ajoute rien à celle des génitifs singuliers, et il en est de même pour les histoires des connaissances conduisant aux branches du savoir (belles-lettres, mathématiques, ou portant sur des objets naturels (mers, plantes . . .). Entre l'histoire et son objet, un opérateur peut s'interposer ; au singulier, c'était un roi qui se chargeait du découpage temporel ; au pluriel, ce sont des constatations diachroniques : *Histoire des variations des Eglises protestantes* (1688), *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1694).

Le substantif historique peut être qualifié d'abrégé. L'histoire étant considérée comme un savoir acquis, une description close, elle peut être réduite à ses éléments fondamentaux, amputée du négligeable. L'abrégé reflète une réduction de matière et une vocation pédagogique. Ce syntagme introduit d'abord aux textes sacrés, base traditionnelle de l'éducation classique. La moitié des histoires abrégées sont celles de la Bible. L'autre moitié englobe les autres catégories de génitifs. Deux autres syntagmes voisins ont des occurrences très nombreuses dans le corpus. « Abrégé historique » et « Abrégé d'histoire », qui gouvernent les mêmes champs sémantiques. Le qualificatif « générale » a une faible valeur sémantique, car il ne modifie rien aux catégories repérées ; il est parfois utilisé comme antithétique par rapport à « particulier ». L'expression « histoire naturelle » est parfois employée sans génitif ; quand elle en a un, il ne sélectionne pas toujours un champ particulier de l'histoire : *Histoire naturelle de l'univers*. Quand il sélectionne des champs d'objets historiques, il concerne ceux du monde naturel, des ensembles humains, des connaissances . . .

Les autres principaux syntagmes décrivant des champs sémantiques sont « politique », « civile », « ecclésiastique », « philosophie », « militaire », « littéraire » . . . Ainsi, l'histoire tend, en ce siècle de Voltaire, à se préciser. Selon le *Dictionnaire de Trévoux* (1771), elle est un récit fait

avec art, une narration fabuleuse, un roman ; mais par sa matière authentique, elle est aussi une discipline nouvelle se dégageant de la littérature. Le corpus de titres montre que ce qui l'emporte se situe entre ces deux conceptions : L'histoire, c'est le récit de « quelque aventure, qui a quelque chose de plaisant ou d'extraordinaire, qui est arrivée à quelque personne »<sup>23</sup>.

Une recherche du même type a été entreprise par Alessandro Fontana, pour l'ensemble « méthode »<sup>24</sup>.

#### IV — VOCABULAIRE ET MODÈLES RÉVOLUTIONNAIRES

##### 1) RECHERCHES SUR LE DISCOURS

A la suite de Condillac, d'Adam Smith, de Turgot<sup>25</sup>, le pasteur Antoine Court de Gebelin, protestant libéral, franc-maçon et philalèthe, médite sur l'origine des langues. Pour lui, le langage est né des besoins de l'homme dans une société naturelle ; il comprend essentiellement deux sémies : l'une, auditive et directe, c'est le discours ; l'autre, usuelle et substitutive : c'est le geste et l'écriture. Court de Gebelin privilégie, selon la tradition, la langue parlée au détriment de l'écriture. Celle-ci récapitule les témoignages du passé et devient un instrument de connaissance. La langue dépend de nos organes vocaux, le vocabulaire primitif se complète par une combinatoire de mots-atomes ; les voyelles représentent les sensations, tandis que les consonnes évoquent les idées. L'analyse des unités premières prouve un ordre linguistique stable et régulier, qui englobe la phonétique et la sémantique. L'unité linguistique demeure le mot, unité vivante et significative ; cette remarque de Court de Gebelin est antérieure aux travaux de Kant et de Humboldt<sup>26</sup>.

Ces réflexions linguistiques peuvent aider dans l'analyse du discours au XVIII<sup>e</sup>-ème siècle. Ainsi, Gérard Gayot et Michel Pécheux analysent un exemple du discours illuministe le *Crocodile*, de Louis Claude de Saint-Martin. Ce texte évoque le crocodile engloutissant les hommes à la recherche de « la prospérité dans la matière » et « les hommes de désir ». L'illuministe est un homme dont la raison et les connaissances sont soutenues et éclairées par l'Esprit Saint ; son discours manifeste l'interpénétration idéologique de la raison et du désir. L'*Aufklärung* est un âge de cure initiatique, de sociétés à prétentions ésotériques, d'astrologues et de francs-maçons.

<sup>23</sup> François FURET, *L'ensemble « Histoire »* in *Livre et société*, t. II, 1970, p. 101—120.

<sup>24</sup> Alessandro FONTANA, *L'ensemble « Méthode »*, op. cit., p. 151—228.

<sup>25</sup> J. CHOLET, *Descartes et le problème de l'origine des langues au XVIII<sup>e</sup> siècle*, « Le XVIII<sup>e</sup> siècle », 1972, N° 4 ; Maupertuis, Turgot, Maine de Biran, *Sur l'origine du langage*. Trois textes présentés par R. GRIMSLEY, Genève, Droz, 1970, 8°, 120 p.

<sup>26</sup> Marc LEFÈVRE, *La génétique du langage selon Antoine Court de Gebelin*, « Annales Eco. Soc. Civ. », 1970, p. 39—60.

Saint-Martin est le représentant le plus qualifié de ces illuministes souvent assimilés, depuis l'abbé Barruel, aux Jacobins. *Le Portrait historique et philosophique*, commencé en 1789, se présente comme un assemblage anarchique d'expressions, renvoyant au passé ou au présent, à l'existence terrestre ou à l'activité spirituelle. C'est le bilan de l'entreprise martiniste, dont *l'Homme de Désir*, *l'Ecce Homo*, le *Ministère de l'Homme* ne sont que des étapes. Le Philosophe inconnu se réjouit des événements révolutionnaires, qu'il considère comme un progrès pour la promotion et la libération de l'individu ; or, en même temps, il invite impérativement à se soumettre à la volonté divine ce « mineur en privation » qu'est la créature humaine.

Pour rendre compte de cette duplicité inhérente à la pensée de Saint-Martin, il est possible de traiter systématiquement les 1137 articles par la méthode des décomptes fréquents pour précis et les réseaux de relations entre les deux pôles. Il est possible d'entreprendre une analyse par catégories thématiques, selon une grille « homme majeur » d'une part, « Dieu souverain » d'autre part. Gérard Guyot et Michel Pécheux ont opté pour une méthode sémantique. De nombreuses lectures du *Portrait* leur ont révélé l'arsenal sémantique de Claude de Saint-Martin : sensible, événement, apparence, matière... Parmi les substantifs, « circonstance » ne se rencontre jamais épisodiquement, il est toujours en relation avec les préoccupations de Saint-Martin, il est toujours surchargé de signification, il convoque l'histoire naturelle et collective. L'examen du corpus « circonstances » leur permet, après avoir exposé leur méthode, de montrer comment les illuministes ont participé, aux côtés de certaines minorités chrétiennes, à l'entreprise qui consistait à recentrer l'idéologie religieuse chrétienne sur Dieu incarné en Jésus-Christ ; leur singularité a été de préconiser simultanément, au profit des élus, la décentration de l'appareil religieux et politique, que l'on retrouve chez Bonald et chez Maistre. De ce point de vue, le discours illuministe est l'un des derniers discours politiques fondés sur la primauté du religieux.

Mais c'est un discours « équivoque » : on enregistre un phénomène de « bascule » dans le *Portrait*... , articulé sur le terme « circonstances » ; ce mot, comme d'autres, paraît chargé dans la conjoncture révolutionnaire, de réaliser, au niveau du texte, la rupture avec un passé idéologique dominé par l'ambiguïté, et d'introduire une nouvelle représentation historique au service de l'idéologie contre-révolutionnaire. Les événements ont eu pour effet de réactiver et de placer en position dominante un processus qui restait latent et subordonné avant 1789 ; ils ont révélé l'élément contre-révolutionnaire dissimulé sous le voile de l'ambivalence. Les « circonstances » apparaissent comme des signes naturels, émanant de Dieu, opposés dans la pensée de Saint-Martin aux signes conventionnels

humains. Le *Philosophe Inconnu* est désormais certain que le monde dans lequel il se dresse est un monde marqué <sup>27</sup>.

## 2) CAHIERS DE DOLÉANCES

La culture non écrite est difficile à reconstituer pour l'historien : une des sources, actuellement en exploitation, est représentée par les cahiers de doléances du Tiers-Etat, élaborés au niveau de la paroisse. Ces requêtes se situent aux confins du monde de l'écrit et de la parole. Avant d'entreprendre l'exploitation, il est opportun de rechercher comment le cahier a été élaboré, dans quel cadre, sous quelles influences...

Ce qui est stupéfiant, c'est de constater que, dans le délai de quelques semaines à peine, l'immense majorité des paroisses du royaume a été capable de présenter des doléances, non pas des plaintes bredouillées mais, dans une proportion impressionnante, avec des habitudes mentales de tabellions appliquées <sup>28</sup>.

Plusieurs méthodes de traitement ont été appliquées. Alphonse Dupront a recherché les citations livresques, les références historiques, puis a appliqué une grille de 67 notions : abus, bonheur, charité, éducation...

En 1789, au niveau des cahiers de doléances provenant des communautés et des paroisses, l'abondance et une relative uniformité du document imposent la « massivité de l'objet », car le massif est de soi donnée objective. Apparaissent çà et là, parmi les cahiers les plus élémentaires, de véritables cris, la plainte jaillie ou pauvrement remâchée, à peine écrite ; celui qui sait écrire transmet un oral frémissant et collectivement parlé. Mais la dominante, dans ces requêtes mises en forme, c'est un étrange et attachant mélange, où se combinent doléance parlée et transcription réfléchie. Les rédacteurs, petits officiers de basse et moyenne justice, modestes robins et tabellions, s'expriment en une langue qu'ils ont oralement apprise ou retenue à partir de livres, langue originellement savante et lentement dégradée, de transmission en transmission. En ces doléances, les notions les plus caractéristiques du vocabulaire du siècle n'apparaissent guère, alors qu'elles triomphent dans les cahiers généraux, en concordance avec la littérature des « Lumières » ; les mots-force sont obstinément repris, peu explicités en leur contenu, mais à vertu magique ; les signes culturels sont rares, citations littéraires ou réminiscences his-

<sup>27</sup> Gérard GAYOT et Michel PECHEUX, *Recherches sur le discours illuministe au XVIII<sup>e</sup> siècle : Louis-Claude de Saint-Martin et les « circonstances », « Annales Eco. Soc. Civil. », mai-août 1971, p. 681-704.*

<sup>28</sup> Alphonse DUPRONT, *Cahiers de doléances et mentalités collectives*, Actes Congr. Soc. sav., Lyon, Paris, Impr. nat., 1964, p. 375-377.

toriques, en dehors du légendaire ; le style revêt une forme administrative, mais il est syntaxiquement parlé <sup>29</sup>.

François Furet s'attache aux préambules et distingue trois langages : celui du monde des lumières, avec des concepts tels que loi, sensibilité, celui des robins avec sa rationalité bureaucratique ; celui du millénarisme populaire... Le champ institutionnel est celui de l'Administration ; le verbe du changement varie : instaurer, supprimer, modifier, atténuer... et il révèle le degré de radicalisme de la conscience collective : la vision est réformiste ou révolutionnaire. Dans ces préambules, les vocables s'appliquent à une société nouvelle (liberté, propriété), appartiennent à la catégorie de pouvoir (vote par ordre ou par tête), dérivent des structures sociales traditionnelles (droits seigneuriaux, réforme de la noblesse...), définissent des institutions (impôts), évoquent la vie économique... Cette recherche permettra d'établir une série de corpus révélateurs des mentalités.

Le verbe de volition revêt, dans ces documents, une grande importance ; 7 verbes constituent un ensemble : demander, exiger, prier, réclamer, requérir, solliciter, supplier. Denis Slakta les analyse du point de vue de la syntaxe, conformément aux méthodes de N. Chomsky. Il compare la construction des énoncés : L'Assemblée demande la suppression de la gabelle, Nous sollicitons la suppression de la gabelle, On sollicite du roi la suppression de la gabelle. Il constate que, dans cette revendication politique fondamentale, le Nous pluriel sert le mieux à intégrer l'acte de demande dans les discours. C'est le moment où l'individu apparaît à la fois sous la figure du sujet et du citoyen, où tend à s'instaurer un équilibre précaire entre le Roi et la Nation. Le « rôle » tenu par l'individu dans la structure linguistique n'est pas sans rapport avec la place qu'il occupe dans les structures qui définissent une formation sociale donnée <sup>30</sup>.

André Burguière étudie les cahiers de doléances des corporations rémoises ; après avoir décrit le milieu culturel, le contenu de l'enseignement, il recherche les représentations mythiques, les stéréotypes du langage, les visions totalisantes. Son analyse est centrée sur trois plans, en allant de l'explicite à l'implicite, le contenu, c'est-à-dire les concepts politiques qui s'expriment clairement dans différentes revendications, le vocabulaire, c'est-à-dire les mots-clés désignant les individus, le pouvoir, la collectivité, les attitudes, c'est-à-dire les représentations mentales qui sont sous-jacentes aux revendications formulées. Pour nous en tenir au niveau culturel révélé par le vocabulaire, les corporations modestes n'emploient ni « nation »,

<sup>29</sup> Alphonse DUPRONT, *Formes de la culture de masse : de la doléance politique au pèlerinage panique (XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.)*, in *Niveaux de culture et groupes sociaux*, Paris, 1967, p. 149-167.

<sup>30</sup> Denis SLAKTA, *L'acte de demander dans les cahiers de doléances*, in *Linguistique et société*, par J. B. Marcellesi, « Langue française », Paris, Larousse, fév. 1971, p. 58-73.

ni « citoyen », définissent le pouvoir par de nombreuses expressions désignant le souverain. A mesure que le niveau social s'abaisse, le roi est paternel et providentiel, sa puissance sacrée et bienveillante. Au contraire, les notables conçoivent l'Etat de façon abstraite, expression de la volonté générale liée à une mentalité réformiste. Tandis que les théoriciens de la réaction aristocratique évoquaient les « Constitutions du Royaume », c'est-à-dire les principes traditionnels qui règlent l'équilibre des pouvoirs, violé par la Monarchie, l'élite en 1789 parle de Constitution, au singulier, dans le sens du statut politique consenti et fixé dans un texte écrit. Ce niveau de rationalité dans la représentation des institutions politiques est seulement accessible à un milieu fortement instruit et directement influencé par l'idéologie des Lumières. C'est un système de pensée nouveau.

Le vocable « citoyen » a une extension plus large dans les groupes de professions libérales et les métiers d'art ; il pénètre aussi des milieux plus modestes. C'est le premier pas dans l'univers de la responsabilité politique. Le mot s'oppose à « sujet », qui est un aveu de dépendance ; il isole l'individu. Les cahiers qui l'emploient le plus souhaitent un pouvoir politique complet, avec une responsabilité ministérielle.

Le substantif « nation » implique aussi la revendication du pouvoir et des responsabilités. Certains glissements sémantiques sont particulièrement remarquables : Miroitiers et Tapissiers emploient « égalité », alors que Tailleurs et Fripiers usent d'« équité » ; dans le premier cahier, on observe une surenchère du langage. Le terme « lumières » glisse peu à peu de la notion d'éclat intellectuel à celle de progrès où, selon une figuration manichéenne, les lumières s'opposent aux ténèbres. Ce mot de lumières, emprunté à l'Écriture, s'applique aussi à la prochaine réunion des Etats Généraux.

Le couple antithétique « Roi-Peuple » prend une valeur différenciée selon les corporations. Chez les officiers de l'élection, le roi est mentionné quatre fois, le peuple 20 fois sous le vocable nation, 15 fois avec le sens de pouvoir ou de responsabilité, 5 fois dans un contexte fiscal. Les miroitiers-tapissiers écrivent 17 fois souverain et 19 fois peuple ; l'ancestrale subordination se devine. Chez les tailleurs-fripiers, le roi paraît dans son contexte de puissance ou d'affection <sup>31</sup>.

Cette linguistique permet de substituer au donné du texte la logique du texte, de délimiter le champ sémantique d'un terme, d'analyser le discours par les règles transformationnelles. Etudiant les cahiers de doléances du bailliage de Semur-en-Auxois, Régine Robin retient les semèmes de fief et de seigneurie. Le noyau sémique de fief est constitué par

<sup>31</sup> André BURGUIÈRE, *Société et culture à Reims à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La diffusion des Lumières analysée à travers les cahiers de doléances*, « Annales Eco. Soc. Civ. », mars-avril 1967, p. 303-333.

la propriété et par la relation juridique de dépendance. Les sèmes contextuels mettent en place les acteurs de la relation : seigneur — vassal, et la législation qui commande cette relation ; ils situent, enfin, la relation de dépendance au niveau de la société. Le noyau sémique de seigneurie est le même que celui de fief, mais en joignant le sème autorité ou supériorité. Les sèmes contextuels mettent en place les acteurs, la législation, mais en précisant : seigneur-tenancier comme acteur, législation concernant les censives, les terres possédées en roture, les droits proprement seigneuriaux, les parties supérieure et inférieure de la société <sup>32</sup>.

Du point de vue linguistique, la doléance a son Sujet (les rédacteurs), son Objet (la réforme du royaume), ses Adjuvants (les Etats Généraux), ses Opposants (les abus), ses Destinataires (le roi). Mais ce discours typique se présente de façon différente selon le groupe social, tant du niveau du message que du lexique, voire de la syntaxe.

Ainsi, les cahiers paysans ou inscrits sous la pression paysanne, développent un discours assertif, se meuvent au plan du constat, de la description, de l'état de fait. Les énoncés sont presque toujours au présent ou à l'imparfait de l'indicatif. La dénonciation antiseigneuriale se traduit par l'accumulation et l'énumération des droits. Ces énoncés descriptifs contiennent une très forte charge affectivo-émotionnelle. Le seigneur se présente à la conscience paysanne comme un grand propriétaire, un privilégié, une autorité.

Les cahiers urbains rassemblent des énoncés performatifs au subjonctif, à l'impératif, au futur de l'indicatif. Là, les droits seigneuriaux sont assimilés à la propriété. Les catégories sémémiques de seigneur se différencient : la catégorie privilège est absente, car elle est déplacée sur la notion de noblesse. Les cahiers insistent sur l'égalité juridique des ordres. La catégorie sémique propriété est transformée : la terre, en tant que propriété foncière, est absente, mais les droits seigneuriaux ressortissent au sème autorité ; cette catégorie ne correspond plus à droits mais à justice. La seigneurie est ici définie comme un pouvoir (justice) et une propriété (droit).

Ainsi, dans les milieux ruraux, le lexème seigneur évoque une propriété (les terres) et une autorité (les droits) ; dans les villes, la propriété est représentée par les droits, l'autorité par la justice <sup>33</sup>. D'autres travaux dans d'autres provinces s'efforcent ainsi, par des méthodes lexicologiques, syntaxiques, sémantiques, de pénétrer les mentalités <sup>34</sup>.

<sup>32</sup> Régine ROBIN, *La société française en 1789, Semur-en-Auxois*, Paris, Plon, 1970, 522 p.

<sup>33</sup> Régine ROBIN, *Histoire et linguistique : premiers jalons*, « Langue française », févr. 1971, p. 47—57.

<sup>34</sup> Louis TRENARD, *Un bailliage à la veille de la Révolution: Ardres*, in Actes Congrès nat. Soc. savantes, Toulouse, 1971.

Ces recherches fournissent des éléments de réponse à la question de savoir si les lumières ont influencé le processus révolutionnaire, et dans quelle mesure elles ont modifié les schèmes de pensée. Elles permettent aussi de voir si la Révolution française a transformé le vocabulaire et la langue. Sur ce problème aussi les recherches sont multiples :

Jacques Godechot, *Pour un vocabulaire politique et social de la Révolution française* (Actes Congr. Soc. Sav. Lyon, 1964, t. I, p. 371 — 374), G. von Proschwitz, *Le vocabulaire politique au XVIII<sup>e</sup> s. avant ou après la Révolution : scission ou continuité?* (Le Français moderne, 1966), M. Tournier, *Le vocabulaire de la Révolution. Pour un inventaire systématique des textes* (Ann. Hist. Révol. Fr., 1969, I, p. 109 — 124); Mona Ozouf, *De thermidor à brumaire : les discours de la Révolution sur elle-même* (Paris, 1970)...



De telles entreprises doivent être menées avec prudence. Elles comportent leur faillibilité et leur dose de subjectivisme. Mais elles permettent d'appréhender d'une façon nouvelle des textes qui avaient déjà été exploités. Elles aident, en particulier, à reconstituer la psychologie collective, les niveaux de culture, les mentalités populaires, domaines essentiels de l'histoire, mais domaines exceptionnellement difficiles.

## DEUX VARIANTES GRECQUES DE L'ŒUVRE STEPHANITES ET ICHNILATES

OLGA CICANCI  
(Bucarest)

Liés au système économique et politique ottoman au sein duquel la présence de la Grécité postbyzantine commence à se faire sentir dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les pays roumains auront des contacts de plus en plus fréquents avec le monde grec. Ces liens, auxquels s'ajoute l'appartenance à la même Eglise — l'Eglise grecque orientale — ont favorisé l'épanouissement sur leur sol d'une vie culturelle grecque.

En limitant notre examen à un seul aspect de cette vie culturelle, la littérature, nous constaterons l'abondance, dès la fin du XVI<sup>e</sup> et notamment au XVII<sup>e</sup> siècle, des œuvres — manuscrites ou imprimées — classiques, byzantines et néo-grecques. La littérature religieuse et historique, juridique et didactique, ainsi que les belles lettres sont richement illustrées surtout à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par les livres et manuscrits grecs véhiculés à travers les pays roumains et conservés jusqu'à nos jours dans les diverses bibliothèques ou archives, ou tout au moins mentionnés par certaines sources<sup>1</sup>. C'est également cette filière grecque qui a facilité l'entrée dans le circuit roumain de maints produits des belles lettres orientales ou occidentales. A cet égard, Nicolae Cartoajan soulignait : « l'influence grecque ouvrit toute grande la porte par laquelle ont pénétré dans la littérature roumaine quantité de textes venus de l'Orient hellénique, arabe et du

<sup>1</sup> Par exemple, la Section des manuscrits de la Bibliothèque de l'Académie de la R. S. de Roumanie compte de nombreux traités d'astronomie, de physique, de géographie, ainsi que des nomocanons, des livres d'oracles, des légendes apocryphes, des synaxaires. Voir C. Litzica, *Catalogul manuscriselor grecești*, București, 1909. Pour la bibliothèque de Mihail Eminescu à Jassy, voir aussi C. Erbiceanu, *Manuscritele școalei grecești aflate în Biblioteca Seminarului Veniamin din mănăstirea Socola*, « Revista Teologică », III, n<sup>o</sup> 22, Iași, août 1885. Cf. O. Cicanici, *Literatura în limba greacă în Moldova și Țara Românească în veacul al XVII-lea*, « Studii », t. 23, 1, 1970.

Moyen Age occidental »<sup>2</sup>. Dans la littérature laïque roumaine du XVII<sup>e</sup> siècle — affirme le réputé historien littéraire — ont également pénétré certaines œuvres appartenant à la civilisation byzantine ; nées du mélange de la culture grecque avec les concepts religieux chrétiens et les fruits des anciennes civilisations de l'Orient, celles-ci sont connues chez nous sous le nom de « livres populaires »<sup>3</sup> ; mentionnons-en le *Roman d'Alexandre*, le *Physiologue*, *Barlaam et Joasaph*, *Fables ésopiques*, *Syndipe*, les *Ethiopiennes*, etc.<sup>4</sup>.

Nous nous proposons de nous arrêter dans la présente étude un peu plus longuement sur l'un de ces « livres populaires » en grande vogue à l'époque byzantine à travers le monde grec, en Orient aussi bien qu'en Europe. Il s'agit d'un recueil de fables hindoues, que la littérature grecque a enregistré sous le nom de *Stephanites et Ichnilates*, attesté — comme nous allons le voir — dans les pays roumains à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les historiens littéraires, qui, dans la plupart des cas, n'ont mentionné qu'en passant ce roman oriental, l'ont rangé dans la catégorie des « miroirs des princes », dont la principale source est la célèbre *Panchatantra*. C'est ainsi que K. Krumbacher estimait que « Stephanites et Ichnilates est une variante grecque de la *Panchatantra*, offrant de nombreuses similitudes avec Syndipe »<sup>5</sup>. « L'histoire de Stephanites et Ichnilates, qui met en scène des animaux discutant du gouvernement des princes, est une sorte de « miroir des princes » émanant de la même collection de *Panchatantra*, remarque à son tour Börje Knös<sup>6</sup>. Opinion partagée par Lars Olof Sjöberg<sup>7</sup>, auteur de la dernière édition critique de *Stephanites et Ichnilates*.

Esquissons à présent un bref historique des avatars subis par ce recueil de fables hindoues dans ses variantes byzantine et néo-grecque. De l'œuvre littéraire sanskrite du philosophe Bidpai, largement répandue en Inde au V<sup>e</sup> siècle, il a été traduit par Persoè, médecin persan, en langue

<sup>2</sup> N. Cartoian, *Cărțile populare în literatura românească*, vol. 2, [București, 1938, p. 25.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 252.

<sup>4</sup> Ces livres populaires ont été analysés dans une série d'ouvrages dont nous rappellerons : M. Gaster, *Literatura populară română*, București, 1883 ; N. Iorga, *Istoria literaturii românești*, vol. II, București, 1929 ; N. Cartoian, *op. cit.*, ainsi que dans son étude *Legenda Troadei în literatura veche românească*, « Analele Academiei Române, Memoriile Secției Istorice », III<sup>e</sup> série, t. III, București, 1924 ; *Istoria literaturii românești*, vol. I, éd. 1964 ; I. C. Chițimia et Dan Simonescu, *Cărțile populare în literatura românească*, vol. I—II, București, 1963 ; Al. Dușu, *Coordonate ale culturii românești în veacul al XVIII-lea*, București, 1968 et *Les livres de sagesse dans la culture roumaine*, București, 1971.

<sup>5</sup> Et comme une adaptation de la *Panchatantra*, K. Krumbacher, *Geschichte des byzantinischen Litteratur*, München, 1897, p. 895.

<sup>6</sup> *L'Histoire de la littérature néo-grecque*, Stockholm, 1962, p. 129.

<sup>7</sup> *Stephanites und Ichnilates. Überlieferungs Geschichte und Text*, Upsala, 1962. Voir aussi *Стефанит и Ичнилат. Средневековая басня по русским рукописям XV—XVII веков*, Leningrad, 1969, p. 105 sq.

pehlie, au VI<sup>e</sup> siècle, comme nous l'apprennent toutes les variantes connues, celles médio-grecques ainsi que celles néo-grecques<sup>8</sup>.

Au siècle suivant (le VII<sup>e</sup>), l'ouvrage sera traduit en arabe sous le titre de « Kalilah et Dimna » et véhiculé chez tous les peuples entrés en contact avec les Arabes<sup>9</sup>. C'est en partant d'une version arabe que le protosecrétaire Syméon Seth donnera en 1080 sa traduction intitulée *Stephanites et Ichnilates*<sup>10</sup>, réalisée sur l'ordre d'Alexis Comnène. Une première édition latine de ce texte grec est due à P. Passinus (éd. Pachymeres, vol. 1, Rome, 1666)<sup>11</sup>. La deuxième édition latine appartient à Seb. Gottfr. Stark (Berlin, 1697), qui y travailla d'après une variante médio-grecque<sup>12</sup>. Il s'agit de la même variante<sup>13</sup> qui sera publiée environ un siècle et demi plus tard (1857) à Athènes par Dimitrios Galanos, pour compléter Χιτοπαδάσσα ou Παντατράντα, sous le titre Στεφανίτης και Ίχνηλάτης ήτοι Βιβλίον φυσιολογικόν ήθνιοπολιτικόν, μετακομιθει έκ τήν, Ίνδιας, και δοθέν τώ Βασιλει Χοσρόη έν Περσίδι, παρά Περζώε σοφοϋ και ιατροϋ τήν τέχνην και μετενεχθει είς τήν Άράβην γλώσσαν. ὑπό δέ Συμεών μαγίσρου και φιλοσόφου τοϋ Σήθ είς τήν έλληνην διάλεκτον μεταβληθέν, καλούμενοι άραβιστέ μέν Κυλλίε και Δίμνε, έλληνηστι δέ Στεφανίτης και Ίχνηλάτης.<sup>14</sup> Auparavant, il y aura le *Codex Upsaliensis*, publié à Upsal en 1780 par P. F. Aurivillius : *Prolegomena ad librum Στεφανίτης και Ίχνηλάτης*.

Toutes ces variantes et bien d'autres encore sont présentées, groupées en quatre recensions<sup>15</sup>, par Vittorio Puntoni, *Στεφανίτης και Ίχνηλά-*

<sup>8</sup> Seb. Gott. Stark, *Specimen sapientiae Indorum veterum, id est liber ethico-politicus perveustus, dictus arabice Kalilah va Dimah, graece Στεφανήτης και Ίχνηλάτης*, Beroline, 1697; V. V. Puntoni, *Στεφανήτης και Ίχνηλάτης, quathro recensionis della versione graeca*, Firenze, 1889; Lars Olof Sjöberg, *op. cit.*

<sup>9</sup> L'ouvrage fut également véhiculé dans la littérature européenne par le truchement d'une traduction hébraïque. Jean de Capoue donnera sa version latine traduite de l'hébraïque en 1263—1278. K. Krumbacher considère une variante syrienne comme la plus fidèle à l'original hindou. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles il a connu une large diffusion en Europe sous forme d'adaptations italiennes, allemandes, anglaises, hollandaises, etc. Cf. K. Krumbacher, *op. cit.*, p. 895—896 et Lars Olof Sjöberg, *op. cit. (Introduction)*.

<sup>10</sup> M. Gaster explique le nom de Stephanites par la traduction du nom arabe Kalilah signifiant « couronne »; il affirme qu'il s'agit de l'un des principaux personnages de la Panchatantre. Voir *Literatura populară românească*, București, 1883, p. 58.

<sup>11</sup> Lars Olof Sjöberg montre qu'il s'agit de la variante *Codex Barberianis F<sub>2</sub>*.

<sup>12</sup> S. G. Stark, *op. cit.*

<sup>13</sup> Voir en ce sens V. Puntoni, *op. cit.*, p. II—IV.

<sup>14</sup> Le titre mentionne aussi que ce récit a été publié en vue de compléter Χιτοπαδάσσα. La recension de Stark ainsi que celle de Galanos offrent des similitudes avec la II<sup>e</sup> recension publiée par V. Puntoni.

<sup>15</sup> I<sup>re</sup> recension d'après le *Codex Lautenziano LVII 30* et le *Codex Vaticano 704*, il lui manque les prolégomènes et comporte de nombreuses coupures, mais on y retrouve les 15 chapitres constituant le texte fondamental du récit; II<sup>e</sup> recension : le *Codex Holstein Amburgensis* publié par S. G. Stark et D. Galanos; III<sup>e</sup> recension : *Codex Lautenziano XI. 14, Vaticano 86* — considéré par L. O. Sjöberg comme l'un des seize manuscrits originaux, le texte de base du récit et non pas des variantes lacunaires telles que les voit Puntoni. Laisse de côté par V. Puntoni (qui ne publie que son titre p. IV—V), il est édité par L. O. Sjöberg. Notons l'identité des titres (voir L. O. Sjöberg, *op. cit.*, p. 151—152); IV<sup>e</sup> recension : *Codex Leidensi Bonaventura Vulcanio 93* et *Barberino 172*, avec l'introduction et les prolégomènes éditées par V. Puntoni.

της *quattro recenssioni della versione graeca*, Firenze, 1889. La dernière édition de ce récit connue par nous est celle déjà citée de Lars Olof Sjöberg<sup>16</sup>, qui réunit tous les manuscrits « découverts » comprenant le texte « dans sa forme byzantine ». A la différence des autres éditeurs, L. O. Sjöberg estime que la traduction grecque de 1080 comportait trois prolégomènes et un texte de huit chapitres au lieu des quinze<sup>17</sup> mentionnés par les variantes « modernes ». Dans la deuxième partie de son édition, il publie les huit chapitres représentant à son avis le véritable texte de la variante la plus ancienne, celle traduite par Syméon Seth. Son titre est le suivant : Τὰ κατὰ Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτην. Συγγραφή περὶ τῶν κατὰ τὸν βίον πραγμάτων ἐκτεταίσα διὰ μυθικῶν παράδειγμάτων ἀρμοζοντων ἕκαστη ὑπόθεσι. ὑπὸ τινὰς τῶν ἐν Ἰνδία φιλοσόφων προστάση τοῦ ἐν αὐτῇ βασιλευόντις γραφείσασμει τῇ πατρικῇ διάλεκτῳ καὶ τοῖς γραμμασιν. Ἐξελληνισθεῖσα δὲ ἐν Κωνσταντινουπόλι προσταζει τοῦ ἀσιδίου βασιλέος Κυροῦ Ἀλεξίου τοῦ Κομνηνοῦ<sup>18</sup>.

Les catalogues publiés jusqu'à présent nous apprennent l'existence à Athos de cinq manuscrits grecs d'après ce texte<sup>19</sup> et d'un sixième à la Bibliothèque Nationale de Paris<sup>20</sup>, qui n'a jamais été publié pour autant que nous le sachions. Pour ce qui est de la variante néo-grecque du récit, les historiens ne s'en sont préoccupés qu'encore moins : il n'y a aucune édition jusqu'à présent de ce texte, traduit en 1584 par Théodore Zygomalas<sup>21</sup>, ainsi qu'un manuscrit conservé à Athos (fonds mss. du couvent Koutoulmousios)<sup>22</sup> nous l'apprend. C'est encore Krumbacher qui en signale cinq autres manuscrits<sup>23</sup>.

<sup>16</sup> Nous avons pu le consulter grâce à l'obligeance de la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. L'introduction de L. O. Sjöberg nous apprend le contenu de l'édition de V. Rystencko, qui est hors de notre portée ; c'est ainsi que nous savons que deux chercheurs, E. Jsanson et Papadimitriou s'occupent aux Etats-Unis du texte du roman *Stephanites et Ichnilates* (mais L. O. Sjöberg n'a pu accéder non plus au texte de Papadimitriou, comme il résulte de son *Introduction*, p. 10).

<sup>17</sup> Telles que se présentent les variantes de S. G. Stark et de V. Puntoni. K. Krumbacher estime que la traduction de Syméon Seth se compose de deux parties principales : I La mission du médecin persan Perzal et l'acquisition difficile du livre de sagesse ; II Chansons hindoues : L'histoire des deux chacals Stephanites et Ichnilates (Kallah et Dimnah) et L'histoire du pigeon sauvage.

<sup>18</sup> L. O. Sjöberg, *op. cit.*, p. 151.

<sup>19</sup> Mss. 4325, 4622, 5834 et 5452 du XVII<sup>e</sup> siècle et ms. grec 6323 du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sp. Lambros *Κατάλογος τῶν ταῖς διδλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὁρους ἑλληνικῶν κωδικῶν*, vol. II, Londres, 1900, p. 50, 157, 211, 271, 440. Les trois derniers manuscrits ne sont pas signalés par Krumbacher.

<sup>20</sup> C'est la copie d'un manuscrit du couvent d'Ivirou. Son texte est fort ressemblant à celui des variantes de la II<sup>e</sup> recension de V. Puntoni et au *Suppl. gr. 692*. Voir Ch. Astruc, Marie Louise Concasty, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, vol. II, Paris ; 1960, p. 78—87.

<sup>21</sup> *Cod. Paris gr. 2902 A, Dresdensts Da 34, Athos 3293*, un *Codex* de l'Ecole grecque de Péra-Constantinople (1584), un *Codex* de la communauté grecque de Gallipoli. Il convient de leur ajouter le ms. 794 d'Athos, copié au couvent Simopetra le 29 juillet 1614 par le hiéromoine Joasaphaat de Zakynthos. Sp. Lambros, *Κατάλογος I*, p. 72.

<sup>22</sup> Sp. Lambros, *ibidem*, p. 307.

<sup>23</sup> K. Krumbacher, *op. cit.*, p. 897.

*Stephanites et Ichnilates* était — aux dires de certaines sources — connu dans les pays roumains à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y a deux manuscrits grecs à la Bibliothèque de l'Académie (mss. 292 et 465), qui — selon nous — seraient deux variantes, l'une médio-grecque et l'autre néo-grecque <sup>24</sup>. Un livre et deux manuscrits sont enregistrés par le catalogue de la bibliothèque du prince Nicolas Mavrocordato. De toute évidence il s'agit de l'édition de S. Gtt. Stark, enregistrée : *Στεφανίτης και Ἰχνηλάτης, ἐν Περολήφω, 1697* <sup>25</sup>; ensuite vient le manuscrit enregistré sous le n<sup>o</sup> 69 à la rubrique *ιστορία*, sous le titre *Περζδες ἕγουν Στεφανήτης και Ἰχνηλάτης*, sans date <sup>26</sup>, et, pour finir, le dernier manuscrit également sans date, noté au n<sup>o</sup> 114 de la rubrique *φιλολογία* sous le titre *Στεφανίτης και Ἰχνηλάτης, ἡ Σοφία τῶν Ἰνδῶν*. <sup>27</sup> Aucun des deux manuscrits susmentionnés ne sauraient correspondre ni par leur titre (bien que celui-ci aurait pu figurer dans le catalogue sous une forme abrégée), ni surtout par leur aspect extérieur aux manuscrits 292 et 465 de la Bibliothèque de l'Académie <sup>28</sup>. C'est de ces deux derniers — fort peu connus même par l'historiographie roumaine — que nous allons nous occuper en ce qui suit.

Le manuscrit 292, daté de 1652, est un mélange <sup>29</sup>. Il comporte à la fin du texte une notice en vers (C'est là que s'achève ce livre / d'un petit travail / mais d'un immense désir / de l'humble Jean Panos / né de la célèbre Dipolitsa. 1652)<sup>30</sup>. Son nom laïc, tel qu'il apparaît de sa correspondance avec Ignace Petritzis <sup>31</sup> (le 2 mai 1650) et avec Bélisaire Donatos (1652), devait être Mavrangelos <sup>32</sup>.

<sup>24</sup> Enregistrés jusqu'à présent seulement par le catalogue de C. Litzka, aux pages 11 et 12 et présentés par O. Cicanci, *Literatura în limba greacă în Moldova și Țara Românească în veacul al XVII-lea*, p. 32—33.

<sup>25</sup> Ajoutons que le texte est en grec et en latin, à reliures bleues dorées, in-8°. Cf. N. Iorga, *Pilda bunilor români din trecut față de școala românească*, « An. Acad. Rom. » I<sup>re</sup> série, t. XXXVII (1914—1915), București, 1915, p. 102.

<sup>26</sup> Ajoutons-y : texte grec, in-2°, à reliure noire. N. Iorga, *op. cit.* p. 92.

<sup>27</sup> Le Catalogue mentionne aussi que le manuscrit est relié en rouge, *ibidem*, p. 97. Le livre, ainsi que les deux manuscrits enregistrés dans le Catalogue de N. Mavrocordato sont également signalés par N. Cartoian, *Cărți populare*, II, p. 19.

<sup>28</sup> Le ms. 292 provient du Séminaire Central et le ms. 465 du Collège « Sf. Sava ».

<sup>29</sup> Citons de son contenu : les Epîtres de l'archevêque d'Alexandrie Athanase (ff. 1—42); brèves notices sur les empereurs byzantins depuis Constantin le Grand jusqu'à Héraklius (ff. 110—112); les paroles impies d'Arius (f. 114); les vers héroïques du Chrysostome (f. 115); épître d'un anonyme à Méléce, patriarche de Jérusalem (f. 124<sup>v</sup> — f. 125), etc.

<sup>30</sup> « Ἦδη τέρμα εἰλήθηκε ἡ βίβλος αὐτη-πονου μὲν μικροῦ, ἄλλα μεγάλου πόθου, Πάνος εὐτελους φημι τοῦ Ἰωάννου/δν ὃς φῶς ἤγεν καμφοῆς Διπολιζα αχῆν. Ms. gr. 292 Pol. 124.

<sup>31</sup> Ignace Petritzis, originaire de Chio, enseignait le grec à l'école gréco-latine de Tirgoviște. Voir D. Russo, *Studii istorice greco-române*, II, București, 1939, p. 114 et A. Camariano-Cioran, *Academite domnești din București și Iași*, București, 1971, p. 22, note 74. Sa lettre à Panos et la réponse de celui-ci attestent leurs rapports amicaux (les deux lettres sont recopiées dans le ms. grec 292, f. 116<sup>v</sup> — f. 117).

<sup>32</sup> Πάνος, ὁ κατὰ κόσμου Μαυράγγελος *ibidem*, ff. 116 et 119. Y aurait-il quelque rapprochement entre ce Jean Panos et Πάνος Ἰωάννου, qui copiait les registres de la Compagnie grecque de Sibiu en 1652 et qui fut élu prévôt de ladite compagnie en 1655 pour une durée de vingt mois? (Voir Bibl. Acad. Roum., ms. gr. 975, ff. 65<sup>v</sup> et 116). On peut lire dans le ms. 975 (f. 65<sup>v</sup>) *Τὰντα ἀναγνώσκοντας ἐκ Κῶ(σμου) Ἰωάννον ἐλαχιστος πάντων*

Le récit qui nous intéresse occupe les ff. 43 — 88. Nous avons affaire, à notre avis, à la version complète (introduction, prolégomènes et 15 chapitres) du recueil *Stephanites et Ichnilates* dans l'une de ses variantes médio-grecques. Il semble que le copiste de cette version ait procédé à des coupures dans le texte et à la réorganisation de ses différentes parties composantes par rapport aux recensions I et IV de l'édition Puntoni, avec lesquelles notre texte offre de grandes similitudes. Par exemple, dans les « Parole introductive », qui commencent avec la première feuille (f. 42) de notre livre, on trouve noté :

Ἡ βιβλος οὕτη Περζονέ πάνους ἔσχεν  
 Ἡ δονῆς ἀναπλέα ταυτῆ δεσκόπα  
 Λόγον σοφιστῶν μετὰ σχηματιθεύτας  
 Μυθικὴ βιβλος ἐξ ἰνδικῆς σοφίας  
 Πρὸς ἐνεχθᾶσα πρὸς Περσικὴν παιδιαν  
 Ἀνιγμάτωνδῶς συντάνουσα τὰς πράξεις  
 Πρὸς βιωτικὴν  
 Ἡ μεταβληθῆσα πρὸς γλώταν ὧν ἑλλήνων  
 Ἐξ ἀραβικοῦ καὶ βαρβαρώδοις ὕθλου  
 Παρὰ τοῦ σοφοῦ ἐν δόξον καὶ μεγάλου  
 Τοῦ καὶ Ἀμηρὰ Ριγὸς Σικελίαν  
 Καλὰ βαρίας τε πρίγτο πὸς παλίαν  
 Οἷς πὲρ εὐρικῶς γνωστικός τὰς πᾶσι  
 Τοῦτο δέδωκε πρὸς ἡμᾶς τὸ βιβλίον  
 ὡς πὲρ δῶρημα διδασκαλίας, πλέον  
 εὐγενῆς ἐνγενίας ὁτῆς πανόρ μου  
 Βιβλίον οὐτό ὄνομα Στεφανήτης καὶ Ἰχνηλάτης

A quelques petites différences près <sup>33</sup>, ce texte est identique à celui de l'introduction de la quatrième recension Puntoni <sup>34</sup>. En effet, le prologue du ms. 292 ἔκ τοῦ πρόλογου τοῦ παρόντος βιβλίου <sup>35</sup> est de beaucoup plus

D'autre part, il y a des similitudes à relever entre les graphies du ms. 292 et certains fragments du livre n° 975. Les titres des différents chapitres de ce livre, rédigés en caractères majuscules et avec des fioritures surprenantes pour les livres des compagnies marchandes, révèlent le copiste professionnel. Les deux « prologues » du registre nous prouvent non seulement l'érudition de Panos Ioannou, mais aussi ses connaissances théologiques. Enfin, les documents de la Compagnie grecque de Sibiu, qui était également dotée d'une importante bibliothèque, montrent qu'elle comptait aussi parmi ses membres quelques prêtres et quelques moines. Naturellement, avant la mise au jour d'autres renseignements à ce sujet, il convient de nous maintenir toujours dans le domaine des hypothèses.

<sup>33</sup> Par exemple, à Πρὸς βιοτικῶν (ms. 292, f. 42<sup>v</sup> et V. Puntoni, *op. cit.*, p. 6—7), la recension IV (*Codex Leidense Bonaventura Vulcanio 93* et *Codex Barberino 172*) ajoute : συντειοῦσα τὰς πράξεις Il y a aussi des différences dans l'agencement de certaines phrases de contenu identique.

<sup>34</sup> V. Puntoni, *op. cit.*, p. VI — VII.

<sup>35</sup> Mg. gr. 292, f. 43.

réduit que celui présenté par l'édition Puntoni<sup>36</sup>. Il comporte des précisions sur la famille et les études du médecin persan Persoé, ainsi que sur la manière dont ledit ouvrage fut rapporté d'Inde (ff. 44 — 51).

On lit dans le ms. 292 de la f. 51<sup>v</sup> la formule Ἀρχή δε τοῦ βιβλίου. C'est donc le début proprement dit du livre, ce que les divers éditeurs appelèrent le « texte de base », qui compte, dans notre manuscrit, 17 chapitres<sup>37</sup> constituant le πρῶτος λόγος<sup>38</sup>. La « deuxième parole » s'achève avec περὶ τῶν περιστερῶν, le « récit du pigeon », que Krumbacher considérait un supplément ajouté au texte de base<sup>39</sup>. Le texte s'achève f. 87<sup>v</sup> sur la formule : Τέλος τοῦ παρόντος βιβλίου, οὗτο ὄνομα Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτης<sup>40</sup>.

Il nous serait sans doute impossible de comparer dans cette brève étude les chapitres du manuscrit 292 avec ceux des autres variantes. Toutefois, il nous semble disposer d'un nombre suffisant d'indices pour conclure que le texte de base de *Stephanites et Ichnilates* trouvé dans ce manuscrit est une variante abrégée comportant des fragments de la quatrième recension (introduction, prolégomènes et début du livre) et de la première recension éditées par V. Puntoni<sup>41</sup>.

Quant à l'autre manuscrit (n° 465) de la Bibliothèque de l'Académie, dont la transcription s'est achevée le 18 août 1676<sup>42</sup>, c'est une variante néo-grecque du récit, traduite par Théodore Zygomalas en 1584, ainsi que le texte lui-même nous l'apprend (ff. 10 et 20) : „καὶ διοίγατε ὁ Περζῶε οἷς ηατρηκὴν, καὶ περὶ ἄλλων τηῶν καὶ τῶ ἐπρωεκρηνε οἷς τὴν ζωῆν τοῦ καὶ καποριος παραδοιγμαση, ὕτα ἀρχοίζη τὰς δεκαπέντε σηνομοιλλοιας ὁ Περζῶε ὁ μέγας ἱατρὸς ὁποῦ ἐμεταγλῶθητεν ἔτων τούτω τό βοιβλλάοι ἀπό τὴν ἡνδηκην γλωσαν ἡς τὴν περσηκὴν οἱ τούτις τὴν ἀραπηκὴν ἐποιτα καποιος ἄλις ἡς τὴν ἑλληνηκὴν κε ὁ Θεωδόσιος ο ζυγομάλας ἀπῶ τὸ ἀναπλη ἐμου γλόττησεν οἷς τὴν ἀπλήν φράσην<sup>43</sup>.

C'est seulement au f. 20 qu'on trouve mentionné que « Théodore Zygomalas, premier notaire, a rédigé en phrase *aplà* et intitulé le livre *Stephanites et Ichnilates* »<sup>44</sup>. Le titre suivant figure à la première page du manuscrit : Διοίγησις περὶ τοῦ φοιλλοσῶφου Περζῶε πὸς ἐπῆγεν ἡς τὴν

<sup>36</sup> V. Puntoni, *op. cit.*, p. VI. Le début du f. 43 est identique avec celui de la IV<sup>e</sup> recension : Ἡ παρούσα βιβλος συνεγράφη παρὰ Ἰνδῶν ἀπὸ τε μύθων καὶ παραδῶλων καὶ λόγων ἀνθρώπων γνωστικῶν καὶ σοφῶν identique avec celui du f. 43.

<sup>37</sup> Ms. 292, ff. 56—80.

<sup>38</sup> *Ibidem*, f. 80<sup>v</sup>.

<sup>39</sup> K. Krumbacher, *op. cit.*

<sup>40</sup> Phrase de clôture qui se présente dans plusieurs variantes.

<sup>41</sup> *Cod. Laurentio LVII, 30, Vat. 704*. Voir V. Puntoni, *op. cit.*, p. 48—316.

<sup>42</sup> Ms. gr. 465, f. 108. Nous reproduisons le texte du manuscrit tel quel, c'est-à-dire sans corriger ses nombreuses fautes d'orthographe.

<sup>43</sup> *Ibidem*, ff. 10<sup>v</sup>—11. On y trouve aussi (f. 20) noté que Théodore Zygomalas était πρῶτον νοτάρης et qu'il intitula le livre Στεφανίτης καὶ Οἰχνηλάτης

<sup>44</sup> Ms. gr. 465, f. 20.

Ἡνδῖαν καὶ οἴφερον τό θηβλήον τοῦτο τὰς δεκαπέντε συνωμηλλίας καὶ πῶς ἐτημοῖθι δὴ οὐτοῦ παρά τοῦ Βασιλεως τῆς Περσίας τοῦ Χωσρῶη <sup>45</sup>. Il s'agit de ce que nous avons appelé dans la variante médio-grecque (IV<sup>e</sup> recension) « le parole introductive » : Persoè part pour l'Inde, où grâce à ses qualités il se crée des amis qui l'aideront à prendre le livre de philosophie. Rentré au pays, il est accueilli à grande pompe par le roi et ses nobles, étant proclamé le plus grand philosophe de son époque. De son côté, il recommande au roi de faire copier l'ouvrage dans le registre royal <sup>46</sup>.

La variante néo-grecque englobe aussi les prolégomènes Τοῦ βιβλίου πρῶλλεγόμενα φανερόνσι πὸς οἱ σωφί της Ἡνδίας ἐγραψαν τὰς δεκαπεντε συνομοιλλίας καὶ λεγοντε παραδῆματα <sup>47</sup>. Le texte proprement dit commence au f. 20<sup>v</sup>. Il se compose de 15 chapitres qui dans cette variante se présentent sous la forme de quinze questions posées par le roi de Perse et les réponses données par Persoè, le philosophe. Leur première « causerie » occupe un grand nombre de feuillets, car elle comprend aussi le dialogue entre Stephanites et Ichnilates <sup>48</sup>.

Ce manuscrit garde dans ses grandes lignes le schème de la variante médio-grecque. Mais il y a, à notre avis, une visible influence sur cette variante néo-grecque de la morale chrétienne (voir en ce sens les sentences édifiantes sur lesquelles s'achèvent chacune des 15 « causeries »). Les quelques petits fragments du ms. gr. 3292 d'Athos publiés par Sp. Lambros offrent des similitudes avec la variante néo-grecque du ms. 465 de la Bibliothèque de l'Académie <sup>49</sup>.

La signature du copiste à la fin du ms. 465 est indéchiffrable. On peut cependant affirmer en ce qui le concerne qu'il ne devait pas connaître très bien le grec (les mots sont divisés en deux, trois ou quatre groupes de caractères, rattachés soit au mot précédant, soit au mot suivant) et qu'il ignorait tout à fait l'orthographe. Ajoutons aussi que ce manuscrit provient du collège « Sfintul Sava » et qu'il comporte au f. 108<sup>o</sup> plusieurs exercices à l'usage de ceux apprenant le grec <sup>50</sup>.

<sup>45</sup> « Récit sur le philosophe Persoè, comment il est allé en Inde et comment il y rapporta ce livre, les 15 causeries et comment l'en honnora le roi de Perse, Chosroès ». *Ibidem*, f. 1.

<sup>46</sup> Il constitue à ce qu'il paraît un élément nouveau introduit dans le récit. Ms. gr. 465, ff. 1—5.

<sup>47</sup> « Les prolégomènes du livre montrent comment les savants d'Inde ont écrit les quinze causeries et s'appellent exemples ». *Ibid.* f. 6. Les prolégomènes occupent les ff. 6—20.

<sup>48</sup> Première causerie (συνωμηλλίαν) ff. 20<sup>v</sup>—50; deuxième causerie ff. 50<sup>v</sup>—57<sup>v</sup>; troisième causerie ff. 58—65; quatrième causerie ff. 66—76<sup>v</sup>; cinquième causerie ff. 77—79<sup>v</sup>; sixième causerie ff. 80—80<sup>v</sup>; septième causerie ff. 81—88; huitième causerie ff. 88—90; neuvième causerie ff. 90<sup>v</sup>—93; dixième causerie ff. 93<sup>v</sup>—99; onzième causerie ff. 99—102; douzième causerie ff. 102—104; treizième causerie f. 105; quatorzième causerie f. 106; quinzième causerie f. 107.

<sup>49</sup> Il manque au ms. 3292 d'Athos le chapitre introductif, par contre on y retrouve les prolégomènes et les quinze chapitres du ms. 465 avec les mêmes titres. Voir Sp. Lambros, *Catalogue*, I, p. 301.

<sup>50</sup> Il a dû sans doute appartenir à quelque élève de l'Académie grecque. On peut lire entre autres mots : κοκόνοϛ, βῶδαϛ, etc. Ms. gr. 465, f. 108<sup>v</sup>.

Faute de savoir le nom du copiste et l'origine de ce manuscrit n<sup>o</sup>. 465, à défaut aussi d'une édition de la variante néo-grecque traduite par Zygomalas, il nous est impossible de remonter à la forme dont il découle. Toutefois, nous penchons pour l'opinion avancée par quelques-uns des historiens qui se sont attachés à l'étude de ce livre et selon lesquels chaque manuscrit devrait être considéré comme indépendant et étudié en conséquence, unique moyen de parvenir en fin de compte à l'original.

Dans les pays roumains, *Stephanites et Ichnilates* circula dans sa version grecque. Du moins, les recherches entreprises jusqu'à nos jours n'ont pas réussi à découvrir une version roumaine, mais M. Gaster est d'avis qu'une partie de ce récit a été néanmoins introduite dans le circuit roumain, par la filière slave<sup>51</sup>, sous le nom des « Douze songes de Momer »<sup>52</sup>.

Il va sans dire qu'une étude de dimensions plus importantes que la nôtre pourrait inclure d'autres éléments encore, liés tant au récit proprement dit de *Stephanites et Ichnilates*, qu'aux deux variantes conservées à la Bibliothèque de l'Académie. Pour notre part, nous estimerons avoir atteint notre but si nous réussissons à attirer l'attention des spécialistes sur ces deux dernières variantes (l'une médio-grecque, l'autre néo-grecque) qui ont circulé dans les pays roumains au XVII<sup>e</sup> siècle. L'édition des textes respectifs et la poursuite des recherches sur ces variantes sont susceptibles de mettre au jour d'autres données et d'aboutir à des conclusions définitives. Mais nous pouvons dès à présent affirmer sans faillir que la présence de ces deux versions de *Stephanites et Ichnilates* dans les pays roumains est toute naturelle. Prenons par exemple le texte néo-grec du récit : il provient du collège « Sf. Sava », où se trouvaient également (ainsi que le catalogue de sa bibliothèque l'atteste)<sup>53</sup> les versions grecques des livres populaires suivants : *Floarea darurilor*, *Esopia*, *Bertoldo*, *Etiopica*, *Erotocritul*, etc., sortis des imprimeries vénitiennes ou viennoises.

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un nombre croissant de manuscrits et livres imprimés commencent à pénétrer dans les pays roumains soit apportés par les hauts prélats de l'Église orientale, qui multiplient leurs visites vers cette époque, soit grâce aux moines grecs essaimant là de différents centres religieux. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sera le tour des érudits grecs enseignant dans les Académies princières et des « étudiants » rentrés de Constantinople, Venise et Padoue d'en augmenter la liste. Puis, les moines grecs établis dans les couvents moldaves et valaques s'appliqueront à la

<sup>51</sup> C'est un fait déjà connu que le récit fut traduit assez tôt du grec en slavon, avec le même titre : *Stephanites et Ichnilates*. Voir M. Gaster, *op. cit.*, p. 58 et L. O. Sjöberg, *op. cit.*, p. 10 ; *Стефанитъ и Ичнилатъ*, p. 158 et suiv.

<sup>52</sup> M. Gaster, *op. cit.*, p. 58—59.

<sup>53</sup> I. Genilăe, *Biblioteca franceză, română, elenică, germană, grecească, engleză, ungarică, slavonă, ebraică și turcească*, Catalogue, vol. II, București, 1847. Voir aussi chez N. Carțoian, *op. cit.*, II, p. 19.

transcription des textes religieux d'abord, pour passer plus tard à ceux de la littérature laïque ; le fruit de leurs efforts figure de nos jours encore dans les différentes bibliothèques et archives roumaines.

En choisissant d'étudier les variantes du recueil de fables orientales connu sous le titre de *Stephanites et Ichnilates*, nous sommes tombés sur deux autres témoignages de la présence dans le circuit roumain des manuscrits grecs, surtout à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi une preuve que la langue grecque, la littérature grecque ont facilité la diffusion dans les pays roumains des textes venus de l'Orient hellénique. La présence du recueil *Stephanites et Ichnilates* en deux variantes, l'une byzantine, la seconde néo-grecque, s'avère en outre caractéristique pour l'époque que nous avons en vue, pour la manière dont s'est passée la réception de la littérature en langue grecque dans cette « Byzance après Byzance », épanouie en sol roumain.

Si nous nous bornons pour l'instant d'insister seulement sur cet aspect du problème, qui représente l'une des étapes finales du circuit de cette sorte d'ouvrages, c'est que souvent (comme c'est le cas ici) il est très difficile d'établir d'où viennent ces manuscrits. La difficulté augmente d'autant plus quand il s'agit de livres populaires, car, en ce qui les concerne, on ne saurait même pas déterminer avec précision l'espace géographique qui les aura vus naître et se développer. Ajoutons à ceci leur continuel va-et-vient entre l'Orient et l'Occident entraînant d'incessantes transformations qui arrivent en fin de compte à modifier jusqu'aux dimensions du texte initial, soit en l'augmentant, soit en le diminuant.

Il ne nous reste donc qu'à souligner leur présence et leur nombre sur le sol roumain. Là, de même que partout ailleurs dans les pays balkaniques (et à la différence des autres centres européens de la diaspora grecque, où la vie spirituelle s'est développée de préférence dans le cadre des communautés), la culture grecque influera sur la vie intellectuelle du pays. Le phénomène s'est avéré valable pour tous les pays englobés, d'une part, dans le système politique et économique ottoman et attachés, d'autre part, à l'Église grecque orientale.

## CENSURE ET LIBRAIRIE EN ITALIE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

ANNE MACHET

(Chambéry)

Le centralisme administratif français a rassemblé à Paris la plupart des documents concernant l'histoire du livre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque l'importance du livre comme témoin de l'histoire de la pensée a été pressentie, les dossiers se sont accumulés. La collection Anisson — Duperron, les archives de la chambre syndicale des libraires <sup>1</sup> ont permis l'élaboration d'ouvrages passionnants sur la librairie <sup>2</sup> dans les années qui précèdent la Révolution. Dès 1789 les notions de censure, de limitation à la liberté de penser et d'écrire, perdirent le sens et la réalité qu'elles avaient, peu ou prou, depuis des siècles. Plus les études se multiplient, plus la complexité des questions en jeu apparaît.

En Italie l'impression et le commerce du livre à la même période présentent autant d'intérêt pour l'histoire des idées mais les difficultés d'étude sont accrues <sup>3</sup>. Les États italiens sont divers, dispersés, soumis à une réglementation et à une pratique administratives différentes.

<sup>1</sup> Paris, Bibliothèque Nationale.

<sup>2</sup> Le terme de *Librairie* est employé avec le sens que lui donne le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il désigne des réalités aujourd'hui dissociées : l'édition, la vente du livre en librairie, le commerce intérieur et extérieur. Déjà à cette époque les libraires ne sont pas toujours éditeurs, mais l'inverse n'est pas vrai, les éditeurs ont tous pignons sur rue.

C'est le XVIII<sup>e</sup> siècle qui utilise l'orthographe : liberté de penser.

Parmi les ouvrages les plus importants de ces dernières années : R. Estivals, *Le dépôt légal sous l'ancien régime*, Paris, Rivière, 1961. Du même auteur, *La statistique bibliographique de la France sous la Monarchie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1965. A. Flocon, *L'univers des livres, Etude historique des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hermann, 1961. Grosclaude E, *Malesherbes témoin et interprète de son temps*, Paris, Fischlacher, 1961. J. Martin, *Libre et société à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris—Genève, Droz, 1969.

<sup>3</sup> Pour les difficultés que rencontre le chercheur qui veut consulter les archives italiennes des anciennes capitales, voir les remarques de Venturi, en particulier : « ... *Gli ostacoli, le difficoltà, le impossibilità sono innumeri, e sormontabili soltanto con un dispendio grande di energia e di pazienza...* » (F. Venturi, *Settecento riformatore*, Torino, Einaudi, 1969, Prefazione, p. XVII).

Chaque capitale a sa propre conception du pouvoir. Par ailleurs les archives n'ont pas toujours fait une place aux documents concernant la librairie <sup>4</sup>. Les textes, publiés ou inédits, restent encore d'interprétation difficile mais des études récentes indiquent la voie à suivre <sup>5</sup>.

Il est peut-être prématuré de vouloir parler de la librairie *italienne* au XVIII<sup>e</sup> siècle, de mettre en parallèle, à propos de la censure et du commerce du livre, ce qui se passe à Turin, Venise, Milan, Parme, Lucques, Florence, Livourne, Rome, Naples — pour ne citer que les principaux centres d'édition du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas de minimiser les oppositions et les divergences qui tiennent au passé historique, à la forme des gouvernements, à la situation socio-économique, autant qu'à l'histoire du livre spécifique de chaque Etat.

Certes un cadre restreint laisse peu de place aux nuances nécessaires. Pourtant ces quelques paragraphes souhaitent mettre en relief les convergences, éliminer momentanément les variables (sans nier leur importance), dégager ainsi les constantes que rencontre le chercheur affrontant les problèmes que pose la librairie italienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. La conception de la censure, sa mise en œuvre, le protectionnisme théorique et les réalités du commerce témoignent de mêmes schémas de pensée.



Les relations écrivains-libraires-gouvernants n'ont jamais été aisées. A partir de 1730 les textes littéraires, les mémoires ou les correspondances font état de difficultés accrues dans les rapports entre éditeurs et auteurs, entre hommes de gouvernement et personnes intéressées au commerce du livre — libraires et écrivains se trouvant cette fois côte à côte <sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Venise est une exception brillante. Près de trois cents manuscrits conservés à Venise s'intéressent à la librairie. Ils se trouvent aux Archives dans les fonds *Riformatori dello Studio di Padova*, *Inquisitorato alle arti*, *Inquisitori di Stato*, *Archivio notarile*. Divers fonds de la Bibliothèque attenante au Musée Correr présentent beaucoup de précisions, fonds Cicogna, fonds Donà delle Rose, fonds Gradenigo. D'autres documents se trouvent rassemblés à la bibliothèque Querini Stampalia et à la fondation Cini. Cette dernière possède les microfilms des fonds *Venezia de l'Archivio segreto Vaticano*. Dans ses divers ouvrages sur le XVIII<sup>e</sup> siècle Berengo a exploité cette masse de documents de façon magistrale, en particulier M. Berengo, *La crisi dell'arte della stampa veneziana alla fine del Settecento*, in « Studi in onore di Armando Sapori », 1957. Torcellan signale à l'attention du chercheur l'intérêt des fonds des villes de terre-ferme, Bassano, Trente, Vicence, etc. (G. F. Torcellan, *Una figura della Venezia settecentesca*, Andrea Memmo, Venezia—Roma, 1963; Et *Settecento Veneto e altri Scritti storici*, Torino, Giappichelli, 1969).

<sup>5</sup> Outre les livres de Berengo et Torcellan il faut mentionner, M. L. Perna, *G. M. Galanti e la Società tipografica*, in « Studi in onore di W. Maturi », Torino, Giappichelli, 1970. M. A. Morelli Timpanaro, *Legge sulla stampa e attività editoriale a Firenze nel secondo Settecento*, in « Rassegna degli Archivi di Stato », nov.—déc. 1969, p. 613—700. A paraître très prochainement une étude sur la librairie piémontaise de A. Lai.

<sup>6</sup> Les volumes concernant les « philosophes » publiés sous la direction de Venturi abondent en textes s'intéressant de près ou de loin à ces questions (*Illuministi italiani*, a cura di F. Venturi, Milano, Ricciardi, 1965).

Parini songe à ne pas achever son poème *Il Giorno*, il est écœuré par la rapacité des libraires : « *Quanto alla mia Sera, io ne ho quasi dimesso il pensiero : non che non mi piaccia di compiere i tre Poemetti da me annunciati ma perchè sono stomacato dall'avidità e dalla cabala degli stampatori. Non solo essi mi hanno ristampato in mille luoghi gli altri due ma lo hanno fatto senza veruna partecipazion meco, senza mandarmene una copia, senza lasciarmi luogo a correggermi pure un errore . . .* » Il exprime ainsi sa rancœur à Paolo Colombani le 10 février 1766 <sup>7</sup>. Les situations ont peut-être peu évolué, elles sont bien plus mal supportées ; Vico s'accommodait plus facilement de ses mésaventures avec un libraire vénitien <sup>8</sup>. Giannone, lui, s'indigne de l'arbitraire du pouvoir. Sa présence est peu désirée à Naples après l'édition clandestine de *l'Istoria civile del Regno di Napoli*. Il se rend à Vienne puis à Venise. Là il est bien accueilli par l'aristocratie. Il prépare une nouvelle édition de son livre ; l'éditeur Pitteri obtient toutes les autorisations demandées ; auteur et libraire escomptent tirer un bon parti de cette réédition fort attendue. Pourtant, sur ordre des Inquisiteurs d'Etat, une nuit il est conduit au-delà du Pô et sommé de ne jamais revenir sur les territoires de la République. Dans son autobiographie, il rapporte qu'il sut bientôt que la Sérénissime a cédé aux pressions de la cour de Rome désireuse de le réduire au silence, comme vont le faire peu après Milan et Turin. Un homme peut être déclaré indésirable à cause de ses idées ; le droit de l'individu cède devant l'intérêt de l'Etat <sup>9</sup>.

Les cas choisis sont extrêmes. Tout n'est pas toujours aussi dramatique mais des tensions se manifestent, mal définies, mais réelles. Les gou-

<sup>7</sup> Cette lettre de Parini à Paolo Colombani se trouve dans un manuscrit qui contient des lettres adressées à Francesco Grisellini (F. Grisellini, *Lettere d'illustri letterati a tut diretti*, Venezia, Biblioteca Marciana, Cl. X, cod. XIX, 6525).

<sup>8</sup> Le philosophe napolitain avait envisagé une édition vénitienne. Il raconte dans sa biographie qu'il dut y renoncer.

<sup>9</sup> P. Giannone, *Istoria civile del Regno di Napoli*, Napoli, 1723. Un historien napolitain signale l'utilisation d'une imprimerie clandestine, l'approbation ecclésiastique manquant : « *Paventava egli a ragione, che questa sua opera venir gli potesse soffogata in culla a riguardo degli ingredienti che ne faceano parte ; pensando quindi di farla quasi furtivamente imprimere, servissi per tal uopo della stamperia dell'Avvocato Ottavio Ignazio Vitagliant, posta nella villa di Duporte non molto lungi da Napoli* » F. Soria, *Memorie storicocritiche degli storici napoletani*, Napoli, Stamperia Simoniana, 1781, p. 286).

Giannone résume ainsi son argumentation sur l'indispensable séparation des pouvoirs et s'étonne de la haine qu'il a rencontrée : « *. . . Io (son) venuto in odio ed abominazione, non già perchè io avessi sentimenti contrari alla nostra Santa Fede, né perchè discordassi ne' punti principali della religione cattolica, ma unicamente perchè : non velli con vile adulazione adottare per vere le false massime della papale monarchia sopra tutti i principi della terra, e per avere manifestate le sorprese fatte sopra la potestà dei medesimi, e poste in più chiara luce le regali preminenze ed alti, sovrant ed indipendenti diritti, che Iddio ha loro conceduti sopra i loro Stati e domini* » (P. Giannone, *Vita scritta da lui medesimo*, Milano, Feltrinelli, 1960, p. 333).

Selon ses propres termes (*ibidem*, p. 337), la postérité s'étonne que les princes n'aient pas soutenu le défenseur de leur cause. Après avoir quitté Venise le fugitif gagne Milan qu'il est contraint de quitter rapidement. Réfugié en Suisse, il est traitreusement entraîné en territoire piémontais. Il est arrêté, enfermé à Chambéry puis à Ceva. Il meurt dans cette forteresse en 1740.

vernements leur cherchent une solution administrative : chaque état renouvelle ou transforme les règlements concernant l'édition et la circulation des livres. Les différents décrets ont deux traits communs : ils revendiquent les droits du prince qui semblent lésés, ils souhaitent rendre plus étroits les contrôles traditionnels de l'activité des écrivains et des libraires <sup>10</sup>.

L'essentiel de la législation datait de l'essor de l'imprimerie. Les libraires demandent alors protection, ils sollicitent des *privilèges* ; surtout le libre examen, l'éveil de l'esprit critique inquiètent les pouvoirs, politiques et religieux. Les premières listes de livres à proscrire émanent des princes, soucieux de moralité et d'ordre. La promulgation de l'*Index* en 1559, les différents arrêts du Concile de Trente en la matière sont l'aboutissement d'un processus, très ancien, qui tend à faire de l'Etat le bras séculier de l'Eglise <sup>11</sup>. Seule Venise revendiqua comme un droit imprescriptible, le contrôle de la librairie. Sa législation prévoyait dès le 29 janvier 1526 les peines encourues par ceux qui imprimaient des ouvrages « déshonnêtes ». En 1549 elle avait autorisé la publication d'un catalogue de livres « suspects, impies et scandaleux ». Mais jusqu'à la fin du siècle elle refuse de prendre en considération l'*Index*. Le 24 août 1596 elle signe un Concordat avec le Saint-Siège, elle accepte le nouvel *Index* établi par le pape Clément VIII, sans qu'aucun volume puisse y être ajouté. Le droit de regard de l'Inquisition et l'*Imprimatur* sont nécessaires pour toute édition mais ce Tribunal ne pourra prendre aucune décision en dehors de la présence de trois patriciens. Le point de vue de Rome n'est pas tou-

<sup>10</sup> A Naples les Pragmatiques réitérent les règlements précédents ; l'édit du 24 mai 1725 rappelle : censure sur manuscrit obligatoire, approbation indispensable pour les rééditions, exemplaires prescrits à déposer, interdiction des livres sans date. Celui de février 1769, autorisation nécessaire pour ouvrir un commerce de librairie. Celui du 19 septembre 1772, la signature du censeur requise sur le manuscrit. Celui du 24 mai 1786 évoque la réglementation en vigueur à Naples depuis 1550 ; il évoque son but, « *perchè le stampe in vece di utilità, a qual fine han da essere unicamente dirette, non recassero nocumento alcuno alla Religione ed allo Stato, è convenuto alla Suprema Potestà di prendere da tempo in tempo vari salutari provvedimenti* ».

A Florence l'édit du 28 mars 1743 ne s'occupe apparemment que de la défense de la religion et de la morale mais il donnait relativement peu d'importance à la signature du censeur ecclésiastique, appelé à se prononcer, en deuxième lecture, sur l'orthodoxie du manuscrit et devant remettre son avis au secrétaire du gouvernement pour une ultime et décisive signature. Un décret du 17 avril 1743 de la Congrégation générale du Saint-Office accusait le législateur d'avoir violé les règles de l'*Index*, menaçait d'excommunication auteurs imprimeurs libraires et lecteurs s'en tenant à la nouvelle législation. Il fallut attendre le 21 avril 1744 pour arriver à un accord. Le grand-duc n'avait pas cédé.

Dans les autres capitales les critères sont identiques. Pour un résumé de ces querelles, à Venise et à Milan, deux manuscrits spécialement intéressants : *Archivio di Stato di Milano, Studi, Parte antica, ms. 31 et Venezia, Biblioteca Correr, Donà delle Rose, 341*.

<sup>11</sup> Les Rois Catholiques se réservent le droit de concéder les licences d'imprimer dès le 8 juillet 1502. Cf. M. Defourneaux, *L'Inquisition espagnole et livres français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, p. 14 et suivantes.

jours ennemi mais toujours étranger, la République ne renonce à aucune prérogative de sa souveraineté <sup>12</sup>.

Ailleurs ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les souverains se heurtent à la prise de position traditionnelle de l'Eglise. Ils revendiquent le contrôle exclusif de la librairie, refusent ce dont ils se sont longtemps accommodés. Il y a conflit ouvert en 1743 en Toscane à la suite d'une modification unilatérale de la législation ; les polémiques se font virulentes, à Venise même, en 1754 et en 1766, à Parme en 1767, à Milan en 1768, ailleurs à différentes occasions <sup>13</sup>. Chaque gouvernement *se sent* vulnérable, il veut parer à son gré les attaques éventuelles. La volonté de renforcer son autorité exprime une agressivité, qui est réaction de défense. Partout en Europe certains remettent en cause les fondements du pouvoir. Pour mieux défendre les droits du trône, il faut réduire à merci les deux forces d'obstruction possible : l'emprise de l'Inquisition et tant qu'émanation d'un Etat étranger, l'action plus subtile, difficilement saisissable de l'esprit critique qui veut aborder tous les sujets. En attaquant l'une, c'est comme si l'on se protégeait de l'autre.

L'Etat veut dire quand il faut parler, quand il faut se taire. Dans le Royaume de France il existe même des *édits du silence*, qui enjoignent de ne pas faire allusion pendant un temps déterminé à certaines controverses brûlantes <sup>14</sup>. Transmettre un message par l'intermédiaire du livre n'est pas l'expression d'un droit. C'est une concession faite à un individu, ou à son mandant, le libraire-éditeur, dans des circonstances bien

<sup>12</sup> A Venise, déjà deux censeurs le 29 janvier 1526, à cause du « scandale universel » : « *Per la licentia che facilmente ogn'un hà di stampar libri in questa nostra città, se vede qualche volta uscir in stampa opere disoneste e di mala natura. Al che è da metter sufficiente ordine* ». Treize décrets en matière de librairie entre 1502 et 1596. Le septième article du concordat estime que les procès d'Inquisition ne pourront qu'être rarissimes : « *Intorno la libertà, che vien concessa alli Vescovi, e Inquisitori di poter proibire altri libri non espressi nell'Indice, se dichiara che s'intenda di libri contrari alla religione, forestieri, o con false e finite licentie stampati e rarissime volte si darà il caso nè si farà senza giustissima causa, e con partectpatione del Santo Officio, e intervento di clarissimi Signori assistenti, tanto in Venetia, come nel Stato* ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Venise affirme qu'elle s'en tient aux décrets anciens, décrets que sa puissance politique lui avait permis d'imposer.

<sup>13</sup> Les différents gouvernements connaissent leur législation mutuelle. Lorsque le comte Firmian, à la demande de Kaunitz, prépare de nouveaux décrets, le mémoire cite un extrait des Régistres du Parlement de Paris du 1<sup>er</sup> février 1765 à propos des Bulles pontificales, les articles 3 et 4 de la loi toscane de 1743, une copie d'un décret du Sénat de 1765, difficilement obtenue. (Milano, Archivio di Stato, Studi, Parte antica, ms. 32).

<sup>14</sup> Ainsi en 1731 un arrêt rendu au Conseil d'Etat du roi prescrit un silence absolu sur les « deux puissances » (Paris, Bibliothèque Nationale, mss fr. 22062, pièce 64, f<sup>o</sup> 280). Un autre arrêt de février 1733 interdit de parler de la bulle *Unigenitus* (*Ibidem*, pièce 71, f<sup>o</sup> 307). Le 28 mars 1764 il est défendu « à tous autres qu'à nos Cours d'imprimer, débiter, colporter aucuns écrits ou projets concernant la réforme ou l'administration des finances ». (Mss. fr. 22068, pièce 60). Pour les arrêts sur la librairie française, voir l'étude de N. Hermann Mascard, *La censure des livres à Paris*, p. 20—24.

déterminées <sup>15</sup>. Autoriser la publication d'ouvrage est une prérogative du gouvernement. Rien ne doit contrevenir à la hiérarchie des valeurs admises. Force sera donc à l'écrivain désireux de publier un manuscrit, de se plier aux opinions reconnues valables par le groupe social au pouvoir. L'œuvre est autorisée parce qu'*utile*, refusée parce que jugée superflue. Un mémoire de 1781 conservé aux Archives de Milan envisage une plus grande liberté accordée aux auteurs ; l'auteur commente : « *Generalmente non sarà più proibita opera alcuna se non quando sarà riconosciuta impropria ed inutile a chi che sia* ». Selon l'expression de Goldoni, l'écrivain « souffre l'abstinence au cœur de l'abondance... en ces temps calamiteux où la vérité ne peut se soutenir seule » <sup>16</sup>. Giannone, lui, pense que les contraintes sont telles qu'elles obligent à déclarer vertu ce qui n'est que vice <sup>17</sup>. L'écrivain est sous tutelle. D'après Linguet les auteurs sont « des enfants que l'administration tient dans des brassières éternelles. La loi les soumet à des guides despotiques sous le nom de censeurs sans l'aveu desquels ils ne sauraient faire un pas » <sup>18</sup>.

Cette censure redoutée est une institution presque aussi ancienne que l'imprimerie. Son existence est considérée un mal nécessaire. En 1751 l'*Encyclopédie* n'en donne pas une définition polémique. Pour elle c'est « l'examen qu'un gouvernement fait des ouvrages, journaux, dessins, pièces de théâtre, avant d'en autoriser la parution » <sup>19</sup>. Les témoignages italiens évoquent désormais l'autocensure, préalable à la censure, comme une atteinte à la liberté, une violence faite à l'auteur. Un libraire accuse le traducteur d'une *Grammaire philosophique* de négligence, la réponse est

<sup>15</sup> Il faut demander une approbation même pour une réédition sans corrections. Ce n'est pas l'œuvre en soi mais son opportunité qu'apprécie le pouvoir. Encore plus s'il s'agit d'un ouvrage imprimé à l'étranger. Le 2 août 1777, un édit napolitain commente le fait : « ... *Si è scorto ancora di essersi per lo addietro accordato con facilità il "Reimprimatur" a' libri non istampati altra volta in Regno con le dovute licenze, ma in Paesi stranieri, onde poi libri vietati si sono veduti correre per le mani di tutti* ».

<sup>16</sup> Milano, Archivio di Stato, Studi, Parte antica, ms. 31.

Goldoni s'exprime ouvertement dans une lettre écrite de Rome à Gabriel Cornet à Venise, en 1759 : « *La Commedia si abbevera ad un vasto fonte, ma alcuni rivoli più fecondi non soffrono esser toccati, e alcune volte le convien soffrir l'astinenza nell'abbondanza... Siamo in tempi calamitosi, in cui la verità da sola non si può sostenere, ed una voce di più o di meno può sbilanciare un partito, siccome un voto può decidere della sorte di un concorrente* ». Le texte est tiré de *Illuministi italiani*, vol. 42, p. 200.

<sup>17</sup> Giannone s'indigne de ce rôle misérable confié aux auteurs de son temps : « *Tanto è miserabile ed infelice la condizione degli scrittori de' di nostri, che non gli basta, per sfuggire l'odio e la malevolenza di tacere i vizi, ma si pretende che con isfacciate adulazioni i difetti stessi si abbiano a trasformare in virtù, ed encomiargli ed avergli per sommi pregi, degni di lode e di commendazione* » (*Vita*, p. 358).

<sup>18</sup> S. Linguet, *Annales politiques, civiles, littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Londres, 19 vol. (1772-1792). La citation se trouve dans le vol. I, p. 167.

<sup>19</sup> L'*Encyclopédie* est imprimée par Lebreton, syndic des libraires. L'entreprise est protégée par le Directeur de la Librairie, Malesherbes.

hautaine, la censure seule méritant d'être incriminée : « *Sono povero uomo ma onorato e civile onde non merito che alcuno eserciti sopra di me quell'autorità che non può, qualora sia un uomo onesto . . . In due capitoli ho io preteso di far parlare l'autore della "Grammatica filosofica" come se fosse cattolico, riasciando o modificando le espressioni ardite, come restai impegnato coi Revisori del S.S. Offizio e del Principe, mentre senza quella convenzione non avrei ottenuto licenza* »<sup>20</sup>. L'écrivain ne peut briser les liens de solidarité d'une société fermée. Il vit le plus souvent de sa plume ; pour signer un contrat avec un libraire et obtenir les deux cents exemplaires qu'il demande comme prix de son manuscrit, pour être imprimé, il lui faut masquer sa pensée<sup>21</sup>.

La réglementation interdit à tout sujet de publier à l'étranger. Pourtant c'est la solution choisie lorsqu'une fortune personnelle permet d'engager les frais nécessaires, ainsi la censure est éludée. Pietro Verri se heurte aux censeurs de Milan, il fera imprimer à Venise. Il s'indigne de l'étroitesse d'esprit des hommes chargés de la révision : « . . . *Da sei o sette volte ho avuto delle dispute con questi ignorantissimi ed ostinatissimi Revisori e non voglio saper altro . . . Il Revisore non mi volle giammai passare né Pamela, né Molière perché la prima è un romanzo inglese proibito ed il secondo è un autore francese che merita d'esser proibito* »<sup>22</sup>. Pietro écrit à son frère Alessandro et s'amuse peut-être à présenter l'affaire de façon caricaturale ; le fait est que, toute discussion avec le censeur s'avérant inutile, il recourt aux presses vénitienes : « . . . *Queste ragioni replicate, duplicate, triplicate non giunsero a far decampare (sic) punto Sua Riverenza,*

<sup>20</sup> Il s'agit d'une lettre de Francesco Grisellini au libraire de Bassano Giambattista Remondini. La lettre est du 25 janvier 1750 (Bassano, *Archivio di Stato, fondo Remondini*, XII — 28.31.60).

<sup>21</sup> L'auteur se déssaisit de son manuscrit au profit du libraire. Il souhaite souvent être rétribué non en numéraire mais par un certain nombre d'exemplaires. Il n'a aucun droit sur les éditions successives.

A plusieurs reprises ce chiffre de deux cents exemplaires est avancé pour un tirage de 1000 exemplaires : Giannone a convenu de ce nombre avec Pitteri pour l'édition de la *Storia civile del Regno di Napoli* (Vita, p. 330). En 1753 Grisellini discute sur cette base avec Remondini, pour l'impression de sa comédie *I liberti muratori* (Bassano, *Archivio di Stato, fondo Remondini*). Il peut aussi y avoir d'autres formes de contrat : Parini propose à Paolo Colombani de lui céder le manuscrit de *La Sera* contre cent cinquante sequins : « *Il prezzo che lo ne pretendo senza speranza di dibatterne uno zero è di centocinquanta zecchini da pagarsi un terzo alla conclusione del contratto e il restante al consegnarsi del manoscritto* » (Venezia, *Biblioteca Marciana*, ms. cl. X, cod. XIX ; n° 6525).

Le droit de l'auteur sur son œuvre n'est imprescriptible que s'il publie à ses frais. A Venise il est spécialement sauvegardé. Cf. Decreto Senato 11 marzo 1780 : « . . . *Il privilegio prima d'essere perpetuo per suo possessore (= bi il librato) ; l'era per l'autore dell'opera, qualunque egli fosse, come si è sempre praticato* ».

<sup>22</sup> A. e P. Verri, *Lettere e scritti inediti*, vol. IV, Milano, Galli, 1879. La citation se trouve vol. I, p. 159, la suivante, p. 162.

*e la mia lettera stampata poi dal Pitteri in Venezia fu tranquillamente distribuita a Milano* ». Dans une autre lettre il élargit le débat et juge que la condition faite aux écrivains explique le sommeil de l'Italie, qui surprend les étrangers : « *Si meravigliano gli Inglesi ed i Francesi che l'Italia sia addormentata; ma io mi meraviglio che vi sia ancora l'arte di leggere e di scrivere. Da noi non si può sperare stima dal pubblico, non si possono sperare impieghi, non onori, non soldi, non si può nemmeno sperare di comparire in faccia del pubblico colle stampe senza mille amarezze a vessazioni* »<sup>23</sup>. Ce qui est vrai à Milan l'est ailleurs. Lorsque le responsable de la librairie vénitienne, Gasparo Gozzi, propose à Ortes de publier le manuscrit de l'*Economia nazionale* avec une fausse date, l'économiste, qui a des revenus et publie à compte d'auteur, préfère s'adresser aux libraires de Bologne et ne pas faire la supplique aux *Riformatori dello Studio di Padova* suggérée<sup>24</sup>. Mais sans doute souvent les auteurs atténuent leurs affirmations dès le manuscrit, puis se soumettent encore aux corrections suggérées<sup>25</sup>.

Les modalités de la censure sont les mêmes dans chaque capitale. L'administration souhaite qu'un manuscrit sans ratures soit remis aux censeurs, ceci pour rendre difficiles des corrections et additifs après l'examen. Elle tolère parfois, à Naples et à Florence par exemple, que le libraire présente les premières épreuves, pour plus de rapidité ou du fait d'une écriture malaisée à déchiffrer. Cette première concession est une faveur recherchée ; en cas de litige le libraire parle des dépenses engagées, des paies qu'il ne peut régler à ses ouvriers s'il n'achève pas l'édition entre-

<sup>23</sup> La considération ne va pas toujours de pair avec le profit. Goldoni fait jouer 16 pièces en 1750. Il n'est pas question de modifier les termes du contrat signé, il obtient même avec difficulté l'autorisation de publier ses comédies. Il s'en plaint dans ses *Mémoires* : « J'avais donné seize pièces pour le cours de l'année. Le directeur ne me les avait pas demandées, mais il n'en avait pas moins profité. Quel parti en avais-je tiré pour moi ? Pas une obole au-delà du prix convenu pour l'année. Pas la moindre gratification, beaucoup d'éloges, beaucoup de compliments et pas la plus petite reconnaissance. J'en étais fâché mais je ne disais mot.

Cependant on ne vit pas de gloire ; il ne me restait d'autre ressource que celle de l'impression de mes œuvres, mais qui l'aurait cru ? Mèdebac s'y opposa, et quelques-uns de ses protecteurs lui donnaient raison. Cet homme me contestait les droits d'auteur sous prétexte d'avoir acheté mes ouvrages. . . . Je cédai mes prétentions et je me contentai de la permission de faire imprimer chaque année, un seul volume de mes comédies » (C. Goldoni, *Mémoires*, in *Opere scelte*, Torino, UTET, 1953).

<sup>24</sup> Ortes écrit : « *Il manoscritto dell'opera mia sull'Economia nazionale, già approvato da questa inquisizione, mi fu restituito dal conte Gozzi, altro revisore, il quale non ha saputo risolversi a similmente licenziarlo per la stampa. Mi propose egli di presentar un memoriale ai Riformatori dello Studio per ottener di stamparlo con data mentita d'altro luogo, cosa solita a farsi qui in alcuni casi. Ma oltrechè non è giusto che un libro che dichiara la verità cominci da una bugia nel frontespizio, io non intendo a ogni modo di supplicar chi si sia per simili affari* » (Lettera a don Mauro Ortes, 22 maggio 1773. Cette lettre est citée par G. Torcellan, *Settecento veneto*, op. cit., p. 99).

<sup>25</sup> Les dossiers que possèdent les Archives de Florence possèdent ainsi plusieurs rapports de censeurs qui signalent les passages à corriger, les suggestions faites à l'auteur (*Archivio di Stato, Reggenza*, 618—623, *passim*).

prise <sup>26</sup>. Dans toute l'Italie l'invite de remettre les manuscrits est souvent renouvelée ; c'est suggérer que nulle part le règlement s'applique de façon stricte.

Le possesseur du manuscrit, auteur ou libraire <sup>27</sup>, souhaite un censeur « au goût très sûr, libre de préjugés » <sup>28</sup>. Les responsables de la librairie le veulent vigilant « afin que rien ne soit rendu public, qui puisse séduire les esprits par une fausse doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses » <sup>29</sup>. Le choix doit se faire de façon à ne pas heurter les auteurs toujours susceptibles. Choix délicat : il faut des auteurs reconnus par leurs pairs, il convient aussi que ces hommes se sentent liés au pouvoir. La fonction, très recherchée, donne du prestige ; elle est quasi bénévole : la loi toscane de mars 1743 invite les censeurs à n'accepter qu'un exemplaire imprimé et précise qu'en aucun cas les redevances des libraires ne peuvent être acceptées. A Milan, Kaunitz fait répondre de façon méprisante à une demande de salaire fixe. A Venise il y a remise du traditionnel exemplaire, et les *Riformatori* tiennent compte des difficultés de la tâche et remettent aux censeurs de temps à autre cinquante ou cent ducats. Ce n'est pas un dû mais une faveur occasionnelle. Malgré les ordres impartis, les libraires savent aussi faire accepter des « cadeaux » à ceux qui défendent leurs intérêts <sup>30</sup>. Ainsi l'indépendance du censeur est chose malaisée.

<sup>26</sup> Il y a une confusion volontaire des plans. Le libraire minimise la portée idéologique des textes, ce dont se préoccupent les censeurs. Adroitement il ne parle pas du manque à gagner personnel et évoque le sort des apprentis et compagnons.

Le lieutenant de police lui-même tient le même langage. Ainsi en novembre 1769, « *il fiscale* » de Florence propose de poursuivre le libraire Allegrini qui divulgue des livres interdits et vient de traduire *La fille de joie*, avec comme titre *La meretrice inglese*. Quelques jours plus tard il renonce à la perquisition révélatrice. Un des arguments qui justifient cette nouvelle décision, c'est le sort des ouvriers liés à celui de la librairie, une quarantaine de personnes : « ... *con della stamperia campano diverse persone* ». (Firenze, Archivio Storico, Camera fiscale, 2815, affare 451). Ce même libraire souvent imprime avant d'avoir obtenu l'approbation et est à l'origine de plusieurs éditions clandestines. (Fougeret de Montbron, *La fille de joye, ouvrage quintessencié de l'anglais de John Cleland*, Lampsaque, 1751).

<sup>27</sup> Le libraire se charge des démarches auprès des autorités même lorsque l'édition est à compte d'auteur. Les magistrats vénitiens emploient le terme « *posseditore* » pour désigner ce que nous appelons éditeur. C'est au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'éditeur cesse d'être confondu avec le libraire. Cf. le décret du sénat de mars 1780 déjà mentionné.

<sup>28</sup> Carlo Antonio Pilati propose, dans *La Riforma d'Italia*, de brûler ou jeter à la mer tous les livres « mauvais et imbéciles », « *in somma tutti questi fanatici, creduli, goffi, storditi e disgraziati seminatori di inezie, di falsità, di pregiudizi, e superstizioni* ». Pour les éliminer et pour faciliter la lecture de bons livres, il faut des censeurs « *du finissimo gusto, e liberi da ogni pregiudizio* » ([C. A. Pilati], *Della Riforma d'Italia*, Italia, 1767, XII, p. 220—221).

<sup>29</sup> *Encyclopédie*, Genève, 1777.

<sup>30</sup> La position difficile des censeurs est mise en évidence par ces problèmes de rétribution. Une fausse conception de la culture la lie à une nécessaire gratuité.

Ainsi le législateur florentin propose de multiplier les censeurs pour ne pas charger indûment ces intellectuels qui ne peuvent accepter qu'un exemplaire, selon l'article 16 de la loi de 1743. Le censeur « ... *ha il solo emolumento di un Esemplare dell'Opera, o foglio rivisto, onde*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la plus importante des qualités personnelles requises, c'est l'ouverture d'esprit. Les contemporains, pas toujours au fait de la complexité de la situation, s'étonnèrent souvent de situations paradoxales. A Paris, Crébillon fils, « l'auteur le plus fécond en ouvrages licencieux, fut chargé par le gouvernement, de veiller à ce qu'il ne parût pas d'écrit contraire à la décence »<sup>31</sup>. De l'autre côté des Alpes une situation analogue se crée ; les censeurs ne sont pas « libertins », ce sont toutefois des esprits éclairés, à Milan Alfonso Longo et Paolo Frisi, à Florence Giovanni Lami et Giovanni Pelli Bencivenni, à Venise Anton Maria Donadoni, pour ne citer qu'eux. Avant sa nomination Giovanni Lami a eu maille à partir avec la police ; il possédait une presse clandestine, ce qui contrevient à un règlement aussi universel qu'inappliqué<sup>32</sup>. L'affaire n'empêche pas sa nomination. L'abbé Donadoni publie une traduction des *Lettres anglaises* en 1760, peu après il est chargé de « réviser » tous les livres qui arrivent en douane<sup>32bis</sup>. La fonction requiert de fortes personnalités, suscep-

*non sembra conveniente di moltiplicare a un istesso Soggetto le commisioni. . .* (Firenze, Archivio di Stato, Reggenza, 623, n° 29).

La lettre de Kaunitz date de 1774. Elle se trouve dans un manuscrit conservé aux Archives de Milan, *Studi, parte antica*, 36.

L'expression employée par les *Riformatori* très fréquemment est « *una volta tanto* ». Les dossiers vénitiens parlent souvent question argent car il s'intéressent aux problèmes financiers des écoles et de l'Université de Padoue (crédits des laboratoires, salaires des professeurs, montant des bourses, etc.). Les Archives de Bassano possèdent de nombreuses lettres d'auteurs vénitiens, entre autres Gasparo Gozzi, Calogerà, Grisellini, qui remercient de l'envoi généreux d'une belle pièce d'étoffe, voire qui précisent la couleur désirée. Le cadeau en question prend son sens lorsque l'on sait que les Remondini possédaient une fabrique de draps.

<sup>31</sup> S. Linguet, *Annales politiques, civiles, littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, p. 405.

<sup>32</sup> La loi de 1743 prévoit par exemple que « *chiunque voglia esercitare lecitamente quest'arte sia tenuta ad esibire l'Insegna, che elege, il luogo del suo Negozio, ove possa aversi sempre libero l'ingresso. . .* » Archivio di Stato, Buon Governo, t. 197, affaire 788). La législation est identique dans tous les Etats : portes toujours ouvertes, nombre de presses déclaré, caractères connus. La découverte du principe de la « rotative » n'est pas mise en valeur parce que les rouleaux sont silencieux.

A Florence même cinq « *stamperte private* » sont découvertes entre 1747 et 1795 (celle de Lami en 1747 / Archivio di Stato, Reggenza, 619 / ; celle de Francesco Catani en 1784, / *Camera fiscale*, 2986 / ; celle de l'abbé Leonardo Ximenes en 1785 / *Segreteria di Stato*, anno 1785 / ; celle de Carlo Fabbri en 1795 et de Antonio da Prato / *Buon Governo*, 168 / . Cf. sur les circonstances des perquisitions faites, voir l'article déjà signalé de M. A. Timpanaro Morelli, *Legge sulla stampa. . .* p. 634-641.

Nous avons précisé qu'à Naples Giannone fait imprimer chez un avocat son œuvre ; encore une fois le nombre des pragmatiques sur la question fait imaginer de nombreux contrevenants. A Venise, Gasparo Gozzi rappelle dans un Mémoire aux *Riformatori* qu'il y a un grand nombre d'imprimeries clandestines, dans les couvents mêmes ; « les particuliers impriment et vendent à leur compte » (*Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio*, 41 ; 27 septembre 1778). La *Biblioteca Labronica* conserve une lettre de Firmin Didot à Bonomo Algarotti ; le libraire parisien satisfait à la commande demandée, des caractères d'imprimerie (dont l'achat est illicite). A Milan, un rapport de Alfonso Longo indique que la hardiesse est si grande qu'une gazette a publié une annonce de vente d'une « *stamperia privata* » (*Milano, Archivio di Stato, Studi, parte antica*, 34 ; 1794). Grâce à l'euphémisme il n'est plus question de clandestinité.

<sup>32bis</sup> A. M. Donadoni, *Opere scelte del sig. di Voltaire appartenenti alla storia, alla letteratura ed alla filosofia*, Londra, a spese di B. Milocco, 1760. Donadoni, comme Alfonso Longo à Milan, est spécialement chargé du contrôle des livres étrangers qui sont destinés aux libraires ou aux particuliers. Il est *Revisore deputato alle dogane* de 1769 à 1792.

tibles de savoir où va la faveur du public, sachant pressentir le livre explosif à proscrire.

La tâche du censeur n'est pas sans risque. En cas de scandale l'auteur et le libraire munis de l'approbation ne sont pas inquiétés ; le censeur, lui, est incriminé pour incompétence ou négligence, souvent congédié. Pour se prémunir contre de telles sanctions, il réclame des instructions moins floues, qu'il n'obtient jamais <sup>33</sup>. En fait il est trop, ou pas assez responsable. Quelquefois il refuse ou accorde une approbation et le pouvoir ne tient pas compte de cet avis. Un tel désaveu paraît déshonorant à Gasparo Gozzi ; il tente de se suicider, rapporte un censeur qui le côtoie chaque jour <sup>34</sup>. Pourtant semblable situation est fréquente ailleurs ; à Milan, Florence ou Naples par exemple auteur et libraire refusent souvent le point de vue du censeur et font appel au gouverneur, au duc, au roi lui-même <sup>35</sup>.

Jusqu'ici il est question *du* censeur. La réglementation exige partout deux lectures différentes. La signature du censeur laïc est insuffisante. *L'approbation* a une double origine. Le censeur ecclésiastique lit le manuscrit et donne un avis sur l'œuvre qui doit être orthodoxe. En Italie à aucun moment il n'est question de supprimer *un* visa ecclésiastique, même dans les périodes d'âpres luttes pour supprimer le contrôle de l'Inquisition dans les différents Etats <sup>36</sup>. Ce que les souverains revendiquent, c'est la nomination de censeurs choisis par eux et non rattachés au Saint-Siège. Chaque Etat peut assurer la censure en fait de religion puisque, selon la formule de Malesherbes, « la théologie n'est point une science susceptible de progrès.

<sup>33</sup> Le cas se présente tout particulièrement à Milan où le préposé aux douanes Borroni est hostile à tout esprit novateur. Le censeur Alfonso Longo, qui travaille à ses côtés, aimerait pouvoir lui opposer des textes précis (*Milano, Archivio di Stato, Studi, parte antica, 32*). C'est une lettre du 13 juillet 1778 : « ... Non amo d'aver arbitrio sempre pericoloso per chi lo esercita... (la mia decisione) non mi è dettata da alcuna norma, se non dal mio privato sentimento, che non deve certamente servir di norma, anche per non introdurre il più detestabile dispotismo, il dispotismo letterario, ch'io non ameret né di esercitare, né di soffrire ».

<sup>34</sup> Dalle Laste écrit à Marco Forcellini : « ... Il libro da lui (= Gasparo Gozzi) approvato per le stampe era stato cagione di un'ammonizione a uno degli autori da parte degli Efori (= Inquisitori di Stato) ».

<sup>35</sup> A la mort de Firmian, Kaunitz écrit au nouveau plénipotentiaire le 4 novembre 1782 de faire comme son prédécesseur et de s'occuper personnellement de toute publication « che per la delicatezza della materia poteva imbarazzare i Censori ordinari, o richiedeva maggiore prontezza nella spedizione del Potest imprimi » (*Milano, Archivio Storico, Studi, parte antica, 32*).

A Florence, Pelli Bencivenni, censeur spécialement chargé d'examiner les textes destinés à une impression clandestine, « alla macchia », précise dans plusieurs rapports que son avis est défavorable, mais qu'il se rangera à la décision prise en dehors de lui (*Firenze, Archivio di Stato, Reggenza, 622—623, passim*).

A Naples, enfin, les pragmatiques du XVIII<sup>e</sup> siècle précisent que l'approbation est toujours un privilège accordé par le roi lui-même. Ainsi le décret du 18 septembre 1773 rappelle que c'est un « diritto singolare del Re l'accordare o negare la licenza della stampa, che per la prima volta si fa nella Capitale e nel Regno, de' nuovi libri ».

<sup>36</sup> Les difficultés les plus grandes dans les rapports diplomatiques entre Rome et les divers Etats se manifestent dans les années précédant la suppression des jésuites (1772).

L'unité, la simplicité, la constance sont ses principaux attributs. Toute opinion nouvelle est au moins dangereuse et toujours inutile »<sup>37</sup>. Ainsi, au moment de la proclamation de l'édit de mars 1743, qui diminue l'importance de l'Inquisition en matière de librairie, le grand duc fait répondre à Rome que les Inquisiteurs ont été créés pour confondre les hérétiques mais qu'actuellement nulle hérésie n'est à craindre, les manuscrits pourront donc être revus soit par les Inquisiteurs, soit par les Evêques du lieu<sup>38</sup>. Toute modification des règles de la censure se fait au détriment des droits de l'Eglise réaffirmés par le Concile de Trente. En 1766 Venise accuse les Inquisiteurs de ne pas appliquer le Concordat, de prendre des décisions sans que soient présents les patriciens ; vers la même date des conflits de cet ordre éclatent, à Milan et Parme entre autres, d'autant plus aigus que ces capitales viennent de procéder à la sécularisation de nombreux couvents, en attendant la suppression des jésuites en 1769<sup>39</sup>.

Mais bientôt c'est toute forme de censure, laïque ou religieuse, qui est critiquée. La législation coercitive s'avère incapable d'endiguer le flot des productions hétérodoxes jugé dévastateur par certains<sup>40</sup>. La validité de l'institution séculaire est discutée à partir de 1775. Le débat s'ouvre à propos de la suppression des Privilèges dans certains Etats<sup>41</sup>, il s'élargit

<sup>37</sup> C. G. de Lamoignon de Malesherbes, *Mémoires sur la librairie et la liberté de presse*, Paris, Agasse, 1809, p. 94. C'est un devoir pour l'Etat « d'opposer une digue à l'incrédulité » parce qu'un bon chrétien est un bon sujet du roi.

Les *Mémoires* ont été écrits en 1759, sans doute à la demande du Dauphin de France. Ils restèrent inédits jusqu'en 1809. L'idée essentielle, « les droits du trône sont certains » (p. 77) mais seule une certaine liberté d'expression est susceptible de les défendre. Le dernier Mémoire, celui sur la liberté de la presse n'a été écrit qu'en 1788, où le problème se posait avec une acuité nouvelle, à propos de la rédaction des cahiers de doléances pour préparer les états généraux.

<sup>38</sup> *Archivio Storico di Firenze, Reggenza*, 626, n. 14.

<sup>39</sup> L'interprétation et l'application des règlements de la librairie dans chaque Etat, à Venise, Milan, Florence en particulier, ne tiennent pas compte des additifs multiples à l'*Index* qui se succèdent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les décrets notifiant les livres interdits par le Saint-Siège ne sont pas même publiés. En revanche fréquemment les ouvrages imprimés dans une capitale italienne se retrouvent dans les colonnes de ces édits.

<sup>40</sup> La liberté de presse est accusée d'être responsable de tous les maux par le *Réquisitoire sur lequel est intervenu l'Arrêt du Parlement du 18 août 1770*. Ce texte violent a été très répandu car il figure à la fin de l'édition du *Système de la nature* (l'un des livres condamnés), qui fut un succès de librairie ([D'Holbach], *Système de la nature*... par M. Mirabaud, Londres, 1781). La révolution est déjà en marche : « Liberté de penser » voilà bien leur cri, et ce cri s'est fait entendre d'une extrémité du monde à l'autre. D'une main, ils ont tenté d'ébranler le Trône ; de l'autre, ils ont voulu renverser les Autels. Leur objet était d'éteindre la croyance, de faire prendre un autre cours aux esprits sur les institutions religieuses et civiles, et la révolution s'est pour ainsi dire opérée ». (*Ibidem*, II, p. 352).

<sup>41</sup> La question est fort complexe car toucher aux privilèges c'est s'en prendre aux corporations. En France un arrêt du Conseil du 30 août 1777 « porte règlement sur la durée des privilèges en librairie », à la même date cinq autres opèrent une refonte du régime de l'imprimerie dans tout le royaume. Les autres Etats européens s'interrogèrent sur l'utilité de cette législation nouvelle pour leur économie spécifique. A Venise une enquête fut ordonnée et ses résultats sont consignés dans différents dossiers (*Venezia, Archivio di Stato, Inquisitorato alle arti, I.2.*).

rapidement. Plus ou moins explicitement le rôle du censeur, mandaté par le pouvoir, est jugé inutile, ou nocif, parce que les prérogatives individuelles ne sont plus effet du « *bon plaisir* », une concession de ceux qui règnent. La volonté du prince n'est pas seule source du droit des sujets. La libre discussion par le livre imprimé est peut-être utile à la société, elle est surtout dans la nature des choses. Tout homme en tant qu'être pensant et raisonnable a des droits que les lois consacrent mais ne créent pas. Ainsi un mémoire de 1782, conservé aux Archives de Milan plaide pour plus de liberté laissée aux auteurs ; en contrepartie ceux-ci seraient obligés de signer leur livre et seraient reconnus responsables à titre civil devant les différentes instances, en cas d'attaques personnelles, dans des libelles par exemple. Le texte souligne que cet avis n'est pas partagé par tout le monde : certains souhaitent renforcer le contrôle pour mieux défendre les intérêts de l'Etat, d'autres optent pour la liberté d'expression, seule susceptible de favoriser la librairie, cette branche du commerce si essentielle »<sup>42</sup>.

Mais la question ne concerne que l'écrivain et les libraires. Histoire et tradition se liguent pour qu'en la matière le prestige de l'Etat soit en cause. Un auteur peut s'abriter derrière un pseudonyme ou un cryptonyme ou publier un texte anonyme ; un libraire peut publier sans adresse. La *date* de Venise, Milan, Rome, Naples ou Florence engage à coup sûr les gouvernements respectifs. Même, la solidarité joue entre les Etats quand il s'agit de défendre les droits du prince contre la hardiesse d'un auteur. Giuseppe Bencivenni Pelli refuse son approbation à un manuscrit, *Storie attuali delle turbolenze di Polonia* « parce qu'il s'agit de l'intérêt politique de tous les souverains d'Europe »<sup>43</sup>. L'importance donnée au prestige de la *date* ne permet pas de donner une solution claire et nette aux problèmes posés par l'essor du « libéralisme ».

<sup>42</sup> Milan, *Archivio di Stato, Studi, parte antica*, 32. Le rapporteur élude les problèmes de fond, qu'il a pourtant nettement perçus, pour s'abriter derrière les nécessités économiques, qui justifient les audaces.

<sup>43</sup> La pratique de l'anonymat est très courante. Un livre pourtant inquiète lorsque nul n'en connaît l'auteur. C'est le cas de *Dei delitti e delle pene*. Le livre est parvenu à Venise, Pitteri le vend ; Les Inquisiteurs d'Etat s'inquiètent tant qu'ils redoutent que le pamphlet ait été écrit par un sujet vénitien. La vérité connue, l'ouvrage de Beccaria devient rapidement l'occasion d'une profitable réédition, autorisée avec une permission tacite.

Le rapport du censeur Bencivenni Pelli se trouve dans un dossier des archives de Florence (Firenze, *Archivio di Stato, Reggenza*, 620, f. 575), en date du 29 décembre 1771. Gamba attribue à Casanova un ouvrage au titre analogue : *Istoria delle turbolenze della Polonia dalla morte di Elisabetta Petrovna sino alla pace fra la Russia e la porta ottomana*, Gorizia, 1774, vol. 3, in-8°, in E. de Tipaldo, *Biografia degli italiani illustri nelle scienze, lettere ed arti nel secolo XVIII e de' contemporanei, compilata da letterati italiani e pubblicata per cura di E. de Tipaldo*, Venezia, Alvisopoli, 1834-35, vol. 10. L'article sur Casanova est de Gamba.

Par la censure l'Etat affirme ses prérogatives. Il s'assure le monopole du savoir, comme il possède celui du pouvoir. Il exerce sa tutelle sur les auteurs et surtout sur le public, considéré comme un mineur qu'il faut préserver. Tout doit faciliter les « devoirs d'obéissance envers le trône et l'autel »<sup>44</sup>, faciliter l'ordre public. Mais cette souveraineté sur les sujets affirmée avec vigueur est bien limitée dans l'espace. Le problème du livre et les exigences de prestige liées à la *date* confrontent les Etats avec leur propre faiblesse. Toute prétention nouvelle, comme toute tentative de libéralisme doit tenir compte des libertés, ou des intransigeances, des Etats de la péninsule. Lorsque Giovanni Lami, dans un numéro des *Novelle Letterarie* critique la cour de Naples, le ministre napolitain Tanucci demande que Milan — capitale plus étroitement liée à Vienne — intervienne. Aussi le comte Firmian écrit-il à Florence et les plus hautes instances de l'Etat suggèrent au rédacteur de la gazette de publier un démenti accompagné d'excuses<sup>44bis</sup>. De telles démarches sont importunes. Pour éviter de semblables incidents diplomatiques, les Etats vont de plus en plus renoncer à tirer gloire de la production littéraire de leurs sujets et des auteurs qui confient leurs manuscrits à leurs presses, quand le texte frise tant soit peu l'hétérodoxe.

Beaucoup de livres paraissent sans adresse bibliographique ou avec une date fictive, Cosmopolis, Aux confins de l'Italie, ou avec une date étrangère, Lucques, Naples, Amsterdam, Paris, par exemple. Les gouvernements organisent la contrefaçon pour faciliter les exportations et assurer sans risque la balance commerciale. Cette dérogation aux lois de la censure permet plus d'audace sur le plan idéologique. Une fois à l'abri des tempêtes qu'un livre peut soulever dans les cours étrangères, chacun accepte plus facilement les risques d'une édition osée.

L'Etat ne renonce pas à contrôler l'activité littéraire. Il octroie ce que la librairie française appelle « des permissions tacites », ce que Venise appelle dans les registres *Mandati per terminazioni in data forestiera*. Pas de privilège, pas de dépôt légal dans une bibliothèque selon la coutume, seuls un ou deux exemplaires déposés près des chambres syndicales et des magistrats responsables<sup>45</sup>.

<sup>44</sup> C'est l'expression de Malesherbes, qui ajoute : « On devrait arrêter indifféremment tout ouvrage dans lequel la loi d'obéissance est discutée ; mais ce principe étant établi, il me semble que les cris d'un public soumis ne sont redoutables qu'aux subalternes dont les fautes peuvent être éclaircies, et ne le sont jamais au maître absolu qui n'en fait que le cas qu'il veut » (C. Lamoignon de Malesherbes, *Mémoires sur la librairie...*, p. 79).

<sup>44bis</sup> Firenze, *Archivio di Stato, Reggenza, ms. 620, f. 575*.

<sup>45</sup> Déjà à Paris les registres conservés répondent au titre : *Liste des ouvrages imprimés en pays étrangers, dont le débit est permis en France*. L'étude systématique des dossiers de « mandati » permettrait de préciser ce qui a motivé la décision du censeur mais bien des livres mentionnés sont perdus. Le nom de l'auteur figure rarement. Il y a le nom du libraire inté-

En cas de protestations étrangères, l'administration proclame sa bonne foi, elle accuse la hardiesse des libraires. La face est sauvée.

La faiblesse des États italiens n'est pas seule cause de cette illégalité dans la légalité. En France aussi le pouvoir s'accorde largement cette facilité. Malesherbes suggère qu'il y a là « actes de tolérance on peut-être de connivence »<sup>46</sup>. Les fondements de la pensée sont ébranlés et nul n'est vraiment certain d'avoir raison ou tort. Estivals commente : « Cette catégorie d'ouvrages qui recevra une permission tacite procède d'une psychologie collective qui ne fera que se développer au travers du XVIII<sup>e</sup> siècle, la critique indirecte, dissimulée. Auparavant, dans la belle période du XVII<sup>e</sup> siècle, les esprits paraissaient ouvertement pour ou contre l'autorité et la frange des opinions nuancées et dissimulées paraissait réduite »<sup>47</sup>. En Italie aussi les ouvrages, fussent-ils d'érudition, sont remplis d'allusions, de sous-entendus. Le lecteur du XX<sup>e</sup> siècle s'y perd parfois, leurs subtilités ne trompaient guère le public averti. Lorsqu'un texte « sent vraiment trop le fagot », rien de tel qu'une réfutation en règle qui oblige à exposer longuement les idées controversées<sup>48</sup>. Même l'abondance des traductions peut s'expliquer par le souci de ne pas dire à visage découvert son sentiment. Le recours à une personne interposée permet d'exposer à moindre risque le fonds de sa pensée. C'est une occasion aussi de rendre accessible à un nouveau public les « affaires du temps ». L'art du XVIII<sup>e</sup> siècle est tour à tour un art par préterition, un art de référence qui évoque les audaces intellectuelles de temps révolus<sup>49</sup>.

ressé, le nom du censeur qui a revu l'ouvrage, l'adresse bibliographique proposée, la date, la signature des trois *Riformatori*.

Les règles du dépôt légal varient : 3 exemplaires à remettre à Venise, 4 à Milan, 2 à Florence, de 12 à 30 à Naples, etc... Ces livres sont destinés aux magistrats responsables de la librairie et de la police, aux fonds des bibliothèques royales et universitaires, à la communauté des libraires. Les livres ne sont pas régulièrement déposés, les rappels à l'ordre sont nombreux et vains.

<sup>46</sup> Malesherbes, *Mémoires sur la librairie*, p. 246.

<sup>47</sup> R. Estivals, *La statistique bibliographique de la France sous la Monarchie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1965, p. 42.

<sup>48</sup> Voilà comment De Tiplado juge un ouvrage de cette sorte : « *Il libro è tutto sottilmente ironico. Un incredulo sostenendo il proprio sistema ne discvela tutte le contraddizioni e le nefandità... Ad alcunt parve che favorisse la parte nemica per troppo valersi dei suoi ragionamenti : ma questi non badavano che alla scorza, euche l'autore non intendendo di favellare a gente idiota e senza lettere, voleva colpire coloro che, dotati d'intelletto, ne abusavano per cecità o per malizia* ». L'ouvrage en question est M. Zaguri, *Piano per dar regolato sistema al moderno spirito filosofico*, Padova, 1776. Le commentaire se trouve dans E. de Tiplado, *Biografia degli Italiani*... IX, p. 164.

<sup>49</sup> Les grands textes de la Renaissance sont réédités au XVIII<sup>e</sup> siècle et souvent cités. A Venise le nom de Paolo Sarpi revient souvent. Sa virulence n'a guère été dépassée ; ainsi il parle de la Cour de Rome, « *dove le ipocrisie, o tirannidi, con quali sotto pretesto di religione, il popolo è ingannato, o violentato, sono manifestate? In somma non fu mai trovato il più bell'arcano per adoperare la religione a far gli uomini insensati* ». (P. Sarpi, *Historia del Concilio tridentino nella quale si scoprono tutti gli artifici della Corte di Roma, per impedire che né la verità di dogmi si palesasse, né la riforma del Papato, e della Chiesa si trattasse*, Londra, Giovan Billio, 1619, p. 7).

En 1797 la suppression des entraves, imposées et volontaires, sera ressentie comme une régénération. Le manifeste du Corriere de Naples, l'exprime avec fougue sans omettre une fois encore le commerce comme source de félicité des peuples : « *Or la nostra rigenerazione in repubblicani ci ha riaperto il commercio, ci ha reso felici in iscrivere e manifestare la verità. E' cessato il tempo della simulazione, dell'inorpellamento della verità, dell'interpolazione de' fatti, che si voleva sorrogare alle cose le più conte e note* »<sup>50</sup>. Il est vrai qu'à Milan la loi sur la liberté de presse, triomphalement accueillie le 10 frimaire an VI, est révoquée le 15 fructidor de la même année<sup>51</sup>.

Politiques ou idéologiques, les réflexes de crainte ne sont pas, tant s'en faut, l'unique raison des permissions tacites. Les facteurs économiques interviennent. Tentori, dans un *Saggio sulla storia civile, politica, ecclesiastica di Venezia*, explique sans fard que les Inquisiteurs ecclésiastiques blâmés en 1765, le méritaient pour avoir par leur attitude entravé le commerce des libraires. Les livres intéressants sont de toute façon achetés. S'ils ne sont pas imprimés à Venise, ils seront importés, et le bénéfice échappera aux libraires vénitiens<sup>52</sup>.

Peu de guerre sur les champs de bataille en Italie et en Europe. Mais Andrea Tron, le procureur de la République vénitienne, peut écrire, sans crainte de démenti, à l'empereur Joseph II : le commerce est « une guerre d'industrie que se font les nations pour se ravir mutuellement leurs trésors »<sup>53</sup>. Cette « guerre » va contraindre bon gré mal gré les États italiens à renoncer *en fait* au régime protectionniste officiellement en vigueur. Désormais la surveillance jalouse du commerce et de l'industrie va à l'encontre de son but. La librairie, là où elle date de l'origine de l'imprimerie, est soumise au Privilège, qu'il ne faut pas confondre avec l'approbation accordée par les censeurs. Le Privilège a une fonction commerciale, il garantit le libraire des contrefaçons, il lui assure le débit des 500, ou 1000 exemplaires de l'ouvrage imprimé à grands frais. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle l'amélioration des techniques a diminué le coût d'une édi-

<sup>50</sup> Ce manifeste de 1799 est cité dans N. Cortese, *Cultura e politica a Napoli dal Cinquecento al Settecento*, Napoli, Ed. scientifiche italiane, 1965, p. 177.

<sup>51</sup> Le texte imprimé de ces décrets se trouve à Milan (*Archivio di Stato, Studi, parte antica*, 34). Un auteur de Lodi regrette le temps où l'approbation donnait la sécurité à l'écrivain !

<sup>52</sup> Cristoforo Tentori se place du point de vue économique et ne parle jamais des droits des souverains quand il traite de la librairie (C. Tentori, *Saggio sulla storia civile, politica, ecclesiastica e sulla corografia e topografia degli stati della Repubblica di Venezia ad uso della nobile e civile gioventù*, Venezia, Storti, 1785-1790. Il parle du livre dans les vol. I, p. 209 et suivantes, p. 411-413 ; vol. II, p. 220-225 et p. 268-275 ; vol. VIII, p. 238 et suivantes).

<sup>53</sup> L'expression est rapportée par G. Tabacco, *Andrea Tron e la crisi dell'aristocrazia senatoria a Venezia*, Trieste, 1957, p. 163. Il cite aussi un propos de Goudar : « Le patriotisme se réduit à l'acquisition de richesses » (*Ibidem*, p. 24). Grisellini s'exprime de façon analogue (Cf. G. Torcellan, *Settecento veneto...*, p. 251).

tion. Pourtant certains libraires vénitiens soutiennent encore que l'application très stricte de la réglementation — vingt ans pour les éditions, dix ans pour les rééditions — est seule garante d'un marché sain et de bénéfices assurés<sup>54</sup>. C'était vrai lorsque la ville était en position de monopole. Désormais il y a des imprimeurs partout<sup>55</sup> et il existe en Italie une vraie *piraterie* du livre<sup>56</sup>. Pourtant les contrefaçons n'expliquent pas tout. Les doléances sont les mêmes outre-monts, où le commerce semble florissant, vu de l'étranger. Les libraires parisiens se plaignent des contrefaçons étrangères et provinciales ; Lyon ou Rouen prétendent que les privilèges nombreux accordés à leurs confrères parisiens ruinent leur négoce<sup>57</sup>.

En réalité le commerce du livre est la pierre de touche d'une économie que rend fragile la transformation des marchés intérieurs et extérieurs, la conjoncture économique européenne. Une affaire de librairie a été longtemps une entreprise familiale à caractère artisanal. Les temps ont changé. En 1777, Apollonio del Senno propose aux *Riformatori* d'ouvrir la corporation des libraires, de favoriser l'inscription d'étrangers à l'art ; l'essentielle n'est plus l'habileté ; pour réussir il faut une concentration de capitaux et de main d'œuvre, caractéristique d'une industrialisation naissante<sup>58</sup>.

Le renversement de la tendance démographique au XVIII<sup>e</sup> siècle pose en effet le problème de l'emploi d'une main d'œuvre abondante. Chômage et mendicité prennent partout en Europe des proportions inquiétantes. L'oisiveté forcée fait un contraste odieux avec la dissipation ennu-

<sup>54</sup> Le problème des privilèges ne peut être débattu en quelques lignes. Souvent il est dit que « l'auteur obtint un privilège, mais il faut distinguer l'approbation qui concerne le contenu de l'ouvrage et l'auteur, le privilège qui a une valeur commerciale.

<sup>55</sup> Gasparo Gozzi cite les concurrents les plus redoutables : Naples, Florence, Lucques, Livourne, Gênes, Vercelli et Catane (*Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova, ms. 34*). Il oublie Parme ; Giambattista Bodoni (1740—1813) vient d'être chargé, deux ans auparavant, en 1776, d'organiser et de diriger l'Imprimerie royale. Cet artiste du livre géométrise la lettre, invente des caractères originaux qu'il imprime sur un très beau papier.

<sup>56</sup> L'expression est de Vieusseux (G. B. Vieusseux, *Delle condizioni del commercio librario in Italia e del desiderio di una fiera libraria e per incidenza della proprietà letteraria e dell'unità doganale*, Firenze, Galileiana, 1844). Cet opuscule de 13 pages montre que le marché du livre n'est pas plus sain en 1843 qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les circonstances territoriales et politiques ne sont guère favorables au commerce du livre : les principales difficultés résident dans « . . . lo smembramento politico in tanti stati più o meno grandi e diversamente organizzati avendo ciascuno un sistema doganale e monetario diverso : dal che provengono difficoltà di comunicazioni, spese esorbitanti, e ritardi ed esclusioni a cagione delle varie censure » (p. 7). Remèdes proposés : une uniformisation des règlements protégeant la propriété littéraire, une union douanière.

<sup>57</sup> Cf. en particulier Paris, Bibliothèque Nationale, *Manuscrits français*, 21. 833.

<sup>58</sup> A propos de la corporation des libraires Apollonio del Senno écrit : « Essa potrebbe esser aperta, mediante una Benemerita anche a chi non avesse servito (= come garzone e lavorante), essendo un'arte che richiede in chi la sostiene più capitali che perizia » (*Venezia, Archivio di Stato, Inquisitorato alle arti*, n. 2).

La corporation a toujours fait partie du troisième groupe, « *Arti manifattiere che riguardano e il consumo e il commercio* ».

yée des nantis <sup>59</sup>. L'industrie du livre exige beaucoup d'ouvriers, qualifiés ou non. La matière première utilisée est à vil prix, les transformations longues et exigeantes. En premier lieu la collecte et le tri des chiffons <sup>60</sup>; puis la fabrication des diverses sortes de papier, des colles de bonne qualité, des encres qui ne feront pas bavure, des caractères en plomb toujours trop vite usés par le maniement et par le choc des presses; enfin les travaux du livre proprement dit exigent la présence des typographes, des compositeurs, tireurs, correcteurs d'imprimerie, sans compter les graveurs, et pour finir les relieurs. Cette dernière phase exige une qualification sérieuse. Les bons ouvriers exigent et obtiennent des salaires élevés.

Le cadre des corporations favorise le maintien des traditions, mais il n'est plus guère de secret à transmettre. L'interdiction formelle d'émigrer n'est pas respectée; ce sont souvent des Vénitiens par exemple qui fondent les caractères ou enseignent l'art de l'estampe dans les autres États. Les contraintes de la communauté des libraires ne sont pas favorables à une adaptation rapide devant des situations neuves. Surtout le système corporatif fondé sur le principe d'égalité à compétence égale ne correspond plus à la réalité. Même les Vénitiens en conviennent puisque le droit de vote n'est plus accordé aux inscrits à la corporation qui sont dépourvus de moyens financiers à partir de 1780 <sup>61</sup>. Toujours à Venise, à

<sup>59</sup> Le procureur Tron pour la cinquième fois fait un rapport sur les corporations. Il stigmatise « l'odioso contraposto (sic), che in mezzo agli ori agi e alla dissipazione de' nobili e d'altri benestanti si veggono truppe fastidiose di questuanti e di gente lacera, e squalida a mancanza d'impieto ». Ces mêmes oisifs ont trouvé trois millions de ducats pour acheter aux enchères les terres vendues comme bien de main-morte et ils touchent chaque année trois ou quatre millions de l'extraction de la soie. Ils n'investissent pas ces sommes dans le commerce. La plus grande place d'Europe désormais importe plus qu'elle n'exporte. (A. Tron, *Scritture sulle arti e il commercio di Venezia, 1784* (Venezia, Biblioteca Marciana, ms. cl VII, cod. MDCCCXLII (n. 9616)).

<sup>60</sup> Il s'agit d'une activité importante. Il est interdit d'exporter des chiffons : « *Acciò non manchino i Cenci per la detta fabbricazione (= della carta), resta proibita l'estrazione del medesimo; e rapporto ai Cenci forestieri s'inibisce alle dogane di Firenze, Pisa, Siena, Pistoia l'accordare il transito per il territorio riunito* ». C'est un décret qui maintient la législation antérieure (*Bandi e ordini da osservarsi nel granducato di Toscana*, per Gaetano Cambagi, stampatore ducale, vol. XVIII, p. LV, 9 décembre 1801).

Le problème du papier est mal connu, d'autant plus que souvent il est soumis au régime de la ferme. Un édit toscan du 12 septembre 1742 indique que pour dix ans le papier sera vendu 10 écus la rame, 2 écus les 25 feuilles (*Editto sopra l'appalto generale della carta, cenci e cartucci*, in L. Cantini, *Legislazione toscana raccolta e illustrata*, Firenze; Albizzi, 1806, XXV, p. 395). La situation privilégiée de Venise tient en partie à ses prospères fabriques de papier, qui assurent une exportation importante, au Moyen-Orient en particulier.

<sup>61</sup> Le décret des *Riformatori* date du 19 février 1780. Il distingue deux catégories de libraires : « ... l'una di capitalisti e l'altra d'individui affatto sprovvisi di beni d'industria... Li matricolati d'essa seconda categoria saranno esclusi dal capitolo, dalla voce attiva e passiva, e dalle cartche e uffizi d'ogni sorte, stno a tanto che sieno in grado di poter pretendere d'essere ammessi alla prima categoria, avendo eretta o una stamperia corrispondente al capitale di ducati 500 almeno, o un'aperta bottega in piedi col loro proprio nome, o negozio che contenghi almeno il capitale di ducati 2000. Sur cette question, voir M. Berengo, *La crisi dell'arte della stampa veneziana alla fine del Settecento*, in *Studi in onore di Armando Sapori*, p. 1328 et H. F. Brown, *The venetian printing press, an historical study...*, London, Nimmo, 1891, p. 311-314.

cette date les privilèges subsistent mais leur portée est moindre puisque les éditions sont souvent réalisées par des « libraires associés »<sup>62</sup>. Mais la suppression d'une seule corporation exigerait une mutation complète, difficile en période de crise commerciale<sup>63</sup>.

Paradoxalement c'est à l'intérieur de ce cadre inadapté que se développe une entreprise industrielle et commerciale de grande envergure. Rien que de très banal au départ : les libraires de terre-ferme installés à Padoue, Vérone, Vicence, Bassano demandent de bénéficier de la *date* de Venise, sans jamais obtenir gain de cause. L'un d'eux, Giambattista Remondini, réussit, malgré l'opposition des libraires de la place, à s'inscrire à la corporation de Venise. La loi le permet, contre une redevance, à charge pour lui d'avoir presses et boutique dans la capitale, depuis 1734<sup>64</sup>.

Pour favoriser l'exportation les magistrats avaient déjà accordé en 1734, renouvelé en 1746, des conditions d'octroi préférentielles. Toutes les marchandises transitent à Venise et paient droit d'entrée et droits de sortie : « *In riguardo ai meriti di Giambattista Remondini, direttore della stamperia di Bassano per le varie utili introduzioni di varie fabbriche da esso fatte, gli viene concesso di poter tradurre per Venezia li colli delle opere di detta sua stamperia pei paesi stranieri, coi quali appunto fa copioso commercio, e ciò col solo pagamento di Lire 2 per ingresso e 1 per uscita per cadaun colle* »<sup>65</sup>. La bienveillance du Sénat favorise un homme d'affaires entreprenant, qu'il convient d'aider plus encore. La famille Remondini possède depuis longtemps une fabrique de drap (estimée en 1725, 824 000 livres vénitiennes). Elle a depuis 1661 une fabrique de papier importante ; elle ne s'est longtemps intéressée qu'à la fabrication du papier en feuille et du papier doré, au tirage des missels et bréviaires et des livres de colpor-

<sup>62</sup> Un seul libraire dirige l'édition, plusieurs fournissent les capitaux pour 100 ou 200 exemplaires. Ils auront à prix coûtant le livre achevé (*Venezia, Biblioteca Correr, ms. Donà delle Rose, n. 341*). Cette pratique va parfois à l'encontre du but proposé lorsque les libraires pauvres acceptent de n'être que les prête-noms de libraires étrangers. (*Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova, 42, Memoria di Gasparo Gozzi*).

<sup>63</sup> Apollonio del Senno commence ainsi son rapport sur les Corporations : « *Prima di adottar la massima di libertà sulla moderna ipotesi che tutto si equilibra dapèr sè per i rapporti necessari di una cosa coll'altra conviene avvertire, che se un solo anello di questi rapporti si scomponga o si sciolga, tutto esce immediatamente fuor di equilibrio* ». (*Venezia, Archivio di Stato, Inquisitorato alle arti, n. 2*).

<sup>64</sup> Les libraires installés en Vénétie sont : Manfrè et Conzatti à Padoue, Remondini à Bassano, Ramazzini à Vérone, Veronese à Vicence. Les personnes inscrites à la corporation sont au nombre de 845 : *Capi mastri*, 194 ; *figli capi mastri*, 32 ; *lavoranti*, 505 ; *garzoni*, 89 ; *donne* 25 (*Ibidem, B. 2*). Dal Pane cite d'autres chiffres : à Bergame, 20 inscrits ; à Padoue, 60 ; à Vicence, 13 (L. Dal Pane, *Storia del lavoro in Italia dagli inizi del secolo XVIII al 1815*, Milano, Giuffrè, 2<sup>e</sup> éd., 1958, p. 567).

Cette inscription ne se fait pas sans susciter des oppositions. Les diverses péripéties sont mentionnées dans un dossier préparé pour une plaidoirie opposant à Remondini le libraire Pezzana (*Venezia, Biblioteca Correr, Donà delle Rose, n. 42, Carta Pezzana*).

<sup>65</sup> *Decreto Senato, 1746*.

tage. Déjà en 1725 fabrique et imprimerie sont estimées 430 000 livres ; en 1798, lors de sa disparition, elle vaudra 1 842 000 livres. En 1765 800 à 1000 ouvriers travaillent sur les rives de la Brenta, une centaine de colporteurs circulent pour son compte avec profit jusqu'au Moyen-Orient. De 1661 à 1749 son catalogue contient 368 titres d'ouvrages ; de 1749 à 1797 les catalogues annuels signalent près de 14 500 éditions. Le chiffre est prodigieux puisqu'en 1750 les ouvrages enregistrés à Paris pour le dépôt légal sont 300, 1000 en 1789 ; il est vrai qu'il tient compte des brochures<sup>66</sup>. A partir de l'inscription à la corporation vénitienne, la production s'ouvre aux textes philosophiques et polémiques à la mode. Giambattista, puis son fils Giuseppe, augmentent sans cesse le nombre des correspondants dans les villes italiennes, à l'étranger surtout dans toutes les places importantes de l'Europe, et mieux que n'importe qui les Remondini connaissent les circuits clandestins<sup>67</sup>. Les éditions, le plus souvent bon marché, se vendent bien. Leur meilleur atout tient à ce qu'ils savent ne pas se placer du point de vue du producteur mais prendre la place du « consommateur », prévenir ou suivre ses goûts.

Les heurts avec les membres vénitiens de la corporation ne peuvent qu'être multiples, mais Giambattista Remondini sait se montrer conciliant quand une affaire l'oppose à Baglioni en 1750 et 1757, à Pezzana en 1759. Les magistrats ne montrent pas une sévérité excessive lorsqu'il n'applique pas à la lettre les édits prescrits. Quand certains enfin prétendent qu'il paie mal ses ouvriers et augmente ainsi ses bénéfécies, l'enquête ne révèle rien<sup>68</sup>.

Les investissements à longue échéance lui permettent de publier à sa convenance. Et lorsque un manuscrit ne peut bénéficier de la date de Venise, il sollicite une permission tacite<sup>69</sup>. Quand il songe à s'adresser à Lucques, plus libérale, l'abbé Calogerà lui conseille de renoncer à la date de Venise mais de publier en Vénétie, pour accroître ses bénéfécies, à Trévisé ou Padoue. Autre suggestion, le livre, trop audacieux ne peut espérer aucune tolérance ; l'imprimer aux frais de l'auteur, ou mieux encore, pour le compte d'un libraire étranger de façon à ce que tous les exemplaires quittent l'Etat. C'est le marché que propose Gasparo Gozzi, responsable de la librairie, en 1764 : « . . . *Spiacemi di non poterla servire della Fada del libro raccomandatomi ; è troppo pericoloso quell'argomento trattato in*

<sup>66</sup> Cf. L. Zellini, *L'arte della stampa in Bassano, passim*.

<sup>67</sup> Les colporteurs connaissent mieux que quiconque les ressources de la contrebande. Or, Remondini n'abandonne jamais d'édition populaire.

<sup>68</sup> Remondini n'installe une presse à Venise que tardivement ; surtout il emploie plus d'apprentis et de compagnons que la loi ne le permet pour chaque presse. Pour les salaires, ils sont fixés de façon impérative par les magistrats, souvent rappelés dans les édits des *Riformatori*.

<sup>69</sup> Cf. Bassano, *Archivio di Stato*, fondo Remondini, 10/152, *Lettera di Calogerà*.

*italiano. Ne ho già parlato a Sua Eccellenza Morosini, né altro ripiego vedo fuorchè quello dello stampar tutto a conto dell'autore o d'un libraio forestiero, acciocchè tutte le copie uscissero di paese; in tal caso per far lavorare i torchi dello stato, non farei tanto conto* »<sup>70</sup>. La connivence du pouvoir est indéniabile. Les magistrats parlent toujours de la défense des intérêts de la corporation et ils favorisent une entreprise *capitaliste* en expansion constante<sup>71</sup>.

Des faits analogues se rencontrent ailleurs, d'interprétation moins aisée, du fait du manque de documents chiffrés. La librairie italienne bénéficie partout de concentration de moyens financiers et techniques, et de la compréhension du pouvoir. L'*Encyclopédie* de Livourne est le fait d'hommes avisés qui s'organisent à partir de rien; ils ont recours à une étude du marché, puis s'en assurent le contrôle. L'abbé Michelangiolo Serafini, le libraire Filippo Gonnella, Pietro Gaetano Bicchierai sollicitent les souscripteurs, prient le Grand duc d'accepter une dédicace, font venir des caractères d'Angleterre, suggèrent la création d'ateliers destinés à 100 ouvriers dans les locaux inoccupés des galères, enfin font appuyer le projet auprès des pouvoirs publics. Le gouverneur de Livourne, Bourbon del Monte écrit au grand-duc sans parler d'interdiction possible, mais en envisageant tous les bénéfices réalisables. L'ouvrage a un débit assuré, 400 souscripteurs sont déjà connus. Les 800 exemplaires de l'œuvre feront vendre 120 000 livres de papier. Les 400 souscriptions, pour 25 tomes, feront rentrer dans l'Etat près de 500 000 livres. Enfin les postes y trouveront avantage pendant cinq ans<sup>72</sup>. L'activité familiale et le travail artisanal n'ont rien à voir avec ce type d'affaires qui annoncent la nouvelle ère industrielle, par les investissements importants de capitaux et la prise en charge de toutes les opérations de fabrication et de commercialisation.

L'évolution se dessine en 1750 et en trente ans le visage de la librairie change, sans que tous les intéressés en aient toujours conscience. Les pièces conservées dans les archives le révèlent et le masquent à la fois, des livres de compte seraient plus éloquents. Ces dossiers s'intéressent à la censure proprement dite, au plan de réorganisation de la librairie et, dans toutes les villes, aux doléances sur les conditions nouvelles du marché. A Venise s'accumulent les plaintes des libraires depuis longtemps sur la place : Manfrè et Zatta en particulier; les livres scolaires qu'utilisaient les jésuites ne se vendent plus, personne n'est plus intéressé par les éditions de luxe,

<sup>70</sup> La lettre est du 24 septembre 1764.

<sup>71</sup> Le mot « *capitalista* » est d'usage courant à Venise depuis des siècles. Il désigne toujours celui qui est fourni de capitaux, qu'il les exploite lui-même ou commandite des entreprises.

<sup>72</sup> Livorno, *Archivio di Stato, Copialettere civili, anno 1769-70, filza 5 et Lettere civili e militari*, anno 1769, filza 8, 586. Sur l'édition de l'*Encyclopédie* à Livourne, G. Chiappini, *La stamperia dell'Enciclopedia francese a Livorno*, Livorno, Arti grafiche, 1942.

les auteurs sont exigeants, les compagnons négligents, les traductions coûtent cher, la concurrence est âpre et parfois malhonnête<sup>73</sup>. A Milan il est question de l'absence de fabrique de papier dans la province, de l'achat coûteux à faire à Bergame ou du fait que trop de textes proposés aux censeurs sont frivoles. Les libraires toscans reprochent à Luques ses éditions clandestines et trouvent le coût de ce même papier excessif depuis la suppression de la ferme en 1749<sup>74</sup>.

L'entreprise solide, hier comme aujourd'hui, souhaite être ignorée de l'administration. Les bilans positifs, les fortunes établies n'apparaissent pas dans les dossiers publics et dans les inventaires après décès<sup>75</sup>. Tous les Etats admettent que Venise règne sans conteste sur le marché, c'est là pourtant que montent vers l'administration les plaintes les plus fortes, apparemment les plus écoutées. La ville a longtemps joui d'une situation de monopole et s'accomode mal de l'activité de concurrents solides au matériel neuf et aux nouveaux circuits commerciaux. L'implantation d'imprimeries dans toutes les capitales importantes et dans les ports francs<sup>76</sup> nuit doublement au commerce vénitien, dans l'édition, dans le commerce du livre. Lorsque seules les presses de l'Adriatique imprimaient, le débit des éditions était rapide puisqu'il y avait vente immédiate dans toute l'Italie, vente exclusive à l'étranger. Les marchés se sont rétrécis. L'étroitesse de la clientèle est une des causes de la crise ; une autre tient aux habitudes commerciales traditionnelles fondées sur l'échange. Un rapport d'un syndic lyonnais discerne très exactement l'origine des difficultés communes à toutes les villes au marché intérieur réduit et au commerce tourné vers l'exportation. C'est le cas des villes italiennes et des centres français de province. Perisse écrit : « Les libraires étrangers par une fausse combinaison, voulurent gagner ce qu'ils imaginaient que les libraires français gagnaient sur leurs livres, ils les imprimèrent, les libraires français en firent autant. Quand ils eurent les uns et les autres les mêmes

<sup>73</sup> Les noms de Manfrè et Zatta reviennent souvent car ils sont réélus syndics. Gasparo Gozzi, responsable à la librairie sait très bien à quoi s'en tenir à propos des doléances continues. Il commente : « *Questa fu sempre la sfortunata condizione dell'arte libraria in Venezia. Far oggi istanze per ottener sussidio dalle leggi, ottenuto il sussidio addormentarsi, lasciar nascer e fomentar gli abusi, e quando pel correre degli anni si sono ridotti a costume, rinnovare i ricorsi sulla cosa medesima* ». (Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova, 41, Relazione del 27 novembre 1778).

<sup>74</sup> Le surintendant à l'Imprimerie granducale Adami explique que la volonté du législateur était de faire baisser le prix du papier en supprimant la gabelle, soit 5 lires par balle, en 1749. Pourtant dès 1750 le papier augmente de 18% : les chiffons avaient été exportés en fraude, le papier vendu indûment aux libraires de Luques (*Firenze, Archivio di Stato, Reggenza, 778*).

<sup>75</sup> Les Archives de Venise contiennent plusieurs inventaires après décès de libraires. C'est le fonds (inventorié) des *Giudici di petizion*.

<sup>76</sup> Il est remarquable que des entreprises de librairie s'installent dans les ports francs, comme Livourne, Catane, Trieste (en territoire aut impérial). Dans ces ports pas de douane du côté de la mer, seulement du côté de la terre ferme et des franchises qui facilitent le commerce

livres, ils n'eurent plus d'échanges à faire et leurs éditions garnirent pour longtemps leurs magasins »<sup>77</sup>. Il y a eu saturation du marché. Or par le *troc* — c'est le mot qu'il emploie — les bénéfiques à la vente étaient assurés : « ...les libraires forment des collections nombreuses et de riches catalogues, et vendent en dernier résultat à une nation ce qu'une autre lui a fourni. C'est sous ce point de vue que l'on doit regarder ce commerce comme un des plus lucratifs et qui mérite le plus d'encouragement ». Depuis des siècles peu d'achat et de vente au comptant, pourtant un commerce profitable à tous<sup>78</sup>. Le système de l'*échange* entre libraires est codifié depuis longtemps. Les livrets de colportage et les images pieuses se vendent au poids. A Paris, en 1783, « le quintal de librairie commune en feuille peut être évalué à 80 ou 100 livres au prix de façon et du papier » ; Remondini vend la même sorte d'ouvrages 12 liras la rame de papier au comptant<sup>79</sup>. Les qualités de papier sont essentielles dans le prix fixé pour les ouvrages plus sérieux et « un ballot de livres se troque contre un autre ballot de livres... contre des quantités inégales mais toujours proportionnées au prix intrinsèque des fabrications réciproques »<sup>80</sup>. Nous avons vu que vers 1750 les conditions du marché ne permettent plus d'échanges fructueux. L'argent liquide, lui, circule sans contrepartie. Le temps où les « capitalistes » réussissent leurs affaires est venu<sup>81</sup>.

Or, le simple commerce du livre rapporte sans doute davantage que l'impression, déjà fort intéressante. Certes les bénéfiques d'une édition sont importants si l'on en croit certains chiffres. Un seul exemple : en 1750, 100 exemplaires paient les frais d'impression d'une édition à compte d'auteur. Marco Foscarini et le libraire Manfrè sont liés par un contrat. Il s'agit d'un livre bien connu, le premier tome de la *Letteratura veneziana*. Le futur doge remet au libraire de Padoue 1825 liras pour les frais occasionnés ; il ajoute la somme de 588 liras pour les compagnons libraires. Comme le livre se vend 29 liras, 83 exemplaires paient le prix de l'édition<sup>82</sup>.

<sup>77</sup> Paris, Bibliothèque Nationale, *Manuscrits français*, 21.833, f<sup>o</sup> 107.

<sup>78</sup> Comme à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, « tout semble organisé pour éviter l'usage du numéraire ainsi que le transfert des sommes d'argent ». (J. Martin, *Livre et société*, op. cit., I, p. 109).

<sup>79</sup> *Catalogo Giuseppe Remondini*, 1762, p. CCXV.

<sup>80</sup> Paris, Bibliothèque Nationale, *Manuscrits français*, 21.833. C'est un passage des Mémoires contre le règlement du 12 juin 1783 écrits par un libraire lyonnais, Bruyset (F<sup>o</sup> 134).

A Venise en 1750 le ballot, *il collo*, représente une valeur de 100 ducats. Pour former un *collo* de livres imprimés il faut 200 livres vénitienes, *peso grosso* (Venezia, *Architolo di Stato, Inquisitori di Stato, Commercio*, 904, *Tariffa per il ducato uno al collo d'ingresso e mezzo d'uscita*).

<sup>81</sup> Cf. L. dal Pane, *Storia del lavoro in Italia dagli inizi del secolo XVIII al 1815*, Milano, Giuffrè, 1958. F. Braudel, *Civilisation matérielle et capitalisme, XV<sup>e</sup> — XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Colin, 1967.

<sup>82</sup> Ce contrat se trouve à Livourne, *Biblioteca Labronica, autografi*, inserto M. Foscarini. Sur la personnalité complexe du doge l'écrit le plus complet est F. Venturi, *Settecento riformatore*, Torino, Einaudi, 1969, p. 277 — 281 et p. 283 — 294.

C'est un cas-limite, la dépense est souvent bien supérieure<sup>83</sup> et le libraire compte toujours sur le risque des invendus. Le profit n'en est pas moins incontestable, et incontesté.

Moins de surprises encore avec le commerce du livre. Chaque libraire important a des correspondants susceptibles de lui adresser les livres souhaités, en nombre lorsque les ventes sont déjà assurées par des souscriptions ou prévisibles, ou au fur et à mesure que les acheteurs se présentent. Il n'y a pas d'immobilisation de capitaux comme dans le cas de l'impression. Il y a 30, 33, voire 37% d'escompte sur le prix du catalogue, les factures se règlent par lettres de change, les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur pour toute commande individuelle. Ainsi en toute sûreté le numéraire afflue, cet argent frais qui permet éventuellement des éditions, au débit incertain<sup>84</sup>.

Conséquence logique des nouvelles implantations d'imprimerie : Venise n'est plus la place unique où transitent tous les livres d'outre-monts, à destination de la péninsule ou du Moyen-Orient<sup>85</sup>. Cette manne dont seule la République vénitienne profitait, va se répandre dans les différents Etats. Parfois un seul libraire en profite ; à Naples, Bulifon a, un certain temps, le privilège de la vente des livres étrangers<sup>86</sup>. Certains se spécialisent dans la vente des ouvrages des *philosophes*. Ils ont souvent maille à partir avec la police mais ils font fortune<sup>87</sup>.

Autre preuve évidente de bénéfices élevés, le fait que des gens extérieurs aux métiers du livre contribuent à l'apport des capitaux indispensables à la réalisation des éditions et aux achats à l'étranger. Des personnes

<sup>83</sup> Un autre contrat concernant une édition des *Idylles* de Théocrite, avec le texte italien et le texte grec se trouve aux Archives de Florence (Archivio di Stato, *Reggenza*, 778). Le livre italien et son impression est bon marché de l'avis des contemporains. Les chiffres sont difficiles à interpréter du fait des monnaies différentes dans chaque Etat.

<sup>84</sup> C'est Galanti qui parle à Piatti des 37% convenus pour paiement comptant (*Livorno, Biblioteca Labronica, autografi*, inserto G. M. Galanti). Cette bibliothèque possède un fonds Piatti (non inventorié), fonds où il est souvent question de règlements, de contrats. Les documents concernent surtout le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>85</sup> Venise en particulier a été longtemps une plaque tournante. Elle a plusieurs presses en caractères illyriques et hébraïques. Giuseppe Remondini a un correspondant à Moscou et ses colporteurs sillonnent les Balkans.

<sup>86</sup> Antonio Bulifon s'assure le monopole de la vente des œuvres étrangères à Naples. Son enseigne « La Sirène » porte la devise « *Non sempre nuoce* ». Ce Dauphinois émigré très jeune à Naples est libraire et éditeur. Plus tard un autre français Giovanni Gravier continue la tradition (N. Cortese, *Cultura e politica a Napoli dal Cinquecento al Settecento*, Napoli, ed. scientifica italiana, 1965, p. 185 et suivantes).

Un autre français, Joseph Bouchard s'enrichit à Florence (*Firenze, Archivio di Stato, Reggenza*, 778).

<sup>87</sup> Les noms des libraires audacieux apparaissent dans les rapports de police, les peines encourues aux termes de la loi sont lourdes mais jamais appliquées. En général le sujet en contravention passe quelques jours en prison ou reçoit un sérieux avertissement des fonctionnaires de police. Impossible d'être vraiment affirmatif car bien des dossiers sont inexplorés.

étrangères à la profession commanditent certaines affaires. Smith, marchand de salaisons fortuné et consul d'Angleterre, donne des fonds à Giambattista Pasquali ; Berardi soutient Pitteri ; à Florence la fortune du marquis Alamanni aide le libraire Allegrini<sup>88</sup>. A Naples sous l'égide de l'avocat Giovan Maria Galanti se constitue la *Società letteraria e tipografica*, qui s'intéresse à l'édition et au commerce du livre<sup>89</sup>.

Les capitaux en mains, les approbations obtenues, les libraires du XVIII<sup>e</sup> siècle voient d'autres obstacles se dresser, qu'ils vont franchir aussi allègrement que les précédents. Le commerce du livre se heurte aux règlements concernant la circulation des marchandises. Les Etats savent parfaitement les insuffisances de leurs systèmes de recouvrement des impôts. Les ressources de l'Etat dépendent presque uniquement des taxes indirectes, l'impôt foncier n'est mis en place que très progressivement. La réforme des finances est partout à l'ordre du jour, en Italie comme en France : chacun voit qu'elle s'impose, tous sont incapables de la réaliser. Young, le voyageur anglais peut s'étonner de voir ses bagages examinés et plombés dès le passage aux frontières toscanes : « ... je trouve donc en faute les *économistes* qui, vingt fois l'un après l'autre nous ont répété que le grand-duc avait adopté leur projet et réuni tous les impôts en un seul, assis sur le revenu net territorial »<sup>90</sup>. Et si les documents d'archives sont peu explicites, c'est que l'Etat met en adjudication le recouvrement des impôts<sup>91</sup>. Sur les opérations successives, le secret des affaires, « *la gelosa segretezza de commercio* », rend importun tout essai de contrôle<sup>92</sup>. Les douanes générales plombent malles, colis et ballots aux

<sup>88</sup> Cette liste est insuffisante pour donner une idée de l'ampleur du phénomène au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout ce qui a trait à la vie de l'esprit (arts plastiques, littérature, philosophie) donne du prestige et est d'un bon rapport. Giuseppe Smith, célébré par Goldoni et par tous les voyageurs étrangers ne se contente pas de soutenir le commerce de Pasquali, il se réserve en exclusivité la production de Canaletto, il aide Piazzetta et le graveur Novelli. Cf. F. HASKELL, *Patrons et Painters ; a study in the relations between Italian art and society in the Age of the baroque*, London, Chatto et Windus, 1963.

<sup>89</sup> Cf. *Società letteraria e tipografica di Napoli. Prospetto generale per l'anno 1778* (Napoli, Biblioteca Nazionale, Misc. 74, I 24).

<sup>90</sup> A. Young, *Voyages en Italie et en Espagne pendant les années 1787 et 1789*, Paris, Guillaumin, 1860, p. 79.

Le problème des sceaux apposés suscitent moins de difficultés qu'en France où les distances sont plus longues. Ici et là il est signalé que les colis examinés dans la capitale sont de poids mais non de contenu identique à ceux plombés aux frontières (Paris, Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, 28133 ; Venezia, *Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova*, 372 ; Milano, *Archivio di Stato, Studi, Parte antica*, 36) Dans tous les pays les livres se trouvent rassemblés dans la capitale pour l'examen, en fait beaucoup n'y parviennent jamais.

<sup>91</sup> Le chiffre le plus spectaculaire est celui proposé par un fermier général de Milan, Giovan G. Battista Ravizza : « *Pagherà per detta Ferma generale ogni anno di trimestre in trimestre lire 5 milioni e 60.161 soldi dieci in Causa di Fitto ed Onoranze* » (Milano, *Archivio di Stato, Finanza, Parte antica*, n. 3, inserto 5 (stampa).

<sup>92</sup> Napoli, *Archivio di Stato, Finanza*, 2521. C'est dans ce dossier qu'il est remarqué que la ferme semble destinée à enrichir les particuliers plus que l'Etat. Les fermiers encaissent l'excédent des sommes qu'ils prélèvent sur les assujettis, une fois la redevance fixée remise à l'Etat.

frontières. Les marchandises scellées sont amenés à la capitale, ouvertes, contrôlées, taxées ; les parcours se font selon des itinéraires fixes, obligatoires<sup>93</sup>, même s'il ne s'agit que de transit. S'il y a simple transfert d'une ville à l'autre à l'intérieur des frontières, aux barrières tout paie un octroi. Les agents des fermes ont la réputation d'agir avec dureté et de s'enrichir aux dépens de l'Etat car eux seuls bénéficient d'une amélioration de la conjoncture, entre une adjudication et l'autre<sup>94</sup>.

Devant l'impôt, le livre est une marchandise comme les autres. Sur les *tariffe*, registres où sont indiqués les droits à percevoir, les hasards de l'ordre alphabétique font voisiner *carta* et *libri* avec cacao, charrettes, charges de mulet, ou limaille de fer et langue salée<sup>95</sup>. Il est significatif que Milan décide de confier le contrôle de la librairie, jusque là sous la juridiction du Sénat, à la *Deputazione degli Studi* et au *Supremo consiglio di Economia*. Un édit précise en 1768 que la nouvelle législation sur la censure ne supprime pas l'obligation de faire passer tous les arrivages de livres *Palazzo Omodeo*, au *Dazio grande*<sup>95bis</sup>. A Venise, d'après le mémoire de Tron déjà cité, le recouvrement des droits correspond à 20% du prix de la marchandise. A Milan il est même précisé que les livres confisqués, renvoyés au libraire étranger expéditeur, ne paient que le droit de transit<sup>96</sup>. Toujours

<sup>93</sup> Les détails de ces itinéraires sont indiqués dans *Grifa generale per la mercanzia di tutto lo stato di Milano*, 1765 (stampa) (Milano, Archivio di Stato, Finanza, Parte antica, 3, inserto 4). Le *stradale*, l'itinéraire est différent pour l'aller et le retour. Ainsi « *Di Allemagna per la Francia... passare a Como, Milano; riportare il ritorno da Sesto, Buffalora e Abbiategrasso* ». Ces passages obligatoires facilitaient le contrôle, mais aussi la contrebande.

<sup>94</sup> Les Etats liés à l'Autriche essaient de se libérer de la ferme générale sous l'impulsion de Marie-Thérèse. La réalisation des différents cadastres dans tous les Etats italiens au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle vise à une réforme dans la répartition des impôts directs et indirects. Le revenu foncier est très important, l'impôt très réduit.

<sup>95</sup> Les *tariffe* sont très intéressantes à étudier car elles sont une indication de l'intérêt relatif des marchandises. Elles se trouvent dans les fonds *Finanza, Commercio*. Elles sont plus ou moins complètes selon qu'elles concernent une ou plusieurs barrières. Le tarif général de 1725 pour l'Etat de Milan nous renseigne sur les diverses qualités de papier art et sur les droits respectifs payés à Milan, Pavie, Vigevano, Novare, Côme et Lodi : I. *Carta azzurra grande, carta da scrivere della forma grande, carta di stamegna delta* II. *Carta azzurra piccola, carta da scrivere della forma picciola, carta da (sic) stamegna picciola* III. *Carta carnalia picciola, carta strazza della forma picciola* IV. *Carta da capretto da scrivere*. Il y a 3 tarifs : *Entrata. Uscita*. *Transito*, donnés tantôt à la feuille, tantôt au poids. Trois distinctions pour les livres : I. *Libri stampati, e legati* II. *Libri stampati, e legati usati* III. *Libri stampati sciolti*. Trois tarifs selon qu'un livre sort, entre ou transite, toujours au poids (Milano, Archivio di Stato, Finanza, Parte antica, 5).

A Venise des livrets analogues se trouvent aux Archives (*Inquisitori di Stato, Commercio, 904, Tariffa, 1751*). Des statistiques sur les exportations de livre, avec il *dazio* correspondant, pour les années 1746—1754, se trouvent à la bibliothèque Correr (*Donà delle Rose, 342, Scrittura Pietro Zampirelli*).

<sup>95bis</sup> Le préposé aux douanes se plaint que les livres soient contrôlés dans le même endroit que les autres marchandises : « *Il sito destinatogli (a lui, Borrono) è un picciolo recinto d'asse, situato in un angolo del Salone a pian terreno della Maggior dogana, nel quale si ricevono, si daziano, e si rilasciano tutte le Mercanzie, ed alla qual dogana per ordine superiore si mandano tutti i colli di libri che arrivano all'altre dogane della città e que' libri ancora che arrivano all'ufficio della posta* » (Milano, Archivio di Stato, Studi, Parte antica, 36, inserto 2).

<sup>96</sup> « *I librai pagano il solo dazio di transito dei libri riprovati perchè da questa n'esce il solo esemplare che si manda al Censore* » (*Ibidem*).

à Milan très peu de faveurs, seuls les professeurs de l'Université sont dispensés des droits, à Naples certains se plaignent de l'inégalité des taxes perçues, de la « *differenza de peso de' dazi relativi alle persone* »<sup>97</sup>. L'opinion juge les impôts trop lourds, les subterfuges les plus variés servent à l'éluider. La contrebande à grande échelle se pratique partout et en toutes circonstances. La diffusion clandestine du livre répond sans doute au besoin d'éviter une « révision » tatillonne, elle permet, autant et plus encore, d'éviter les bureaux de douane, bien plus intransigeants que les censeurs<sup>98</sup>. A propos des livres arrivant de l'étranger, les gouvernements — libérés des problèmes de *date* et des questions de prestige — suggèrent aux censeurs plus d'indulgence que pour la production nationale. L'entrée et la circulation de ces ouvrages n'est-elle pas garante de l'exportation ? A l'occasion, les hommes chargés d'interdire les livres « contre les princes, contre la religion et contre les mœurs » ne manquent pas de rappeler aux magistrats qu'eux-mêmes ne sont pas responsables du débit en ville d'ouvrages impies et scandaleux. L'ouverture et le contrôle des caisses plombées et scellées doit se faire en leur présence, ils vérifient alors les livres qui leur sont présentés. S'il y a trafic, contrebande, malversation peut-être, il faut s'en prendre aux préposés des douanes<sup>99</sup>. Alfonso Longo met directement en cause les employés des *Regie finanze* ; placés aux frontières, ils n'adressent jamais pour révision les livres transportés par les marchands ambulants, à pied et à cheval, dont c'est le métier d'assurer le transport des livres, souvent clandestins<sup>100</sup>. Ce n'est sûrement pas un hasard si

<sup>97</sup> Napoli, *Archivio di Stato, Finanze, 2521: Sul miglior regolamento delle dogane di Palermo* . . .

<sup>98</sup> La nature différente des deux sortes de contrôle se dégage de certains dossiers, soit à Venise, soit à Milan. Un censeur est un intellectuel occasionnellement chargé de donner un avis de moralité, lié à un certain conformisme politique accepté. Il est bénévole ou touche un salaire symbolique, 150 ou 200 livres annuelles. Carlo Borrone o Borroni, qualifié de « *visitatore di libri in dogana* », s'adresse à Firmian en écrivant « *Creatura di Sua Eccellenza* . . . », assume des fonctions de police d'une part, perçoit aussi les droits. Son salaire, de 2500 à 5000 lres. En 1799, il reprend ses fonctions et se plaint du manque de considération qui est attaché à sa tâche : « *Entrati i Francesi, soppressa l'abborrita reale censura, il povero Segretario Borrone, che ex officio abbruciava i libri rivoluzionari nel pubblico cortile della dogana, motteggiato per le strade, e da taluno dei più faziosi minacciato da Guillotina (sic) e fuoco* » (*Milano, Archivio di Stato, Studi, Parte antica, 36*).

<sup>99</sup> Anton Maria Donadoni accuse pour répondre à des critiques des *Riformatori*. Dans un long rapport il indique toutes les ruses employées pour frauder le fisc. Certaines exigent la connivence des employés des douanes (*Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova, 372*). Un rapport de Perisse, syndic de la librairie lyonnaise, évoque des procédés analogues (*Paris, Bibliothèque Nationale, manuscrits français, 21833, juillet 1783*).

<sup>100</sup> La réputation des contrebandiers briançonnais n'est plus à faire lorsque Malesherbes écrit : « . . . j'ai appris par hasard qu'il se fait un grand commerce de livres imprimés en France, avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie. C'est peut-être même le seul commerce actif que fassent les libraires français ; car en Allemagne, en Hollande, en Suisse et ailleurs, on aime mieux contrefaire nos livres que de nous les acheter, parce que nos libraires les vendent trop cher. Ce commerce d'Italie et d'Espagne a pour objet des livres à l'usage de ces deux Nations, qui s'impriment à Lyon et dans d'autres villes méridionales, et ce sont des marchands ambulants ou colporteurs qu'on appelle *Bisoards*, et qui habitent aux environs de Briançon qui tous les ans des-

tous les libraires français installés en Italie et en Espagne sont originaires des vallées briançonnaises, traditionnellement vouées au colportage et à la contrebande <sup>101</sup>.

Le moyen le moins onéreux, le plus rapide, le plus sûr d'obtenir un ouvrage reste le recours à des amis voyageurs. Au pire il paiera à la frontière, mais pour les livres que contiennent ses malles il ne sera pas suspecté de fraude s'il en possède une liste, et s'ils ne sont qu'en un seul exemplaire <sup>102</sup>. Les correspondances fourmillent d'allusions à des achats de livre. Grâce à l'ami qui se rend de France ou de Hollande en Italie, la dernière occasion de frais sera évitée, les dépenses des courriers et postes, élevées elles aussi <sup>103</sup>.

En définitive la contrebande en la matière n'est pas plus importante que pour les autres articles du commerce, moindre que pour les grains et le sel par exemple <sup>104</sup>. La fraude, favorisée par toute la nation, est au XVIII<sup>e</sup> siècle le grand régulateur qui permet aux populations d'affronter la montée croissante des prix. La situation est connue de tous ; mercantilistes ou physiocrates ne trouvent aucun remède efficace à cette maladie endémique des finances européennes.

Ainsi les libraires franchissent les obstacles élevés par la concurrence, par le cloisonnement des Etats, par la surcharge de l'impôt et la lenteur des communications. L'activité libraire est intense, les échanges fructueux,

centent de leurs montagnes pour faire des pacotilles de livres à Lyon et ailleurs, et vont eux mêmes les porter jusqu'à Cadix et en Sicile » (C. Lamoignon de Malesherbes, *Mémoires sur la librairie, op. cit.*, p. 155).

Alfonso Longo signale à l'époque où les livres révolutionnaires déferlent sur l'Italie, en 1791, que « non è mai pervenuto al censore alcun pacchetto di stampe drittolgi dalla R. Finanza e fermato al confine. » La surveillance serait pourtant souhaitable, surtout vers Buffalora et Lugano (*Milano, Archivio di Stato, Studi, Parte antica, 36*).

<sup>101</sup> Jean et Yves Gravier, libraires à Gênes, Bonnardel à Rome, Joseph Bouchard à Florence sont tous originaires de la vallée du Lautaret. Les pays de montagne étaient beaucoup plus instruits que le reste des campagnes. Les montagnards, colporteurs l'été, étaient souvent instituteurs saisonniers. Cf. les colporteurs des Remondini, tous des hautes vallées.

<sup>102</sup> Un décret de 1781 interdit à Milan de visiter les malles des voyageurs. Une note de 1782 rappelle que cette absence de fouille ne dispense pas le voyageur de déclarer et de payer la somme prescrite (*Ibidem, Studi, Parte antica, 32*). Des dossiers de contrebande vénitiens indiquent des ouvrages confisqués dans des caisses ou malles adressées à des consuls étrangers. Le bulletin de douane n'a pas été rempli, c'est le prétexte invoqué pour une fouille inhabituelle. Nous sommes en 1790 et les Inquisiteurs d'Etat surveillent tout ce qui arrive de France. Les livres sont du reste remis à leur destinataire après examen (*Venezia, Archivio di Stato, Inquisitori di Stato, n. 951, Riferite contrabbandi, 1790—1796*). Pas trace de livres dans les objets saisis les années précédentes.

<sup>103</sup> Ainsi Grisellini a écrit à Goldoni de lui acheter un ouvrage. Ce dernier le confie à l'ambassadeur de Venise en route pour Venise. Il commente : « ... Gli giungerà sollecitamente e senza spesa. Per la posta gli costerebbe almeno due zecchini di porto, e per le condotte non l'avrebbe in tre mesi » (F. Grisellini, *Lettere d'illustri letterati a lui dritti, op. cit.*). La lettre est du 7 juillet 1765.

<sup>104</sup> Cf. *Venezia, Archivio di Stato, Cinque savi alla mercanzia, Scritture, 178, 26 marzo 1740*. Sur cette question Caizzi est très affirmatif : « Per certi bani il contrabbando non era il solito correttore del traffico di confine ma il grande alveo che congiungeva la produzione al consumo, saltando tutti per passaggi intermedi » (B. Caizzi, *Industria e commercio della repubblica veneta nel XVIII secolo*, Milano, Banca commerciale italiana, 1965).

pourtant que d'inquiétude dès qu'il s'agit de diffusion de la culture grâce au texte imprimé. C'est que les circuits clandestins ne soulèvent pas que des questions économiques.

Certes il y a crise dans cette branche du commerce, c'est une crise de croissance. Les libraires attachés aux traditions de qualité ont raison de se plaindre. Le livre n'est plus le signe d'un statut social élevé, un objet de luxe destiné à enrichir des bibliothèques familiales constituées de longue date. Le phénomène de transformation du goût déjà signalé au XVII<sup>e</sup> siècles, le manque d'attention au caractère artistique d'une édition, s'accroissent<sup>105</sup>. Les éditions de luxe existent, les lourds in-folio et in-quarto, les ouvrages à vignettes ornés de gravures. Dans l'ensemble les formats s'amenuisent. Les in-16°, les in-32° se dissimulent plus facilement ; surtout ils prennent place volontiers sur l'étal des bouquinistes et dans la boîte des colporteurs-merciers, des merciers et des colporteurs. Le livre veut être bon marché d'où un papier sans colle ou avec une colle de mauvaise qualité, de mauvaises encres, des incorrections multiples. C'est l'indice que des gens qui n'auraient jamais franchi le seuil d'une librairie, cette sorte de salon de lecture du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont attirés par la lecture<sup>106</sup>.

Ce bouleversement du marché du livre inquiète les gouvernements, d'autant plus qu'il est difficilement contrôlable. Les circuits existants, celui pour le peuple et « l'autre », tendent à coïncider ; il y a interférence des fonds et des formes des deux librairies<sup>107</sup>. Ces ouvrages dont la mauvaise impression suscitent l'indignation de certains libraires, ne sont pas destinés aux lettrés. Ils divulguent les idées mêmes que les premiers « philosophes »

<sup>105</sup> Cf. J. Martin, *Livre et société au XVII<sup>e</sup> siècle...*, *passim*.

<sup>106</sup> Les témoignages concordent sur la fonction sociale des librairies à Venise, à Florence, à Naples... Goethe est à Padoue, il veut acheter une édition rare de Palladio. Il commente : « A l'occasion de cet achat j'entrai dans une librairie ; elles ont en Italie un aspect tout à fait particulier. Tous les livres sont brochés et exposés, et on y trouve tout le jour bonne société. Les membres du clergé, de la noblesse, les artistes qui ont quelque accointance avec la littérature, vont et viennent dans la salle. On demande un livre, on le feuillette, on le lit et on s'entretient à l'aventure. C'est ainsi que j'y trouvai une demi-douzaine de personnes à peu près, qui toutes lorsque je m'informai des œuvres de Palladio me prêtèrent attention. Pendant que les propriétaires du magasin cherchèrent le livre, ils le louèrent, me parlèrent de l'original et de la copie ; ils connaissaient très bien l'œuvre elle-même et le mérite de l'auteur (W. Goethe, *Voyage en Italie*, Paris, Aubier, 1961, p. 121).

Le séjour de Goethe a lieu en septembre 1786.

<sup>107</sup> C'est une hypothèse qui demanderait des vérifications plus approfondies sur le plan économique et dans le domaine littéraire.

Question format, ce n'est nié par personne. Pour ce qui est du contenu, les résultats de l'enquête (à faire) ne sont pas assurés. A titre d'exemple Giuseppe Remondini publie *I reali di Francia* en livre de colportage, c'est un succès séculaire. Son agent Bartolommeo Gamba, devenu propriétaire de la maison Alvisopoli, publie des années plus tard l'œuvre dans une collection soignée.

Au contraire Ugo Foscolo, à la fin du siècle, se sert de la vogue des romans sentimentaux, des premiers romans-feuilleton, sans oublier ses sources littéraires ; il trouve d'emblée un public pour *Le Ultime Lettere*.

voulaient réserver à une élite<sup>108</sup>. En quelques pages brouillonnes, romans d'agrément ou libelles percutants, ils diffusent, dans le langage qui leur est propre, la pensée des *Lumières*. Le peuple, pas encore le menu peuple, éprouve le besoin et le plaisir de lire. Se distraire est moins indispensable que d'accéder à la connaissance. Ce savoir, la nouvelle culture, devient accessible grâce à ces colporteurs qui vous assiègent de leurs offres dans la rue, à ces bouquinistes que la police surveille étroitement<sup>109</sup>. Le jour, que Pilati appelait de ses vœux pour une « réforme de l'Italie », arrive, où beaucoup s'adonnent à la lecture, « femmes, marchands, artisans mêmes ». Ce n'est plus le privilège, le divertissement des nobles d'épée ou de robe, des professions libérales, tous gens en place.

Cet appétit nouveau est troublant pour la classe dirigeante. D'après l'action de ses magistrats, elle se refuse à reconnaître au peuple cette faculté de discernement qu'apportent la richesse et la culture. Mal compris, les livres, dont elle-même se délecte, ne peuvent que saper les fondements du trône, briser les règles de la société. La diffusion des livres hardis risque d'éloigner le citoyen de ses devoirs. De telles considérations, qui apparaissent en clair dans des dossiers d'archives non destinés à la publication, expliquent les réactions violentes que suscitent les œuvres de Rousseau, plus encore, les écrits de d'Holbach ; elles se manifestent vers 1770 par la sévérité de l'administration après des années de tolérance, puis vers 1788 avec les prémices des courants révolutionnaires<sup>110</sup>.

Ainsi le 18 août 1770, le 7 mai 1772, Paris et Venise donnent une solennité particulière à la condamnation d'ouvrages interdits, par la *publica combustio*. L'apparat de cette cérémonie symbolique où le bourreau brûle les livres impies, est peut usité au XVIII<sup>e</sup> siècle comme attirant trop l'intérêt des curieux en mal de critique<sup>111</sup>. Dans ce cas précis le mal est

<sup>108</sup> Diderot écrit dans *Lettres aux sourds* de 1751 : « J'adresse mes ouvrages aux philosophes ; il n'y a guère d'autres hommes au monde pour moi ». D'Holbach pense encore que l'essentiel du *Système de la nature* n'est pas une leçon destinée au grand public : « L'athéisme, ainsi que la philosophie et toutes les sciences profondes et abstraites, n'est... point fait pour le vulgaire, ni même pour le plus grand nombre des hommes... Ce n'est pas pour le commun des hommes que le philosophe doit se proposer d'écrire et de méditer » ([Mirabaud], *Système de la Nature*, Londres, 1781, II, p. 325—326).

<sup>109</sup> A Milan, les bouquinistes ne doivent pas vendre des livres valant plus de trois liras. Leur présence est « di facile comodo a quelli che non hanno larghi modi di spendere in libri » (« Milano, Archivio di Stato, Commercio, Parte antica, 244). A Florence, ils sont installés sous la Galerie des Offices, à Venise sur la place Saint-Marc et des libraires ayant pignon sur rue ne dédaignent pas d'installer un étal pour capter une nouvelle clientèle, contrevenant ainsi à la législation (Cf. divers Mémoires de Gozzi qui se trouvent dans les archives vénitienes).

Pilati souhaitait : « ... Cerchisi a tutto potere d'introdurre i buoni libri, e di farli passare nelle mani di molti, e se possibile è, delle donne, de' mercatanti, e degli artigiani ancora » ([C. A. Pilati], *Della Riforma d'Italia*, op. cit., p. 221).

<sup>110</sup> Les mouvements de pensée suivent les mêmes fluctuations dans les divers Etats, à quelques mois, ou quelques années d'intervalle.

<sup>111</sup> De même jamais réquisitoire n'a été plus lu que celui qui s'intitule : *Réquisitoire sur lequel est intervenu l'Arrêt du Parlement du 18 août 1770*, qui condamne à être brûlés, différents livres ou brochures, intitulés : 1. *La contagion sacrée ou l'Histoire naturelle de la superstition*

déjà fait : « A peine sont-ils (= les livres — *notre explication*) devenus publics... qu'ils se répandent comme un torrent... et dévastent tout sur leur passage. Il est peu d'asiles qui soient exempts de la contagion, elle a pénétré dans les ateliers, et jusque sous les chaumières : bientôt plus de foi, plus de religion, plus de mœurs... le peuple était pauvre mais consolé » ; désormais il est impie envers le ciel et il se rend coupable de « lèse-majesté divine » en niant le bien-fondé des lois <sup>112</sup>. Le Réquisitoire sur lequel est intervenu l'arrêt du Parlement parisien discerne le fonds du problème : le libertinage d'esprit est sans portée lorsque c'est une mode de la haute société. Il est à craindre lorsque des écrits défendent la liberté de conscience et les droits de chacun. Or *Le Système de la Nature* par exemple présente comme une nécessité la suppression de l'inégalité sociale, que jugent inéluctable et nécessaire ceux qui détiennent le pouvoir et promettent d'assurer le bonheur des peuples, comme bon leur semble. « Le fatal abus de la liberté de penser » risque d'amener de « sinistres Révolutions » car la foule est « aveugle »<sup>113</sup>.

Dans ce texte plus percutant que des rapports d'archives, tout aussi révélateurs en leur langage administratif, le masque est levé. Il est possible d'admettre les audaces des penseurs lorsque tout est jeu d'allusions et qu'une culture commune permet que ce qui n'est pas dit compte autant que ce qui l'est. Chacun peut rire de sa propre image puis oublier ce qu'il a vu dans le miroir. Le danger, c'est de dire en termes clairs, compris de tous, ce qu'une génération cultivée pense depuis des années, sans appréhension. Quand la liberté de penser est réclamée comme le droit de tous, les plus libertins <sup>114</sup> proclament bien haut que la diffusion des livres est responsable d'athéisme et de manque de civisme, que des mesures urgentes s'imposent.



Le commerce du livre et les problèmes qu'il soulève au XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent servir de base à une étude sociologique et économique

2. *Dieu et les hommes*    3. *Discours sur les miracles de Jésus Christ*    4. *Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne*    5. *Examen impartial des principales religions du monde*  
 6. *Le christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*  
 7. *Système de la nature*. Effectivement ce texte suit l'édition du *Système de la Nature*.

A Venise c'est le 5 mai 1772 qu'est affichée partout la condamnation des livres. Il s'agit non seulement de Boulanger, Fréret, Holbach comme à Paris, qui, en l'occasion, s'occupe d'éditions récentes. L'édit des *Riformatori* stigmatise des livres un peu plus anciens et s'en prend aussi à Voltaire, Rousseau, Helvétius, d'Holbach (*Venezia, Archivio di Stato, Riformatori dello Studio di Padova, 38*).

<sup>112</sup> [Holbach], *Système de la nature*, Londres, 1781, p. 353.

<sup>113</sup> *Ibidem*, p. 355.

<sup>114</sup> L'allusion concerne Casanova qui fait un rapport secret aux Inquisiteurs d'Etat pour dénoncer la circulation des mauvais livres qui sont dans toutes les mains (*Venezia, Archivio di Stato, Inquisitori di Stato, Riferite confidenziali, 565*).

de la littérature <sup>115</sup>. L'évolution de la censure et de ses modalités correspondent à une prise de conscience renouvelée du droit des princes à la mise en condition de la culture. Les souverains ne peuvent affirmer leurs prérogatives qu'en se heurtant à la puissance qui les partage avec eux, au nom de l'orthodoxie religieuse à sauvegarder. Il leur faut aussi réprimer les initiatives individuelles des auteurs. Mais le dynamisme d'une situation mouvante a raison des conservatismes peureux.

Le protectionnisme traditionnel est bouleversé par l'avènement de l'ère industrielle. Les conflits ouverts entre écrivains et censeurs — représentants du gouvernement — ne peuvent qu'être rares. Si l'auteur est mal protégé par l'absence de lois sur la propriété littéraire, l'Etat, comme lui, est soumis aux contraintes qu'impose la loi de fer du profit.

Cette brève enquête ne songe pas à minimiser les problèmes idéologiques posés par l'exercice de la censure, elle les situe dans un contexte plus large. Elle tente de montrer que des législations diverses, des forces économiques parfois contradictoires n'ont pu paralyser des esprits soucieux de se libérer de l'esclavage que représente le bon plaisir du prince.

<sup>115</sup> Cf. *Le littéraire et le social*, sous la direction de R. Escarpit, Paris, Flammarion, 1970.

## LA PREMIÈRE TRADUCTION DES «APHORISMES» D'HIPPOCRATE EN LANGUE ROUMAINE (XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

PAUL CERNOVODEANU et NICOLAE VĂTĂMANU  
(Bucarest)

Le niveau élevé de la culture grecque dans les pays roumains au XVIII<sup>e</sup> siècle a rendu possible la parution de plusieurs adaptations des célèbres « Aphorismes » d'Hippocrate, transposées de la langue hellénique classique en *aplà*, les mettant ainsi à la portée non seulement des érudits attirés par leur côté philosophique et enclins à les commenter, mais aussi de tous ceux pour qui les sentences du « père de la médecine »<sup>1</sup> représentaient une source d'information pour résoudre les problèmes sanitaires dont ils s'occupaient.

Marc Porphyropoulos le Cypriot  
La traduction en grec moderne et l'interprétation des « Aphorismes » écrits en dialecte attique de l'hellénique classique a été l'œuvre du savant pédagogue grec Marc Porphyropoulos le Cypriot, directeur de l'Académie princière de « Sfintu Sava » — sur l'insistance de Răducanu Cantacuzène, second fils du *stolnic* Constantin Cantacuzène.

Marc Porphyropoulos avait succédé à Sévastos Kyminitis à la direction de l'Ecole princière, ce dernier étant décédé en 1702. Au cours des années qui suivirent sa nomination en 1703, son nom apparaît dans plusieurs documents<sup>2</sup>, figurant parmi les personnalités bucarestaises. On

<sup>1</sup> Les « Aphorismes » ont connu une large audience et circulation, spécialement au cours du Moyen Age ; au début de notre siècle on pouvait dénombrer dans différentes archives d'anciens manuscrits des « Aphorismes », dont 140 en langue grecque, 232 en latin, 70 en arabe et 40 en hébreu, cf. G. Brătescu, *Hipocratismul de-a lungul secolelor* (L'Hippocratisme au long des siècles), Bucarest, 1968, p. 193.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor* (Documents concernant l'histoire des Roumains), vol. XIV<sub>1</sub>, Bucarest, 1915, p. 407, doc. CCCCXXXV (doc. du 20 mars 1708).

a soutenu qu'à partir de 1708 il aurait cessé d'occuper le poste de directeur pour ne garder que la qualité de professeur de philosophie <sup>3</sup>. Pourtant c'est bien sa signature qui est apposée sur l'acte en date du 23 septembre 1713 par lequel Ioannos Avramios <sup>4</sup> était nommé « hyérodidascalos » dans le cadre de l'Académie qu'il dirigeait toujours, en 1715, sous le règne de Ștefan Cantacuzène <sup>5</sup>. Pour la dernière fois, son nom apparaît dans les documents le 14 février 1719<sup>6</sup>; peu après il expirait, terrassé vraisemblablement par la peste <sup>7</sup> qui comptait parmi ses victimes récentes le prince Ioan Mavrocordato et, selon toutes les probabilités, le médecin métropolitain Hierothée Comnène.

Des renseignements dont nous disposons actuellement il résulte que Marc Porphyropoulos dirigeait l'Académie bucarestoise et tenait des cours de philosophie, littérature, grammaire et épistolographie <sup>8</sup>, en s'adonnant aussi à l'enseignement des sciences exactes (la physique, la cosmographie et l'astronomie)<sup>9</sup>. Il avait en plus en charge de surveiller le travail des calligraphes qui exécutaient diverses copies à la requête du patriarche Chrysante Notaras de Jérusalem ou d'autres lettrés <sup>10</sup>.

A ce matériel informatif déjà connu, il convient d'ajouter une épigramme due à un certain Nicolas Maritzi le Leucadien, qui se trouvait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à Bucarest, se rapportant justement au personnage qui nous intéresse, « Ἡρωλεγειῶν » (Élégie héroïque): « Ce Marc que Chypre vit naître, bénie / était la cité des 7 collines qui l'abreuva de sa science /, il dirige en ce jour une école en Hongro-Valachie / et corrige les erreurs des Saintes Ecritures »<sup>11</sup>.

<sup>3</sup> D. Russo, *Studii istorice greco-române* (Etudes historiques greco-roumaines), II, Bucarest, 1939, p. 311

<sup>4</sup> D. V. Economide, *Ioan Avramie*, Bucarest, 1944, p. 7,

<sup>5</sup> Hurmuzaki, *op. cit.*, XIV<sub>1</sub>, p. 703—704, doc. DCLXIX.

<sup>6</sup> *Ibidem*, XIV<sub>2</sub>, p. 846—847, doc. DCCCXXVIII.

<sup>7</sup> I. Ionașcu, *Academia domnească de la Sf. Sava din București, factor de propagare a culturii în Peninsula Balcanică pînă la 1821* (L'Académie princière « Sf. Sava » de Bucarest en tant que facteur de propagande culturelle dans la péninsule balkanique jusqu'en 1821), dans « Analele Universității București » (Istorie) XVI (1967), p. 45, n. 47.

<sup>8</sup> Dans ses cours, Porphyropoulos a fait appel à l'œuvre d'Hésiode, aux *Dialogues des morts* de Lucien, a interprété les discours d'Isocrate et enfin il a paraphrasé et commenté les pièces *Ajax* de Sophocle et *Plutos* d'Aristophane, cf. Ariadna Camariano-Cloran, *Academia domnească din București și Iași* (Les Académies princières de Bucarest et de Jassy), Bucarest, 1971, p. 97, 118, 121, 123—124, 126, 132, 208, 275.

<sup>9</sup> Porphyropoulos a enseigné ces disciplines scientifiques d'après le traité de Proclus, la physique néo-aristotélicienne de Blémydès et sa propre traduction en néo-grec du Σύνοψις τῶν φυσικῶν du lettré byzantin Siméon Magister Sith, cf. *ibidem*, p. 155, 161—162 et 168. Dans son ouvrage, A. Camariano-Cloran affirme (p. 193) que Porphyropoulos aurait tenu à l'Académie « Sf. Sava », des cours de médecine également, se servant des « aphorismes d'Hippocrate et des œuvres de Gallien », sans indiquer toutefois une source à l'appui de cette allégation; l'hypothèse nous semble peu plausible si l'on tient compte que le Cypriote même avouait être « entièrement étranger à la médecine et n'ayant guère étudié cette science... »

<sup>10</sup> Hurmuzaki, *op. cit.*, XIV<sub>1</sub>, p. 691—692, doc. DCLIX.

<sup>11</sup> *Ibidem*, vol. XIII, Bucarest, 1909, p. 401.

Nous apprenons par le second vers que Marc a fait ses études dans « la cité des 7 collines ». Serait-ce une allusion à Rome, dont la topographie correspond à cette indication ? ou bien à Constantinople qui s'étend également sur un même nombre de vallons ? En tenant compte du comportement ultérieur du personnage, la seconde hypothèse nous paraît plus plausible. Marc Porphyropoulos, qui a déployé une très appréciée activité didactique à Bucarest, s'est occupé en même temps de l'édition de différents ouvrages destinés aux églises ; il a été établi, en ce sens, qu'il a surveillé l'impression des trois volumes d'homélie et prédications de saint Jean Chrysostome<sup>12</sup> ainsi que du texte grec « Ἐργαλνία καὶ ἀκολουθία εἰς ἐγκαίνια ναοῦ » (L'office divin pour la consécration de l'Eglise) en 1703 dans la préface duquel il est dit qu'il était « proto-ostiaris » et professeur à l'Académie « Sf. Sava »<sup>13</sup>. D'ailleurs, l'épigramme signalée nous avait déjà renseigné qu'il comptait parmi les serviteurs de l'Eglise. En fin de compte, il faut encore préciser que Porphyropoulos a traduit en néo-grec le V<sup>e</sup> livre de l'historien byzantin Procope de Césarée, toujours à la commande d'un Cantacuzène, c'est-à-dire de Ștefan, le futur prince régnant de Valachie<sup>14</sup>.

Tel était l'homme de haute culture désigné par Răducanu Cantacuzène, frère de Ștefan, pour traduire « Les Aphorismes ». Examinons maintenant, à son tour, la personnalité de ce dernier et tâchons de découvrir les raisons qui l'avaient amené à vouloir mettre à la portée de tous ceux qui s'intéressaient dans notre pays à la philosophie et à la médecine, l'œuvre d'Hippocrate.

**Răducanu Cantacuzène** Ce second fils du *stolnic* Constantin Cantacuzène, de son vrai nom Radu, mais qu'on accoutumait de désigner par le diminutif de Răducanu, eut un rôle effacé dans la vie politique au temps de règne de son cousin Constantin Brancovan. Second logothète dans le conseil princier (du 17 mars 1704 au 26 octobre 1706), grand *comis* (28 avril 1710 — 13 janvier 1714) et grand *spătar* (avril 1714 — 28 janvier 1715)<sup>15</sup>, ce jeune rejeton d'une des plus illustres familles de boyards du pays — et par surcroît, cousin du prince régnant, eut-il pu se voir confier par Brancovan les fonctions les plus importantes. Mais d'une part l'état

<sup>12</sup> N. Iorga, *Istoria bisericii românești* (Histoire de l'Eglise roumaine) II, Bucarest, 1930, p. 16.

<sup>13</sup> Ion Bianu, Nerva Hodoș, *Bibliografia românească veche* (Bibliographie roumaine ancienne), I, Bucarest, 1903, p. 451—452 ; E. Legrand, *Bibliographie hellénique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, Paris, 1895, p. 28.

<sup>14</sup> A. Camariano-Cioran, *op. cit.*, p. 178 et 256.

<sup>15</sup> Radu logofătul (le logothète) Greceanu, *Istoria domniei lui Constantin Brancoveanu voievod (1688—1714)* (Histoire du règne du voievode Constantin Brancovan), éd. A. Ilieș, Bucarest, 1970, p. 173, 230 ; Teodora Rădulescu, *Sfatul domnesc și marți dregători ai Țării Românești în sec. al XVIII-lea. Liste și « Cursus honorum »* (Le Conseil princier et les hauts dignitaires de la Valachie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Listes et « Cursus honorum ») (en mss.), *sub voce*.

précaire de sa santé et, d'autre part, le vif intérêt qui l'attirait vers l'étude des lettres et des sciences le firent préférer les joies intellectuelles aux satisfactions d'une plus riche carrière politique. Il eut comme précepteur le hiéromoine Damascène, qui allait devenir plus tard évêque des diocèses de Buzău et de Râmnic et qui dirigeait en même temps l'instruction de Stefăniță, le frère de Răducanu, qui accéda au trône princier. Après avoir achevé ses études, à savoir vers 1696<sup>16</sup>, Răducanu fut envoyé en Italie. Une année plus tard, il se trouvait à Padoue ; mais là, il ne s'est pas immatriculé régulièrement comme étudiant ou peut-être se contenta-t-il de prendre des leçons particulières<sup>17</sup>. Pendant son séjour à Padoue, Răducanu Cantacuzène, secondé par le hiéromoine Chrysante, le futur patriarche, avait surveillé les travaux d'impression de la carte de la Valachie, rédigée par son père, le *stolnic* Cantacuzène, en collaboration avec le docteur Jean Comnène. Răducanu en parlait dans une lettre écrite en italien, que l'on croit adressée de Paris à son ancien précepteur Nicolas Papadopol Comnène, qui s'était montré ravi de cette réalisation de son ancien élève.

L'importante bibliothèque des Cantacuzène qui est conservée à Mărgineni possède de nombreux volumes qui portent l'ex-libris de Răducanu. La variété de ces ouvrages nous empêche de conclure quant à la lecture préférée de leur possesseur, car on y trouve de compagnie des textes d'histoire, de linguistique, d'architecture militaire et de médecine. Ces derniers nous donnent à penser que la fragilité de sa santé l'avait incité à consulter différents traités de médecine, sans qu'il nous soit possible de préciser ce qui l'intéressait particulièrement.

Răducanu Cantacuzène mourut jeune. Sur la dalle funéraire de sa tombe, qui se trouve au monastère de Cotroceni, on peut lire la date de sa mort — le 25 février 1715 — et une inscription où l'on parle de sa fin « à la fleur de l'âge »<sup>18</sup>.

Son fils Constantin, que le prince Nicolas Mavrocordato avait nommé second logothète alors qu'il n'était âgé que de 16 ans, mourut à son tour en 1729, également « à la fleur de sa jeunesse », « à l'âge de la vaillance », ayant à peine accompli ses 22 ans<sup>19</sup>.

Un document datant de 1729 nous renseigne sur le mal qui terrassait ainsi les membres de cette famille ; il y est précisé que Smaranda, fille de

<sup>16</sup> C. Dima-Drăgan, *Biblioteca unui umanist român Constantin Cantacuzino stolnicul* (La bibliothèque d'un humaniste roumain, le *stolnic* Constantin Cantacuzène), Bucarest, 1967, p. 175, n° 170 și p. 216, n° 255.

<sup>17</sup> Idem, *Le patriarche Chrysante Notaras et le docteur Jean Comnène, étudiants à Padoue* dans « Revue des études sud-est européennes », VII (1969), n° 4, p. 691.

<sup>18</sup> Al. Elian, C. Bălan, H. Chircă, O. Diaconescu, *Inscripțiile medievale ale României* (Inscriptions médiévales en Roumanie), I, Bucarest, 1965, p. 237, n° 87.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 238, n° 88.

Răducanu, née le 21 septembre 1711, mariée à Constantin Mavrocordato le 9 mai 1729, n'ayant donc même pas accompli ses 18 ans, mourait de phtisie, deux mois après son mariage <sup>20</sup>.

Voici, dans ses grandes lignes, la vie de cet homme cultivé, marqué par un destin tragique et miné par la tuberculose, qui s'était adressé à Marc Porphyropoulos le Cypriote en lui demandant de traduire « Les Aphorismes » d'Hippocrate, mission que le maître en philosophie sut mener à bonne fin.

La traduction de Marc Porphyropoulos et autres variantes néogrecques.

Le nom de Marc le Cypriote est resté étroitement lié à l'œuvre accomplie. Autant pour la culture grecque développée dans les pays rou-

main, que pour l'évolution de la médecine roumaine, cette traduction représente un événement d'importance, dont nous nous proposons de suivre l'acheminement au long des années. Copiée en plusieurs exemplaires, l'ouvrage resta pendant plus d'un siècle plongé dans l'oubli, sous la forme manuscrite. Ce n'est qu'en 1843 qu'un savant grec du nom de Sophocle C. Oeconomos <sup>21</sup>, originaire de Thessalie, né le 19 novembre 1810 et exerçant la profession de médecin, le fit éditer en consacrant également une étude biographique à Porphyropoulos. Oeconomos avait soutenu sa thèse inaugurale <sup>22</sup> à Berlin, en 1833 ; il était membre de plusieurs sociétés scientifiques allemandes et russes et dignitaire auprès la patriarchie constantinopolitaine.

Les historiens ont puisé dans cette biographie différentes relations concernant le Cypriote et on les retrouve chez C. Sathas, C. Erbiceanu, G. Chassiotis et autres <sup>23</sup>.

Il est fort naturel que des copies de la traduction de Marc aient circulé dans notre pays. En parlant de celui qui en était le rédacteur, C. Erbiceanu écrivait : « C'est lui qui a également interprété « Les Aphorismes » d'Hippocrate. Je détiens ce manuscrit ».

Sophocle Oeconomos affirme dans son introduction qu'il disposait d'un exemplaire manuscrit de la traduction, qu'il était certain représenter

<sup>20</sup> N. Iorga, *Documente* (Documents) dans « Revista istorică », VII (1921), n° 4-6, 148.

<sup>21</sup> Sophocle C. Oeconomos, *Περὶ Μάρκου τοῦ Κυπρίου καὶ τῆς ὑπ' αὐτοῦ συγγραφείσης εἰς τὴν κοινὴν διδασκαλίαν ἐρμηνείας τῆς Ἱπποκράτους ἀφορισμῶν διατριβή* Athènes, 1843.

<sup>22</sup> Portant le titre *Specimen Inaugurale Pathologiae Generale Veterum Graecorum*.

<sup>23</sup> C. Sathas, *Νεοελληνικὴ Φιλολογία*, Athènes, 1868, p. 597 ; C. Erbiceanu, *Bărbați culți greci și români și profesori din Academiile de Iași și București în epoca zisă fanariotă (1650-1821)* (Erudits grecs et roumains et professeurs aux Académies de Jassy et de Bucarest à l'époque dite phanariote) dans « Analele Academiei Române », mém. sect. hist., s. II, t. XXVII (1904-1905), p. 71 et 168 ; G. M. Ionescu, *Înfluența culturii grecești în Muntenia și Moldova...* (Influence de la culture grecque en Valachie et Moldavie), Bucarest, 1900 p. 130 ; G. Chassiotis, *L'instruction publique chez les Grecs*, Paris, 1881, p. 80.

une copie de la main même de Marc Porphyropoulos. Dans cet exemplaire, la traduction des « Aphorismes » était précédée d'un traité de philosophie, rédigé en grec, sans que le nom de l'auteur fut indiqué. Oeconomus soutient que ce texte doit être attribué également à Marc, à en juger d'après la similitude des styles de cette dissertation et de la préface aux « Aphorismes », sans compter le fait qu'il n'y est faite aucune mention d'autres philosophes postérieurs au Cypriote. Les deux ouvrages semblent avoir été copiés d'après un autre manuscrit, qui aurait pu éventuellement, représenter le véritable original. Quant à l'existence d'autres œuvres littéraires de Marc, Oeconomus ne fait aucune allusion et le distingué historiographe Dimitrie Procopiu de Moscopole, en évoquant, la figure de Porphyropoulos se contente d'affirmer qu'il avait été « διδάσκαλος τῆς ἐν βουκουρεστίῳ σχολῆς » et possédait une juste connaissance de la langue hellénique <sup>24</sup>.

Abordant l'analyse de la traduction, Oeconomus entreprend la description du manuscrit in quarto, composé de 243 pages, portant le titre suivant : « Μετάφρασις τῶν ἀφορισμῶν τοῦ Ἱπποκράτους εὐς τὴν κοινὴν διάλεκτον μετὰ τινος ἐπιστάσιος καὶ ἐρμηνείας ἐκ τῆς τοῦ Γαληνοῦ διδασκαλίας συλλεγείσης, σμικρᾶς τινος ἕνεκα κατααλλή ψεως καὶ ὀδηγίας τῶν τε ἀκριβῶν, καὶ τῶν πρωτοπειρῶν τῶν τῆς ἰατρικῆς ἐπιστήμης ὀργίων, τῆς δαιμονίως λυσιτελεστάτης τῷ ἀνθρωπίνῳ βίῳ. Χριστὸς δ'ἡγείσθω πονοῦστί μοι τόδε ». (Traduction des « Aphorismes » d'Hippocrate en langue courante, accompagnée d'observations et commentaires sur les enseignements de Galien, en abrégé, afin d'être à la portée de ceux qui ne sont pas initiés dans les secrets de la science médicale et de fort grande utilité à notre vie à tous. Que Jésus-Christ vienne en aide à mon labeur.)

Le préambule est rédigé dans un style qui, bien qu'en grec moderne, s'apparente au dialecte attique. Le contenu est agencé comme suit : premièrement le texte d'Hippocrate, suivi de la traduction en néo-grec et dernièrement, du commentaire, qui parfois est omis. Jusqu'au Livre V, aphorisme 23, le traducteur respecte l'ordre initial, mais à partir de cet endroit — soit qu'il s'agit d'une initiative personnelle, soit que tel se présentait le manuscrit dont il se servait —, Porphyropoulos se contente de transcrire le texte original grec. Le dernier aphorisme est suivi de la conclusion suivante : « Que béni soit le nom du Seigneur qui accorde assistance aux actions méritoires ! »

Oeconomus est d'avis que c'était le manuscrit hellénique d'après lequel travaillait Marc, qui présentait des lacunes et que celui-ci voyant

<sup>24</sup> Demetrii Procopii Macedonis Moschopolitae, *Succincta eruditorum Graecorum...*, dans Jo(hannes) Albertus Fabricius, *Bibliotheca Graeca...*, vol. XI, Hambourg, 1722, p. 786, n° 49.

qu'à partir de l'aphorisme portant le numéro 23 il n'y avait plus de commentaires, il avait renoncé lui-même à en donner les traductions. Mais si Marc ne respecte plus, à un certain moment, l'ordre premier de son ouvrage, c'est-à-dire de reproduire fidèlement le texte hippocratique — d'abord la traduction et le commentaire ensuite —, et se contente de ne rendre que la teneur originale des Aphorismes, il se pourrait que son zèle ait été tempéré par une raison quelconque ; il aurait eu en vue la maladie de Răducanu et la perspective de se voir privé de la récompense qu'il était en droit d'escompter. Aussi, ayant donc interrompu son travail pour un certain temps, qui se serait prolongé peut-être pendant des années même, Marc se serait-il décidé toutefois à la reprendre, et pour l'achever se serait-il limité à reproduire le texte original d'Hippocrate.

Pour revenir à l'analyse entreprise par Sophocle Oeconomos, celui-ci commence par reproduire le texte du préambule dont voici la teneur :

« En offrant ce travail aux lecteurs philologues, amis des muses mais spécialement aux médecins, moi Marc le Cypriote leur adresse mes meilleures salutations. Que ceux qui possèdent le don de manier la plume mieux que je ne le fais, soient indulgents à l'égard des maladresses de mon langage, dues au manque de vocabulaire technique. Entièrement étranger à la médecine et n'ayant guère étudié cette science, je m'hasarde pourtant à me mêler à des choses qui dépassent mon savoir et exprimer des opinions dans une matière à laquelle on ne saurait m'attribuer la moindre contribution personnelle. Après avoir mûrement réfléchi, interrogeant ma conscience à l'égard de ce travail dont je prends la charge, hésitant longuement à m'y atteler, je m'y suis décidé en fin de compte, pour plusieurs raisons <sup>25</sup>. Car comment me dérober, alors que plus sage et plus puissant que toi-même tu t'y engages ? Nul doute, autant qu'il a été en mon pouvoir, j'ai tâché de m'opposer avant d'accepter cette mission, au risque même de m'attirer des déboires. Mais peut-on agir différemment en dernier lieu, alors que celui qui vous presse, c'est le très illustre et très noble commis Răducanu Cantacuzène, connu pour son dévouement à l'égard de son pays, personnage hautement respectable et incomparable ami des lettres, qui dans ses jeunes années avait eu l'occasion de fréquenter les écoles italiennes ainsi que d'ailleurs, comme c'était l'usage pour les gens de qualité ? Tel jadis Ulysse, il était rentré de ces voyages, pétri de sagesse et de savoir. Car, en vérité, pour ceux destinés dès leur venue au monde à s'occuper des affaires publiques, il se doit qu'ils servent, non seulement

<sup>25</sup> Les hésitations de Marc le Cypriote d'entreprendre la traduction de cet ouvrage du grec ancien en langue moderne pourraient avoir aussi d'autres raisons. En ce temps, vivait à Bucarest un médecin du nom d'Alexandre Helladius, adversaire implacable de toute transposition de textes helléniques en néo-grec ; il considérait comme un vulgaire forban et ennemi de la nation grecque quiconque se risquait à s'attaquer à pareille entreprise ; cf. E. Lavagnini, *Storia della letteratura neellenica*, Milan, 1955, p. 92.

leur propre intérêt, mais assurer également celui de leurs prochains. Quant à la manière de rendre le texte dans une langue courante, j'ai donné préférence au sens des mots plutôt qu'à leur forme, tout en signalant assurément la signification des termes employés par Hippocrate et essayant d'y apporter la clarté exigée pour sa compréhension, à l'aide de commentaires et sans prodigalité de paroles. Aussi ai-je eu recours aux lumières et aux observations du plus illustre des médecins dont Galien est le nom. Ceci dit, je m'incline devant vous, dignes chrétiens, et vous souhaite bonne santé et actions généreuses ».

Après que Oeconomos nous eut indiqué par ce préambule la façon dont Marc entendait accomplir son travail, suivent le premier et le troisième aphorismes, en guise d'exemples.

L'avant-propos nous permet d'établir la date à laquelle Porphyropoulos a réalisé la traduction des « Aphorismes » ; il y est précisé, en effet, qu'à cette époque Răducanu Cantacuzène avait le titre de *comis*. Or, nous savons que c'est entre le 28 avril 1710 et le 13 janvier 1714 que ce dernier avait détenu la charge de grand *comis* dans le conseil princier. Par conséquent, c'est aux environs des années 1710—1713 que le Cypriote fut sollicité d'entreprendre ce travail, et en aucune façon au-delà de l'année 1714 lorsque Răducanu avait été élevé par son frère, le prince Ștefan, à la dignité de grand spathaire.

En 1885 Constantin Erbiceanu donnait à son tour la description d'une autre traduction en grec moderne du texte hellénique classique des « Aphorismes » d'Hippocrate <sup>26</sup> due à Balanos Vasilopoulos de Jannina et gardée dans un manuscrit qui a appartenu successivement au médecin Thomas de Zante, à un sieur Bartholomé de Silistrie et puis d'Athènes (avant 1756), à un autre médecin du nom de Thomas (le 6 juillet 1765), au *portar* (prévôt) Stamati de Chio et enfin à un certain Gheorghe Constantin (le 31 août 1773).

Balanos Vasilopoulos, l'auteur de cette traduction, a été un pédagogue distingué à l'école de Janinna, qui comptait parmi ses élèves Lambros Fotiadis (1752—1805) professeur réputé à l'Académie « Sf. Sava » de Bucarest, ainsi que Nicolae Chiriac Tzertzulis (Cercel), titulaire d'une chaire à Jassy <sup>27</sup>.

La méthode suivie par le lettré grec de Jannina pour présenter l'œuvre d'Hippocrate consiste dans la transcription des aphorismes dont il donne une traduction libre en grec moderne, suivie de commentaires dans un

<sup>26</sup> C. Erbiceanu, *Manuscripte grecești din biblioteca C. Erbiceanu* (Manuscrits grecs appartenant à la bibliothèque de C. Erbiceanu) dans « *Revista teologică* », III (1885), n° 131 (20 oct.), p. 245.

<sup>27</sup> Börje Knös, *L'histoire de la littérature néo-grecque. La période jusqu'en 1821*, Stockholm, 1962, p. 475, 555.

chapitre à part. Ceci correspond au procédé classique employé par Galien dans ses « Commentaires » concernant ce même thème <sup>28</sup>, c'est-à-dire consigner d'abord le texte original, suivi de la traduction en latin, pour s'achever par un commentaire dans la même langue. Il appert donc que Vasilopoulos s'est servi d'un modèle similaire à celui employé par Marc le Cypriote.

Une autre version de la traduction de Balanos Vasilopoulos est conservée aux Archives de l'Etat de Bucarest, en manuscrit grec sous la cote 771. Cette pièce ne semble pas être la même que celle ayant appartenu à Constantin Erbiceanu et dont il en avait donné la description.

Parmi les manuscrits grecs appartenant à la Bibliothèque de l'Académie roumaine, il y a un, sous la cote 514, qui contient également « Les Aphorismes » d'Hippocrate en néo-grec, accompagnés d'explications et commentaires <sup>29</sup>. La pièce se compose de 378 pages + 14 feuilles volantes, ayant les dimensions de 22 × 16 cm ; les huit premières feuilles sont manquantes. Elle ne présente aucune annotation marginale et ne porte pas de date ; le filigrane du papier est du modèle « tre capelli » de type Lombardie, 1815 <sup>30</sup>.

Quelque réduit que soit leur nombre et inégale la valeur des informations que nous possédons sur les traductions en langue néo-grecque des « Aphorismes » d'Hippocrate, certaines conclusions peuvent néanmoins être établies. Constatons ainsi, en premier lieu, que les copies de la traduction réalisée par Marc Porphyropoulos le Cypriote sont fort rares ; Sophocle Oeconomos disposait d'une pièce qu'il considérait, sans doute à tort, comme étant l'original même. Dans notre pays, Constantin Erbiceanu détenait également une copie qui, si elle existe encore, doit se trouver enfouie dans un fonds de bibliothèque encore non identifié.

La traduction qui fut éditée par les soins de Oeconomos et se trouve actuellement à Athènes, enregistrée sous la côte 1500 à la Bibliothèque Nationale Grecque, se présente comme un in-quarto de 117 feuilles, soit 234 pages, sans annotations marginales <sup>31</sup>. C'est donc une pièce d'assez grandes proportions, bien qu'à partir de l'aphorisme 24 du V<sup>e</sup> livre, l'auteur de la traduction a cru bon simplifier sa besogne et s'est contenté de ne reproduire que le texte original en supprimant son équivalent en néo-grec aussi bien que les commentaires de Galien. Nous pouvons déduire que Marc avait travaillé d'après une édition grecque, car il ne semble pas

<sup>28</sup> Galenus, *In Aphorismus Hippocratis commentari septem*, Lugduni, 1551.

<sup>29</sup> C. Litzica, *Catalogul manuscrisurilor grecești* (Catalogue des manuscrits grecs), vol. I<sup>er</sup>, Bucarest, 1909, p. 518, n<sup>o</sup> 776.

<sup>30</sup> Georg Eineder, *The Ancient paper-mills of the former Austro-Hungarian Empire and their watermarks*, Hilversum, 1960, pl. 191, nr. 711 et pl. XXIV.

<sup>31</sup> Nous adressons nos plus vifs remerciements au prof. Basile Sfyroeras d'Athènes ainsi qu'à notre distinguée collègue Cornelia Papacostea-Danielopolu de l'Institut d'études sud-est-européennes pour l'obligeance d'avoir mis à notre disposition le microfilm dudit manuscrit.

qu'il ait suffisamment connu le latin pour utiliser, par exemple, l'édition des « Commentaires » de Galien parue à Lyon en 1551. Vraisemblablement s'est-il servi d'un ouvrage contenant un abrégé du texte galiénien ; ceci nous paraît d'autant plus plausible, car n'étant point médecin, comme il en convient d'ailleurs sans équivoque, Marc eut rencontré des difficultés insurmontables s'il s'était agi de rédiger lui-même les commentaires. En admettant qu'il les aurait emprunté à Galien, in extenso, son ouvrage eut pris alors des proportions trop importantes et on se serait trouvé devant une œuvre issue de la plume de Galien, plutôt que de celle d'Hippocrate. D'ailleurs, comme nous venons de le voir dans le texte du préambule reproduit par Oeconomus, le Cypriote affirmait son intention « . . . d'y apporter la clarté exigée pour sa compréhension, à l'aide de commentaires et sans prodigalité de paroles ».

Par conséquent, la traduction de Porphyropoulos a eu comme modèle une édition grecque courante, judicieusement complétée par des commentaires, et autant qu'il est en notre pouvoir de nous en rendre compte, sans avoir été altérée par le groupement arbitraire des aphorismes.

**Les versions roumaines** On compte au moins trois versions néo-grecques des « Aphorismes » d'Hippocrate qui ont circulé dans notre pays au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant les premières décennies du siècle suivant. C'était justement la période où la culture roumaine se substituait graduellement à la culture grecque. Nombreux étaient à cette époque ceux qui — gens de petite noblesse, logothètes ou divers fonctionnaires — ne voulurent plus se servir du grec dans l'exercice de leurs activités et commencèrent à employer leur langue maternelle exclusivement. Dans de telles conditions, la parution d'une traduction des « Aphorismes » en roumain, semble entièrement explicable. C'est la Bibliothèque Universitaire de Jassy qui détient actuellement le plus ancien manuscrit roumain de la traduction de l'œuvre d'Hippocrate <sup>32</sup>. I. Serafinian en donna une première description en 1957 <sup>33</sup>, mais depuis il n'a été entrepris aucun travail sérieux en vue d'une analyse approfondie à son égard, bien que ce texte constitue une pièce de grande importance dans la culture roumaine et marque un tournant significatif dans l'évolution historique de la médecine dans notre pays.

Dans le manuscrit de Jassy, qui est du type des miscellanées, la traduction des « Aphorismes » est précédée par « L'horloge des princes »,

<sup>32</sup> Côte VI/1.

<sup>33</sup> I. Serafinian, *Alegertle lui Ippocrat, manuscris romănesc din prima jumătate a secolului al XVIII-lea* (Les sentences d'Hippocrate, un manuscrit roumain de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), dans le vol. *Prima sesiune științifică de bibliologie și documentare* (Première session scientifique de bibliologie et de documentation), Bucarest, 1957, p. 278—282 ; Idem, dans « Iașul Literar », 1957, n<sup>o</sup> 7, p. 103—104.

fameuse narration de l'espagnol Antonio de Guevara, que le grand logothète Nicolae Costin mit en langue moldave d'après un intermédiaire latin. La copie date du temps du règne de Nicolas Mavrocordato, de l'année 7222 (=1713). Ce récit est suivi d'une « Predoslovie » (Préambule) adressée au prince régnant (f<sup>o</sup> 7—10) et de quelques épigrammes (f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). La narration ajoutée à ce volume n'a rien de commun avec l'œuvre d'Hippocrate, qui est présentée à partir du f<sup>o</sup> 285 sous le titre de *Alegerile lui Ippocrat. Tăerea întîi* (textuellement : Sentences d'Hippocrate. Première section). Il semble que plusieurs personnes soient intervenues successivement dans la transcription de ce manuscrit, qui date, en toute certitude du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première partie aura été vraisemblablement écrite au cours des deux ou trois décennies du début du siècle, tandis que le reste, dans sa seconde moitié. Il s'agit de toute évidence d'une copie — et assurément pas d'un original. Au f<sup>o</sup> 284, on peut voir un filigrane représentant une couronne surplombant des feuilles de vigne et une grappe de raisins <sup>34</sup>, caractéristique au papier ayant circulé dans l'Empire ottoman vers 1721 <sup>35</sup>; au f<sup>o</sup> 288 intervient un filigrane d'un type différent, constitué par une combinaison d'ornementation florale et de lignes géométriques, et troisièmement, un modèle composé de trois créneaux surmontés de la lettre B <sup>36</sup>.

Le volume possède aussi, en haut de la page verso et sur la couverture intérieure, des notes rédigées par des lecteurs occasionnels, tels Veniamin le « schévofilax » (le 21 octobre, décade 1761—1771) et « Dumitru copilu » (le page) (le 3 mai 1790).

Nous allons aborder maintenant la présentation du texte hippocratique qui commence au f<sup>o</sup> 285 par le titre de *Alegerile lui Ippocrat. Tăerea întîi*. Ces termes assez surprenants, nécessitent quelques explications : pour *tăerea* pris dans le sens de section, afin d'indiquer un chapitre ou un livre de l'ouvrage, il n'y a pas lieu d'insister. Mais pourquoi *alegerile* (sentences) au lieu d'« aphorismes » ? Comme nous allons le voir par la suite, l'auteur de la traduction, poussé sans doute par un scrupule fort honorable, ne s'est pas laissé tenté de se servir du mot grec « aphorismos » et s'est efforcé de lui trouver un équivalent en langue roumaine. Sachant que « aphorismos » et « apophthegma » étaient deux termes à peu près synonymes <sup>37</sup>, usités couramment pour exprimer la notion de sentence, de maxime, d'expression prélevée *au choix* parmi les préceptes énoncés par quelque personnage illustre, l'auteur a considéré ces « aphorismes »

<sup>34</sup> *Ibidem*.

<sup>35</sup> Vsevolod Nikolaev, *Watermarks of the Mediaeval Ottoman documents in Bulgarian libraries*, vol. I, Sofia, 1956, p. 154, n<sup>o</sup> 364 et 365.

<sup>36</sup> Serafincian, *op. cit.*, p. 280.

<sup>37</sup> I. Ghica, *Opere* (Oeuvres), III, Bucarest, 1904, p. 47 : « Le ban Brancovan discutait avec le puriste Duca, dans la langue de Thucydide, les Apophthegmes d'Hippocrate ».

comme une série de maximes *choisies* dans l'œuvre d'Hippocrate et en conséquence s'est décidé pour le titre de *Alegerile lui Ippocrat*, ce qui dénote quelque maladresse et manque d'assurance. Un premier examen du texte fait apparaître aussitôt une différence par rapport aux traductions en néo-grec, qui respectaient la division classique des « Aphorismes » en 7 livres ; en effet, *Alegerile lui Ippocrat* comptent 8 livres, désignés sous le nom de « tăiere » (section), le chapitre supplémentaire étant désigné sous le titre de *Alegeri adaose sau Tăiarea a opta* (Sentences ajoutés ou Huitième section). Revenons, pour l'instant, à la « tăierea întâi » (première section qui débute par une « arătare » (sommaire) de cinq lignes. De tels résumés de la matière incluse se trouvent à chaque commencement de chapitre. La première « arătare » nous indique qu'il s'agit de « deșărtare » (vidange), c'est-à-dire de la purgation et de « pravila de cumpănirea hranii și a păzirii de sănătate » (règles à observer pour doser la nourriture et maintenir la santé), après quoi suivent les aphorismes respectifs. Dans ce premier chapitre on retrouve le texte intégral qui existe dans les éditions classiques, à la seule différence que l'ordre de la succession des maximes est parfois modifié, ou bien que certaines d'entre elles qui concernent un même sujet médical, sont réunies en une seule. De ce fait, le nombre des aphorismes du premier chapitre se trouve réduit à 20 au lieu de 25 comme on en trouve dans les éditions de Littré et de Săndulescu <sup>38</sup>. Il en sera de même dans les « sections » suivantes. L'ordre traditionnel de la présentation des aphorismes a été écarté pour faire place à un groupage selon les sujets traités, ce qui donne à l'exposé du matériel un fil conducteur quelque peu disparate parfois.

Il est certain que l'auteur anonyme de la traduction roumaine n'est pour rien dans ces modifications constatées dans la présentation de l'œuvre hippocratique, car, sans aucun doute, il aura travaillé d'après un manuscrit déjà remanié <sup>39</sup>. De pareilles interventions dans l'agencement du texte sont fréquemment constatées, à commencer par celles initiées par Constantin l'Africain, le moine-médecin de Montecassino au XI<sup>e</sup> siècle et par Maïmonide au XII<sup>e</sup> siècle et continuées par la suite.

Dans la traduction roumaine, le second chapitre comprend, pour la même raison, trois aphorismes de moins que les éditions classiques ; au

<sup>38</sup> Nous avons fait appel, comme texte de contrôle, à l'imposante édition d'E. Littré, *Hippocrate. Œuvres complètes*, Paris, 1844, dont le 4<sup>e</sup> volume contient « Les Aphorismes » ; nous nous sommes servis également de l'édition roumaine du D<sup>r</sup> C. Săndulescu, *Hippocrat, Texte alese* (Hippocrate. Textes choisis), Bucarest, 1960, où les aphorismes se trouvent, accompagnés de commentaires, aux pages 83—110.

<sup>39</sup> La fusion de plusieurs aphorismes a été réalisée, non seulement d'après les analogies entre les sujets traités, dans le cadre d'une même section ou chapitre, mais groupés parfois en fonction de la discipline de leur contenu, physiologie, pathologie, sémiologie, diététique ou thérapeutique ; cf. Ἀφορισμοὶ νεώτεροι. *Aphorismi novi ex Hippocratis operibus nunc primum collecti et in suas quinque classes digesti nostroque illustrati...*, Lugduni, M DCLXXXIV.

troisième chapitre le nombre des aphorismes absorbés s'élève à sept pour atteindre le chiffre de 28 au chapitre IV ; arrivés au cinquième chapitre, nous constatons que le nombre des aphorismes a diminué de 9, puis au sixième — de six, dont l'un est totalement omis, et enfin au chapitre VII, des 84 dénombrés dans l'édition classique on n'en compte que 62. Mentionnons également que les cinq derniers aphorismes du chapitre VII ont été inclus dans le cadre du chapitre VIII, qui ne figurait pas dans la division classique, et dont nous allons incessamment examiner la composition.

Le manuscrit jassyote de la traduction roumaine des « Aphorismes » s'arrête brusquement à cet endroit, ce qui nous donne à penser qu'une feuille, pour la moins, du document, a dû se perdre.

La seconde copie roumaine des « Aphorismes » est conservée en manuscrit sous la côte 1840 à la Bibliothèque de l'Académie roumaine et appartient également au type des miscellanées, ayant les dimensions de 16,5 × 11,5 cm, reliée en toile, le dos du volume et les coins en peau brune. Deux ganses en corde, attachées aux couvertures, en assurent la fermeture. Ces dernières, endommagées par la carie, sont d'une teinte claire et portent une ornementation géométrique de couleur verte. Le volume se compose de 98 feuilles numérotées et de 22 feuilles blanches. Les f<sup>os</sup> de 3—27, de 29—48 et de 50—52 comportent un texte roumain, tandis que de 54 à 97, la teneur est rédigée en langue grecque. Des annotations sont consignées aux f<sup>os</sup> 1, 98 et 98 v<sup>o</sup>. Le manuscrit ne porte pas de date ni aucune indication précisant le nom de celui qui en avait assuré l'exécution ou de son propriétaire. Sa datation actuelle, qui l'attribue au XIX<sup>e</sup> siècle, est infirmée par l'examen du filigrane qui le place à une époque antérieure. En effet, on y voit un groupe de trois initiales C, G et S surplombées d'une couronne stylisée, alternant avec un autre comportant trois formes ovoïdales (tre capelli) qui caractérise le papier produit par les ateliers de papeterie conventuels de Toscolano (Lombardie) et qui était couramment employé dans l'Empire ottoman entre les années 1771—1783. La fabrication de ce genre de papier avait d'ailleurs cessé à partir de l'année 1805<sup>40</sup>. Par conséquent, nous pouvons placer la date du manuscrit en question vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De l'analyse du texte de cette traduction des « Aphorismes » il ressort qu'il s'agit d'une copie semblable à celle qui se trouve à Jassy, avec certaines modifications d'ordre lexical, sans grande importance, pour la plupart, mais dont certaines peuvent retenir notre attention afin d'établir l'identité de l'auteur de la copie. A la première catégorie appartiennent des variations d'ortographe insignifiantes, telle « iaste » au lieu de « este »

<sup>40</sup> V. Nikolaev, *Watermarks...*, I, p. 246, n<sup>o</sup> 541 (1771) et p. 325, n<sup>o</sup> 659 (1788); G. Eineder, *op. cit.*, pl. 243, fig. 865 (1805).

(est), « împotrivă » pour « înpotrivă » (à l'encontre), « fără de » à la place de « fără » (sans), « iarăși » au lieu de « iar » (à nouveau), « primejduioase » pour « primejduioase » (dangeureuses), « doftoriile » à la place de « doftoriile » (médicaments), etc.

D'autres différences présentent un caractère plus nuancé ; ainsi, en parlant de la purgation, le texte de Bucarest use du terme de « curățire » (nettoyage), tandis que le manuscrit jassyote emploie celui de « deșărtare » (vidange) en se référant aux intestins ; pour parler des saignées, le premier texte mentionné porte « slobozire de sînge » (libération du sang) pour « deșărtarea vaselor » (vidange des vaisseaux) dans l'autre, et ainsi de suite.

Le manuscrit bucarestois présente une certaine supériorité en matière de rédaction des phrases, généralement plus fluides et plus claires, par rapport au second ; ainsi « trăiesc cu nevoie și cu bolnăviciune », plutôt que « ori că trăesc să zărnicesc bolind » — dans le sens de traîner un état maladif, ou bien « rane tîrîtoare » (plaies rampantes) qui exprime mieux la notion d'ulcère serpiginieux ou de herpès rongeurs que « buba neagră » (abcès noir), ou encore « vîrfurile mîinilor și ale picioarelor » (les extrémités des mains et des pieds) au lieu de « buricele degetelor și ale picioarelor » (les nombrils des doigts et des pieds).

En dernier, ajoutons parmi les dissemblances d'ordre général constatées entre les deux manuscrits, que le premier comporte des notes de sous-sol qui rendent plus clair le sens de certaines expressions ; ainsi à l'aphorisme 11, on trouve dans le texte conservé à l'Académie roumaine de Bucarest, quatre notes marquées des quatre premières lettres de l'alphabet slavons.

Signalons de plus que certains mots et mêmes des aphorismes entiers, omis dans l'exemplaire jassyote, vraisemblablement par la négligence des copistes, figurent en bonne place dans le document de Bucarest, prouvant ainsi le travail consciencieux de son auteur.

Ces constatations font apparaître nettement que le manuscrit bucarestois de la version roumaine des « Aphorismes » d'Hippocrate est supérieur à celui conservé à Jassy, autant du point de vue du style que de l'exactitude et de la graphie ; il doit être considéré, par conséquent, comme la meilleure copie que nous possédons des *Alegerile lui Ippocrat* et la plus indiquée à être mise sous presse.

Le dernier chapitre de la traduction roumaine, désigné sous le titre de *Tăierea a opta* représente un des remaniements, assez nombreux d'ailleurs, de l'œuvre originale d'Hippocrate, initiés dans l'intention d'assurer aux lecteurs des meilleures conditions pour s'en servir, par rapport au texte initial.

En dehors de quelques aphorismes prélevés au chapitre précédent, le manuscrit 1840 de la Bibliothèque de l'Académie roumaine comprend dix maximes fusionnées extraites d'autres écrits hippocratiques.

Les commentaires de Galien ne vont pas au-delà de l'Aphorisme 79<sup>41</sup> au chapitre VII. D'autres commentateurs s'arrêtent au n° 62 et Foes<sup>42</sup>, dont s'est servi Littré, au n° 87 y compris. Dans certaines éditions, on trouve un huitième chapitre, composé d'extraits d'autres ouvrages, tel « Sur les semaines ». Du moment que ces passages figurent déjà dans d'autres œuvres d'Hippocrate, à juste raison Littré n'en a plus tenu compte, et déclarait que Galien lui-même mentionnait l'existence d'autres aphorismes au-delà de celui portant le numéro 81, mais qu'il ne les avait plus commentés.

Dans une autre édition des « Aphorismes »<sup>43</sup> on fait remarquer au VIII<sup>e</sup> chapitre que les interprètes grecs, syriens, arabes et juifs n'avaient pas eu connaissance de cette division supplémentaire et l'auteur ajoute qu'il a cru opportun, toutefois, de l'y inclure, sans avoir à en apprécier la valeur.

Il est clair que la traduction roumaine a été réalisée d'après le modèle d'un texte remanié, rédigé sans doute en langue néo-grecque, sous la forme d'un manuscrit byzantin ou d'une époque postérieure. Nous ne pensons pas qu'il se soit agi d'une édition imprimée, à juger d'après le fait que dans ses travaux de bibliographie, Emile Legrand ne cite aucun ouvrage imprimé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui contienne les « Aphorismes » d'Hippocrate.

Voyons maintenant ce que contient ce VIII<sup>e</sup> chapitre de la traduction roumaine en cours d'étude. Premièrement, quatre aphorismes qui faisaient partie du chapitre VII<sup>e</sup>, suivis de l'Aphorisme n° 26 figurant au chapitre V de l'édition remaniée de 1555<sup>44</sup>, et à partir du sixième, le reste des textes est extrait de différentes autres œuvres hippocratiques<sup>45</sup>.

A quel endroit fut réalisée la traduction roumaine des « Aphorismes » et quel en est l'auteur ?

Les deux manuscrits dont nous venons de nous occuper représentent des copies indépendantes l'une de l'autre, réalisées d'après l'original de la traduction roumaine intitulée *Alegerile lui Ippocrat*. Cet original reste encore à découvrir, admettant qu'il n'ait pas été définitivement perdu, et

<sup>41</sup> Galeni, *Aphorismi Hippocratis, Commentarii septem*, Lugduni, 1551, édition Guglielmo Plautio Cenomano.

<sup>42</sup> *Aphorismes d'Hippocrate*. Traduction française d'après le texte grec de Foes, accompagnée de notes critiques et médicales par J. N. Chailly, Paris, 1836.

<sup>43</sup> *Œuvres d'Hippocrate. Aphorismes*, Paris, MDCCCLXXXVI

<sup>44</sup> Hippocratis, *Aphorismi digesti in ordinem secundum locos congruentium secum materialium. Cum brevi et dilucida expositione singulis Aphorismis ex Galeno supposita qua integrorum voce commentariorum cose possit*, Lugduni, MDLV.

<sup>45</sup> Voir *Œuvres d'Hippocrate*, Paris, 1786.

pouvant se trouver éventuellement, non identifié, dans quelque bibliothèque particulière. I. Serafincian, qui a analysé en premier la version roumaine des « Aphorismes » opinait que la traduction avait été réalisée dans la principauté valaque, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>, mais comme nous l'avons déjà affirmé auparavant, nous estimons que la première partie fut rédigée au cours des premières décennies de ce siècle.

Ce qui donne à penser que la traduction a été faite en Valachie, vient du style caractéristique et de certains régionalismes dans la composition. Ainsi, dans le sommaire du second chapitre, nous trouvons *a mitocosi*, qui est un terme lexical couramment usité en Olténie, dans le sens de bouger, déplacer<sup>47</sup>; à l'aphorisme 7 du III<sup>e</sup> chapitre on peut lire : *plointea*, également une locution propre à cette province de la Valachie servant à indiquer une abondance de précipitations, un temps pluvieux<sup>48</sup>; et encore, dans le cadre du même chapitre, à l'aphorisme 26 : « Dau *dăna-cilor* projaruri la gură » (provoque aux *jouvenceaux* des brûlures à la bouche), ce qui représente un nouvel exemple de régionalisme, en parlant de jeunes garçons<sup>49</sup>; en dernier, au 51<sup>e</sup> aphorisme du chapitre IV, l'expression « *gropi (trous) dovincate* », nous met encore devant un mot local ayant la signification de *profondeur*<sup>50</sup>.

Ces différents exemples nous semblent suffisamment concluants pour permettre d'affirmer, en toute certitude, que l'auteur de la traduction était un roumain originaire probablement de la province d'Olténie. Un étranger, aussi bien qu'il ait su la langue de notre pays, n'aurait jamais pu s'exprimer de la sorte !

L'époque à laquelle a été réalisée la traduction, le thème assez particulier de l'œuvre choisie, sa rédaction presque simultanée avec la traduction de Marc Porphyropoulos en néo-grec donnent à penser que le traducteur doit être cherché parmi les lettrés de « Sfintul Sava ».

On serait ainsi tenté de s'imaginer que l'auteur de la version roumaine s'est servi du texte néo-grec du Cypriote; mais la vérité est toute autre et nous pouvons la rétablir très facilement. D'abord, Marc avertit le lecteur, dans le titre même de son ouvrage, qu'il a traduit Hippocrate à l'aide des commentaires de Galien. Or, il n'y a guère de commentaires dans « Alegerile lui Ippocrat ». D'autre part, après avoir mené consciencieusement son travail jusqu'à l'aphorisme 23 du V<sup>e</sup> chapitre, Marc abandonne

<sup>46</sup> I. Serafincian, *op. cit.*, p. 283.

<sup>47</sup> *Dicționarul limbii române* (Dictionnaire de la langue roumaine), nouvelle série, éd. de l'Académie roumaine, t. VI, fasc. 9, Bucarest, 1967, *sub voce*.

<sup>48</sup> *Dicționarul limbii române literare contemporane* (Dictionnaire de la langue littéraire roumaine contemporaine), Vol. III, Bucarest, 1957, p. 469.

<sup>49</sup> *Ibidem*, vol. II, p. 17.

<sup>50</sup> I. A. Candrea, *Dicționarul limbii române din trecut și de astăzi* (Dictionnaire de la langue roumaine dans le passé et de nos jours), Bucarest, 1931, p. 431.

sa tâche de traducteur et de commentateur et se contente de transcrire simplement le texte original, rédigé en dialecte attique de la langue hellénique. Peut-on envisager alors, que le modeste artisan de la traduction roumaine ait connu cette langue classique que le très savant Marc était si fier de posséder ? Il ne peut en être question !

Un troisième argument à l'appui de notre opinion, réside en ce que Porphyropoulos a travaillé d'après un texte classique original, tandis que le traducteur anonyme roumain s'est servi d'une version déjà remaniée.

Ceci dit, il apparaît clairement que *Alegerile lui Ippocrat* sont loin de représenter une transposition en roumain du texte traduit — en partie seulement — par Marc, mais constitue une œuvre indépendante, accomplie d'après un autre modèle ; convenons néanmoins que la réalisation de l'éminent pédagogue de « Sf. Sava », a été un des éléments déterminants. Dès le début, il faut écarter l'hypothèse que c'était un médecin, vu les inhabilités que l'on constate parfois dans l'emploi des termes médicaux. En ce qui nous concerne, nous penchons à attribuer la traduction roumaine des « Aphorismes » à un modeste lettré qui n'était pas étranger — peut-être — à l'activité qui se déployait dans le cadre de l'Académie « Sf. Sava ».

Après que le texte original de la traduction roumaine fût définitivement rédigé, on a songé à le multiplier. Des deux copies qui nous restent, c'est le manuscrit de Jassy qui constitue la plus ancienne. Un argument péremptoire que nous avons affaire à une copie et non pas à l'original même, est fourni par une faute de l'auteur de la transcription qui, au f° 286 v°, répète par mégarde les textes de deux aphorismes appartenant au chapitre II, qu'il avait déjà copiés au f° 285. Ayant constaté sa méprise, il s'est contenté d'effacer les deux aphorismes en question, sans songer pourtant à les remplacer par ceux qu'il avait omis en commettant son erreur. Quelle autre meilleure preuve que seul l'aspect graphique comptait, sans égard pour l'intégrité du texte ! . . .

Soit qu'il se soit agit d'une seule personne ou de plusieurs qui aient rédigé la copie de ce manuscrit, il nous faut constater un saisissant manque d'attention ; en effet, dès le premier chapitre, on est surpris de se trouver, prématurément, à peine après le 7<sup>e</sup> Aphorisme, devant la classique formule terminale : « Sfirșit și lui Dumnezeu laudă ! » (Fin — et louange au Seigneur !). Après quoi, sautant plusieurs aphorismes, le texte continue par celui portant le numéro 11.

C'est également par manque d'attention de la part des auteurs de la copie, que l'ordre des aphorismes dans le I<sup>er</sup> chapitre est bouleversé, de sorte que le 15<sup>e</sup> est suivi par le 17<sup>e</sup>, après quoi paraît le 16<sup>e</sup> <sup>51</sup> ! On peut

<sup>51</sup> Il s'agit d'une évidente erreur de la part du copiste, et nullement d'un remaniement dans l'ordre de succession dans le texte.

constater encore d'autres erreurs notoires ; ainsi à l'aphorisme 42 au II<sup>e</sup> chapitre, à la place du mot « leșină » (perdre connaissance) qui devait normalement figurer dans l'original, nous trouvons le terme de « deșiră » (déployer, dévider), tel que le copiste l'a malhabilement déchiffré ; mais il convient d'ajouter qu'en tenant compte de la graphie des caractères slavons, une pareille méprise est en quelque sorte excusable. Des inexactitudes apparaissent aussi dans la transcription des chiffres, comme 13 au lieu de 73 marquant une note d'envoi (chapitre IV, aphorisme 31). A propos des chiffres que l'on rencontre parfois dans le texte et qui impriment au manuscrit un étrange aspect cryptographique, placés généralement au milieu des phrases, précisons qu'ils indiquent le numéro de l'aphorisme respectif dans l'édition classique, traditionnelle, avant qu'intervienne le moindre remaniement. On en découvre également dans l'édition française remaniée des « Aphorismes » datant de 1786<sup>52</sup> où leur signification apparaît clairement, se rapportant non seulement à la numérotation de l'œuvre originale mais aussi à d'autres ouvrages hippocratiques desquels on reproduit certaines maximes, en précisant les titres des écrits et le numéro respectif.

Le fait que ces chiffres ne figurent pas d'une manière homogène sur toute l'étendue du texte, mais dans certains chapitres seulement, nous permet d'envisager que bien qu'ils aient été marqués dans l'original de la traduction roumaine, les copistes qui se sont succédé dans la transcription du manuscrit jassyote, à juger d'après les différences que l'on constate dans les traits calligraphiques, n'ont pas été unanimes à apprécier leur utilité, de sorte que respectés par certains, les chiffres furent omis par d'autres.

Ces remarques nous incitent à considérer que le manuscrit qui est conservé à Jassy représente un travail expérimental, ayant servi à un groupe de copistes à s'exercer ou à prouver leur habileté. On peut ainsi s'imaginer que dans le cadre d'un atelier pour la copie des manuscrits, divers artisans calligraphes y ont laissé, reflétées dans leurs essais graphiques, les marques de leurs qualités ou de leurs défauts. On arrive ainsi à envisager que ce manuscrit représente une sorte de cahier d'exercices. Examinons donc cette pièce, dans la perspective de cette hypothèse.

Le commencement est direct, sans aucune introduction ou quelque modeste indication du sommaire, comme il est de règle dans les autres chapitres. Les deux premières pages offrent une graphie fort soignée, mais, sans raison apparente, brusquement après le 7<sup>e</sup> aphorisme surgit la formule terminale que nous avons déjà signalée : « Fin et louange au Seigneur ! ». Quelle peut en être l'explication, sinon que le copiste ayant eu à copier deux pages seulement, en guise d'examen peut-être, arrêtait son

<sup>52</sup> *Œuvres d'Hippocrate...* Paris, 1786, *passim*.

travail, dès que sa tâche fut accomplie ? Pourtant, il semble que le même personnage ait transcrit une page et demie de plus. Se serait-il trompé en abandonnant prématurément sa plume ? De toute façon, les deux pages suivantes indiquent l'intervention d'un second scribe à l'écriture plus penchée et aux traits moins vigoureux. Après quoi, c'est le tour d'un troisième qui, sans prendre la peine de distinguer l'endroit où s'était arrêté son prédécesseur, recopie en partie ce que celui-ci avait transcrit. Réalisant par la suite son erreur, il biffe le texte répété, par deux traits de plume. Son écriture est très serrée, aux traits menus et déplaisante à voir ; elle ne dépasse d'ailleurs guère une demi-page. Un scribe à la main sûre prend la suite et copie les huit pages suivantes. À commencer par le V<sup>e</sup> chapitre et tout au long du reste de l'ouvrage, nouveau et dernier changement d'écriture qui prend encore un aspect touffu et tassé.

Disons une fois de plus que l'impression qui se dégage de l'aspect général du manuscrit en question, c'est qu'il s'agit bien d'un cahier d'exercice, sur lequel quelques scribes ont voulu donner la mesure de leur adresse, en laissant courir leur plume au long de 5 à 6 pages chacun, après quoi, un dernier, qui tenait à ce que l'ouvrage soit rapidement achevé, s'est dépêché de transcrire le reste d'une main hâtive, en comprimant fortement les distances entre les rangées. Une barre transversale clôt le septième chapitre, marquant ainsi une séparation, avant de continuer avec les *Alegeri adaose*.

Au bas du f<sup>o</sup> 295 on distingue deux signatures : l'une, apparemment plus ancienne, est celle de Hristea Dimitrake et la seconde, plus récente celle de Stan Păhărnice. Il se pourrait que le premier fût un de ceux ayant contribué à la copie, et l'autre, le possesseur de cet exemplaire assez peu soigné, quoiqu'il ne soit guère exclu que tous deux aient fait partie du groupe des scribes qui se sont succédé dans la transcription des *Alegerile lui Ippocrat*.

Réalisée à Bucarest, cette copie a été découverte à Jassy, où elle est arrivée dans des circonstances qui ne nous sont point connues.

Plusieurs dizaines d'années plus tard, la traduction originale devait se trouver entre les mains d'un autre copiste, qui réalisa le manuscrit bucarestois de la version roumaine des « Aphorismes », sous la forme la plus correcte que nous détenons.

Dans cet exemplaire, le texte proprement dit de l'œuvre hippocratique est suivi de deux feuilles blanches, après quoi, sous le titre de *Adunare de cîteva doftorii mai îndemnatic* (Recueil de quelques médicaments d'un usage courant) sont indiqués environ 200 remèdes pour différentes affections, rangés suivant l'ancien système « a capite a calcem ».

Plus significatif et digne d'intérêt nous semble le texte en langue grecque, qui apparaît au f<sup>o</sup> 54, sous le titre de : « Βιβλιον δεύτερον. Θεωρίαι

τῶν λαμάτων τῆς ἰατρικῆς, καὶ τῆς χειρουργίας» (Livre deuxième. Théories sur les traitements en médecine et en chirurgie) qui constitue un guide thérapeutique destiné aux gens de profession et s'étend jusqu'au f° 97.

Il est possible que ce manuscrit qui est conservé à la Bibliothèque de l'Académie roumaine de Bucarest, complété par ce supplément, ait appartenu à une personne du métier, médecin ou plutôt chirurgien-barbier, sans écarter pour cela l'hypothèse qu'un homme cultivé, en dehors du monde médical, ait tenu à posséder un tel guide thérapeutique, suivant l'usage courant en ce temps de collectionner des recettes pour les affections les plus variées.



La traduction des « Aphorismes » d'Hippocrate en grec et roumain et la circulation de ces versions en pays roumains indiquent non seulement le prestige dont a joui longtemps « la Bible des médecins » dans cette zone européenne, mais aussi quelques jalons du chemin parcouru par la médecine dans les cultures grecque et roumaine.

## ADAMANTIOS KORAIŠ CHEZ LES SERBES

MIODRAG STOJANOVIĆ  
(Beograd)

La renaissance intellectuelle des Serbes et des Grecs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle est exprimée d'une façon exemplaire par la pensée civilisatrice, les idées réformatrices et la création littéraire de Dositej Obradović et Adamantios Koraïš, créateurs de la culture nationale et de la littérature moderne. Il est intéressant de noter que les coryphées de l'instruction serbe et grecque ont été en même temps élevés à l'école grecque et Jerotej Dendrin à Smyrne, en Asie Mineure. Dans cette école, Dositej se trouvait, dans les années 1766—1768, dans les classes supérieures, tandis que Koraïš terminait les classes inférieures<sup>1</sup>. Ils ont acquis, ainsi, à la même source, outre les connaissances élémentaires, les idées qui devaient orienter ensuite leur formation et leur activité civilisatrice. On s'attendrait à trouver les premières mentions faites dans la littérature serbe au réformateur Koraïš dans les œuvres mêmes de son contemporain quelque peu plus âgé, le rationaliste Dositej. Mais si on se rappelle que Dositej Obradović (1739—1811) était au zénith de son activité au moment où ce philologue et réformateur, poète et philosophe, orateur et politicien que fut Adamantios Koraïš (1748—1833) commençait à frayer la voie de toutes les sciences et de tous les arts dans la langue grecque nouvelle, le silence du lettré serbe n'a rien de surprenant.

Les premières mentions viennent de la plume d'un des contemporains plus jeunes de Koraïš, le célèbre poète et dramaturge serbe Jovan St. Popović (1806—1856) qui, né à Vršac, était, du côté paternel, d'origine grecque.

Dans la troisième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, déjà au cours des années tumultueuses de la lutte du peuple grec pour la libération, il a préparé

<sup>1</sup> D<sup>r</sup>. Vladan Djordjević : *Grčka i srpska prosveta* (Instruction grecque et serbe), SKA, Beograd, 1896, p. 8.

un petit recueil de poèmes sous le titre de *Seãmostručnij cvjetak borećim se Grecima, posvećen od Jovana S. Popovića, krasnorječja slišatelja, Srbskima stisovi obdjelan u Vršcu 1825, meseca Sept. — Oktomv.* (Fleurette à sept tiges aux combattants grecs, dédiée par Ioanne S. Popović, disciple des belles-lettres, et rédigée en vers serbes à Vršac en 1825 au mois de sept. — octobre)<sup>2</sup>. Le recueil contient les poèmes de trois poètes grecs : Rhigas, Adamantios Koraïs et J. Rizos Neroulos<sup>3</sup>. Les deux poèmes de Koraïs sont : a) *Pjesma Koraja* (Poème de Koraïs) avec le sous-titre entre parenthèses : *Slobodi grčkoj posvećena* (Dédié à la liberté grecque), qui commence par le vers : *Dokle ćemo sokivati* (Jusqu'à quand allons-nous enchaînés), et b) *Pjesna Koraja*, avec un sous-titre *Junačka Tirteja* (Héroïque Tirtée) dont les premiers vers sont :

Slavno djelo, dobru shodno, koj je rad učiniti,  
Nigda neće, kao u borbi za svoj rod, polučiti...<sup>4</sup>  
(Jamais celui qui voudrait faire un haut exploit,  
Ne le ferait mieux qu'en luttant pour son pays...)

« Adamantios Koraïs a été et sera toujours le nouveau Socrate de la nouvelle Hellade. Il a passé sa vie à Paris et il a appris beaucoup de choses à son peuple... » On n'aurait pu en moins de mots, mieux caractériser Adamantios Koraïs que dans cette première esquisse biographique parue dans la littérature serbe ; son auteur, Vukašin Radišić (1810—1843), homme de lettres et diplomate, a été professeur de grec et d'art poétique au lycée de Kragujevac. Il a écrit ce texte en 1842, à Constantinople, où il remplissait la place de secrétaire de la légation serbe, et il l'a publié à Belgrade<sup>5</sup>.

En glorifiant le patriotisme et l'humanisme de Koraïs, Radišić affirme qu'il n'y a pas un de ses écrits qui ne soit de grande utilité aux Serbes également. Tout ce que le savant grec a dit sur les langues hellénique et néo-grecque pourrait — selon Radišić — constituer un magnifique repère pour ceux qui s'occupent des problèmes de langue serbe.

En partant de l'article de Radišić et de ses traductions de l'œuvre de Koraïs, le membre nouvellement élu à la section des sciences philosophiques de la SKA (Académie royale serbe), Vladan Djordjević s'est

<sup>2</sup> Ce recueil de Sterija est conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Matica srpska à Novi Sad : N° de l'inv. M.9.426 ; cf. Živan Millsavac, *Origines sociales des thèmes balkaniques de Jovan Sterija Popović*, « Balcanica », I (1970), Beograd, p. 184 ; D<sup>r</sup> Kosta Milutinović, *Grčki ustanci u srpskoj književnosti* (Les insurgés grecs dans la littérature serbe), Braničevo, t. 2—3, mars—juin 1967.

<sup>3</sup> Il serait intéressant de connaître les motifs pour lesquels Sterija a inséré, dans son *cvetnik*, les vers de Neroulos qui était un adversaire de Koraïs. De plus, il a publié une comédie en trois actes sous le titre de « Korakistika, ou correction de la langue romai », dans laquelle il persiflait Koraïs, ainsi que les rédacteurs et collaborateurs de la revue « Hermès savant », en déformant la langue qu'ils préconisaient — cf. V. Djordjević, *op. cit.* p. 234.

<sup>4</sup> Cf. « Balcanica », I, p. 184.

<sup>5</sup> Radišić, *Adamant Koraj*, Supplément au « Journal serbe », 1842, n° 6, p. 22—23.

arrêté à une étude comparée sur les deux philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle : *Dositej Obradović et Adamantios Koraiš* <sup>6</sup>, qu'il présenta, dans les années 90 du siècle dernier, comme discours inaugural. Les traductions de Radišić ont mis leur empreinte sur le discours de V. Djordjević ; leurs points de vue sont complémentaires, en ce qui concerne la place de Koraiš dans l'histoire culturelle du peuple grec et son influence sur la culture serbe, et c'est pour ce motif que nous ne reproduisons ici que quelques-uns des nombreux parallèles que V. Djordjević établit entre la vie et les œuvres des deux civilisateurs.

La présentation de la vie et de l'activité réformatrice de Koraiš fournit quelques renseignements tirés de son autobiographie <sup>7</sup>. Koraiš ne s'était décidé qu'à l'âge de 81 ans de noter quelques données autobiographiques, pour corriger les inexactitudes parues dans les écrits de ceux qui « ont trouvé qu'il fallait décrire sa vie avant sa mort ». Il considérait, en effet, que « celui qui veut écrire l'histoire de sa vie doit noter tous ses succès mais aussi tous ses échecs, d'une manière exacte, sans exagérer les premiers, ni diminuer les seconds »<sup>8</sup>.

Dès qu'il a atteint l'âge scolaire, raconte-t-il, son père l'a inscrit à l'école grecque créée en ce moment-là par Jerotej Dendrin, dans sa ville natale de Smyrne. Après avoir terminé les classes primaires, il a découvert dans la bibliothèque de son grand-père de bonnes éditions des auteurs helléniques, parmi lesquelles les discours de Démosthène et la géographie de Strabon, avec d'excellents commentaires latins<sup>9</sup>. Cela a réveillée en lui le désir d'apprendre le latin. Sa chance fut que la chapelle du consul hollandais de l'époque était aux soins d'un prêtre protestant, Bernhard Keu, un homme très savant, qui justement à ce moment-là cherchait quelqu'un pour lui enseigner la langue grecque. Il a accepté de donner à Koraiš des leçons de latin en échange de ses leçons de grec, et il lui a mis à la disposition sa bibliothèque riche en éditions scientifiques. De plus, il a dirigé la formation du jeune homme. « Ayant vu — dit Koraiš dans son autobiographie — que les Européens, quoiqu'ils ne soient ni Latins ni Grecs, ont tout ce qu'il faut pour connaître les lettres latines et grecques... je suis naturellement venu à la conclusion que l'instruction tout entière s'était enfuie en Europe, aussi bien celle de Grèce, que celle de Rome... Cela a excité en moi le désir d'aller apprendre en Europe »<sup>10</sup>.

Dans ce but, malgré sa répugnance pour le métier de commerçant, qui aurait constitué un grand obstacle à ses préoccupations scientifiques,

<sup>6</sup> V. Djordjević, *op. cit.*, p. 127—275.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 131, selon editio princeps, 1833.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 130.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 146.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 147.

Koraïs a satisfait le désir de son père et, en 1772, il est parti pour Amsterdam. Il y a passé six ans, consacrant à l'étude chaque moment de liberté que le commerce lui accordait. Rentré à Smyrne, il a passé ensuite, quelques années dans la maison paternelle ; mais il convoite de nouveau l'Europe des lumières et ses parents l'envoient, en 1782, en France, à Montpellier où, durant six années, il a étudié la médecine.

Une fois les études de médecine terminées, Koraïs a éprouvé le désir de voir Paris, cette « Athènes moderne » ; le vers de Lysippe revenait dans sa mémoire : « Celui qui n'a pas vu Athènes est une bûche ». Il est arrivé à Paris le 24 mai 1788. Quand la révolution française a éclaté, Koraïs a décidé de ne jamais plus vivre sous le joug de la tyrannie. « Cette décision — dit-il dans son autobiographie — a été consolidée encore plus en moi par l'ancien désir de contribuer, dans la mesure de mes possibilités, à l'instruction de mon peuple, surtout quand j'ai vu que c'est par la propagation de l'instruction que le peuple français a conçu l'amour de la liberté. Comme seul moyen de collaborer à l'instruction du peuple grec j'ai choisi celui-ci : *préparer la nouvelle édition de tous les écrivains helléniques, avec de longues préfaces et explications en langue grecque simple*, pour qu'ils puissent être lus non seulement par ceux qui savent la langue hellénique, mais aussi par tous. Pour une telle entreprise, j'avais besoin d'une connaissance plus complète de la langue hellénique, afin de faire paraître les textes des auteurs anciens *dans une édition tout à fait critique*. C'est à cela donc que j'ai concentré toute mon attention, et j'ai quitté aussi bien le métier de médecin que toute autre occupation »<sup>11</sup>.

Malgré toutes les vicissitudes d'ordre matériel, Koraïs s'est consacré entièrement, dans les années suivantes, à la recherche, dans les bibliothèques parisiennes, des anciens manuscrits helléniques. En même temps, il rédige des notes et explications à l'œuvre de Thucydide et Hérodote, et met les textes des auteurs anciens à la disposition de savants éditeurs français et allemands : Larchère, Schweighäuer et Eichstet.

En 1799, Koraïs publie son édition des *Caractères* de Théophraste, avec une traduction en français, des notes critiques et des commentaires. Il les dédie aux « Hellènes libres de la mer Ionienne », que Napoléon avait déjà libérés de l'oligarchie vénitienne<sup>12</sup>.

Sachant que les Grecs, vivant en esclavage, n'ont pas pu connaître les progrès des sciences juridiques et pour inculquer à son peuple les sains principes de la justice, Koraïs s'est mis à traduire l'œuvre alors célèbre du savant et réformateur italien du droit pénal Cesare Beccaria : *Des délits et des peines*<sup>13</sup>. Koraïs a terminé la traduction, qu'il a enrichie de ses

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 153.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 166.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 173.

commentaires en 1796, mais c'est seulement en 1802 qu'il a trouvé le moyen de la publier.

En utilisant la préface de ce livre, Vukašin Radišić a écrit un article : « Les paroles d'Adamantios Koraiš aux Hellènes à propos de la science et de l'instruction »<sup>14</sup>. Persuadés par la valeur de la science et de l'instruction les Grecs « de tous les côtés vont partout en l'Europe des lumières pour y acquérir la civilisation que leurs prédécesseurs, durant leur vie, ont transmise aux autres peuples ». En s'adressant aux jeunes qui, comme des abeilles, recueillent les fleurs utiles pour en faire une guirlande dont sera couronnée aussi bien leur front que celui de la patrie . . . », Koraiš les avertit : « Écoutez bien, amateurs de Muses, jeunes de l'Hellas . . . Vous êtes aujourd'hui élèves. Demain, vous serez savants et maîtres de l'Hellas. Et le temps n'est pas loin où la patrie exigera de vous des lois aussi. Comment, donc, apprendrez-vous aux autres la justice et la bienfaisance . . . (si vous marchez) dans le labyrinthe de l'illégalité ? »<sup>15</sup>

L'énorme activité littéraire, philologique, scientifique et politique de Koraiš jusqu'en 1805 n'a été qu'un prélude à son œuvre principale, la « Bibliothèque hellénique ». En espérant que la lecture et l'étude des anciens poètes et prosateurs hellènes donnera aux Grecs contemporains la force nécessaire pour participer à la renaissance nationale, Koraiš a exposé, dans le *prodrome* de la bibliothèque projetée, *ses pensées sur l'instruction grecque et sur la langue grecque*. Un extrait de cette préface a été traduit en langue serbe et publié par V. Radišić, sous le titre : « Discours d'Adamantios Koraiš aux Hellènes qui s'acharnent contre la philosophie »<sup>16</sup>, une véritable apologie de la philosophie adressée aux « Hellènes qui ont rempli leur poitrine de pierre, et qui jettent inhumainement des pierres contre la philosophie, pour lui interdire l'entrée en Hellas »<sup>17</sup> ; mais sans la philosophie aucune science ne pourra être enseignée, ni emmenée à l'état de perfection. C'est pour cela qu'il vante la philosophie afin d'obliger les blasphémateurs « à lâcher de leurs mains la pierre » et d'avoir pitié de leur patrie qui se réveille. Ceux qui considèrent la philosophie ennemie de la religion ne savent pas que le but de la philosophie est de libérer les gens de la superstition, de leur découvrir la nature des choses, de leur apprendre la charité, de leur fournir une manière d'agir sans laquelle la religion serait inutile<sup>18</sup>.

<sup>14</sup> « Golubica », IV (1842), p. 43—56 ; dans une note, Radišić ajoute qu'il a trouvé ces paroles de Koraiš dans la première édition du livre « Βεκαρτίου περί ἀδικημάτων καὶ ποινῶν p. 2α' — jusqu'à la fin de la préface.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 48—49.

<sup>16</sup> « Golubica », V (1843/44), p. 60—79 ; là aussi, Radišić précise que le discours des *Protégomènes* de Koraiš accompagne le Πρόδρομος Ἑλληνικῆς Βιβλιοθήκης, p. ρκή-ρμδ

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 63.

<sup>18</sup> Cette version a certainement incité T(eodor) Petrović de traduire *Zloupotreblenje prazdnika* (Abus des fêtes) d'Adamantios Koraiš, Supplément au « Journal serbe », 1842, n° 43, p. 177, où son ironisés ceux qui considèrent les fêtes de belles occasions de changer d'habit et de manger et boire.

Koraïs a édité les discours et les lettres d'Isocrate en deux tomes en 1807. Le savant a choisi cet auteur, en tenant compte de son amour de la patrie, égal à son amour pour l'instruction mise à la portée de tous. Cette édition a été amplement analysée dans les littératures allemande, française, anglaise et hollandaise ; on a particulièrement vanté la compétence philologique de Koraïs, que ses précieuses interprétations et remarques savantes mettent en lumière. C'est toujours Vukasin Radišić qui a signalé aux lecteurs serbes cette œuvre, dans son étude « L'enseignement d'Adamantios Koraïs sur la libération de sa patrie »<sup>19</sup>, en soulignant combien cette nouvelle œuvre précisait les positions adoptées par le savant grec.

Après les discours d'Isocrate, Koraïs a édité les *Vies parallèles* de Plutarque (1809—1814), en six volumes. En utilisant la préface au cinquième volume, Radišić a écrit son article : « L'enseignement d'Adamant Koraj aux nouveaux Hellènes sur l'instruction, l'enseignement des sciences, et un peu sur la langue aussi »<sup>20</sup>. Plus l'instruction du peuple prend de l'extension et progresse, plus les civilisateurs doivent dominer les différents domaines de l'activité intellectuelle, car si un maître enseigne plusieurs matières, ce n'est là qu'une nécessité primaire, mais Koraïs souhaite que vienne le jour où la Grèce elle aussi, comme l'Europe des lumières, ait pour chaque science particulière un maître à part. Et, cette étape n'est pas loin, ou plutôt — elle a déjà commencé.

L'édition critique de certaines œuvres qui ne sont pas entrées dans la bibliothèque projetée, vit le jour sous le titre modeste de « ΠΑΡΕΠΤΑ » (Œuvres accessoires). Le deuxième volume des éditions *secondaires*, publié en 1810, contient les *Fables* d'Esopé, précédées d'une étude synthétique sur toutes les fables de l'Antiquité jusqu'alors connues et d'un aperçu, des fables composées jusqu'à l'époque byzantine tardive. Cette préface aux fables d'Esopé a donné l'occasion à V. Radišić d'écrire une étude critique sur : « La vie du fabuliste Esopé et ses fables »<sup>21</sup>, dans laquelle le lecteur serbe est mis au courant des réponses de Koraïs aux questions que soulevait alors l'analyse de ce genre littéraire : 1) est-ce qu'Esopé a écrit lui-même les fables ; 2) s'il les a écrites, est-ce qu'elles sont aujourd'hui encore telles qu'elles étaient de son temps et 3) est-ce qu'il y a eu d'autres fabulistes avant Esopé ?

Un aperçu des éditions des fables d'Esopé est ajouté à cette discussion, en partant de celles d'Akirsije de 1480 (144 fables) et, pour ne mentionner

<sup>19</sup> « Golubica », V (1843/44), p. 79—82 ; cet enseignement est reproduit, mot par mot, des *Prolegomènes* de Koraïs à l'œuvre d'Isocrate, 6 σλ. ξγ-ξδ-ξε, éd. Athènes, 1840.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 42, 59, avec mention qu'il s'agit d'une reproduction de l'avant-propos aux *Παραλήλων* de Plutarque.

<sup>21</sup> « Glasnik Društva srbske slovesnosti », IV (1852), p. 32—74 ; opus postumum.

que les meilleurs et les plus complètes, de Nevelet (1610) jusqu'à celles de Hudson (1718), réimprimées par Hauptmann (Lipsiae 1741). De toutes ces éditions, celle de Koraiš, publiée en 1810, est la plus complète (elle contient 426 fables) et la plus lue (« haec editio omnium merito habetur »)<sup>22</sup>. Koraiš tient compte aussi des fables écrites par les moines du Moyen Age, en les critiquant violemment. Tout en acceptant l'opinion de Koraiš que les enseignements « doivent être proportionnels à la fable, en contenant ce que chacun comprend lorsqu'il tire une conclusion du texte qu'il a entendu », Radišić éprouve le besoin de défendre les longues « neravou-čenija » (leçons) de Dositej, et il ajoute : « J'entends Koraiš crier de sa paix éternelle à propos de cette règle : que tout Serbe sage et tout vieillard vénérable soient dispensés de m'écouter puisqu'ils savent tirer une morale d'une longueur pareille »<sup>23</sup>.

Koraiš n'a pas fait un choix rigoureux et il a introduit dans son recueil plusieurs fables ayant le même sujet, sans laisser de côté les mauvaises. C'est pourquoi Radišić formule une objection d'une portée plus générale, tout en expliquant les motifs qui l'ont empêché de traduire le recueil : « Si, un jour, un Serbe, connaissant mieux que moi la langue hellénique, voudra faire l'effort de traduire toutes ces fables d'Esopé, il devra choisir parmi celles qui font double emploi la plus belle et la plus fidèlement composée selon les règles de la création de la fable, et traduire seulement celle-là en serbe ».

Outre les volumes de la « Bibliothèque hellénique », Koraiš a édité, à partir de 1821, cinq nouveaux volumes de ΠΑΡΕΡΓΑ. De cette manière aux dix-sept volumes de la « Bibliothèque » se sont ajoutés neuf volumes d'œuvres *secondaires*. Parmi celles-ci a été publiée, en 1824, la *Politique* de Plutarque (Πλουτάρχου τὰ πολιτικά), avec une préface dont un extrait a été traduit par V. Radišić sous le titre : « Enseignement d'Adamantios Koraiš aux Hellènes sur le théâtre »<sup>24</sup>. Cette conversation, entre des personnages imaginaires, sur les institutions utiles à l'instruction du peuple, a été reproduite, affirme le traducteur « fidèlement à la source, sans aucune omission, addition ou changement ».

Radišić a été donc le porte-parole et le propagateur fidèle de la pensée originale de Koraiš, soulignant toujours que les Serbes eux aussi peuvent tirer un grand profit de l'œuvre du savant grec. Ses traductions ont continué, même plus tard, d'inspirer les lettrés serbes. En partant de ces textes, O. Djordjević a rédigé un ample traité, dans lequel il a décrit, d'une manière détaillée et systématique, les autres éditions d'auteurs helléniques

<sup>22</sup> V. Djordjević, *op. cit.*, p. 201.

<sup>23</sup> « Glasnik », IV (1852), p. 66.

<sup>24</sup> « Golubica », IV (1842), p. 62—79.

de Koraïs, notamment celles d'Homère, Platon, Aristote, Xénophon, Hippocrate, Elian, Polyen et Epictète.

Koraïs envisageait l'instruction comme le moyen le plus sûr de développer harmonieusement le cœur et l'esprit, l'intelligence et le patriotisme ; selon lui, plus l'instruction est meilleure, plus l'amour de la patrie devient profond. Dans ce but, son attention s'est concentrée sur la lecture qui pouvait former ses concitoyens et sur la langue littéraire. Mise au service de la libération du peuple grec, son activité philologique a contribué massivement à purifier d'expressions étrangères et archaïques la langue grecque qui est devenu un levier puissant de la renaissance populaire.

# AUTOUR DU PRÉROMANTISME : CONTROVERSE ET HYPOTHÈSES

## I. EXAMEN CRITIQUE DU CONCEPT DE « PRÉROMANTISME »

PAUL CORNEA  
(Bucarest)

Il semble raisonnable, en vertu d'un penchant naturel de notre esprit, qui tient de l'essence même du type de pensée diachronique, de chercher, avant la phase de plénitude d'un système, une période de début et de tâtonnements, dans laquelle ses éléments existent à l'état de dispersion, d'habitude sans la conscience de leur spécificité. Cette tendance a favorisé l'éclosion d'une série de termes, plus ou moins précis, mais homologués par les différentes sciences humaines, vu qu'ils se rapportent à des classes de phénomènes distincts, doués d'une relative stabilité : « prérenaissance », « préclassique », « présocratique », « préraphaélite », etc. Il n'a donc pas fallu un grand effort d'imagination pour inventer le mot « préromantisme » en vue de dénommer cette période de transition de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle où le romantisme apparaît, mais sans être encore lui-même, cependant que le classicisme domine, mais sans pouvoir contrôler la totalité du champ littéraire. Et, pourtant, le sort de ce concept s'est avéré être des plus précaires : aujourd'hui encore, quatre décennies après que Paul Van Tieghem et André Monglond en eurent officialisé en quelque sorte l'usage dans l'histoire littéraire, les uns lui contestent purement et simplement la légitimité, alors que d'autres s'interrogent encore sur son sens, tout en formulant des points de vue contraires et parfois inconciliables<sup>1</sup>.

Ainsi qu'il est connu, suivant l'acception primitive, popularisée notamment par Paul Van Tieghem, le terme de « préromantisme » englobe

<sup>1</sup> C'est grâce surtout à deux ouvrages classiques qu'a été accrédité le concept de « préromantisme » : Paul Van Tieghem, *Le préromantisme. Etudes d'histoire littéraire européenne*, Paris, I—V, 1924—1948 et André Monglond, *Le préromantisme français*, Grenoble, I—II, 1930.

les multiples réactions contre la poétique classique et la mentalité des « lumières », survenues au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et ayant pour principe de structuration la « sensibilité ». On postule donc l'existence — visible vers le milieu du siècle, le tournant étant représenté par l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau — d'un clivage entre une période de prédominance de la « raison » et une autre de débordement des élans du « cœur » : l'une, antérieure, toute d'intellectualisme, d'esprit philosophique, de conventions rhétoriques, d'imitation des anciens ; l'autre, postérieure, fondée sur le sentiment, le naturisme, le renouvellement des sources d'inspiration, la contestation des règles. Le « préromantisme » représenterait donc l'aspect déclinant, pathétique, trouble et anarchique du siècle, correspondant à la crise des « lumières » et à la révolution qui couve.

Cependant, de nombreuses recherches de ces derniers vingt ans — parmi lesquelles nous citerons celles de Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1960, R. Mortier, *Unité ou scission du siècle des Lumières, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, t. XXVI, Genève, 1963, et René Pomeau, *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1966 — ont démontré le manque de fondement de cette division du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon une psychologie schématique et tout d'une pièce des facultés, en une époque de la « raison » et une époque du « sentiment », se succédant l'une l'autre.

Certes, on ne saurait contester que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le processus de désagrégation des valeurs classiques gagne en intensité, que des éléments irrationnels surgissent dans la littérature de la plupart des pays européens et que de tous côtés on fait des efforts pour en légitimer la présence, qu'une esthétique affranchie de la contrainte des règles, fondée sur la spontanéité, l'imagination, l'exploration des zones ténébreuses, commence à s'imposer de plus en plus. Mais cette extension des horizons littéraires et philosophiques n'est pas l'effet d'une mutation brusque, déterminée par l'œuvre de Rousseau, et elle ne saurait s'exprimer dans les termes d'une alternance sommaire entre la « raison » et le « sentiment ». N'importe quel sondage pratiqué à l'intérieur du XVIII<sup>e</sup> siècle à n'importe quelle étape de son développement révèle la permanence d'un dialogue entre logique et ferveur, fantaisie et discipline, immanence et transcendance, volonté d'affranchissement de l'inspiration et soumission aux règles implicites ou explicites du modelage. Ce qui pour un esprit géométrique, incliné à spatialiser et à juger en abstractions, paraît antagoniste s'avère complémentaire et réversible. Voltaire lui-même, le prince des philosophes, a des moments sombres d'inquiétude et de délire affectif, où il ne peut pas maîtriser son démon intérieur, cependant que Diderot

ne cesse d'osciller entre le tumulte des passions et le triomphalisme d'une raison qui prétend régner sur tout et en tout. Helvétius, cartésien et associationniste, donne à l'un des chapitres de son traité *De l'esprit*, le titre polémique : *On devient stupide dès qu'on cesse d'être passionné*. Dorat, connu comme poète du badinage et de la galanterie, l'auteur de l'ennuyeux poème didactique en quatre chants *La déclamation théâtrale*, loue en termes enthousiastes dans son *Coup d'œil sur la littérature* la traduction d'Ossian par Letourneur : « Ses poésies ont un ton de fierté, de grandeur et d'indépendance qui subjugué l'imagination, intéresse les âmes fortes et s'élèvent bien au-dessus de nos poèmes si vantés, où le bel esprit, tout chargé de liens qu'il ne peut rompre, se ressent toujours de l'esclavage dont il est ou le témoin ou la victime »<sup>2</sup>. « Chez Thomas Warton — écrit René Wellek — on trouve incontestablement la reconnaissance des normes classiques, jointe à l'appréciation tempérée du pittoresque et du sublime gothiques, une théorie d'une norme poétique double qu'il a soutenue sans avoir, semble-t-il, la moindre conscience d'une contradiction »<sup>3</sup>.

De tels exemples peuvent être multipliés à l'infini. Ils prouvent que la division dualiste du siècle des Lumières, admise par Paul Hazard, quoique subtilement amendée, dans sa brillante synthèse *La pensée européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1946), ne résiste pas à un examen rigoureux et bien circonscrit des faits. Mais si la rigide antithèse didactique entre « raison » et « sentiment » est écartée, que devient le préromantisme ? Un romantisme de second rang, plus pâle et moins violent ? Une excroissance de l'organisme classique, visible durant les dernières décennies du siècle et propulsée par la Révolution française, qui se traduit par la transformation du goût et par la nouvelle valeur assignée à l'individualisme, au concret, aux puissances obscures de la vie ? Une protestation contre le « rococo » et les fadaises arcadiennes, caractérisée par la promotion du spontané et du naturel dans le sens herdérien de « Naturpoesie » ? La question demeure ouverte.

Le concept de « préromantisme » suscite encore, d'un autre angle, une objection très fréquemment formulée ces derniers temps : on lui reproche une implication « finaliste », c'est-à-dire d'inciter les chercheurs à négliger la réalité littéraire spécifique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour s'attacher à identifier et à mettre en lumière les anticipations romantiques. Et en effet, au lieu que cette période soit étudiée en soi, comme une époque « pleine » et douée de personnalité propre, on constate qu'elle est démembrée, dans le but d'en isoler les seuls traits stylistiques ou psychologiques qui

<sup>2</sup> Dorat, *Coup d'œil sur la littérature ou collection de différents ouvrages tant en prose qu'en vers*, Amsterdam, p. 158—159.

<sup>3</sup> René Wellek, *Concepts of Criticism*, New Haven and London, Yale University Press, 1964.

présentent des similitudes avec les caractères prédominants de l'étape ultérieure. Ainsi donc, il y a d'une part un jugement de l'antérieur à travers l'optique de l'ultérieur, ce qui déforme évidemment la recherche et aboutit à une vision unilatérale des phénomènes, et d'autre part le danger d'un nominalisme trompeur. Car prendre pour du romantisme toute manifestation isolée de mélancolie, d'impulsivité ou d'inquiétude, ce n'est pas seulement persister dans l'ancien atomisme positiviste, c'est aussi procéder par voie d'analogies illusives, en détachant les signes de leur contenu significatif. Crébillon ne devient pas romantique pour avoir déclaré dans la préface d'*Idoménée*, en 1703, que la tragédie exige « un amour impétueux, violent terrible, capable de nous pousser aux plus grands crimes ou aux actions les plus vertueuses ». Car ces paroles acquièrent leur sens véritable seulement dans le contexte global de l'œuvre, en connaissant le projet de Crébillon qui était d'intégrer le romanesque dans la tragédie, mais tout en respectant les « règles » et en veillant à ce que le texte n'offusque « ni la délicatesse, ni les bienséances ». Du Bos, de même, de par la conception d'ensemble de son traité de 1719, continue à se trouver sous le signe du classicisme et de Quintilien, bien qu'il résolve dans un sens antirationnaliste la vieille controverse de la rhétorique antique entre « docere » et « movere » : les hommes — affirme-t-il — préfèrent « le plaisir d'être émus à celui d'être instruits »<sup>4</sup>. Peut-on assimiler au romantisme différents auteurs obscurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour le fait d'avoir protesté contre l'abus de mythologie — tel un certain Imbert, dans le poème *Le jugement de Paris* (Amsterdam, 1772) — ou d'avoir énoncé l'opposition littéraire Midi-Nord exactement dans l'esprit de Madame de Staël — ainsi qu'on a la surprise de le constater dans la préface anonyme de la traduction du poème sentimental *Les quatre parties du jour* de Zacharie (Paris, 1769) ?<sup>5</sup> La thèse de Daniel Mornet, suivant laquelle le romantisme « a été découvert avant qu'il ne fût inventé » et « on a eu des sentiments et même des idées romantiques avant qu'on n'eût imaginé de faire du romantisme une théorie et une doctrine », est vulnérable parce qu'elle confond le romantisme dans le sens typologique du terme, que l'on peut rencontrer partout et

<sup>4</sup> Sur Du Bos et Quintilien, voir A. Lombard, *L'abbé Du Bos, un initiateur de la pensée moderne*, Paris, 1913, p. 190 ; B. Munteano, *Un rhéteur esthéticien. L'abbé Du Bos*, dans *Constantes dialectiques en littérature et en histoire. Problèmes. Recherches. Perspectives*, Paris, 1967, p. 297—374.

<sup>5</sup> Imbert, *Le jugement de Paris*, Amsterdam, 1772, s'élève contre l'imitation et déclare que l'appel à la mythologie est nuisible dans le cas de la présentation d'un événement contemporain, mais demeure opportun lorsqu'il s'agit d'évoquer un héros de l'Antiquité, « contemporain des fables » (p. V). Dans *Les quatre parties du jour*. Poème traduit de l'allemand par M. Zacharie, Paris, 1769, on trouve la distinction « avant la lettre » entre le Midi et le Nord que popularisera M<sup>me</sup> de Staël : « On voit les muses tendres, voluptueuses et languissantes, gouverner le génie des peuples du Midi de l'Europe, tandis que les muses dramatiques, lyriques et pindariques inspirent le génie des peuples du Nord » (p. XII—XIII).

à n'importe quel échelon du développement de la société, avec le romantisme historiquement circonscrit du début du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>6</sup>.

En procédant ainsi, on pourrait repousser les origines du romantisme loin en arrière, jusqu'à l'époque 1690 — 1740, ainsi que le propose Geoffroy Atkinson dans son livre *The sentimental Revolution*, ou plus loin encore, jusqu'à l'Arioste et au Tasse, comme le fait V. Rossi. On peut même se demander pourquoi on ne remonterait pas dans la nuit des temps jusqu'à Pétrarque et aux troubadours, ou bien directement jusqu'aux antiques, à Euripide et à Sapho. Assurément, l'histoire de l'esprit humain est pleine de tautologies et ce qui nous paraît nouveau n'est souvent qu'une forme déguisée de l'ancien. Il est vrai, d'autre part, que la démystification du « nouveau » est une opération captivante et, en tout état de cause, salutaire, puisqu'elle corrige notre orgueil instinctif qui croit avoir tout découvert. Mais sous-estimer les différences fondamentales entre les époques, ne pas comprendre que chaque siècle possède son esprit propre, unique et irréductible, signifie revenir à la conception positiviste de l'histoire, envisagée comme un flux indissociable d'idées et d'événements, c'est-à-dire renoncer à toute systématisation opérationnelle du matériel empirique (division en époques, styles, etc.). Une telle perspective est comparable à celle d'une personne qui, pour regarder un tableau, se placerait à quelques centimètres de la toile, n'y distinguant bien entendu qu'une grisaille de lignes et de couleurs : de son point de vue, un grand artiste et un rapin démontreraient des aptitudes égales <sup>7</sup>.

Les traits considérés comme communs entre les écrivains de la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle et les romantiques, même lorsqu'ils semblent très plausiblement identiques, diffèrent en réalité tant sous le rapport de leur fonction que de leur signification générale. « Il y a sans doute — écrit l'italieniste N. Jonard dans un récent article — chez un Bertola ou un Pindemonte une certaine sensibilité qui peut faire penser à celle de Leopardi, mais cette sensibilité dépend de la structure physiologique et psychologique de ces poètes, c'est-à-dire qu'elle relève plus de l'ordre de la biographie que de celui de l'histoire. Ce n'est pas parce que quelques poètes ont savouré les sombres plaisirs d'un cœur mélancolique qu'on peut voir en eux des précurseurs du romantisme » <sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Daniel Mornet, *Le romantisme avant les romantiques*, « Annales de l'Université de Paris », Paris, 1928, n° 2, p. 125.

<sup>7</sup> Geoffroy Atkinson, *The sentimental revolution. French Writers of 1690—1740*, University of Washington Press, Seattle and London, 1965 — Vittorio Rossi, dans *Enciclopedia italiana*, XIX, p. 934.

<sup>8</sup> N. Jonard, *Un aspect du problème du « préromantisme » italien : sentiment et raison dans le « Caffè » de Milan*, « Revue de littérature comparée », 1968, n° 4, p. 483.

C'est justement ce finalisme spontané qu'impliquerait toute tentative de définition du préromantisme qui constitue la cause principale des contestations qui récusent purement et simplement l'utilité du terme comme notion opératoire de l'histoire littéraire. Ainsi, le marxiste italien G. Petronio parle avec ironie de cet « étrange et mythique moment historiographique, le soi-disant préromantisme », qui, dans le cadre du XVIII<sup>e</sup> siècle, sépare tout ce qui anticipe le romantisme, appauvrissant ainsi le concept de « littérature des Lumières » et le dégradant au point de le rendre incompréhensible. Jean Fabre repousse lui aussi « le fallacieux concept de préromantisme », car il permet aux pédants « de trier et d'isoler dans le développement des Lumières le bric-à-brac pittoresque et sentimental qui leur paraît s'accorder soit au « vague des passions », soit à la « bataille d'Hernani ». Or, avec de telles simplifications, l'histoire littéraire cesse de percevoir le réel dans sa plénitude, elle « ne saisit guère que des ombres »<sup>9</sup>.

Un autre problème fort discuté est celui de la transition entre le classicisme et le romantisme. Est-elle homogène — comme le laissent entendre de nombreux chercheurs français ou ceux qui ont en vue l'expérience littéraire de la France ? Est-elle hétérogène — ainsi qu'il arrive en Italie et dans les pays de l'Est ? Mais, dans ce cas-ci, la réduction au dénominateur commun que réalise le préromantisme devient contestable. Ainsi, G. Petronio observe qu'à la fin du « settecento » aucun courant littéraire n'a réussi à imposer sa suprématie en Italie : « On diffuse Rousseau et les nordiques en même temps ; le néo-classicisme y est cultivé avec ses différentes caractéristiques ; et souvent ces deux tendances s'entrecroisent inextricablement, mêlées en outre de vestiges arcadiens ou à des restes de sensiblerie ». Par conséquent, il est tout aussi peu légitime de caractériser l'essence de la période de transition par le terme de « préromantisme » que par celui de « néo-classicisme »<sup>10</sup>.

Cependant, même sans étendre le concept de préromantisme à toutes les manifestations littéraires comprises entre 1780 et 1800, même en s'en tenant à une définition restrictive, on constate que dans la variante traditionnelle (Van Tieghem, Monglond et, sous certaines réserves, Walter Binni) le « préromantisme » apparaît comme un phénomène protéique, dont la logique intérieure semble ne se fonder que sur la réaction contre le classicisme. Il est, en effet, composé d'une foule d'éléments disparates : une poétique fondée sur le sensible, le naturel, le prédominance du génie par rapport aux règles ; la substitution de l'idéal esthétique anglo-ger-

<sup>9</sup> G. Petronio, *Illuminismo, preromanticismo, romanticismo e Lessing*, « Società », 1957, n° 5, p. 1006—1007 ; Jean Fabre, *Lumières et romantisme*, Paris, 1963, p. V.

<sup>10</sup> G. Petronio, *L'attività letteraria in Italia*, Palermo, 1968, p. 605.

manique à l'idéal français et latin ; la découverte de Shakespeare et de la mythologie nordique ; la création du drame domestique (Lessing, Diderot) et du roman sentimental (Richardson) ; l'inspiration biblique, l'idylisme et la pastorale (Gessner, Florian) ; la poésie sépulcrale et nocturne (Young, Gray) ; le goût de la simplicité rustique, du primitivisme, de la nature sauvage, de tout ce qui est spontané et authentique (Rousseau). Mais en procédant ainsi, on arrive de nouveau à faire du préromantisme une simple antichambre du romantisme, où se mêlent les directives les plus hétérogènes <sup>11</sup>.

A notre avis, aucune des objections formulées contre le concept de « préromantisme » n'est capitale et donc susceptible de lui ruiner l'autorité ; il est vrai pourtant qu'elles nous obligent à le penser autrement. Le fait que le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus envisagé aujourd'hui sous l'angle de la scission, mais de l'unité, et que l'on n'établit plus une antithèse rigide entre la raison et le sentiment ne change rien à la constatation objective que, vers la fin du siècle, la poétique de classicisme satisfait de moins en moins les esprits et que les symptômes de la crise des « Lumières » s'accroissent dans les pays d'Occident. D'autre part, bien que nous jugions pertinentes les critiques soulevées par le raisonnement de type analogique (qui oublie que dans les sciences humaines la similitude n'est jamais question de prétexte, mais de contexte) et par la manière « finaliste » d'interpréter le présent en fonction des besoins de l'avenir, en conclure qu'il faut renoncer à l'appellation même de préromantisme nous semble excessif et — ce qui est plus grave peut-être — gratuit. En effet, que nous le voulions ou non et en dépit des suspicions et des critiques acerbes qu'il suscite, le terme de « préromantisme » se porte étonnamment bien et ses adversaires les plus acharnés sont obligés de le prendre mentalement en considération. Car le problème n'est pas celui du mot, mais du fait. Au lieu de « préromantisme », nous pourrions dire — ainsi qu'on le fait en U.R.S.S., Hongrie et Tchécoslovaquie — « sentimentalisme », mais il va de soi qu'en procédant ainsi rien ne change. L'essentiel est de savoir s'il existe réellement entre le classicisme et le romantisme une période de transition au cours de laquelle se multiplient les rébellions contre l'esthétique rigide des règles et se fait jour une sensibilité axée sur une conscience aiguë de soi. Or, la réponse à cette question est claire et indiscutable ; d'où il résulte que le terme de « préromantisme » (ou de « sentimentalisme »,

<sup>11</sup> Bien que plus sensible que Van Tieghem au spécifique artistique, Walter Binni est néanmoins redevable à la vision traditionnelle, « finaliste », dans son livre, intelligemment construit, *Preromanticismo italiano*, Napoli, 1959. La thèse sur un « statut » spécifique du préromantisme a été reprise récemment, avec une argumentation brillante, d'inspiration marxiste, par Pierre Barbéris, dans *Chateaubriand et le préromantisme*, « Revue d'histoire littéraire de la France », 1969, n° 2 (Le préromantisme n'est pas un « proromantisme », comme disait Croce, mais une époque « pleine », valable en soi et pourvue de sa propre signification).

ou tout autre terme qui le remplacerait), dès qu'il correspond à une configuration spécifique du mouvement littéraire, est nécessaire et bienvenu.

Pour ce qui est de l'évaluation plus précise de son contenu, nous estimons que seule l'étude des « variantes » aussi bien occidentales qu'orientales — étude qu'il appartiendra aux années à venir d'approfondir — permettra de constituer, comme pour le romantisme, une liste minimale des attributs caractéristiques. De toute façon, un de ses traits généraux paraît évident dès à présent. Ainsi que le montre René Wellek, le préromantisme est l'expression d'une époque littéraire non homogène où, à côté du système dominant des normes néo-classiques, subsiste un second système, sous-jacent, de type romantique, formé d'éléments d'une valeur douteuse si on les considère isolément, mais significatifs dès qu'on les rapporte les uns aux autres, dans une vision d'ensemble. « Si au XVIII<sup>e</sup> siècle — écrit Wellek — il n'avait existé des éléments préparatoires, des anticipations et des courants souterrains que l'on puisse considérer comme préromantiques, il faudrait supposer que Wordsworth et Coleridge sont tombés du ciel et que l'époque néo-classique a connu, dans un calme parfait, une solidité, une unité et une cohérence qu'aucune autre époque, antérieure ou postérieure, n'a jamais connues ». Ainsi donc, un premier point acquis serait que le préromantisme est un romantisme non émancipé, le romantisme ambigu et entravé d'une époque de classicisme déclinant <sup>12</sup>.

Ce point acquis ne signifie toutefois que fort peu de chose. En outre, il est équivoque, car le terme de « norme » tel que l'utilise Wellek est plutôt évasif : il peut signifier bien des choses et, en tout cas, la présence d'éléments romantiques dans la période, encore dominée par le classicisme, de 1780 — 1820 peut être comprise de manières fort différentes. Pour éclaircir les choses à cet égard, nous estimons que la recherche devrait être menée dans deux directions : 1 — l'examen des rapports que le préromantisme entretient avec le contexte historique où il est né ; 2 — l'étude de ses principes de structuration, sur la base d'une analyse intrinsèque des créations représentatives. Dans les pages qui suivent, nous présenterons — schématiquement, bien entendu — les problèmes spécifiques de ces deux directions de recherche.

## II. HYPOTHÈSES SUR LA GENÈSE ET LA STRUCTURE DU COURANT PRÉROMANTIQUE

En ce qui concerne la première question — les rapports du préromantisme avec le contexte historique dont il fait partie — mentionnons la tentative d'en rattacher l'apparition à la lutte de la bourgeoisie et des

<sup>12</sup> R. Wellek, *op. cit.*

couches sociales moyennes contre l'aristocratie féodale, au milieu et dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce point de vue a été soutenu récemment par Arnold Hauser dans *Sozialgeschichte der Kunst und Literatur*. Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de vastes perspectives, visant à exposer l'histoire sociale des arts et de la littérature depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, de sorte que le problème du préromantisme ne représente dans cette fresque qu'en détail traité à la hâte et avec de grandes simplifications, l'idée de base n'en est pas moins féconde. Hauser considère la poésie de la nature de Thomson, les *Nuits* de Young, les élégies ossianiques de Macpherson, le sentiment romanesque présent dans la prose de Richardson, Fielding et Sterne comme autant de manifestations littéraires de l'individualisme des classes moyennes, du même ordre que la politique du « laissez faire » et que la révolution industrielle. La sentimentalité qui se manifeste vers le milieu et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas son origine dans l'art, d'où elle serait « descendue » dans les esprits, mais elle est née de la vie et a été absorbée et reflétée par la littérature. Elle exprime un conflit entre l'idéal féodal et l'idéal bourgeois, mais sous le jour d'un rapport de forces défavorable à la bourgeoisie. De là le climat de subjectivisme et de mélancolie, le dénouement tragique, la morale laïque de la sensibilité, l'effort pour arracher la poésie à la frivolité et pour lui restituer sa dignité civique. On y trouve certes des conclusions qui ne découlent pas forcément des prémisses, impliquant des « médiations » qu'il conviendrait d'examiner dans toute leur complexité, mais sur lesquels l'auteur a passé. Ce qu'on peut reprocher du reste à Hauser, c'est justement de se servir de concepts extrêmement vastes, qui laissent souvent s'échapper la matière concrète et rebelle du réel <sup>13</sup>.

Sur le même plan se situe l'étude du chercheur hongrois Antal Wéber, *A propos des problèmes théoriques et historiques du style sentimental*. Le préromantisme (appelé ici *sentimentalisme*) constitue, en dernier ressort, une auto-expression de la personnalité, limitée par l'existence de conditions sociales défavorables. Il résulte de la contradiction entre le pouvoir vigoureux et brutal de la féodalité, condamnée à disparaître, et la faiblesse politique de la classe bourgeoise, vainqueur potentiel. Ressentant la domination de l'aristocratie comme une oppression insupportable, mais incapable d'agir avec efficacité sur le plan social et politique, la bourgeoisie transpose ses aspirations réprimées sur le plan affectif et éthique. Wéber relève de façon intéressante, mais sans en tirer le parti nécessaire dans sa démonstration, qu'« il n'est pas permis de confondre l'exigence

<sup>13</sup> Arnold Hauser, *Sozialgeschichte der Kunst und Literatur*, München, 1958, II.

artistique de l'expression intime des sentiments avec une certaine prise de position spontanée, antirationnelle, subjective de l'écrivain »<sup>14</sup>.

Wéber, tout comme Hauser, discute le problème de la signification transesthétique du préromantisme dans un esprit insuffisamment dialectique. En établissant que le préromantisme, dans l'hypostase de courant littéraire, est intimement associé au moment de crise de la société féodale, qu'il correspond à la situation politique et à l'univers moral de la bourgeoisie, classe en pleine ascension, mais incapable encore de s'emparer du contrôle de l'Etat et d'imposer ses revendications, nous estimons que la sphère des déterminations a été circonscrite de manière adéquate, mais que nous sommes loin toutefois de l'avoir épuisée. Une nouvelle détermination s'impose, qui pourra contribuer à concrétiser et à historiciser l'explication. Cette exigence apparaît dès que l'on examine les rapports entre le préromantisme et la révolution bourgeoise : en effet, l'étude de ces rapports fait ressortir le fait, d'importance capitale, que le préromantisme apparaît *avant* la révolution bourgeoise, ou — si l'on se rallie à la thèse de Jacques Godechot, acceptée surtout aujourd'hui dans le monde anglo-saxon — qu'il est *concomitant* à la révolution « atlantique »<sup>15</sup>.

Dès qu'il est antérieur — ou tout du moins concomitant — à la révolution bourgeoise, le préromantisme ne peut illustrer un problème de la « défaite ». Le regret du fait que la révolution a renversé l'ordre traditionnel ou que, au contraire, elle n'est pas allée assez loin, jusqu'à l'annihilation de la rupture entre la Nature et la Société, nous les retrouverons plus tard, après le grand séisme social et politique de France, dans le cadre du romantisme, à l'essence duquel ils appartiennent. Le sentimentalisme préromantique exprime le mécontentement à l'égard du présent, une protestation contre l'ordre aristocratique qui isole l'individu, lui fixe une place suivant des critères de rang et de naissance, l'empêche d'affirmer sa personnalité par la barrière des lois et l'existence de « codes » moraux et esthétiques, consacrés par la tradition et défendus par le mécanisme institutionnel en cours (la monarchie absolue, l'Eglise, les salons, un public recruté parmi la noblesse). Le préromantisme est une manifestation de la crise des rapports de l'individu avec le monde, mais *avant* que le dénouement de la révolution n'ait ajouté aux sujets anciens de mécontentement l'immense amertume des espoirs déçus ; c'est une revendication effrénée de la liberté, mais *avant* que l'histoire n'ait démontré l'inanité des idéals.

Prérévolutionnaire, le préromantisme n'est pas, pour autant, forcément contre les Lumières. Bien au contraire, ainsi qu'il ressort de l'exem-

<sup>14</sup> Antal Wéber, *A propos des problèmes théoriques et historiques du style sentimental*, « Acta Litteraria Academiae Scientiarum Hungaricae », tome 8 (3—4), 1966.

<sup>15</sup> Jacques Godechot, *La grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, 1956, I, p. 11.

ple de Rousseau, il s'associe souvent au programme d'émancipation des Lumières. Le même Rousseau, qui donne libre cours aux puissances mystérieuses du sentiment, énonce la théorie du contrat social et le principe de la souveraineté du peuple. Fielding et Richardson, Diderot et Mercier, Marmon tel et Florian, tous ceux qui ont laïcisé l'élan du cœur, que seule l'Eglise avait invoqué au XVII<sup>e</sup> siècle, se sont faits les promoteurs de buts égalitaires et philanthropiques et ont cherché à donner une extension démocratique aux limites de la sociabilité.

Cette situation a déterminé l'ambiguïté des rapports du préromantisme avec le classicisme. L'hostilité dont parlent souvent les chercheurs est rarement un état d'esprit conscient. Le préromantisme est certainement en quête de nouveaux horizons en matière d'art, mais sans renier nécessairement l'héritage classique de l'Antiquité ou du XVII<sup>e</sup> siècle français. La lutte qu'il mène n'est pas, de fait, *contre* la raison, mais — ce qui est tout autre chose — *pour* le sentiment. Il ne se sent pas opprimé par la raison, mais par les abus commis en son nom, par la raison institutionnalisée, promue au rang de pilier de l'Ordre qui étouffe l'initiative individuelle et renchérit sur tous les procédés qu'emploie le poète. Du reste, le préromantique est d'un rationalisme on ne peut plus évident lorsqu'il plaide ses idées ou lorsqu'il veut donner libre essor à la fantaisie et aux élans du cœur. Sa réaction hostile a pour objet l'épigonisme classique, l'art protocolaire et canonique, réduit à des thèmes mineurs, accommodé au goût d'une noblesse raffinée, mais blasée, qui met les bonnes manières et l'esprit au-dessus de la sincérité et de la vérité. Assoiffé d'un humanisme véritable, qui ne sacrifie pas les prérogatives inaliénables de l'individu et ne fausse pas sa personnalité, il combat la vision arcadienne et le rococo, découvre la vertu cathartique des larmes, essaye de retrouver la dignité sociale et publique d'autrefois de la poésie. Comme tendance générale — et non dans tel ou tel cas d'exception, dont la détermination est plutôt psychologique que sociale — le préromantisme ne parvient pas à désespérer de l'Homme, vu qu'il ne possède pas, qu'il ne peut posséder qu'une pâle intuition des aliénations qu'amènera l'époque post-révolutionnaire.

En revanche, les choses ont un tout autre aspect dans le centre et le Sud-Est de l'Europe. En raison du décalage de l'évolution historique, le préromantisme apparaît ici, simultanément, comme *antérieur* et *postérieur* à la révolution : antérieur à la révolution bourgeoise de ces pays, mais postérieur à la Révolution française. Ce fait est, selon nous, d'une importance décisive et il est d'autant plus curieux que ses implications soient d'habitude passées inaperçues. Il est pourtant clair qu'il en résulte des conséquences contradictoires : d'une part, on constate que l'aspira-

tion à la libération de la personne se confond avec le grand mouvement d'émancipation de la nation, ce qui confère au programme de diffusion des « Lumières » le caractère d'un objectif vital, unanimement admis ; d'autre part, on voit que les craintes qu'inspire aux classes moyennes, encore sous la dépendance du régime féodal, le cours de plus en plus sanglant de la Révolution française, ainsi que leur propre incapacité à arracher le pouvoir à la noblesse par la coalisation et la lutte révolutionnaire de tous les dépossédés, alimentent un climat d'inquiétude, de doute et de prudence idéologique. L'optimisme rationaliste, qui se dégage des efforts pour scolariser le peuple et pour réduire par les réformes et la philanthropie l'abîme qui le sépare des couches supérieures, est prédominant. Il existe pourtant aussi, à l'égard des nouveaux développements historiques, des réactions de méfiance de type anti-mercantiliste, physiocratique, qui renouent avec la mentalité patriarcale précapitaliste <sup>16</sup>.

Si en Occident le préromantisme représente une tentative de libération de la personnalité des arcanes d'un ordre oppressif, en Orient, où la féodalité, quoique ébranlée, se maintient et où la petite noblesse, qui accomplit jusqu'à un certain point les fonctions de la bourgeoisie, parvient à s'intégrer au système, le préromantisme exprime une rébellion à genoux, joignant le refus à l'utopie d'un « humain » intangible, la peur devant l'histoire à l'espoir en un redressement moral. De fait, il est flanqué, d'une part, d'un classicisme encore capable de pureté et d'idéal, et non seulement des délices fatiguées de la galanterie, de ce rococo fin de siècle que l'aristocratie cosmopolite de partout a adopté comme un signe distinctif d'élégance et de raffinement ; d'autre part, d'un romantisme national en pleine expansion. Aussi assiste-t-on presque partout à une curieuse interférence de courants et d'options artistiques. Préromantisme (ou plus exactement une « greffe » préromantique sur un support classique) et « lumières » — voilà une « alliance » typique pour la conscience sociale du centre et du sud-est de l'Europe.

En Serbie, ainsi que le démontre Miodrag Popović dans un livre récent, le classicisme et les Lumières se prolongent jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant que les romantiques de la première génération, tels que Vuk Karadžić et Petar P. Njegoš, cumulent des éléments anciens et nouveaux, notamment dans la première phase de leur création, qui coïncide

<sup>16</sup> Signalons, pour le préromantisme dans le centre et le Sud-Est de l'Europe, le grand intérêt des contributions de Karel Krejci, *Zur Entwicklung der Präromantik in europäischen Nationalliteraturen des 18. und 19. Jahrhunderts*, dans *Aktuelle Probleme der vergleichenden Literaturforschung*, herg. von G. Ziegengeist, Berlin, 1968 et Károly Horvath, *La signification des termes « classicisme » et « romantisme » dans les littératures hongroise et est-européennes*, dans *Littérature hongroise, littérature européenne*, Budapest, 1964. Pour le préromantisme dans les Pays roumains, voir le récent ouvrage de Mircea Angheliescu, *Preromantismul românesc (Le préromantisme roumain)*, Bucarest, 1971.

avec l'effort pour le perfectionnement de la langue littéraire<sup>17</sup>. En Bohême, J. Jungmann, l'un des promoteurs de la renaissance nationale tchèque et du panslavisme littéraire, réformateur de la langue, comparable à Heliade-Rădulescu par ses vastes initiatives et son esprit bouillant, réunit dans une même admiration Voltaire et Chateaubriand, Milton et Goethe. Son journal intime, publié à titre posthume, relève — ainsi que le montre H. Jelinek — la psychologie compliquée d'un homme chez lequel le rationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle se mêle curieusement au romantisme et dont les opinions métaphysiques semblent osciller entre le panthéisme et le déisme voltairien<sup>18</sup>. En Pologne, Paul Van Tieghem relevait, entre 1815 et 1822, une renaissance de l'idylle gessnérienne (qui avait connu une grande vogue dès 1770 — 1780, avec Kniaznin, Zablacki, Karpinski), mais elle coïncide avec un renouveau d'intérêt pour l'ossianisme, avec l'influence des idées de M<sup>me</sup> de Staël, le succès de Schiller, la première révélation de Byron et de Walter Scott<sup>19</sup>. Tout aussi significatif est le cas de la littérature néo-hellénique. Bien que le classicisme y soit plus tenace et que le démarrage préromantique semble y avoir été plus pénible, on relève ici aussi un enchevêtrement d'âges littéraires et de tendances artistiques. Ainsi que le faisait remarquer D. Popovici, certains aspects « évoquent l'Arcadie ou le Risorgimento, d'autres nous ramènent à l'atmosphère des comédies de Molière, d'autres enfin nous transportent en plein préromantisme »<sup>20</sup>.

Dans les Pays roumains, du moins jusqu'en 1821, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'époque phanariote, le préromantisme connaît une existence tout à fait précaire. Aucune œuvre littéraire de cette période ne peut à proprement parler et dans la pleine acception du terme être qualifiée de « préromantique » à l'instar de *Werther*, de *Paul et Virginie*, de la *Nouvelle Héloïse*, des *Nuits* de Young, du *Cimetière* de Gray. Mieux encore : on chercherait en vain dans les écrits du temps le moindre signe de ces contacts fertiles avec les grands initiateurs européens — avec les Rousseau, Ossian, Young, Volney — qui en d'autres lieux ont été décisifs pour ouvrir de nouvelles voies au lyrisme.

En échange, à mesure que l'on se rapproche du grand tournant de 1821, on constate un intérêt de plus en plus marqué pour les problèmes du

<sup>17</sup> Miodrag Popović, *Istorija srpske Književnosti. Romantizam*, I, Beograd, 1968.

<sup>18</sup> H. Jelinek, *Histoire de la littérature tchèque. Des origines à 1850*, III<sup>e</sup> éd., Paris, 1930, I, p. 266.

<sup>19</sup> Paul Van Tieghem, *Le préromantisme, op. cit.*, II, p. 308.

<sup>20</sup> D. Popovici, *La littérature roumaine à l'époque des Lumières*, Sibiu, 1945, p. 68. Dans le même sens, N. Iorga, *Ceva mai mult despre viața noastră culturală și literară în secolul XVIII* (Nouvelles données sur notre vie culturelle et littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle), « Analele Academiei Române », s. II, t. XXXVIII, 1915—1916, Mem. sect. ist., p. 797—798 (sur la brochure de Zizi Dauti, parue à Vienne en 1818, qui contient *Memnon* de Voltaire, des chansons d'amour, des déclarations érotiques dans le style des concetti, des satires contre les boyards déçus, axées sur le motif « fortuna labillis »). Voir également C. Th. Dimaras, *Histoire de la littérature néo-hellénique*, Athènes, 1965 (notamment les chapitres dédiés à Zambellos et à Calvos).

sentiment et une tendance de l'individu à s'insérer dans les coordonnées de l'univers réel, sous forme d'un retour à la nature, de l'exploration de la vie intérieure, de l'engagement explicite dans l'histoire. Seulement, il s'agit d'éléments disparates, instables, qui apparaissent et disparaissent, marquant le paysage littéraire, mais sans le modifier essentiellement. De tels éléments ne se montrent que rarement à l'état pur, comme si le courage de légitimer leur présence insolite ou peut-être la conscience même de leur existence faisaient défaut. On découvre ainsi dans de nombreux écrits le tumulte de la sensibilité, l'intuition de la vérité intérieure, la mélancolie de l'approche de la mort, le sentiment de la solitude dans une société hostile ; tous ces aspects sont le plus souvent traités maladroitement, dans une forme inféodée au classicisme, néanmoins leur caractère préromantique est indiscutable.

Comme tempérament, certains écrivains du temps supportent la comparaison avec leurs confrères occidentaux les plus ténébreux et les plus pathétiques. Alecu Văcărescu a des nerfs délicats, une psychologie inconstante, un cœur dévoré de violentes passions. La correspondance entre Nicolae et Iancu Văcărescu révèle un raffinement de sensibilité et une aptitude à l'exaltation qui ne ferait pas honte à un Senancour. Mais ces effusions ne donnent rien d'autre que des vers anacréontiques et des bagatelles d'un goût désuet <sup>21</sup>.

On se demande ce qui a empêché le préromantisme de se constituer en directive durable de la littérature roumaine durant la période 1780 — 1821, alors qu'il était propulsé dans le monde des boyards par des lectures, qu'il correspondait — ne fût-ce que partiellement — à l'équation spirituelle d'un certain nombre d'écrivains et qu'il ne se heurtait pas à l'hostilité d'un « code » esthétique antagoniste. Pour qui, dans l'histoire, sait déceler la nécessité sous la contingence, la réponse est claire : c'est que, dans le meilleur des cas, le préromantisme a constitué une réponse *individuelle* aux vicissitudes du temps, et non pas une réaction collective.

En effet, même si dans la société roumaine jusqu'en 1821 il y a eu des hommes qu'obsédait la conscience des turpitudes de l'époque, même si nous avons des raisons à supposer qu'il a pu exister par-ci par-là des lecteurs capables de mouiller de tendres larmes les pages dédiées par Rousseau au bonheur utopique de Clarens, ni la critique, aussi fulminante fût-elle, des premiers, ni l'émotion, fût-elle profonde, des seconds ne s'expri-

<sup>21</sup> Sur Alecu Văcărescu : Al. Piru, *Poezii Văcărești (Les poètes Văcărescu)*, Bucarest, 1967 : M. Anghelescu, *op. cit.*, p. 70—84. Voir également notre ouvrage, *Originile romantismului românesc (Origines du romantisme roumain)*, Bucarest, 1971, p. 134—143. La correspondance entre Nicolae et Iancu Văcărescu a été publiée par I. Virtosu en 1938 et analysée par nous dans *Originile...*, *op. cit.*, p. 152—156. Ce dernier ouvrage renferme en outre la bibliographie de tous les écrivains de l'époque chez lesquels on relève des « motifs » ou des « attitudes » préromantiques.

maient *du dehors*, ne représentaient les intérêts des classes moyennes ou pauvres, de tous ceux las d'injustice, affranchis des préjugés de caste, confiants dans leur capacité de création, mais convaincus qu'un monde nouveau et meilleur devait se lever sur les ruines de celui où ils vivaient. Assurément, un Alecu Văcărescu, un I. Cantacuzino, un Iordache Slătineanu sont, sur le plan strictement intellectuel, des esprits émancipés, au courant de la philosophie des Lumières, adversaires déclarés des abus et de la corruption qui sévissaient comme un fléau dans la société phanariote. Néanmoins, de par leur position de classe, ils sont en même temps des profiteurs du régime, mécontents, mais pas du tout révolutionnaires, représentants typiques d'une morale de seigneurs «comme il faut» qui louent les vertus de la philanthropie tout en admettant le travail des serfs. Et même si nous nous plaignons à nous imaginer que l'un de ces hommes vivant parmi les dentelles serait, à force d'études ou à la suite de quelque expérience personnelle cruciale, parvenu à la conclusion qu'il est nécessaire de changer le système, il n'aurait jamais pu propager ouvertement ses idées, ou si, par impossible, il avait réussi à la faire, il est hors de doute que sa voix aurait clamé dans le désert. Au fond, le principal motif pour lequel le préromantisme est demeuré jusqu'en 1821 dispersé et fragmentaire, c'est l'absence d'une force révolutionnaire décidée et consciente de ses propres revendications, en mesure de coaliser les mécontents et de leur fournir une motivation idéologique à l'opposition de l'ordre institué.

Malgré la transformation des goûts et du mode de vie, la mentalité moyenne du boyard éclairé des Pays roumains, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, reflète sa position de membre d'une société hiérarchisée, dans laquelle l'Eglise, quoique en perte de vitesse, exerce pourtant un rôle important comme arbitre des mœurs, apte à censurer les initiatives trop libérales ; d'autre part, les vicissitudes de la politique, la menace permanente de périr sous la hache du bourreau ou de tomber en disgrâce poussent les boyards à la prudence et au conformisme. Un rôle incontestable revient également au snobisme, à la volonté de l'aristocratie phanariote de s'aligner en fait de goûts et d'étiquette sur la noblesse de l'ancien régime, d'où elle emprunte — comme le font toujours ceux soumis aux caprices de la mode — maintes valeurs déjà sur la pente du déclin, c'est-à-dire Delille, les petits poètes néo-classiques, sachant parler élégamment de choses triviales, Voltaire et les voltairiens, partisans du beau raisonnable et de la nature ordonnée.

Un autre facteur qui s'oppose à un renouveau radical du climat intellectuel est d'ordre externe : il s'agit de la réaction des classes dominantes et des grandes puissances du centre et de l'Est de l'Europe contre la Révolution française et Napoléon, qui prend la forme d'une restauration de

l'absolutisme et du cléricisme, officialisés comme norme de droit public par la Sainte-Alliance. Quoique l'aristocratie roumaine ne partage qu'en partie et de manière équivoque la ligne antifrançaise et hostile aux lumières des forces européennes conservatrices, les violences qui se déroulent à Paris — la décapitation de Louis XVI et la Terreur — la remplissent de crainte. Compte tenu de la vigilance renforcée des grandes puissances, du cordon sanitaire qu'elles dressent contre les idées libérales et surtout de l'agitation qui règne aux villages et du mécontentement toujours accru de la population urbaine, il devient difficile pour les tendances novatrices de se manifester ouvertement. C'est un réflexe d'inertie qui fonctionne. Et bien qu'il n'arrête pas le processus souterrain de radicalisation idéologique, il n'en influence pas moins la création artistique et la vie intellectuelle en général. C'est pourquoi le préromantisme tarde à se frayer chemin et la vie littéraire est dominée par l'éclectisme. Le rationalisme voltairien y côtoie le sentimentalisme de Rousseau ; la mythologie antique s'empêtre dans les traces encore fraîches de la littérature religieuse ; les Văcărescu combinent une préciosité voisine de l'euphuisme avec le naturel du folklore ; les *Ethiopiennes* d'Héliodore, la *Halima* et l'*Erotocrite* sont goûtés à côté des romans historiques de Florian, des contes moralisateurs de Marmontel et de Baculard d'Arnaud, des drames de Métastase, des idylles de Gessner, de la petite poésie de marivaudage de Léonard et de Dorat, des héroïdes de Colardeau, etc.

Après les événements de 1821 (l'Hétairie, le soulèvement de Tudor Vladimirescu), le mouvement littéraire des Pays roumains manifeste plus nettement ses options préromantiques. Mieux dessiné que celui de la période antérieure, ce nouveau préromantisme reste encore incohérent et amorphe. Comme à l'autre, il lui manque la conscience artistique : ses représentants ne pensent pas à leur destin en termes littéraires et ne veulent pas ou ne peuvent pas conceptualiser leur « credo » esthétique. De même, ainsi que celui qui l'a précédé, le nouveau préromantisme traduit la crise des rapports de l'individu avec le monde *avant* la révolution bourgeoise et associe la pensée des lumières au sentimentalisme. Il est cependant « avantagé » par le fait que le processus de dissolution des relations patriarcales se trouve dans une phase plus avancée et que le déroulement de la lutte nationale a sensibilisé les esprits à l'égard d'une série de motifs et d'attitudes qui lui sont familiers : les « ruines » la nature, la découverte de l'intériorité, l'historisme. Par contre, en raison du décalage entre l'Occident et l'Orient, il est « désavantagé » par le fait qu'il agit parallèlement au romantisme qui, se trouvant en pleine expansion, tend à l'annexer. Mais ici nous ne pouvons pas entrer dans les détails du problème.

En ce qui concerne l'examen *intrinsèque* du préromantisme, nous nous bornerons à quelques considérations sommaires. Il convient de sou-

ligner que, en dehors des réticences habituelles suscitées aux historiens de la littérature et d'autant plus aux historiens des idées par les analyses stylistiques, il survient encore une difficulté ; celle qui consiste à définir le « champ » d'étude, vu que la définition du préromantisme devrait se trouver au bout de la démarche et non à son point de départ. Il existe donc le risque soit de démontrer une thèse antérieure à l'examen critique, soit d'inclure dans l'aire de la recherche (sur la base d'une sélection empirique du matériel) des éléments si divergents qu'ils ne permettent pas de dégager un concept efficient. Evidemment, de même que dans d'autres cas similaires, la science procède par approximations successives. L'essentiel est que, parallèlement à l'étude des théories poétiques du XVIII<sup>e</sup> siècle (W. Folkierski, J. G. Robertson et, plus récemment, Margaret Gilman), des « idées » et des « sentiments » (idée de « bonheur » — Robert Mauzi : sentiment de la nature — Daniel Mornet, Paul van Tieghem), de la « sensibilité » (Pierre Trahard), etc., les spécialistes se préoccupent aussi de l'analyse des structures stylistiques, narratives et prosodiques des œuvres produites vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, durant la période de rébellion — avouée ou tacite — contre le « modèle » néo-classique, cherchant par là à cerner le champ des particularités distinctives. Certes, il est plus facile de poser le problème que de le résoudre. La difficulté est accrue par le fait que le processus de révision fondamentale des anciennes techniques d'analyses, actuellement déclenché par le structuralisme, ne s'est pas concrétisé jusqu'à ce jour dans une méthodologie clairement définie <sup>23</sup>.

Il serait faux pourtant de croire que l'on se trouve sur un terrain vierge. Les recherches d'histoire littéraire, même celles datant de nombreuses décennies, comme celle d'Henri Potes, *L'élégie en France avant le romantisme, 1778 — 1820* (Paris, 1897), renferment maintes observations utiles sur les traits stylistiques des œuvres préromantiques, notamment en ce qui concerne la poésie. Dans l'ensemble, on est unanime à constater le désaccord entre la sensibilité « nouvelle », qui apparaît vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et la « forme » ancienne — rationaliste, platement descriptive dépourvue de l'intensité de l'image et du sens de la musicalité du vers. C'est ainsi que Daniel Mornet souligne le contraste entre la puissance du sentiment et la débilite de la sensation chez Jean-Jacques Rousseau.

<sup>23</sup> Pour les théories poétiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir : W. Folkierski, *Entre classicisme et romantisme*, Paris, 1925 ; J. G. Robertson, *Studies in the genesis of Romantic theory in the eighteenth century*, Cambridge, 1923 ; Margaret Gilman, *The idea of poetry in France, from Houdar de la Motte to Baudelaire*, Harvard, 1958. Pour l'idée de bonheur : Robert Mauzi, *L'idée du bonheur au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1960. Pour le « sentiment » de la nature : Daniel Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1907 ; Paul Van Tieghem, *Le sentiment de la nature dans le préromantisme européen*, Paris, 1960. Pour la « sensibilité » : Pierre Trahard, *Les maîtres de la sensibilité française de 1719 à 1789*, Paris, 1931 — 1933.

Dans le même sens, le préromantisme a été décrit par B. Munteano comme un « hybride », ayant pour trait distinctif la raison « imprégnée » de « sensibilité ». Toutefois, étant donné que la « sensibilité » implique deux éléments composants, la « sensation » et le « sentiment », et que ces paramètres ne fonctionnent pas harmoniquement, mais de manière inégale et dans un permanent déséquilibre, il s'ensuit que le préromantisme serait caractérisé par une certaine rupture intérieure, qui se manifeste par l'inadéquation entre le contenu et l'expression. Il s'agirait donc soit d'un sentiment vif doublé d'une sensation anémique, soit, au contraire, d'un sentiment déficitaire associé à une robuste sensorialité. Ainsi, la coopération défectueuse entre le « sentiment » et la « sensation » expliquerait le manque apparent de sincérité, le côté artificiel et les crispations d'un grand nombre d'œuvres préromantiques, même les plus célèbres. D'autre part, le manque d'unité est révélé aussi par les ingérences de la raison dans les développements sentimentaux, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte dans les *Saisons* de Thomson, dans les *Nuits* de Young, dans les *Idylles* de Gessner et dans la fameuse *Élégie* de Gray. La déficience métaphorique et sensorielle constituerait, par conséquent, un trait spécifique du préromantisme. Il importe de souligner qu'une série de recherches, anglosaxonnes notamment, d'un caractère purement stylistique, confirment cette présomption. Elles signalent, ainsi, dans les écrits préromantiques la présence marquée d'éléments classiques-allégoriques, personnifications, abstractions, etc. — ainsi que des images de type « métonymique » et non pas « métaphorique » (pour reprendre une distinction célèbre proposée par R. Jakobson) <sup>23</sup>.

L'hypothèse que nous venons de mentionner est séduisante, bien qu'elle utilise manifestement des concepts généraux, d'un sens assez nébuleux, et qu'elle conserve des vestiges de l'anachronique « psychologie des facultés ». Elle a toutefois le mérite de centrer l'attention sur la confrontation au niveau de l'expression entre la volonté de rénovation du style et les inerties du langage, c'est-à-dire entre les deux principes concurrents, l'un d'origine classique, l'autre d'origine romantique, dont la rencontre confère aux œuvres préromantiques leur coloris spécifique.

En guise de conclusion à ces observations fatalement schématiques, nous relèverons que toute « conceptualisation » du préromantisme, en tant que notion opératoire, dépend en dernier ressort de la signification que

<sup>23</sup> Analyses de type « intrinsèque » sur le préromantisme : B. Munteano, *Le problème de la peinture en poésie dans la critique française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Atti del quinto congresso internazionale di lingua e letteratura moderne*, Firenze, 1955 ; Cleanth Brooks, *Notes for a revised history of English poetry*, dans *Romanticism*, Prenticehall, 1962. En roumain, l'ouvrage paru dernièrement de Mihai Zamfir, *Proza poetică românească în secolul XIX* (La prose poétique roumaine au XIX<sup>e</sup> siècle), Bucarest, 1971, particulièrement p. 158—167.

l'on donne au terme de « romantisme ». Mais même sans atteindre une unité de vues à cet égard, même si les uns envisagent le « préromantisme » comme un « protoromantisme », les autres comme une époque « pleine », douée d'un sens autonome, et si les controverses sur la signification du terme sont loin d'être aplanies, il est néanmoins de toute évidence que l'utilisation de ce concept s'impose à tous ceux qui aspirent à effectuer une description nuancée du paysage littéraire de la fin de XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle dernier. L'essentiel est de ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'un instrument de travail : comme tel, il faut éviter de lui accorder un statut ontologique, en le transformant dans un système qui se subordonne l'histoire.

# ПРОСВЕЩЕНИЕ В БАЛКАНСКИХ СТРАНАХ И РУМЫНО-БОЛГАРСКИЕ ЛИТЕРАТУРНЫЕ ОТНОШЕНИЯ

(К постановке проблемы)

**ИЛИЯ КОНЕВ**  
(София)

Методологическая постановка проблемы Просвещения основана, прежде всего, на материале его истории в западно-европейских странах. В последние годы, однако, эта проблема обогатилась и продолжает обогащаться изучением исторической судьбы Просвещения в других этнико-географических обособленных регионах мира. Этими исследованиями устанавливается, что при всем возможном своеобразии, Просвещение и в других регионах сохраняет свои основные отличительные особенности и функции. Повсюду оно связывается с переходом от феодализма к капитализму, с духовной активностью народных масс, с формированием наций и национальных культур, с главными литературными направлениями 18-го и первой половины 19-го вв.

Весьма показательными в этом отношении являются две научные конференции, состоявшиеся в 1968 г. в Москве и Париже. Первая из них была посвящена истории литератур зарубежного Востока периода Просвещения, а вторая — роли Просвещения в формировании национального сознания народов Юго-Восточной Европы. Поскольку некоторые из выводов этих конференций имеют принципиальный характер и для всестороннего изучения проблемы Просвещения в балканских странах, остановимся кратко на них. В предисловии к сборнику «Труды Межвузовской научной конференции по истории литератур зарубежного Востока» (Москва, 1970 г.) подчеркивается, что «из докладов и выступлений на конференции явствовало, что в странах Востока накануне нового времени и в новое время обозначилась эпоха подъема в общественной мысли и литературе, связанная с кризисом феодализма. В процессе критики фео-

дальних порядков с «позиции разума», «социальной справедливости», «естественного человека», в процессе борьбы против каст и сословных привилегий, за светское начало против религиозного, за женское равноправие, формируется новая идеология». В своем докладе на конференции «К вопросу о национальном своеобразии эпохи Просвещения» И.С. Брагин обратил особое внимание на то обстоятельство, «что эпоха Просвещения только тогда и может быть выражена в литературе, когда уже созрела литература национальная в полном смысле этого слова, ибо эпоха эта возникает) и развивается лишь в условиях большей или меньшей степени формирования нации... Внеационального Просвещения не было и не могло быть в конкретной истории...».

Несмотря на обширную литературу, проблема Просвещения на Балканах, оказывается, недостаточно исследована, и не удивительно, что в последние годы эта проблема все больше и больше привлекает внимание специалистов по Юго-Восточной Европе. Как уже было сказано, в 1968 г в Париже состоялась научная конференция по такому значительному и актуальному вопросу как «Просвещение и формирование национального сознания народов в Юго-Восточной Европе». Еще до этого, на Первом и Втором международных конгрессах по Юго-Восточной Европе и на других подобных научных форумах было сделано около 20 докладов и сообщений, затрагивающих те или другие стороны проблемы Просвещения. Наряду с докладами и рядом публикаций по истории литературной и общественной мысли в Юго-Восточной Европе, конференция в Париже внесла большой вклад в *сравнительное* изучение упомянутого аспекта Просвещения. Все это создало основные научные предпосылки для дальнейшего сравнительного изучения главных социально-политических, культурных и литературно-эстетических аспектов Просвещения в балканских странах.

К этому необходимо добавить, что наукой уже выявлены некоторые особенности балканского Просвещения. Можно считать, например, бесспорным, что в этом этнически пестром регионе европейского континента Просвещение сохранило одни из своих классических особенностей и функций. Оно связано с разложением феодального общества и установлением новых капиталистических отношений, с формированием балканских наций и балканских национальных культур и т.д. Но переход в балканских странах от средневековых форм общественного сознания к буржуазным переплетается с идеологическими и социально-политическими течениями 19-го века, с утверждением материалистических теорий в науке, с буржуазно-демократическими революциями в Европе, с национально-освободительными движениями и, что особенно важно, с появлением революционно-демократических идей. В тот же период связь литературного

процесса с национально-освободительными и революционно-демократическими движениями становится его всеобщей закономерной чертой.

Таким образом, Просвещение в балканских странах воздействует на этот исторический процесс только своими прогрессивными идеями о свободе и равенстве человека и народов, идеями против духовного угнетения и национального рабства, свободного выявления духовных сил личности и народных масс в пользу высокого общественного идеала. Влияние Просвещения на этот многосторонний процесс является более ярким, более самостоятельным и законченным в областях литературы, периодической печати и педагогической мысли, школьного образования и других форм национальной культуры. Более ограниченно оно влияло на интенсивное формирование национального сознания. Этот вывод подтверждается и докладами упомянутой научной конференции в Париже. Румынский ученый М. Берза в своем обобщенном выступлении на конференции подчеркнул: «При всей условности и учитывая все необходимые нюансы можно сказать, что между этими двумя категориями явлений (Просвещение и национальное сознание — *прим. авт.*) было не только сосуществование, но наличествовало и активное взаимодействие между ними, которое, недетерминируя формирование национального сознания, благоприятствовало его развитию»<sup>1</sup>.

Бросается в глаза также и тот факт, что в различных балканских странах Просвещение развивается весьма дифференцированно. Как сложное и противоречивое идеологическое течение, оно связывается с национальным развитием балканских народов на разных этапах созревания их духовных сил, при неодинаковом развитии объективных предпосылок для активной реализации его гуманных принципов. В Греции, Сербии и Румынии Просвещение возникает раньше, чем в Болгарии и Словении, тем самым выявляется более полно, приобретая больше элементов классического западноевропейского типа, в частности и Просвещение в России. В Греции оно охватывает почти все области духовного развития греческого народа, возрождает традиции эллинизма, усиливает идеологическое значение религии<sup>2</sup>, влияет на Просвещение в других странах балканского полуострова. Отличительной же особенностью румынского Просвещения является и то, что Румыния с конца 18-го и в 19-ом веке играла положительную роль как среда и база национально-освободительных движений и культурного подъема других балканских народов.

<sup>1</sup> Mihai Berza, *Conclusions*, в сб.: *Les lumières et la formation de la conscience nationale chez les peuples du sud-est européen* (Actes de Colloque, Paris 11—12 avril), Бух., 1970, стр. 125.

<sup>2</sup> С. Th. Dimaras, *L'apport de l'Aufklärung au développement de la conscience neo-hellénique*, в цит. сб., стр. 53—73.

В связи с неравномерным развитием Просвещения возникает вопрос о появлении национально-просветительских движений на Балканах. Близкие к Просвещению некоторыми своими стремлениями, в конце 18-го и особенно в первой половине 19-го веков они утверждаются как одна из главных тактических и идеологических линий программы буржуазно-демократических и революционных сил. Просветительское течение в Болгарии, например, возникает в первые десятилетия прошлого века, когда национально-освободительное движение, ставя в первую очередь культурно-национальные задачи, приобретает значение основного фактора социального прогресса. До того в Болгарии не было подходящих условий для более широкого и полного процветания идей Просвещения. И нельзя не заметить, что вследствие этого национально-просветительское течение аккумулирует те идеологические черты Просвещения, которые отвечают, или могли бы ответить, на социально-политические, культурно-просветительские и эстетические задачи национального развития болгарского народа первой половины 19-го века. Главные деятели-просветители горячо поддерживают идею борьбы против национального рабства, подчеркивают роль общенационального просвещения и научных знаний, закладывают основы национального образования, печати и театра, развивают педагогическую мысль. Некоторые из них занимают консервативные позиции и вступают в самые острые противоречия с представителями революционных и революционно-демократических сил. Этим и выражается та идеологическая трансформация и поляризация внутри просветительского течения, которое на своем начальном этапе было исторически более единым. Отдаление консервативной линии от настоящих требований культурно-национальной и национально-освободительной революции сопровождается укреплением демократических тенденций внутри просветительского движения, чем и углубляется его национальная роль. Самые характерные черты этой трансформации внутри Просвещения и просветительских течений наблюдаются и в других балканских странах.

Несмотря на то, что связь между Просвещением и просветительскими движениями очевидна, они бесспорно отличаются друг от друга. Их отождествление являлось бы методологической ошибкой. Вопрос о взаимосвязях Просвещения и просветительских движений еще не рассмотрен достаточно на материале их национально-специфической и регионально-общей истории на Балканах<sup>3</sup>. Во всяком случае, один из главных разграничивающих их показателей коренится в той роли, которую просветители вы-

---

<sup>3</sup> Попытку разграничить просветительство от Просвещения на основе их общей характеристики и роли в истории делает С.В. Тураев в статье «Спорные вопросы литературы Просвещения», напечатанной в сборнике «Проблемы Просвещения в мировой литературе», Москва, 1970 г.

полняют как *национальные* деятели; в несомненном факте, что на Балканах просветительское движение утверждается как идеологическое и тактическое направление национально-освободительной борьбы того или другого народа. Если нет «вненационального просвещения» (т.е. просвещения для самого себя), то бесспорно, что Просветительство становится исторической реальностью только как один из факторов и выразителей национальной идеи в ее самом широком смысле. Оно возникает там и тогда, где и когда национальная буржуазия заявляет о своих идейно-политических и других задачах, формирует свою программу и выясняет свое отношение к национальному вопросу. При существующих на Балканах условиях просветительство не является «не развитым полностью просвещением». Аккумулируя отдельные его черты и идеи, оно знаменует новую степень национального развития балканских народов. Национальные просветители предпочитают жить и работать в своей стране. Однако когда исторические обстоятельства заставляют их жить и работать длительное время в иной национальной среде, они не выступают за просвещение *вообще*, а прежде всего за просвещение своего, сербского, болгарского либо греческого, народа. Они не теряют национального сознания и постоянно имеют в виду неотложные нужды болгарской, сербской либо греческой культурной революции, общие интересы этих народов. Такова, например, деятельность Вука Караджича в Вене, Петра Берона в Румынии, Василя Априлова в Одессе и т.д. Иногда они полностью отдают себя идеям того народа, в чьей среде живут и работают, — таков характер деятельности Константина Огняновича и Эмануила Васкидовича в Болгарии, Саввы Доброплодного в Сербии и пр. В определенной степени так же поступают и балканские деятели просвещенческого типа, но для просветителя эта особенность является типичной.

Эта самая общая постановка проблемы Просвещения и просветительства в балканских странах требует подробного рассмотрения целого ряда конкретных вопросов, как например: Относительная граница между этими взаимно обусловленными категориями; их социальная и идейно-политическая основа в каждой стране отдельно и на Балканах в целом; соотношение с западноевропейским Просвещением, чья роль нередко преувеличивается; фанариотский аспект греческого Просвещения и т.д. Особенно важен вопрос о литературных аспектах балканского Просвещения и просветительства. Тут нужно прежде всего выяснить обстоятельно их связь с основными литературными направлениями — в чем эстетическая суть этой связи. В своем выступлении на упомянутой конференции в Москве И. Г. Неупокоева отметила: «Если для крупнейших стран Западной Европы характерно, что идеология Просвещения выражала себя наиболее полно в таких формах реализма, которые мы называем формами

реализма просветительского..., то в искусстве стран Центральной и Юго-Восточной Европы развитие просветительской идеологии находило свое выражение *преимущественно* (подчеркнуто нами — *И. К.*) в романтических формах<sup>4</sup>. Эта констатация действительно верна и подчеркнутое нами слово «преимущественно» не исключает многообразия стилистических форм и жанров литературы, характерной для идеологии Просвещения и просветительства в странах Юго-Восточной Европы. В балканских литературах яркими являются и реалистические формы, в которых выражена просветительская идеология; она не чужда и произведениям раннего и позднего сентиментализма.

Один из самых главных, и пожалуй, самых неразработанных аспектов балканского Просвещения и просветительства касается их значения фактора взаимодействия балканских литератур. Накануне новой эпохи они становятся закваской этих взаимоотношений и остаются таковыми на протяжении целого столетия — до середины 19-го века. Как бы различно ни было наше отношение ко всем аспектам и вопросам Просвещения, нельзя не согласиться с тем, что его роль как стимулятора взаимодействия балканских литератур оказывается очень плодотворной. Существенное значение для понимания этой роли имеет бесспорный факт, что почти ни одна из балканских литератур не начинает формироваться и не развивается как *национальная* литература без своих заграничных центров и очагов. Центры эти необычные — в них есть много от того, чем начиналась и развивалась национальная жизнь одного народа. Созданные в других странах, они национально обособлены, все время действуют как таковые и в этом их самая главная специфика. Возникали они преимущественно в странах Юго-Восточной Европы и в России, когда большая часть балканских стран еще не имели самостоятельности и государств. Из-за этого внутринациональная база была недостаточно укреплена, а внутренние национальные центры — либо еще не создались, либо не укрепились достаточно. На таком историческом этапе сначала Румыния, а потом и каждая из балканских стран, выполняла в неодинаковой степени роль среды и базы по отношению к развитию литературы другой балканской страны. Сущность этой роли начинает проявляться в идейной атмосфере Просвещения и просветительства. Состоит она главным образом в следующем. На территории данной страны создаются национальные литературные и культурно-просветительные центры, театральные труппы и школы, обучение в которых ведется на родном языке; издание множества газет, журналов и литературных произведений, которое часто осуществляется при моральной и материальной поддержке той же страны; создается идеоло-

<sup>4</sup> И. Г. Неупокоева в сб. «Труды межвузовской научной конференции по истории литератур зарубежного Востока», Москва, 1970.

гическое общение между писателями, публицистами и другими национальными деятелями разных стран.

В связи с этим надо отметить, что рассмотрение любого вопроса исторической реальности и теории балканского Просвещения становится более полным, когда оно учитывает роль взаимных связей между балканскими литературами. Прослеживается, например, эволюция албанского Просвещения, а сама логика его изучения ведет не только к Италии, но также и к Греции, Румынии, Болгарии, Константинополю, где жили и работали некоторые из его передовых представителей. То же самое и с остальными странами Балканского полуострова. Когда болгарские просветители составляют, переписывают и печатают свои первые историографические сочинения, жития, недельные евангелия, буквари, грамматики или письмовники, культ этих, весьма характерных для Просвещения произведений является более ощутимым в сербской, румынской и, прежде всего, в греческой литературах. В некоторых балканских литературах этот культ выявляется почти одновременно и как стимулятор их взаимодействия. В качестве примера я напомним здесь об одном сообщении журнала «Foaie pentru inimă și literatură» (№ 12 за 1838 г.). Иосиф Романов, собственник одной румынской книжной лавки, извещает своих читателей о том, что у него они могут купить такие произведения, как «Телемах», «Абечедар», «Мифология», «Геофрон», «Абечедар русско-румынский», «Жизнь и приключения Эзопа», «История Александра Македонского», «История Синтипа философа», «Робинзон Крузо» и т.д. Этими и им подобными произведениями собственно во многом определяется литературно-эстетическая ткань балканского Просвещения и просветительства. Переделываемые или просто приспособляемые к местным условиям, интересам и потребностям данного народа, они приобретают с конца 18-го века широкую популярность во всех балканских странах, занимая важное место в литературных взаимоотношениях почти до середины 19-го века. Оригинальные произведения балканских литератур того же периода, возникшие без видимой связи между собой, носят аналогичный характер. И не случайно, что на начальном этапе своей истории Просвещение и просветительство выражают свою идеологию в балканских литературах в одинаковых или весьма схожих жанровых формах: в историографических сочинениях, житиях, букварях и других педагогических произведениях, философских трактатах, письмовниках, баснях, одах, патриотических поэмах. Позже подобное значение приобретают поэзия, художественная проза и драма.

Имея в виду эти особенности, которые нуждаются в подробном рассмотрении в *сравнительном* плане, остановимся здесь более обстоятельно на румыно-болгарских литературных отношениях первой половины 19-го века.



Историю болгаро-румынских литературных связей можно воспринимать как процесс разрастающегося идейно-эстетического общения между двумя соседними и братскими народами. Просветительно-просветительский период этих отношений начинается более крупными проявлениями, в некоторой степени показательными для их направленности на протяжении всего 19-го века. Бросается в глаза тот факт, что на территории Румынии возникают первые национальные зарубежные центры новоболгарской литературы и культуры. По своему содержанию и пафосу деятельность болгарских просветителей в Румынии до середины прошлого века — и прежде всего в первой его четверти тесно связана с национально-просветительскими задачами литературного развития болгарского народа. Впоследствии такие же очаги возникают и в других балканских странах. Однако в системе болгаро-балканских литературных взаимодействий упомянутые центры являются первыми и довольно активными. Их главные деятели — это первые творцы новоболгарской литературы, расширившие после Паисия Хилендарского ее жанровую структуру, создавая недельные евангелия, письмовники, жития, буквари и т.д. Здесь следует иметь в виду Софрония Врачанского, Георгия Пешакова, Петра Берона, Анастасия Кипиловского. Находясь долгое время в Румынии, они были свидетелями тех перемен, которые произошли в национальной истории румынов и способствовали развитию их культурного общения с другими народами. В этой атмосфере весьма ощутимо было присутствие греческой литературы. Поэтому, устанавливая контакты с румынской культурой, болгарские просветители, в сущности, связывали болгарскую литературу как с греческой, так и с другими литературами.

Остановимся коротко на деятельности некоторых из только что упомянутых просветителей.

Софроний Врачанский — видный болгарский просветитель и последователь Паисия Хилендарского — является первым болгарским писателем новой эпохи, долго прожившим в другой национальной среде. В Румынии он еще больше убедился в положительной роли взаимного духовного общения между народами и в первую очередь между соседними. В связи с этим он настойчиво советует своим соотечественникам пользоваться опытом других народов: «За това отворете очи и ум ваш, о болгаре, чада моя любезная, и разумеете и размотрите разумно, и помислите сас ум ваш и вижд, що чините! Така ли чинат другите язици, що са християни, учени и мъдри философи? Я смотрите и питайте, що чинат они, я вижте камо разносят они своята стока! Не ли я разносят по школи и академии, и по учение граматическое философское? И станали мъдри философи и хитри епистими, и славят се и цветят сас учение като пролетни цветове!»

<sup>5</sup> Васил Киселков, *Софроний Врачански. Живот и творчество*, София, 1963, стр. 145.

Эти весьма показательные для самого Софрония мысли, которыми намечается первая линия его деятельности в Румынии, имеют и более широкое значение для понимания идейных основ болгарского национального просветительства. Высказанные на начальном этапе активизации болгарской культурной революции, они прямо связываются с подъемом национальных идей, наступившим с 30-х годов 19-го века. И вряд ли прозвучит неубедительно, если скажем, что в данном случае Софроний является первым в болгарской литературе, кто попытался мотивировать необходимость ее связи с другими литературами.

В Румынию Софроний Врачанский отправляется не столько по мотивам частного характера, как иногда пишут, сколько с надеждой найти условия, более благоприятные для его писательской и национально-просветительской деятельности. Составив до этого свои так называемые «видинские сборники» и подобные произведения, преимущественно компилятивного характера, к концу 18-го века он упорно ищет новые возможности для дальнейшего утверждения и обогащения одной из основных тенденций духовной жизни болгарского народа, связывающей его с гуманистическими идеями нового времени. В те годы на рубеже двух эпох Софроний яснее, чем раньше, видит ограниченную роль рукописных книг, с помощью которых было невозможно продвинуться вперед. И он мечтает напечатать свои произведения, чтобы тем самым активизировать благотворное воздействие литературы на народные массы. И следует подчеркнуть, что именно в Румынии Софроний нашел те литературные и социально-политические условия, которые были ему нужны для осуществления той глубоко патриотической мысли, с которой связана вторая линия его деятельности. Софроний Врачанский стал очевидцем углубления национально-просветительских тенденций в румынской литературе. И чем глубже он знакомился с издаваемыми и популярными тогда в Румынии переводными, подражательными и оригинальными произведениями просвещенческого или просветительского типа, тем больше убеждался в том, что при существующей тогда литературной ситуации в Болгарии печатные переводные произведения других литератур могут иметь такую же или приблизительно такую же роль, как и оригинальные. Вот почему он заявляет: «Такие книги на простонародном языке (и переводные по своему характеру — *И. К.*) имеют греки, и сербы, и валахи, и русы, и другие веры; только наши бедные болгары не имеют таковой дар». Всем этим и объясняется та последовательность, с которой Софроний стремится к изданию своих сочинений. В Бухарест он взял с собой копию «Истории Славяноболгарской», незаконченный еще сборник недельных евангелий и другие свои произведения. Но, покидая Видин, он не имел представления о том, что из них можно было напечатать. Задача

выяснилась только в Бухарест и то, как следует предполагать, в разговорах с Досифеем Филити. Выбор пал на «Кириакодромион», только что вышедший на румынском языке (в 1801 г.). Мария Радулеску<sup>6</sup> и Донка Петканова<sup>7</sup> решили окончательно вопрос о греческом генезисе этой книги Софрония. Остается добавить только, что ее печатание оказалось возможным единственно в атмосфере уважения и взаимопонимания между Софронием Врачанским и Досифеем Филити, с одной стороны, а с другой — между Софронием и остальными румынскими и греческими деятелями, с которыми он сдружился. Некоторые из них заранее внесли деньги за книгу Софрония и таким образом наряду с моральной поддержкой, оказали ему и материальную помощь. Типографское оформление книги сделано почти полностью по образцу румынского издания «Кириакодромиона», о чем и свидетельствуют некоторые детали, например: имена составителей двух изданий отмечены одним и тем же способом; виньетки, украшающие текст, тоже одинаковые, или весьма похожие; румынское издание открывается молдавским гербом и образами св. Константина и св. Елены, а болгарское — образами Иисуса Христа и Иоанна евангелиста и т.д.

Осуществленное при бесспорном содействии Досифея Филити и других деятелей Румынии, которое Софроний с благодарностью отмечает в специальном посвящении, издание «Кириакодромиона-Недельник» с 1806 г. означает само по себе одно из самых крупных достижений болгарского просветительства. Прежде всего потому, что ими открывается этап более широкого восприятия просветительских идей; это издание является активным толчком к дальнейшему печатанию болгарских книг. Именно после того, как вышла упомянутая книга, целый ряд болгарских просветителей более оптимистически смотрит на возможность печатать на болгарском языке произведения разнородного характера. Это относится прежде всего к самому Софронию. Имея в виду национально-патриотическое направление в культурном развитии своего народа, а также и духовную атмосферу в Румынии, он переводит и окончательно подготавливает к печати и другие сочинения, среди которых надо отметить просвещенческий труд Амвросия Марлиена «Театрум политикум». Перевод Софрония является первым переводом этой книги на славянском языке, и если бы он был своевременно напечатан, то, по всей вероятности, способствовал бы более широкой популяризации прогрессивных мыслей его автора относительно качеств государственных деятелей, социальной справедливости как принципа государственной политики и т.д.

<sup>6</sup> Maria Rădulescu, *Originalul slav al evangheliei cu învățătură a diaconului Coresi ...*, București, 1959.

<sup>7</sup> Донка Петканова-Тотева, «Недельникът» на Софроний Врачански. *Извори и идеи*. Известия на Института за българска литература, 1960, кн. X, стр. 199—246; *Из гръцко-българските книжовни отношения през 17—18 в.* Годишник на Софийския университет, т. XII, 1968.

Перевод полностью отвечает требованиям идейно-политической и культурной ситуации на Балканах в начале 19-го века, социальным взглядам Софрония и цели его *политической* активности, которой намечается третья линия его деятельности в Румынии. Все эти три линии взаимно связаны и их нельзя рассматривать по отдельности. Они одинаково показательны как для основных тенденций в развитии болгарской общественной мысли тех лет, так и для богатого содержания болгаро-румынских идейных отношений. Нельзя не согласиться однако с тем, что место Софрония в истории болгаро-румынских литературных связей определяется больше всего его писательским трудом, т.е. первыми двумя линиями его деятельности. Находясь в Румынии, он сумел установить весьма плодотворные связующие нити между литературами обеих стран. Изданием «Кириакодромиона-Недельника» он привлекает внимание своих соотечественников к более благоприятным условиям в Румынии и тем самым способствует дальнейшему углублению этих отношений. После 30-х годов 19-го века начинают активизироваться болгаро-сербские, болгаро-хорватские и другие звенья в системе взаимодействий болгарской возрожденческой литературы с европейскими литературами. Но одним из самых крепких звеньев этой системы до того были болгаро-румынские литературные отношения и вклад Софрония Врачанского в их развитие имеет принципиальное значение.

Вследствие ограниченных рамок статьи здесь нет возможности рассмотреть более обстоятельно те литературные факты, явления и процессы, которые представляют эти отношения как таковое звено. Их изучение проливает больше света на литературные аспекты просветительства в балканских странах и в частности на состояние литературного процесса в Болгарии и Румынии первой четверти 19-го века. Возьмем, например, вопрос о роли и значении равнообразных букварей, грамматик, письменников, разговорников и подобных произведений, которые условно можно назвать «просветительно-педагогическими». Весьма популярные не только в болгарской и румынской литературах, но и в других балканских литературах того же периода, многие из этих произведений связаны между собой генетически и характеризуют типологически единое явление в балканских литературах. Вот почему было бы гораздо плодотворнее рассматривать их одновременно как с национально-литературных, так и с общебалканских литературных позиций. Таким образом, как мне кажется, мы могли бы раскрыть более полно генезис и роль, их жанровую специфику. При такой постановке более ярко выявляется и аспект «влияния», которым отдельные авторы нередко ограничивают «вненациональное» значение этих произведений. С проблемой влияния мы всегда сталкиваемся, когда выясняем те или другие стороны межлитературных взаимоот-

ношений в целом и, в частности, болгаро-румынских. И это вполне понятно. Влияние в литературе — это объективный результат творческого общения между писателем и литературой. Оно иллюстрирует сущность и роль общения в процессе обогащения эстетических идей, художественных форм, взаимопониманий и пр. Однако всегда надо иметь в виду, что только установлением влияния нельзя ограничивать изучение межлитературных взаимоотношений.

После Софрония Врачанского самое видное место в истории рассматриваемых нами отношений занимает Петр Берон. Еще до него в 1815 г. Пенчо Ралчов, о личности которого мы ничего не знаем, составил в Габрово, где он учился, любопытный письмовник «Новый епистоляр» и по примеру Софрония попытался опубликовать его в Румынии. Ездил ли он туда, или воспользовался услугами других, неизвестно. Так или иначе, этому болгарскому просветителю первых десятилетий 19-го века не удалось напечатать свое произведение. Позже рукопись этого письмовника попала в Рукописный отдел Румынской академии наук, где и хранится там под № 85.<sup>8</sup> Готовая к изданию, эта рукопись заслуживает особого внимания по нескольким соображениям. До 1815 г. на новоболгарском языке было напечатано всего четыре книги — первый письмовник был опубликован только в 1835 г.<sup>9</sup> Таким образом, оказывается, что письмовник как характерный для просветительства жанр появляется в болгарской литературе гораздо раньше. Из рукописи видно, что его составитель хорошо понимал педагогические и общеобразовательные задачи болгарской литературы того времени, а также специфические интересы разных общественных сословий. В соответствии с этим он дает образцы разнообразных писем, с помощью которых лица разных сословий устанавливали связь между собой и разбирались в делах торговли и церкви, в личных и общественных вопросах. После «Недельник» Софрония Врачанского, который выполнял определенные культурно-национальные задачи в *форме и стиле церковной проповеди*; после «Театрум политикум», которым Софроний хотел привлечь внимание своих соотечественников на актуальные социально-политические вопросы, письмовник Пенчо Ралчова впервые иллюстрирует связь новоболгарской литературы с нуждами школьного образования и широкого общения между людьми. Деятельностью Эмануила Васкидовича, Райна Поповича, Христякия Павловича, Неофита Рыльского и других эта связь претерпевает дальнейшее развитие и находит наиболее яркое отражение в литературной жизни 40-х годов 19-го века. Новооткрытый письмовник представляет интерес также с точки

<sup>8</sup> Рукопись была обнаружена мною в этом отделе в 1969 г. Сотрудники отдела любезно предоставили мне копию рукописи.

<sup>9</sup> Христяки Павлович, *Писменик общеполезен на секого единороднаго ми болгарина от кой и да е чин и возраст* . . . В Белграде . . ., 1835.

зрения развития болгарского языка. Важен конечно и вопрос о его источниках. Пользовался ли автор другими образцами? Наверное, дальнейшее изучение связи болгарской возрожденческой литературы с румынской и остальными балканскими литературами поможет исследователю ответить на этот вопрос точно и обстоятельно.

Исследуя болгаро-румынские и болгаро-балканские литературные отношения первой половины 19-го века, мы в состоянии выяснить более подробно и другой круг произведений, столь характерный для литературных аспектов балканского Просвещения и просветительства. Я имею в виду буквари и разговорники. Последние издавались во всех балканских странах и известны они как болгаро-румынские, болгаро-греческие, румыно-греческо-болгарские, болгаро-турецкие, сербско-греческие, румыно-русские, болгаро-французские разговорники. Место этих «просветительно-педагогических» произведений в литературном процессе и во взаимоотношении между балканскими литературами весьма значительно. Исходя из деятельности Петра Берона в Румынии, я остановлюсь здесь только на букварах. В развитии балканских литератур это, бесспорно, новый момент, характеризующий более высокую степень взаимосвязи между «просветительно-педагогическими» произведениями и произведениями типично художественными по своему характеру. Важна их роль и в распространении научных знаний, в преодолении религиозных догм. В отличие от разговорников, чье предназначение состоит преимущественно в том, чтобы облегчить общение между народами, буквари способствуют усвоению, утверждают национальный язык во всех сферах жизни данного народа.

Первые буквари на новоболгарском языке появляются в 30-х — 40-х годах прошлого века. Они создавались и печатались в Румынии, Болгарии, Сербии и в Царьграде как плод духовного подъема болгарского народа того времени. Некоторые из них генетически были связаны с греческими, сербскими, румынскими или русскими букварями. Так, например, вышедший в Бухаресте «Букварь для поучения юношества» составлен «точно по (одному) московскому букварю». С русской педагогической литературой имеет связь и напечатанный в 1844 г. в Москве Георгием Бусилиным «Буквар болгарски». «Буквар или начальное учение за децата», составлен Константином Огняновичем, имеет свои источники в греческой и сербской литературах. Характерно также, что букварь Марко Феодоровича «Первое учение...», вышедший в Вене в 1792 г., предназначен для сербских школ и учеников.

В условиях болгарской жизни первой половины 19-го века самую значительную роль выполнял «Буквар с различни поучения...» известный под именем «Рыбный букварь» Петра Берона (Брашов, 1824 г.). Как уже было сказано, после Софрония Врачанского в истории болгаро-

румынских литературных взаимоотношений первой половины 19-го века Петр Берон занимает самое видное место. Не случайно ему посвящено так много исследований<sup>10</sup>. Однако, учитывая этот факт, нельзя не отметить и одну существенную разницу. В отличие от Софрония, который приехал в Румынию уже в зрелом возрасте и с большим общественно-просветительским опытом, Берон прибыл туда юношей. В Румынии он получил образование и первые научные знания. Там он формируется как просветитель. Атмосфера румынской действительности оказала на него положительное воздействие. В ней он почувствовал более определенно культ знаний и человеческого разума, тягу к более активной просветительской деятельности. Образцовая программа так называемой «Бейской академии», куда он поступил учиться в 1817 г., отличалась «европейским духом». Богатая школьная библиотека, где нетрудно было найти произведения на всех балканских и других европейских языках; высокая культура Константина Вардалаха, Ламброса Фотиадиса, Неофита Дукаса и остальных преподавателей этой академии усилили его патриотические стремления. Думая постоянно о своей родине и сравнивая состояние отечественной литературы с духовной жизнью других народов, Берон полностью отдается литературно-просветительской деятельности, крупным результатом чего является именно «Рыбный букварь». В связи с литературно-просветительской ролью этого букваря всегда поднимался и вопрос о его источниках. Все исследователи после Бояна Пенева и Василя Пундева в первую очередь подчеркивают его связь с «Еклогарионом грекиконом» Димитриоса Дарвариса. Высказаны предположения о такой же связи с букварем, изданным Павлом Соларичем в 1812 г., и с букварем Вука Караджича «Писменница языка по говору простого народа» (1814 г.). Но эти предположения пока еще не подтверждены убедительными доказательствами. В науке поставлен также и вопрос о значении румынской литературы<sup>11</sup>.

Чтобы выяснить значение румынской действительности и румынской литературы в данном конкретном случае, нужно иметь в виду, как мне кажется, три основные компоненты, а именно:

а) Роль Румынии как страны, в которой Берон учится и где проявляются его литературные интересы. Находясь в Румынии, он обогащает свою культуру и глубже усваивает новые идеи, которые и прет-

<sup>10</sup> Боян Пенев, *История на новата българска литературат*, т. III; Васил Пундев, *Рибният буквар. Историко-литературна студия*, Списание на БАН, 1942, кн. XIII, кн. 3, стр. 37—81; Кръстю Генев, *Рибният буквар на Берон и Еклогарът на Дарварис*, сп. «Нардна просвета», 1962, кн. 7, стр. 64—74; *История на българската литература*, т. II, София, 1966.

<sup>11</sup> См. специально труд Константина Велики, *Културни връзки между българи и румъни в началото на Българското възрождение*, София, 1945.

воряет в своем творчестве. Имея в виду румынскую действительность, болгарский просветитель заявляет: «Когда в *других местах* (напомним, что до того он был только в Бухаресте и Брашове — *И. К.*) я увидел впервые, что дети начинают читать по книгам, написанным на их родном языке, я понял, как плохо поступают у нас учителя, сколько напрасных страданий терпят несчастные дети». Этими соображениями Берон руководствуется при составлении своего нового букваря, при уточнении его педагогических и общепросветительских принципов.

б) Предоставленную ему возможность познакомиться с букварем Дарвариса и ему подобными изданиями греческой литературы. Чем именно этот букварь заинтересовал Берона и в чем состоит суть заимствований, уже выяснено. Можно только подчеркнуть, что и в данном случае мы сталкиваемся с типичным не только для периода просветительства примером: переплетением болгаро-греческих или румыно-греческих с болгаро-румынскими литературными связями.

в) Румынские буквари, вышедшие до 1822 г. в Римнике, Сибиу, Брашове и в других местах, которыми Берон пользовался. Этот момент имеет второстепенное значение, но он нуждается в подробном исследовании. Самые главные выводы могут быть сделаны на основе сопоставления «Рыбного букваря» с румынским букварем «*Visoaviñ pentru învățatură puñcilor*», Брашов, 1822. Бросаются в глаза следующие сходства и различия:

1. Алфавит и образование слогов со всеми согласными в обоих букварях построены в одинаковом порядке.

2. Молитвы поделены на две основные группы: вечерние и утренние; однако в румынском букваре их больше, чем в болгарском, — там они упомянуты точно для каждого дня недели.

3. Арифметика в обоих букварях представлена неодинаково: в болгарском ей уделено больше места за счет молитв; учебный материал излагается в сходном порядке.

4. Кроме небольших отрывков на греческом языке, румынский букварь не содержит никаких переводных или оригинальных текстов по зоологии и естествознанию; не включены также философские сентенции, которые в болгарском букваре образуют основную часть.

Такое сопоставление показывает, что румынский букварь имеет преимущественно религиозный характер. Исходная позиция Берона почти прямо противоположна. Вот почему, соображаясь с некоторыми его особенностями, отмеченными и в упомянутом исследовании К. Велики, болгарский просветитель отошел от концепций румынского букваря.

«Рыбный букварь» является крупным достижением в развитии болгарской воарожденческой литературы и занимает важное место в ее вза-

имоотношениях с румынской литературой первой четверти 19-го века. Значение Берона в истории этих отношений определяется не только его букварем, но и его дальнейшей деятельностью в Румынии. Чтобы выяснить полностью объем и многообразие болгаро-румынских литературных взаимоотношений в свете идей Просвещения и просветительства, нужно подробно исследовать деятельность остальных болгарских просветителей в Румынии и, прежде всего, деятельность Анастасия Кишиловского, Василия Ненова и Георгия Пешакова, в также и воздействие, оказанное на них Юрием Венелином. Здесь же возникает необходимость сравнительной характеристики общественной мысли в Болгарии и Румынии, сопоставления рассматриваемых отношений с другими звеньями литературных взаимодействий и т.д. При таком всестороннем изучении болгаро-румынских литературных отношений более обстоятельно можно выяснить их отражение в литературном развитии болгарского и румынского народов. Эта задача, однако, выходит за пределы настоящей статьи. Нами затронуты только некоторые из вопросов, имеющие отношение к постановке проблемы Просвещения и просветительства в балканских странах и роли болгаро-румынских литературных взаимодействий.

## LES CONTACTS DES INTELLECTUELS ROUMAINS AVEC LES « HELLÉNISMES PÉRIPHÉRIQUES » (1818—1830)

CORNELIA PAPACOSTEA-DANIELOPOLU  
(Bucarest)

La persistance de certaines formes de la culture grecque dans les Principautés roumaines même après la chute des princes phanariotes s'explique — ainsi que nous l'avons vu ailleurs <sup>1</sup> — par les contacts des Roumains avec le philhellénisme. Ce puissant mouvement était à l'époque de la Sainte-Alliance beaucoup plus qu'un courant d'opinion en faveur des Grecs, puisqu'il était devenu le symbole même de la lutte des nations opprimées, s'identifiant à la cause de tous les peuples sud-est européens. Les disciples de Rigas et de Coray ont eu une vive activité, tant dans les Principautés roumaines, qu'en Bulgarie <sup>2</sup>. En Serbie l'atmosphère de mécontentement créée par la politique de Metternich était particulièrement propice aux échos de la lutte des Grecs pour la liberté. Rappelons seulement — à titre d'exemple — qu'en 1825, Jovan Sterija Popović traduisait en serbo-croate les vers des poètes révolutionnaires grecs <sup>3</sup>, en citant « le zèle infatigable des patriotes grecs pour le bien national ». Il s'agissait des poèmes de Rigas et de Coray qui appelaient aux armes les combattants hellènes, l'*Ode aux Hellènes* de Iakovaki Rizos Neroulos et

<sup>1</sup> C. Papacostea-Danielopolu. *Les lectures grecques dans les Principautés roumaines après 1821 (1821—1866)*, « Balkan Studies », 11, 1, Thessalonique, 1970, p. 157—168. V. aussi : Idem, *Le philhellénisme culturel des Roumains (1821—1866)*, communication présentée au Symposium phanariote, Thessalonique (oct. 1970).

<sup>2</sup> V. Beševliev, *Der Wiederhall des neugriechischen Sprach-Kampfes und der neugriechischen Literatur im Bulgarien des vorigen Jahrhunderts*, « Probl. der neugr. Literatur », Berlin II, 1960, p. 48—54.

<sup>3</sup> Živan Milisavac, *Origines sociales des thèmes balkaniques de Jovan Sterija Popović*, « Balcania », Belgrade, 1970, I, p. 179—196 (Académie serbe des Sciences et des Arts. Institut des Etudes balkaniques). L'un des poèmes de Coray traduits par I. St. Popović débute par les vers : Jamais celui qui voudrait / faire un haut exploit / Ne le ferait mieux qu'en / luttant pour son pays. Il s'agit là d'un premier contact des Serbes avec l'œuvre de Coray. V. Miodrag Stoianović, *Adamantios Corats chez les Serbes*, publié dans ce fascicule même.

les vers d'un philhellène allemand qui, tous, tout en exaltant l'idéal de liberté du peuple grec, ne manquaient pas de formuler de véritables leçons de patriotisme, ce qui explique leur audience si étendue dans les Balkans.

Si pour la Serbie le principal foyer de l'idéologie philhellène est Vienne, par l'intermédiaire des Serbes de la Hongrie méridionale, pour les Principautés roumaines nous avons signalé l'existence de plusieurs foyers importants<sup>4</sup>, notamment les centres de la « diaspora » hellénique de Vienne, Buda et Odessa, le cercle de N. Rosetti-Roznovanu et du pédagogue Gh. Cleoboulos, à Jassy<sup>5</sup>, celui de Philippe Phournaraki à Paris<sup>6</sup> et le centre philhellène de Pise, dont nous nous occuperons dans les pages suivantes. Hâtons-nous d'ajouter que l'activité des derniers professeurs grecs des Académies de Bucarest et de Jassy, ainsi que celle de la « Société gréco-dacique » contribuèrent à préparer un terrain favorable aux idées philhellènes, non seulement en Valachie et en Moldavie, mais en Bulgarie aussi, par les étudiants et intellectuels bulgares qui avaient étudié dans ces écoles<sup>7</sup>. Enfin, une mention spéciale doit être faite du rôle joué par les compagnies grecques de Transylvanie, qui offrirent plus d'une fois aux patriotes grecs un terrain de refuge et facilitèrent les contacts des différents centres de la diaspora<sup>8</sup>, ainsi que de la présence sur le territoire roumain, même après 1821, d'importants membres de l'Hétairie (Xanthos, Xodilos).

On ne saurait assez insister sur la part qu'eurent, pour la propagation des idées philhellènes, les contacts humains<sup>9</sup>, soit des commerçants, des étudiants et des intellectuels, soit des membres des familles phanariotes

<sup>4</sup> V. notre communication sur le philhellénisme culturel des Roumains.

<sup>5</sup> Ils fondèrent, en 1820, l'école normale de Jassy, qui a donné de nombreux enseignants de la Grèce révolutionnaire.

<sup>6</sup> Cinq des futures personnalités de la culture roumaine fréquentaient le Dr Phournaraki, très lié à Coray et à Lasterie, le fondateur du lycée gréco-français de Paris.

<sup>7</sup> I. Ionaşcu, *Academia domnască de la Sf. Sava din Bucureşti, factor de propagare a culturii în Peninsula Balcanică pînă la 1821* (L'Académie princière de St. Sava de Bucarest, facteur de propagation de la culture dans la péninsule balkanique jusqu'en 1821), « Analele Univ. Bucureşti, Ist. », XVI, 1967, p. 48. V. aussi Const. N. Velichî, *La contribution de l'émigration bulgare de Valachie à la renaissance politique et culturelle du peuple bulgare (1762—1850)*, Bucarest, 1970, p. 200 et suiv.

<sup>8</sup> Voir surtout : G. Laios, 'Ανεκδοτες ἐπιστολές καὶ ἔγγραφα τοῦ 1821 'Ιστορικά δοκουμένα ἀπὸ τὰ ἀδελφικά ἀρχεῖα, Athènes, 1958, 276 p.; Em. Turczynski, *Die deutsch-griechischen Kulturbeziehungen und die griechischen Zeitungen (1784—1821)*, « Probl. der neugr. Literatur », 1960, II, p. 55—109; P. K. Enepekidis, *Neue Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kultur der Griechen in der österreichischen Monarchie*, ibidem, p. 196—236; Idem, *Συμβολαὶ εἰς τὴν μουσικὴν, πνευματικὴν καὶ πολιτικὴν κίνησιν τῶν ἑλλήνων τῆς Βιέννης πρὸ τῆς ἑπαναστάσεως*, Berlin, 1960, 166 p. V. aussi Odon Füves, *The Philiki Hetairia of Rhigas and the Greeks of Pest*, « Balkan Studies », 12, n° 1, Salonique, 1971, p. 117—122.

<sup>9</sup> Voir C. Th. Dimaras, *Les thèmes d'étude sur l'histoire des idées en Grèce* « Actes de la première réunion de la Commission d'histoire des idées dans le Sud-Est de l'Europe », Bucarest, 27—28 déc. 1965, p. 41, sur l'importance de la prosopographie néo-hellénique, en tant qu'élément de base pour la détection des courants d'idées ainsi que sur le rôle des intermédiaires de l'acculturation.

gagnés à la lutte nationale. Autrement dit, c'est aussi au-delà des frontières, dans les centres de la « diaspora » grecque et dans les universités fréquentées par les jeunes Hellènes et Roumains que nous trouverons les meilleurs témoignages des sources du philhellénisme roumain. Une pareille enquête est d'autant plus nécessaire que le courant philhellène chez les Roumains a une apparence assez insolite, au premier abord, puisqu'il s'y manifeste à l'époque où ceux-ci étaient en train de se libérer du phanariotisme, tant sur le plan politique que sur celui de la culture et de l'enseignement et que leur antiphanariotisme menaçait de se teinter de mishellénisme.

Un centre de culture grecque tel que Pise qui — ainsi que le remarque l'historien grec Emmanuel G. Protopsaltis d'après un rapport de police — réunissait des étudiants grecs et valaques<sup>10</sup>, n'a pas été sans avoir une influence considérable sur les intellectuels roumains de cette génération. Car à Pise, les boursiers roumains envoyés par les dirigeants de l'enseignement valaque et par le métropolite Dionisie Lupu, et qui étaient destinés à marquer le tournant vers une école nationale<sup>11</sup>, allaient reprendre leurs contacts avec la culture grecque. En effet, le statut libre de la ville toscane en avait fait un puissant point de ralliement de l'activité philhellène et les anciens élèves roumains<sup>12</sup> de Benjamin de Lesbos, Vardalachos et Néophyte Doukas, qui devaient « bien connaître le grec »<sup>13</sup> pour obtenir ces bourses ont été confiés aux soins de l'ex-métropolite de Hongro-Valachie, Ignace, le vénérable patron des étudiants de Pise. Ignace, qui avait continué à Vienne son œuvre culturelle commencée à Bucarest, s'était finalement installé à Pise, dont « le climat doux et la tranquille vie publique »<sup>14</sup> offraient d'incontestables avantages pour ceux que poursuivaient la police autrichienne. On connaît le rôle joué par le métropolite

<sup>10</sup> Emman. G. Protopsaltis, *Ἰγνάτιος Μητροπολίτης Οὐγγροβλαχίας (1766 — 1828)*, Athènes *Μνημεῖα τῆς ἐλληνικῆς ἱστορίας* IV, 1, p. 161.

<sup>11</sup> La réaction anti-phanariote dans l'enseignement a précédé la révolution de 1821, Gh. Lazăr ayant commencé des cours en langue roumaine dès 1818.

<sup>12</sup> Les boursiers roumains de Pise étaient : Eufrosin Poteca, Const. Moroiu, Ion Pandeles et Simion Marcovici.

<sup>13</sup> D'ailleurs en leur accordant ces bourses, les dirigeants de l'enseignement valaque les obligeaient de travailler, après leurs études, « pendant au moins huit ans comme professeurs dans les écoles roumaines ou grecques », ce qui signifie — remarque Al. Marcu — que l'on n'avait pas en vue de supprimer l'enseignement en langue grecque, mais seulement de « roumaniser » le corps enseignant. Al. Marcu, *Un student român la Pisa și Paris către 1820 : Simion Marcovici* (Un étudiant roumain à Pise et à Paris vers 1820), « Rev. Ist. », XV, n<sup>os</sup> 1—3, 1929, 36 p. V. aussi V. Grozav, *Știri noi privilegiate la bursierii români din străinătate (1820—77)* (Nouvelles informations sur les boursiers roumains de l'étranger. 1820—77), « Rev. Arh. », 47, XXXII, n<sup>o</sup> 1, 1970, p. 111—129. On apporte des précisions sur la datation de ces bourses que I. Bianu plaçait en 1822. L'auteur démontre que les engagements des boursiers datent de 1820. V. aussi I. Bianu, *Intîii bursierii români în străinătate. Scrisori de ale lui Eufrosin Poteca, 1822—25* (Les premiers boursiers roumains à l'étranger. Des lettres d'Eufrosin Poteca. 1822—25), « Revista nouă », I, n<sup>o</sup> 11, 188, p. 421.

<sup>14</sup> Emman. G. Protopsaltis, *op. cit.*, IV, 1, pag. 151.

Ignace, qui en tant que président de la Société des Philomuses surveillait de près les boursiers de cette dernière <sup>15</sup> et dont la maison était devenue le refuge des étudiants grecs et, en général, de tous les émigrés hellènes <sup>16</sup>. Si nous ajoutons à ces données l'infatigable concours qu'il offrit aux combattants et dirigeants de la lutte des Grecs, nous comprendrons que l'importance de l'œuvre nationale d'Ignace ait été relevée par Coray <sup>17</sup>. L'efficacité de son activité détermina Capodistria à obliger tous les jeunes Grecs des universités d'Allemagne de se réunir à Pise, dans le but de les mettre sous la surveillance directe du métropolitite <sup>18</sup>. Lorsqu'on lui confia aussi les jeunes boursiers roumains, la police de Venise alerta la municipalité en signalant le danger politique d'une telle réunion des étudiants hellènes et roumains <sup>19</sup> à Pise — où se trouve l'ex-métropolitite Ignace — qui semble avoir un but politique, non seulement de la part de Capodistria, mais plutôt de la part du gouvernement russe. C'est ce qui rend nécessaires certaines mesures de surveillance de « ladite communauté grecque et valaque », afin de mieux connaître les relations de cette dernière avec Ignace et d'apprendre les dispositions données par Capodistria à « la communauté gréco-valaque de Pise ».

Voilà donc que les quatre boursiers roumains qui faisaient leurs études à Pise aux années 1820 — 1825, loin des événements révolutionnaires de l'Hétairie (1821) et des premières mesures qu'avait provoquées la réaction antiphanariote dans les Principautés, avaient pénétré dans un milieu qui devait raffermir leurs attaches avec la culture grecque. A la centaine d'étudiants hellènes qui fréquentaient l'université pisane s'ajoutait la présence d'Ignace, de la famille de Jean Caradja, l'ex-hospodar de Valachie, ainsi que celle de plusieurs intellectuels venus des Principautés avec lesquels ils ne manquaient pas d'avoir des affinités. Ainsi que l'a si heureusement remarqué Alexandru Marcu <sup>20</sup>, ils « continuaient à rester sous les auspices des intellectuels grecs, avec lesquelles ils tendaient à se confondre au point de vue linguistique, religieux et même comme manière de se vêtir, puisqu'ils les fréquentaient à Pise aussi, comme ils l'avaient fait à Bucarest ». L'intuition de Al. Marcu est confirmée par une lettre de

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 152, p. 247.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 156.

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 152.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 161, « επειδή ή συγκέντρωσις αύτη εις Πίζαν ἑλλήνων και Βλάχων σπουδαστῶν, όπου εύρίσκειται ὁ πρῶν η̄ μητροπολίτης Ἰγνάτιος, φαίνεται ὁ τι ἔχει σκοπόν πολιτικόν, ὄχι μόνον ἐκ μέρους τοῦ Καποδίστρια, ἀλλά μάλλον ἐκ μέρους τῆς ρωσικῆς κυβερνήσεως, θεωρῶ καθήκόν μου νά παρακαλέσω Ἰμάς, ὅπως λάβητε τὰ μέτρα ἐκεῖνα διὰ τῶν ὁποίων θά δυναθῆτε νά ἐπιβλέπητε περισσότερον τὸν ἐν Τοσκάνη προορισμὸν τῆς προαναφερθείσης ἑλληνικῆς και βλαχικῆς παροικίας και νά ἐμβαθύνητε εις τὰς σχέσεις αὐτῆς μετὸν Ἰγνάτιον, νά μάθητε τὸ περιεχόμενον τῶν διαταγῶν τοῦ Καποδίστρια διὰ τὴν ἑλληνοβλαχικὴν κοινότητα Πίζης . . . »

<sup>20</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, p. 31.

Caradja adressée à Alex. Mavrocordato, dans laquelle, en parlant de son gendre Michel Soutzo, récemment venu à Pise de Moldavie, le trouve fort déplacé de garder des allures de prince régnant « croyant que Pise est la Moldavie et que les compatriotes d'ici sont ses sujets »<sup>21</sup>.

Quels pouvaient être ces Grecs de Pise — hommes politiques et intellectuels — qui, très attachés au cercle d'Ignace et de Caradja à Pise, gardaient aussi de fréquentes relations avec les Principautés et ne pouvaient passer inaperçus aux jeunes boursiers roumains ? Nous l'apprenons de la correspondance du ms. gr. 1221 de la Bibliothèque Nationale de Paris, décrit par Ch. Astruc et Marie-Louise Concasty dans leur précieux Catalogue<sup>22</sup>, ainsi que des riches archives de Al. Mavrocordato<sup>23</sup> et du métropolitain Ignace éditées par Emmanuel G. Protopsaltis à l'Académie d'Athènes, et des copies que la censure autrichienne a faites des lettres que la fille de Caradja, mariée à Michel Soutzo, son beau-fils Const. Vlahoutzis et le prince Jean Caradja lui-même avaient écrites à cette époque<sup>24</sup>. A en juger d'après le compte rendu<sup>25</sup> de G. Laios, les archives de Vienne et de Munich doivent contenir aussi d'autres données intéressantes pour les relations roumano-grecques d'Italie.

Mais revenons aux lettres du ms. gr. 1221, qui sont adressées, en général, à Tzany Koutoumas<sup>26</sup>, à Paris, entre 1817 — 1820, par la princesse Balou Caradja<sup>27</sup>, fille du prince Jean Caradja, son beau-frère Const. Vlahoutzis<sup>28</sup> et le *serdar* Georges Pappa, presque toutes ces lettres sont écrites<sup>29</sup> à Pise et à Paris et traitent, la plupart, de questions d'ai

<sup>21</sup> Emman. G. Protopsaltis *op. cit.*, 1961, IV, 2, p. 244 : « Νομίζει ότι ή Πίζα είναι Μπογδανία και οι εδώ όμογενεϊς ύπακοοί του ». L'anachronisme de l'attitude de Soutzo pousser Caradja à le comparer à Don Quichotte.

<sup>22</sup> Charles Astruc et Marie-Louise Concasty, *Catalogue des manuscrits grecs. Troisième partie. Le supplément grec*, tome III, n<sup>os</sup> 901—1371, Paris, Bibl. Nat., 1960, XIII + 789. V. aussi notre compte rendu dans la « Revue des ét. sud-est europ. », VI, n<sup>o</sup> 3, 1968, p. 543—546, dans lequel nous avons mentionné l'intérêt marqué par H. Hunger et M. Manoussakas pour ces lettres. Nous remercions par cette voie aussi M. Astruc et Mme Concasty de nous avoir rendu possible de faire microfilmer quelques documents.

<sup>23</sup> Emman. G. Protopsaltis, 'Ιστορικόν 'Αρχεϊόν τοῦ 'Αλεξάνδρου Μαυροκορδάτου, V, 13, 1963—1968 (Μνήμεια τῆς ἑλληνικῆς ἱστορίας).

<sup>24</sup> Mihail Popescu, *Contribuțiuni documentare la istoria revoluției din 1821* (Contributions documentaires à l'histoire de la révolution de 1821), « Rev. Arhivelor », II, n<sup>os</sup> 4—5, 1927—1929, p. 170—219.

<sup>25</sup> G. Laios, 'Ερευνα ἐν τοῖς ἀρχείοις τῆς Βιέννης καὶ τοῦ Μονάχου . . . , 'Ανάτυπον ἐκ τῶν Πρακτικῶν τῆς 'Ακ. 'Αθηνῶν, Athènes, 1965, p. 554—579.

<sup>26</sup> Juriste grec ayant fait ses études à Paris, établi à Livourne en 1822, qui occupa des fonctions importantes tant sous le gouvernement de Capodistria que sous le règne du roi Othon. V. Emman. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, 1963, p. 132.

<sup>27</sup> La fondatrice du célèbre théâtre de Bucarest « Cișmeaua Roșie ».

<sup>28</sup> Gendre de Jean Caradja, ancien « μέγας ποστέλνικος » à sa cour de Valachie. Il s'était établi à Sibiu après la fuite de son beau-père, pour s'installer à Pise en 1819. *Ibidem*. Le nom de Vlahoutzis paraît dans le Catalogue de la Bibl. Nat. sous la forme de « Blahos », sa signature prêtant, en effet, à cette confusion.

<sup>29</sup> La lettre de Pappa a été datée de Bucarest et a dû être envoyée à Brașov, car il y fait allusion à l'arrivée de la famille Caradja dans cette ville, au début de son exil. V. Bibl. Nat. Paris, ms. gr. 1221, f. 22<sup>v</sup>.

gent<sup>30</sup> sans intérêt. Pourtant, quelques-unes nous fournissent d'utiles renseignements sur d'autres chapitres de la vie des émigrés grecs. On y cite le nom du baron Const. Sakellarios, de Const. Bellio et de plusieurs membres importants du mouvement grec de libération qui entretenaient des relations suivies avec Jean Caradja et Alexandre Mavrocordato, ce dernier ayant une position importante dans l'organisation de la révolution. On y fait mention aussi des lectures de certaines de ces personnes, ce qui nous permet d'apporter quelques précisions à l'ambiance culturelle de Pise, à cette époque.

Evidemment, pour les jeunes Roumains, le personnage central de toute cette société, au point de vue intellectuel, était le métropolite Ignace, leur protecteur en titre<sup>31</sup>. Il s'en occupait, non seulement pour leur venir en aide par des relations ou pourvoir à leurs besoins matériels, par la bourse qu'il leur remettait, mais aussi en leur donnant des suggestions<sup>32</sup> lorsqu'il s'agissait de décider des cours à suivre à l'Université. Le métropolite étant très lié aux intellectuels italiens, à Seb. Ciampi surtout, dont il avait financé la « Bibliographie critique »<sup>33</sup>, pouvait, certes, leur être de bon conseil. On peut juger de sa compétence, puisque lord Guilford le consultait au sujet de l'organisation de l'Académie ionienne, qu'il voulait faire à l'image de l'Académie princière de Bucarest<sup>34</sup> et que Pan. Kodrikas le considérait « un protecteur du Coraïsme et un chef des adeptes hellènes de Coray à Pise »<sup>35</sup>.

Suivait ensuite Jean Caradja qui, malgré son exil, jouissait encore d'un certain prestige, dû tant à sa position politique passée, qu'aux espoirs qu'il ne cessait de nourrir sur son éventuelle participation aux destins du futur gouvernement grec. Telle était sa popularité, que les autorités toscanes, soucieuses de son bien-être, « censuraient les publications italiennes qui auraient pu lui porter ombrage »<sup>36</sup>. Même s'il surprenait souvent par son inconséquence<sup>37</sup>, on n'oubliait pas l'aide matérielle qu'il avait donnée à la Société des Philomuses<sup>38</sup>, ainsi que les quelques moments de générosité qu'il eut encore à Pise<sup>39</sup>.

<sup>30</sup> Il s'agit d'achats de faux diamants et autres objets, dont se charge à plusieurs reprises Tz. Kontoumas.

<sup>31</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, p. 31.

<sup>32</sup> *Ibidem*. Il prend ses renseignements des lettres d'Eufrosin Poteca de 1822—1823.

<sup>33</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, p. 16.

<sup>34</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, IV, 1, p. 158.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 156.

<sup>36</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, p. 16.

<sup>37</sup> Notons les remarques très justes d'Andrei Pippidi, qui a signalé l'attitude inégale du prince Caradja à l'égard des philhellènes et surtout son refus d'envoyer à Eynard les sommes d'argent que celui-ci lui avait demandées pour sauver Missolonghi. V. Andrei Pippidi, *Jean Caradja et ses amis de Genève*, Symposium phanariote, Thessalonique, 1970 (manuscrit dactylographié).

<sup>38</sup> A. Pippidi, *ibidem*, qui a également noté l'existence d'un véritable mythe concernant la générosité du prince.

<sup>39</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 3, p. 420—421 ; 580—581.

Que sa présence dans la ville toscane ait eu quelque influence sur les jeunes Valaques qui avaient fait leurs études à l'Académie de Bucarest pendant son règne, il n'y a pas de doute possible. A Genève aussi, les faits et gestes de Caradja sont enregistrés par un jeune étudiant valaque, Constantin Brăiloiu <sup>40</sup>, qui demande des nouvelles de l'ex-hospodar et de sa famille à des amis venus de Pise. Il est vrai que Brăiloiu parle de la grande solitude dans laquelle vivait le prince, qui ne voyait personne. Pourtant les philhellènes se communiquaient régulièrement des nouvelles sur les Caradja, certains d'entre eux étant convaincus que « les deux vieillards » (Caradja et Ignace) devraient aller en Grèce <sup>41</sup>, pour y diriger, le premier les affaires politiques et le second, celles de l'Eglise. Const. Bellio, de passage à Pise en 1819, décrit leur maison habitée par l'ex-hospodar, le « μέγας ποστέλνικος » Const. Vlahoutzis, la princesse Ralou Caradja, le « beizadé » Costakis Caradja et Alexandre Mavrocordato avec leurs familles <sup>42</sup>. Lorsque Iakovaki Rizos Neroulos se prépare à entrer dans la vie politique de sa patrie, c'est toujours à Pise qu'il trouve appui, le prince Caradja le recommandant chaleureusement à Mavrocordato, pour être l'un des quatre députés de Londres <sup>43</sup>.

Les boursiers roumains de Pise retrouvèrent aussi dans ce centre universitaire quelques-uns des jeunes Grecs qui avaient fait des études à l'Académie Princière de Bucarest et qu'ils continuaient à Pise, comme Georges Praïdis, par exemple, dont parlent dans leurs lettres Ralou Caradja <sup>44</sup> et Tzany Kontoumas. Après 6 ans d'études à Bucarest (1813 — 1818), Praïdis, dont le sauf-conduit est signé par le prince de Valachie Alexandre Soutzo <sup>45</sup>, s'établit à Pise, en 1819, pour y suivre les cours universitaires. Il y reprit aussi ses relations avec Mavrocordato — commencées en Valachie — dont il fut « le plus fidèle de ses collaborateurs » <sup>46</sup>. Sa correspondance avec C. Polichroniadis <sup>47</sup>, qui avait également étudié à Bucarest, prouve le rôle important que les deux jouaient dans la vie des émigrés grecs et surtout dans leur activité révolutionnaire.

Praïdis, qui avait été probablement initié dans l'Hétairie <sup>48</sup>, est particulièrement actif et se montre soucieux de faire des prosélytes. Il

<sup>40</sup> A. Pippidi, *op. cit.*

<sup>41</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, IV, 1, p. 258—259.

<sup>42</sup> Le manuscrit du journal tenu par Const. Bellio en Italie en 1819 se trouve au Centre de recherches néo-helléniques d'Athènes. Je remercie M. Dimaras de me l'avoir montré. Pour le passage mentionné, v.p. 171—172. Voir aussi B. P. Panaiotopoulos, Βαρόνος Κωνσταντίνος Μπέλλιος, ένας ομογενής στην 'Αθήνα, Athènes, 1965, p. 193—220 (Σταθμοί προς την Νέα «ελληνική Κοινωνία»)

<sup>43</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, IV, 2, p. 213—216.

<sup>44</sup> Bibl. Nat. Paris, mss. gr. 1221, f. 24<sup>r</sup>.

<sup>45</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V., 1, p. 12.

<sup>46</sup> *Ibidem.*

<sup>47</sup> Polichroniadis comptait aussi parmi les meilleurs amis de Mavrocordato et du métropolitite Ignace. V. *Ibidem*, p. 16 et suiv. pour cette correspondance.

<sup>48</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 19.

donne des conseils pour ses études au philhellène Lourioti <sup>49</sup>, s'occupe d'autres jeunes Grecs venus de Valachie et s'intéresse aux perspectives qui menacent le « Λόγιος ] ἐρμῆς ». En effet, c'est à Praïdis que s'adresse N. Văcărescu, réfugié à Braşov, en lui recommandant le jeune mathématicien Kokkinis, « qui avait donné des preuves de patriotisme en Valachie » <sup>50</sup>. L'excellente réputation de Praïdis et, partant, son autorité dans l'appui des jeunes Grecs était soulignée par le métropolitite Ignace aussi qui, en 1820, écrivait à Iakovaki Rizos Neroulos, à ce moment- là « aga » du prince de Moldavie, Michel Soutzo, en le priant de lui envoyer un autre élève « tout aussi bon que Praïdis », afin d'en faire un bon professeur pour l'Ecole Navale de Hydre <sup>51</sup>. En 1820, un jeune épirote de Bucarest est envoyé à Pise par Néophyte Doukas, qui — oubliant ses anciens griefs contre le métropolitite Ignace — le prie de s'occuper de son ancien élève.

Enfin, oitons Tzany Kontoumas, si lié aux Caradja et à Vlahoutzis<sup>52</sup>, qui fait ses études de droit à Paris <sup>53</sup> et entretient des relations avec le baron Const. Sakellarios et Hristodoulos Sakellarios qui se trouvait à Bucarest <sup>54</sup>. Un protecteur des Roumains de Pise semble être Mostra <sup>55</sup>, qui a pu leur être très utile, puisqu'il occupait un poste de confiance auprès du métropolitite Ignace <sup>56</sup>.

On peut d'ailleurs facilement juger de l'importance de ce foyer philhellène et de l'attraction qu'il exerçait sur les patriotes grecs ou philhellènes, du fait que nous remarquons leur présence à Pise, à différents moments de leur activité. C'est ainsi que tout de suite après 1821, Georges Stavros, après avoir passé par Pétersbourg ou Vienne, s'arrête à Pise, jusqu'en 1824, pour « collaborer avec le métropolitite Ignace, le prince Caradja, Alexandre Mavrocordato et différents Grecs et philhellènes de toutes les classes » <sup>57</sup>. François Recordon, dont l'activité en Valachie a

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p. 276.

<sup>51</sup> *Ibidem*, IV, 1, p. 155, « πλὴν εἶναι ἄλλος καλὸς μαθητῆς ὡς ὁ Πραΐδης, τοῦ ὁποῖου τὰ ἔξοδα ἕκαμα ἐγὼ πρὸ χρόνων . . . »

<sup>52</sup> Bibl. Nat. Paris, ms. gr. 1221, f. 28<sup>rv</sup>—29<sup>rv</sup> (la lettre de Kontoumas envoyée en 1819 à un archonte, qui peut être Vlahoutzis); *ibidem*, f. 29<sup>r</sup>, 35<sup>r</sup> (lettres adressées par Ralou Caradja à Kontoumas) et f. 27<sup>r</sup>, 30<sup>r</sup> (lettres de Const. Vlahoutzis à Kontoumas); f. 32<sup>r</sup> (Kontoumas à quelqu'un de la famille Caradja).

<sup>53</sup> *Ibidem*, f. 28<sup>rv</sup>.

<sup>54</sup> *Ibidem*, f. 29<sup>r</sup>.

<sup>55</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, parle « d'un autre protecteur anonyme, un certain Mostra ». D. Mostras avait été membre de la Société gréco-dacique, v. Nestor Camariano, *Sur l'activité de la Société littéraire gréco-dacique de Bucarest (1810—1812)*, « Rev. étud. sud-est europ. », VI, 1, 1968, p. 54.

<sup>56</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, 1, p. 15.

<sup>57</sup> Nikolaos B. Patsellis, Γεώργιος Σταύρου, « Ἑπειρωτικά » III, 1928, p. 37.

été récemment étudiée <sup>58</sup>, en faisant profession de foi philhellène dans une lettre adressée à Alex. Mavrocordat, en 1823, lui rappelle son activité en Valachie et l'aide qu'il a donnée aux « cent cinquante malheureux Grecs, débris de l'armée du prince Al. Ypsilanti », qui s'étaient réfugiés en Suisse, en préparant aussi cinq d'entre eux pour devenir de bons instructeurs de l'armée grecque <sup>59</sup>. Rappelons aussi qu'un professeur des Académies princières <sup>60</sup> de Bucarest et de Jassy, Const. Iatropoulos, suit en 1821 les mêmes cours que Praïdis à l'Université de Pise <sup>61</sup>. Edouard Grasset <sup>62</sup> écrit en 1822 à Al. Mavrocordato : « Vous devez bien penser que ma société habituelle à Pise est celle des Grecs <sup>63</sup> ». Si nous ajoutons, parmi ceux qui entretenaient de Paris, de Londres, de Vienne ou d'autres centres philhellènes, des relations suivies avec Ignace, Mavrocordato et Caradja, tels Michel et Démètre Schina <sup>64</sup>, Zenobie Pop <sup>65</sup>, Nikola-Sava Pikkolos <sup>66</sup>, Athanase Vogoridis <sup>67</sup>, etc., nous sommes à même de remarquer que dans cette société des Grecs de Pise se sont regroupés autour du métropolitain Ignace, certains des représentants du « Mercure Savant » et de la « Société gréco-dacique » <sup>68</sup>, qui maintenaient vivace l'ambiance culturelle créée par ces organismes. L'endroit était bien choisi dans l'atmosphère tolérante du pays toscan et les patriotes grecs l'appréciaient d'autant plus que des nouvelles venant de Vienne leur apprenaient les rigueurs de la police autrichienne à l'adresse de leurs co-nationaux <sup>69</sup>.

Les possibilités de survivance du « Λόγιος ἑρμῆς » et la nécessité d'en accroître le nombre des souscripteurs préoccupent au plus haut degré, tant le métropolitain Ignace, que Georges Praïdis et Tzany Kontoumas. Le premier surtout constatait avec inquiétude que cette question

<sup>58</sup> Sava Iancovici, *Date despre zederea lui François Recordon la București (1815—1821)*, (Données sur le séjour de François Recordon à Bucarest (1815—1821)), « Revista Arhivelor », IX, 2, 1966, p. 153—160. L'auteur s'occupe du livre de Recordon, *Lettres sur la Valachie* et donne des détails intéressants sur sa famille (son père s'était établi en Valachie depuis 1812). On y fait mention de ses relations avec Jean Caradja.

<sup>59</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 3, p. 304—307. « Mon séjour en Valachie et quelque connaissance que j'ai de la langue grecque m'ayant mis à même d'être utile à ces malheureux, j'ai aussi cherché à exciter toujours plus leur amour pour leur patrie, en leur procurant des moyens de la défendre ».

<sup>60</sup> A. Camariano-Cioran, *Academiile domnești din București și Iași* (Les Académies princières de Bucarest et de Jassy), Bucarest, 1971, p. 67 et suiv.

<sup>61</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 19.

<sup>62</sup> L'auteur des « Souvenirs de Grèce » parus en 1838, V. Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 114.

<sup>63</sup> *Ibidem*.

<sup>64</sup> Héléne D. Belia, *Οἱ λόγοι ἀδελφοὶ Δημήτριος καὶ Μιχαὴλ Γεωργίου Σχινά*, « Μνημόσυνη », II, 1969, p. 196—197.

<sup>65</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 50.

<sup>66</sup> *Ibidem*, p. 133.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 48.

<sup>68</sup> Nestor Camariano, *op. cit.*, p. 39—54.

<sup>69</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 182. « Οἱ ἐν τῇ Αὐστρίᾳ μῆτε νὰ ὀμιλήσουσιν ἡμποροῦν περὶ συνδρομῆς καὶ δανειῶν ».

n'intéressait aucunement Capodistrias et que le prince Caradja évitait de souscrire au *Mercure Savant* et encourageait, en échange, un périodique paraissant à Paris, «Μουσεῖον»<sup>70</sup>. Kontoumas, dans une lettre datée à Paris, le 30 novembre 1819<sup>71</sup>, faisant allusion à des renseignements qu'il tenait de Praïdis<sup>72</sup>, signale la mauvaise qualité de ce journal que les éditeurs avaient envoyé à Pise, à l'usage des étudiants aussi. Il note avec satisfaction le fait que la famille Caradja qui s'était abonnée, se décida de renoncer à la souscription après avoir lu les insanités publiées dans les premiers fascicules<sup>73</sup>. Aussi Kontoumas s'empresse-t-il de recommander à son interlocuteur<sup>74</sup> de s'abonner au «*Mercure Savant*», qui risque de cesser son apparition, faute de subsides<sup>75</sup>. Mais là ne s'arrêtait pas l'intérêt des Grecs de Pise pour les lettres et nous trouvons d'autres mentions de livres et de périodiques qu'ils lisaient et envoyaient aussi en Grèce. C. Vlahoutzis nous semble particulièrement préoccupé à se procurer de bons livres<sup>76</sup>. Un recueil des poésies de Byron, qu'il avait demandé à un libraire genevois, ne le trouvant plus à Pise, est remis à Alexandre Mavrocordato<sup>77</sup>, qui commande en même temps «60 livraisons de la Minerve». Ledit libraire (F. F. Gaichoud) est fréquenté également par Constantin Caradja<sup>78</sup>. Polichroniadis achète l'édition de Coray des «*Politiques*» d'Aristote et l'envoie à Praïdis, qui se trouve en Etolie (1822)<sup>79</sup>. De même, il lui partage son opinion sur le livre de De Pradt, *L'Europe et l'Amérique en 1822*, dont il veut lui envoyer le chapitre concernant la Grèce<sup>80</sup>, ainsi que quelques feuilles du «*Constitutionnel*»<sup>81</sup>. Polychroniadis lit Pouqueville et l'envoie à Const. Metaxas<sup>82</sup>.

<sup>70</sup> *Ibidem*, IV, 1, p. 156π; Τὰ ἑλληνικὰ προεπαναστατικὰ περιοδικὰ Athènes, 1971, p. 60

<sup>71</sup> Bibliothèque Nationale, ms. gr. 1221, f. 29<sup>r</sup>.

<sup>72</sup> *Ibidem*, «Ὁ Γεώργιος Πραΐδης μ'εἶχε γράψῃ ὅτι, ἡ ἐδῶ ἐταιρεία, λεγομένη τῆς Ἀθηνᾶς, ἀρχίσε νὰ ἐκδίδῃ τὴν ἐφημερίδα τῆς ὑπὸ τὸ ὄνομα Μουσεῖον, καὶ ὅτι τὸ αὐτὸ τετράδιον τὸ ὁποῖον ἐστάλη δῶρον εἰς τοὺς Μαθητὰς τῆς Πίτζας, ἦτον γεμάτον ἐναισχόνας σακαλικὰς ὕβρεις δι' ἑσους τὸ γένος τιμᾶ...»

<sup>73</sup> Bibl. Nat. Paris, ms. gr. 1221, f. 29<sup>rv</sup>. «ἡ ἔκλαμπρος φαμελία τοῦ Καρατζᾶ ἡ ὁποῖα εἶχε συνδράμει εἰς μερικά σώματα, ἔστειλε ὀπίσω πρὸς τοὺς ἐκδότας ὅσα τετράδια ἔλαβεν ἐσχάτως...»

<sup>74</sup> Qui pourrait être Const. Vlahoutzis.

<sup>75</sup> *Ibidem*, f. 29<sup>v</sup>.

<sup>76</sup> Bibl. Nat. Paris, ms. gr. 1221, f. 20<sup>r</sup>.

<sup>77</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 21. Pour les relations des philhellènes anglais avec Alexandre Mavrocordato, v. les renseignements fournis par Al. Duțu dans le chapitre concernant «Les premiers contacts anglo-roumains» de son livre *Explorări în istoria literaturii române*, Bucarest, 1969.

<sup>78</sup> *Ibidem*.

<sup>79</sup> *Ibidem*, p. 136 et 143.

<sup>80</sup> Emm. G. Protopsaltis, *op. cit.*, V, 1, p. 137. Le philhellène français De Pradt (ancien archevêque de Malines) a publié 5 livres sur l'attitude des grandes puissances face à la révolution grecque.

<sup>81</sup> *Ibidem*, p. 224.

<sup>82</sup> *Ibidem*, p. 291.

Les commentaires de Polychroniadis en marge de ses lectures philhellènes, ainsi que son souci de les diffuser, nous montrent quelle officine d'opinions politiques était Pise et quelle effervescence patriotique y animait les émigrés.

Comment s'étonner alors que l'ex-boursier de Pise, Eufrosin Poteca, en écrivant de Paris, en 1824, à un ami de Valachie, l'enviait d'« être plus heureux que nous, parce que plus près de la Sainte Hellade, mère des héros qui enseigna la liberté »<sup>83</sup>. Le même s'apitoyait sur le sort de Benjamin de Lesbos « qui a appris pendant 7 ans en Italie et deux ans à Paris et après avoir enseigné 14 ans en Cydonie, il fut chassé de Valachie par les "honorables" dirigeants, qui l'ont nommé "Φιλοσόφον ἀγράμματον"<sup>84</sup> ».

N'avait-on pas pensé à destiner les boursiers roumains de Pise à l'enseignement grec, en leur offrant, une fois leurs études finies, de partir en Grèce ou d'être nommés aux écoles grecques de Paris, Pétersbourg, Londres, ou Rome ?<sup>85</sup>. Ce projet ne se réalisa pas, mais, une fois rentrés dans leur pays, ces jeunes Roumains gardèrent leurs liens avec les intellectuels grecs, « en traduisant leurs œuvres, ou en entretenant des relations épistolaires »<sup>86</sup>. Rappelons la correspondance d'Eufrosin Poteca avec Néophyte Doukas qui ne manque pas de caractère polémique, puisque le jeune élève, adepte de Coray, reproche à son maître d'employer la langue grecque ancienne, « une récolte de résidus » à la place de la langue vivante<sup>87</sup>. A son tour, Doukas critique le régime « oligarchique » introduit dans les Principautés par les Règlements organiques et en remontre à Poteca, qui a pu comparer les réformes valaques à celles qui s'opéraient alors en Grèce<sup>88</sup>.

C'est à la tradition de la Société gréco-dacique que nous devons la traduction de Poteca, en 1825, des « Eléments de la logique et de l'éthique de Heineccius », d'après la version de Grégoire Brancovan. Il emploie ce texte dès la première année de son cours au Collège Sf. Sava et le fait imprimer à Buda, en 1829. D'autres traductions du grec marquent ce début de carrière<sup>89</sup> chez Poteca, comme chez tant d'autres écrivains roumains e la génération qui a fait la transition entre la période des règnes phanariotes et les débuts de la culture roumaine. Georges Sion, neveu des frères Schina, dont le précepteur, Const. Logadis, est un fervent admirateur de

<sup>83</sup> B.A.R., ms. roum., 2935, f. 18<sup>v</sup> (Paris, le 13 déc. 1824). Publié par I. Bianu, *op. cit.* Poteca continuait à Paris ses études, à partir de 1822. V. Al. Marcu, *op. cit.*, p. 19. V. aussi notre communication sur le philhellénisme.

<sup>84</sup> *Ibidem.*

<sup>85</sup> Al. Marcu, *op. cit.*, p. 31.

<sup>86</sup> *Ibidem.*

<sup>87</sup> V. aussi N. Bănescu, *Academia grecească din București și școala lui Gh. Lazăr* (L'Académie grecque de Bucarest et l'école de Gh. Lazăr), « Anuar. Ținut. Cluj », 1923—24, p. 28—29.

<sup>88</sup> *Ibidem.*

<sup>89</sup> V. notre ouvrage sous presse « La Société roumaine et la culture grecque 1821—1866 ».

Coray, a été un passionné lecteur de Hristopoulos, comme Heliade-Rădulescu, Costache Negruzzi et tant d'autres. Il déclare avoir hérité cette préférence de sa mère, Frosa Schina<sup>90</sup>, qui avait connu le poète à Constantinople. Le long séjour d'Athanase Hristopoulos en Transylvanie, après 1821<sup>91</sup> pourrait expliquer à lui seul l'écho prolongé que son œuvre a trouvé dans les Principautés au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>. Mais certains rapprochements peuvent être faits, si nous pensons que ses éditions de 1811 et de 1841 sont dues à Tzany Kontoumas<sup>93</sup> et à Nikola-Sava Pikkolos.

Ne pourrait-on pas attribuer aussi aux fréquentes relations des Grecs de Pise avec les villes de Transylvanie<sup>94</sup>, les renseignements que certains Grecs de Braşov fournissent en 1822 au *serdar* Gh. Lascar le Péloponnésien sur la vie politique de Grèce<sup>95</sup>? Plusieurs fragments des Archives Mavrocordato semblent le prouver.

Mais ce n'est que lorsque nous aurons analysé les autres centres d'émission des idées philhellènes des Roumains que nous pourrons l'affirmer avec certitude.

<sup>90</sup> G. Sion, *Suvenire contimporane* (Souvenirs contemporains), Bucarest, 1888, p. 452.

<sup>91</sup> 'ελληνικά ἀρχαιολογήματα τοῦ ἀρχοντος μεγάλου Λογοθέτου Ἀθανασίου Χριστόπουλου, Athènes, 1853, p. 37.

<sup>92</sup> Rappelons aussi combien la conception philologique de Heliade-Rădulescu est influencée par Hristopoulos, V. Nestor Camariano, *Influența greacă asupra prefeții gramaticii lui Eliade Rădulescu* (L'influence grecque sur la préface de la grammaire de Ioan Heliade-Rădulescu), « Rev. Ist. Rom. », 14, fasc. IV, 1945, p. 483—495.

<sup>93</sup> Eleni Tsantsanoglou, «ενα χειρόγραφο τῶν «Λυρικῶν» τοῦ Ἀ. Χριστόπουλου, «ελληνικά», 22, 1, 1969, p. 207. V. aussi Ariadna Camariano, *Influența poeziei lirice neo-grecești asupra celei românești* (Influence de la poésie lyrique néo-grecque sur la poésie roumaine), Bucarest.

<sup>94</sup> Citons les lettres concernant Zenobie Pop, N. Văcărescu, Const. Vlahoutzis, etc. Voir pour l'activité de Const. Vlahoutzis en Transylvanie et la société qu'il y fréquentait, G. Laios, Ἀνέκδοτα ..., p. 14 et suiv.

<sup>95</sup> Bibl. Acad. Roum., ms. gr. 918, f. 30<sup>r</sup>.

# ANDREIU ŞAGUNA AND JOSEPH RAJAČIĆ : THE ROMANIAN AND SERBIAN CHURCHES IN THE DECADE OF ABSOLUTISM

KEITH HITCHINS  
(Illinois)

The relations between Andreiu Şaguna, Bishop of the Romanian Orthodox Church in Transylvania, and Joseph Rajačić, Patriarch <sup>1</sup> of the Serbian Orthodox Metropolis of Karlowitz, in the years immediately preceding the revolution of 1848, and the lengthy negotiations between Şaguna and the Serbian hierarchy over the re-establishment of the old Romanian Metropolis of Alba Iulia in the 1860 's have formed the subject of several important scholarly investigations <sup>2</sup>. Little, however, has been said about the relations between the two hierarchies in the intervening decade of the 1850's, and it has all too readily been assumed that after the clashes between Şaguna and Rajačić at the conference of Orthodox bishops in Vienna in 1850 — 1851 and the electoral synod at Karlowitz in 1852 contacts between Sibiu and Karlowitz all but ceased and enmity and suspicion characterized what infrequent exchanges remained. But the correspondence between Şaguna and Rajačić between 1851 and 1859, which we shall examine later on, provides a necessary corrective to this view of things<sup>3</sup>.

It is quite true that the feelings of the two men toward each other during this period never became so intimate as they had been before 1848. Then, Şaguna had held Rajačić in the highest esteem as the successor

<sup>1</sup> Rajačić was elected Metropolitan in 1842 and Patriarch in 1848.

<sup>2</sup> Silviu Dragomir, *André Şaguna et Joseph Rajačić*, "Balcania", VI (1943), pp. 242—282; Ilarion Puşcariu, *Metropolia românilor ortodocşi din Ungaria şi Transilvania* (Sibiu, 1900).

<sup>3</sup> Arhiva Bibliotecii Metropoliei Ortodoxe, Sibiu, Şaguna Collection. There are 29 letters from Şaguna to Rajačić dated between August 23, 1850 and December 19, 1859, and there are 20 letters from Rajačić to Şaguna between November 1, 1851 and November 11, 1859. There is also some correspondence between Şaguna and the bishops of Timişoara and Verşet. With a few exceptions, all these letters are in Slavonic.

of the energetic and reform-minded Metropolitan Stefan Stratimirović and as his own "spiritual father". Moreover, the success of his own career in the Metropolis of Karlowitz owed much to Rajačić's patronage. His rapid rise culminated in his appointment in May 1845 as archimandrite of the Monastery of Kovil, one of the richest in the Metropolis. A few months later, upon the death of Vasile Moga, the Bishop of the Romanian Orthodox Church in Transylvania, Rajačić nominated Şaguna for the post of temporary administrator or vicar. Deeply concerned about the stagnation and disorganization of the diocese during the later years of Moga's episcopate, Rajačić was convinced that Şaguna was the person best able to bring about reforms, and in his letter of recommendation to the Transylvanian Chancellery in Vienna he warmly praised Şaguna's intellectual attainments, his abilities as an administrator, and his devotion to both the church and the throne <sup>4</sup>. It appears that Rajačić also hoped that Şaguna, as a Romanian <sup>5</sup> with long service (since 1833) in the Serbian church, could assuage the growing national antagonism between Romanians and Serbs and thereby help to preserve the unity of the Orthodox Church in the Habsburg Monarchy. Rajačić's recommendation carried great weight, and Şaguna was appointed vicar on June 27, 1846.

During the next two years Şaguna confided his most intimate hopes and, sometimes, his deepest despair to his patron, as he tried to bring order to the affairs of the Transylvanian diocese and overcome decades of inertia <sup>6</sup>. His efforts, in spite of his own disappointment at how little he was able to accomplish, confirmed the confidence Rajačić and the Court of Vienna had placed in him, and, consequently, his candidacy for bishop enjoyed their full support. It was not surprising, therefore, that of the three candidates whom the electoral synod of Turda of December 2, 1847 proposed for confirmation the emperor should have selected Şaguna. His consecration as bishop took place at Karlowitz on April 18, 1848 with Rajačić himself the chief celebrant. Following the ceremony, Şaguna, in an address moving in its humility and profession of faith, thanked Rajačić for his support and encouragement in the past and expressed the hope that in the future, too, he might continue to draw upon his wise counsel. At the same time, he took upon himself a "sacred mission" to revivify "our Transylvanian diocese" in accordance with canon law, the needs of the people, and the spirit of the times <sup>7</sup>. Although

<sup>4</sup> Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Vienna, Staatsratsakten 2173/2078, 1846. Rajačić's memorandum is dated November 15, 1845.

<sup>5</sup> Şaguna's parents were Macedo-Romanians, but he himself was raised by an uncle in Budapest and in this household received a Romanian education. He considered himself Romanian, as did Rajačić.

<sup>6</sup> Dragomir, *André Şaguna et Joseph Rajačić*, pp. 249—256, 269—279.

<sup>7</sup> Nicolau Popea, *Archiepiscopul și Metropolitul Andreu baron de Şaguna* (Sibiu, 1879), p 38.

none of those present understood it as such, his vow constituted a declaration of independence from the Serbian church, inasmuch as respect for canon law would, in Şaguna's mind, require the re-establishment of a separate Romanian Metropolis, and the spirit of the times would necessitate substantial concessions to national feeling. Inexorably, Rajačić's and Şaguna's paths diverged, as they identified themselves more and more with the aspirations to self-determination of their respective peoples.

The revolutions of 1848 greatly accelerated the process by placing both men in positions of national political leadership — Rajačić as Patriarch of the Serbian nation, a title bestowed upon him by the Court of Vienna in 1848, and Şaguna as the chairman of the Romanian national assembly at Blaj in May 1848 and, subsequently, as his people's chief representative at Court. During his service in the Serbian church in the Banat and then as vicar in Transylvania Şaguna had often felt the tension caused by the subordination of the Romanians to the Serbian church and had come to appreciate the indomitable force of nationalism. Only a few weeks after his consecration he took his first important steps toward a resolution of the problem. In discussions with other Romanian leaders concerning the contents of the national program to be presented to the Assembly of Blaj he succeeded in inserting an article demanding the independence of the Romanian church and calling for the re-establishment of a Romanian Metropolis. No reference was made to either a Uniate or an Orthodox organization in order to avoid disrupting national solidarity at a critical time, but Şaguna showed not the slightest indecision as to what he himself intended.

During the revolutionary events of the next year and a half he relentlessly pursued what was to be the primary objective of his episcopate — the restoration of the Romanian Orthodox Metropolis of Alba Iulia as it had existed before the church union with Rome in 1700. His campaign manifested itself in various ways : in the general petition of all the Romanians of the Habsburg Monarchy presented to the emperor Francis Joseph at Olmütz on February 25, 1849 which demanded an independent Romanian church <sup>8</sup>; in a memorandum of similar content addressed to the Imperial Council of ministers on March 5 <sup>9</sup>; in an appeal from him to Rajačić on March 28 proposing, for the first time directly, a separation of the Romanian from the Serbian hierarchy <sup>10</sup>; and in a petition of July 20 to the Cultusministerium requesting permission for the Romanian Orthodox of the Monarchy to hold a church congress and elect a Metro-

<sup>8</sup> Puşcariu, *Metropolia*, p. 12 (annex).

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 17—18 (annex).

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 38—39 (annex).

litan of their own<sup>11</sup>. His most systematic and carefully documented argument on behalf of the Metropolis was a brochure published in Vienna in the spring of 1849 in which he attempted to prove the existence of an Orthodox Metropolis of Alba Iulia by lengthy citations from the works of Romanian and foreign historians<sup>12</sup>. None of these writings elicited the least response from those to whom they were addressed. But the main issue between Şaguna and Rajačić had now been clarified, and the campaign to restore the Romanian Orthodox Metropolis was to determine the nature of their relations for the next decade<sup>13</sup>.

After the revolution Şaguna was eager to resolve the problem of the Metropolis as quickly as possible so that he could proceed unhindered with his ambitious program of church reform. He repeatedly urged Rajačić to convoke a synod of bishops at which the major questions of church organization could be discussed and recommendations forwarded to the Cultusministerium. Three postponements by Rajačić, who wished to avoid any official debate on the Metropolis, brought forth an angry warning from Şaguna that such actions were endangering the welfare of the whole church<sup>14</sup>. This disagreement was only a foretaste of the bitter disputes of the next two years which destroyed the possibility of genuine collaboration between the two men.

At the synod of bishops, which finally convened on October 15, 1850 after the Cultusministerium had exerted pressure on Rajačić, no compromise was possible between Şaguna's insistence upon a separate Romanian Metropolis and Rajačić's determination to maintain and, if possible, tighten the administrative unity of the church. Şaguna had the enthusiastic support not only of his own diocese, where a synod held in March 1850 had petitioned the Cultusministerium to approve the restoration of the Metropolis<sup>15</sup>, but also of leading laymen and clergy in the Banat, Crişana, and Bukovina<sup>16</sup>, and he sought to bring the matter before his colleagues without delay. Accordingly, in early November he proposed that all the Romanian Orthodox of the Monarchy be united in a new Metropolis co-equal to that of Karlowitz. Such action, he argued, would

<sup>11</sup> Nicolae Popea, *Memorialul Arhiepiscopului și Metropolitului Andrei baron de Şaguna sau luptele naționale-politice ale românilor*, vol. I (Sibiu, 1889), pp. 356–357.

<sup>12</sup> Andreas Schaguna, *Promemoria über das historische Recht der nationalen Kirchen-Autonomie der Romanen morgenländ. Kirche in den k.k. Kronländern der österreich. Monarchie* (Vienna, 1849), 15 pp.

<sup>13</sup> Şaguna's efforts to restore the Metropolis are described in: Mircea Păcurariu, *100 de ani de la reînființarea Mitropoliei Ardealului*, "Mitropolia Ardealului", IX, No. 11–12 (1964), pp. 814–840; and Keith Hitchins, *Andrei Şaguna and the Restoration of the Rumanian Orthodox Metropolis in Transylvania, 1846–1868*, "Balkan Studies", VI (1965), pp. 1–20.

<sup>14</sup> Puşcariu, *Metropolia*, pp. 70–71 (annex): Şaguna to Rajačić, July 27, 1850.

<sup>15</sup> *Acele soboarele bisericeii greco-răsăritene din Ardeal din anii 1850 și 1860* (Sibiu, 1860), pp. 38–41.

<sup>16</sup> Popea, *Memorialul*, pp. 385–389; Puşcariu, *Metropolia*, p. 114.

be in strict conformity with canon law and would in no way weaken the church, since the two hierarchies would continue to be united by the strongest bonds of all — a common dogma and the tradition of a century and a half of succor from Karlowitz to the Orthodox of Transylvania.

But Rajačić, as chairman of the synod, continually obstructed any serious discussion of the Metropolis. When Bishop Eugen Hacman of Bukovina finally raised the question at the session of March 23, 1851 Rajačić ruled him out of order, and the synod proceeded to other business<sup>17</sup>. Disgusted by such behaviour, Şaguna decided to take his case directly to the Cultusministerium, and on April 20 he submitted a long memorandum in which he appealed once again to canon law and history to prove the justice of his case. In particular, he cited the decisions of the early ecumenical church councils which had granted to the bishops of every people the right to have their own Metropolitan and to be free from the interference of other Metropolitans in their affairs. It was perfectly true, he admitted, that canon law also obligated a Metropolitan to take under his protection the people of a neighboring Metropolis which, because of oppression and persecution, was unable to function properly, as had happened in Transylvania after the church union with Rome. But now, he argued, the situation of the Orthodox of Transylvania had changed for the better, and the tutelage of Karlowitz was no longer necessary; it had, rather, become the cause of deep unrest. Only the re-establishment of their ancient Metropolis, he concluded, could ensure the welfare and progress of the Romanians<sup>18</sup>. This appeal of Şaguna's over his head to the ministry incensed Rajačić, and he sought to discredit his adversary by publishing anonymously a brochure which ascribed his whole campaign to restore the Metropolis to overweening ambition<sup>19</sup>. The appearance of the brochure led to an angry confrontation, at which Şaguna declared Rajačić to be unworthy of his high office<sup>20</sup>. In these melancholy circumstances the conference of bishops came to an end on July 3, 1851, with little to show for its nearly ten months of deliberations. Its failure corroborated Şaguna's doubts about the ability of the Serbian hierarchy to govern the church effectively and strengthened his determination to establish a separate Romanian church organization<sup>21</sup>.

<sup>17</sup> Andreas Schaguna, *Tagebuch über die bischöflichen Berathungen in Wien*, in Harion Puşcariu, *Documente pentru limbă și istorie*, 2 vols. (Sibiu, 1889—1897), I, pp. 293—294.

<sup>18</sup> Puşcariu, *Metropolia*, pp. 88—97 (annex).

<sup>19</sup> *Antwort auf die Angriffe einiger Romanen und der Presse gegen die Einheit der Hierarchie der morgenländischen catholischen orthodoxen Kirche* (Vienna, 1851). The author was Nikanor Grulč, but Rajačić paid for the publication. See Ioan Lupaş, *Mitropolitul Andreiu Şaguna*, 2nd. ed. (Sibiu, 1911), pp. 101—103; Popea, *Archiepiscopul*, pp. 129—132; Dragomir, *André Şaguna et Joseph Rajačić*, p. 264.

<sup>20</sup> Andrei Şaguna, *Memorii din anii 1846—1871* (Sibiu, 1923), p. 56.

<sup>21</sup> *Ibid.*

In the months following the conference Şaguna zealously guarded the autonomy of his diocese against what he regarded as encroachments by the Serbian hierarchy. In the fall of 1851, the consistory of Karlowitz passed along to Şaguna instructions it had received from the government of the Voivodina and the Banat concerning the proper method of observing the emperor's birth and name days by the clergy of Transylvania. Şaguna wrote back at once to Rajačić, as president of the consistory, to complain about the supercilious tone of the letter and the false notion it contained that the Orthodox of Transylvania were under the jurisdiction of Karlowitz and subordinate to it. There was, he insisted, no basis in canon law for such a presumption; "aberrations" like this, he warned, merely caused "confusion" in church government and served as invitations to the civil authorities to intervene in church affairs<sup>22</sup>. A similar exchange took place at the beginning of 1852, when the consistory of the diocese of Timișoara requested the consistory of Transylvania to investigate a divorce case and make a report as soon as possible. Şaguna decided to reply personally and gave the consistory of Timișoara a lecture on "courtesy" and the "proper relations between eparchies". As he had done earlier in his letter to Rajačić, he pointed out that his diocese was not subject to the jurisdiction of Timișoara and suggested that henceforth they allow their relations to be governed by canon law<sup>23</sup>.

These two cases seem minor, but to Şaguna they were serious infringements of principle. He had built his whole concept of church government on the rule of law, and he could allow no deviation from it lest the restoration of the Metropolis be jeopardized. At the same time, he was trying to establish the relations between church and state on the same solid foundation of law, and he was convinced that this goal could never be fully achieved until church leaders themselves had learned the meaning of constitutional government.

The next serious clash between Şaguna and Rajačić occurred on the eve of the electoral synod of Karlowitz on November 8 — 10, 1852. For almost two years Şaguna had been urging both the Cultusministerium and Rajačić to convoke such a synod so that the vacant sees of Arad, Timișoara, and Verșeț could be filled, and he eagerly accepted his invitation from the ministry to participate. He intended to use the occasion to press for the recognition of Romanian rights. But Rajačić sent no invitation, and when Şaguna presented himself in Karlowitz at the beginning of

<sup>22</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2544; Şaguna to Rajačić, November 24, 1851 (old style). The dates of all correspondence in this collection will be given in old style unless otherwise noted.

<sup>23</sup> *Ibid.*, No. 2532: Consistory of Timișoara to Consistory of Sibiu, January 17, 1852; No. 2533: Şaguna to Consistory of Timișoara, February 7, 1852.

November, he was informed that he had no right to attend the synod. Rajačić argued that while the bishop of Transylvania might take part in the general business of the synod, the election of bishops was the sole prerogative of the Serbian nation, and, hence, Şaguna, as an outsider, must acquiesce in his exclusion. Şaguna protested at once to the emperor's representative in Karlowitz and, upon receiving no satisfactory reply, he returned to Sibiu. But on November 24, he appealed directly to the emperor to annul the proceedings of the synod (on November 10, the Serbian hierarchy had filled the three vacancies) on the grounds that Rajačić had not only misinterpreted the documents he had used to support his contentions but had also blatantly ignored the will of the emperor himself. In the long run far more serious for the development of Romanian-Serbian relations was Şaguna's accusation, now expressed openly for the first time, that the Serbian hierarchy was using its jurisdiction over the Romanians not to enhance the welfare of the church but rather to promote Serbian national interests. He concluded that justice could be done to the Romanians and their progress assured only if they were permitted to have a Metropolis of their own <sup>24</sup>. The emperor recognized the fact that Rajačić had acted improperly and on March 9, 1853 admonished him to refrain from such behaviour in the future, but allowed the elections of the three bishops to stand.

After this episode Şaguna decided that continued negotiations with Rajačić over the establishment of a separate Romanian Metropolis would be fruitless, and, henceforth, he dealt directly with the Court. He justified his seeking the Emperor's intervention in ecclesiastical affairs by arguing that the connection between Karlowitz and the Orthodox Church in Transylvania had no basis at all in church law, but rather had come about when Joseph II by his decrees of 1783 and 1786 had subordinated the Transylvanian diocese to the Serbian hierarchy. These edicts were, in Şaguna's opinion, political acts which could be annulled simply by a new exercise of the imperial will.

Although Şaguna did not approach Rajačić again on the matter of the Metropolis and their relations were understandably cool, contacts between them continued to be frequent. The initiative was largely Şaguna's. He still considered his diocese a part of the Metropolis of Karlowitz and recognized the authority which canon law conferred upon Rajačić as its head. But outside this formal framework, too, Şaguna continued to seek the advice of his former patron and on occasion confided to him his innermost feelings. He was convinced that the welfare, perhaps the very existence, of Orthodoxy in the Habsburg Monarchy, especially during

<sup>24</sup> Puşcariu, *Metropolia*, pp. 102—107 (annex).

the 1850's when a strong Catholic resurgence was underway, depended upon the cooperation of its leaders and their respect for its laws and traditions. But he also recognized that the vitality of the church did not depend solely upon the hierarchs. He reminded Rajačić that the church was a living organism and had constantly to adapt itself to the changing needs of the faithful, and he urged him to seek ways of strengthening the bonds between the hierarchy and the mass of believers. From their correspondence after 1851 Şaguna clearly emerges as an innovator and the uncompromising champion of Orthodoxy, while Rajačić, who at the beginning of the decade was already in his middle seventies, is for the most part unreceptive to Şaguna's ideas and sometimes treats even the most crucial problems in a perfunctory manner.

Although the question of the Romanian Metropolis was never very far from the surface, Şaguna and Rajačić avoided overt clashes. Perhaps the closest they came to controversy was their exchange over the convocation of a new synod of bishops. Şaguna repeatedly urged, even pleaded with Rajačić to allow him and his fellow bishops to consult together on the needs of the church<sup>25</sup>. If the hierarchs were to fulfil their mission, he argued, then they must be constantly in touch with the living church. Their degree of success and the consequent health of the church would largely depend upon how well they used the synod at all levels — parish, protopopiate, eparchy, and metropolis — for it offered the faithful an opportunity to make known their needs and desires and to convince themselves about the probity and efficiency of their bishops and priests. Rajačić agreed that a general synod (*veliki sobor*) was necessary, but continually postponed it<sup>26</sup>. He may, as before, have been reluctant to provide an occasion for public debate on the Romanian Metropolis. Whatever his reasons may have been, no such synod was held during his lifetime.

In spite of all the bitterness that had grown up between them, Şaguna continued to turn to Rajačić for advice and assistance, for he respected his long experience in administration and his knowledge of church traditions. His letters, at least until 1855, are filled with information about his own activities and almost ring with his enthusiasm for reform and his high hopes for the future of Orthodoxy. Sometimes, however, he writes of his frustrations and his feeling of being overwhelmed by the immensity of the task confronting him, and sometimes he reveals his deepest emotions, as in his touching letter about the death of his secretary, Grigorie

<sup>25</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2573 : Şaguna to Rajačić, December 30, 1856 ; No. 2578 : Şaguna to Rajačić, March 26, 1857 ; No. 2591 : Şaguna to Rajačić, November 13, 1857.

<sup>26</sup> *Ibid.*, No. 2579 : Rajačić to Şaguna, April 16, 1857 ; No. 2591 : Şaguna to Rajačić, November 13, 1857.

Pantazi<sup>27</sup>. But it is clear that his main concern is the welfare of the church rather than the hope of a personal reconciliation with Rajačić.

Şaguna regarded his diocese as an integral part of the greater Orthodox community and, therefore, felt no hesitation in seeking financial as well as moral support from Karlowitz. In 1852, for example, he requested from Rajačić a share of the monies that had been collected in Russia to help repair Orthodox churches in the Habsburg Monarchy destroyed during the revolution of 1848. He calculated that in this diocese alone 41 churches had been destroyed and 319 severely damaged and emphasized that the aid already received from the emperor was too little and his own diocese was too poor to enable him to complete the work of rebuilding. In 1850, at the request of the Court he had specified what portion of the sum donated by Russia he would need, but he had heard nothing further and now asked Rajačić to look into the matter<sup>28</sup>. After some delay, in March 1854, Rajačić sent Şaguna the sum of 5,000 florins, which was gratefully acknowledged<sup>29</sup>.

In two other matters Rajačić showed less interest. In 1858 Şaguna, in great agitation, reported that the "revolutionary" Ion Heliade Rădulescu had published a partial translation of the Bible in Paris<sup>30</sup>. Regarding such an undertaking by a layman as a "dangerous phenomenon" for Orthodoxy and exercising his authority as bishop to protect his flock from error in matters of faith, he issued a pastoral letter to all parishes condemning Heliade's translation in the strongest terms<sup>31</sup>. He requested a synod of bishops or Rajačić personally to pronounce upon the stand he had taken. Rajačić replied simply that the whole matter was Şaguna's affair and that neither he nor his colleagues felt capable of making judgments on theological works written in Romanian<sup>32</sup>.

The second case had to do with a law suit in which Şaguna became involved in 1859 with the relatives of Bishop Vasile Moga, his predecessor, concerning the disposition of a house owned by Moga but left unmentioned in his will. Şaguna, demonstrating a keen knowledge of both canon and Transylvanian civil law, argued that Moga, as bishop, was obliged to

<sup>27</sup> *Ibid.*, No. 2557 : Şaguna to Rajačić, undated, but probably end of 1854.

<sup>28</sup> *Ibid.*, No. 2523 : Şaguna to Rajačić, October 26, 1852.

<sup>29</sup> *Ibid.*, No. 2547 : Şaguna to Rajačić, January 12, 1854 ; No. 2553, Şaguna to Rajačić, March 24, 1854.

<sup>30</sup> *Biblia sacră* (Paris, 1858), 216 pp. Heliade Rădulescu (1802—1872) was an outstanding Romanian literary figure in the pre-1848 period in Wallachia.

<sup>31</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2608 : Şaguna to Rajačić, May 22, 1858 ; No. 2620 : Şaguna to Rajačić, October 6, 1858. Şaguna's pastoral letter, dated May 24, 1858, is published in Gh. Tulbure, *Mitropolitul Şaguna. Opera literară. Scrisori pastorale. Circulari şcolare. Diverse* (Sibiu, 1938), pp. 209—212.

<sup>32</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2622 : Rajačić to Şaguna, November 6, 1858.

make a will and to include all his property in it, and since he had failed to do so, the house in question reverted to the diocese. Rajačić concurred <sup>33</sup>.

By far the most important problem to intrude upon Şaguna and the Serbian hierarchy was the Uniate movement. It had been inaugurated in Transylvania with the signing of the so-called Act of Union in 1700, which created the Romanian Uniate Church. At the same time, the Court of Vienna assumed that Orthodoxy and with it the Orthodox Metropolis, which had been in existence at least since the fifteenth century, had ceased to exist. But this was merely wishful thinking; the Orthodox clergy and faithful showed remarkable vitality and held on with the aid of Karlowitz and the Orthodox Romanian principalities beyond the Carpathians until the appointment of a regular bishop by Joseph II.

Şaguna made no bones about his hostility to the Union; he regarded its main purpose to be the undermining and eventual destruction of Orthodoxy in Transylvania and the Banat <sup>34</sup>. He was particularly chagrined by the establishment in 1853 of a Uniate Metropolis for Transylvania "on the ruins of the old Metropolis of Alba Iulia", while his own efforts on behalf of an Orthodox Metropolis had been totally ignored by the Court. Moreover, it seemed to him that the new Metropolitan, Alexandru Sterca Şuluţiu, had arrogated to himself the role of national leader of the Romanians, since he had taken to addressing the Orthodox along with his own faithful in some of his official pronouncements <sup>35</sup>. Şaguna held up the Uniate clergy as proselytizers who habitually treated the Orthodox as inferiors. As a case in point, he cited their aggressive behaviour in the matter of mixed marriages. In village after village they ignored the traditional practice of having the betrothal in the bride's parish and the wedding ceremony in the groom's, and insisted on performing both themselves. Sometimes, Şaguna complained, the Uniate clergy simply used force and official influence to achieve its ends, as it did in a small village near Cluj where the Uniate protopope, with the acquiescence of local authorities, installed a defrocked Orthodox priest in his former parish <sup>36</sup>. Şaguna suspected that the new Concordat between the Court of Vienna and the Vatican had something to do with such high-handed behaviour<sup>37</sup>, but, he lamented, it was mainly the favoritism that the Court had consistently shown the Uniates ever since the Act of Union of 1700 together with their own thorough training as missionaries that made the ordinary

<sup>33</sup> *Ibid.*, No. 2624 : Şaguna to Rajačić, November 7, 1859; No. 2634, Rajačić to Şaguna, November 11, 1859.

<sup>34</sup> *Ibid.*, No. 955 : Şaguna to Rajačić, May 18, 1854.

<sup>35</sup> *Ibid.*, No. 2547 : Şaguna to Rajačić, January 12, 1854. See also Popea, *Archiepiscopul*, pp. 103–109.

<sup>36</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2573 : Şaguna to Rajačić, October 17, 1856.

<sup>37</sup> *Ibid.*, No. 2569 : Şaguna to Rajačić, undated, but probably the end of 1855 or the beginning of 1856.

Orthodox priest, with his poor education and inferior social status, ill-prepared to meet the challenge.

Şaguna regarded the situation in the Banat as especially critical. Here, he thought, the Uniates were trying to take advantage of national antagonisms between Serbian and Romanian Orthodox. The establishment at Lugoj of a suffragan bishopric of the new Uniate Metropolis was, in his mind, an obvious attempt to draw the Romanians away from a Serbian-dominated church into a purely Romanian one. "Gazeta Transilvaniei", the first Romanian political newspaper in Transylvania founded in 1838 in Braşov, by publishing articles about the alleged denationalization of the Romanians of the Banat seemed to Şaguna to have become a major instrument of proselytism<sup>38</sup>. Such activity, he complained, was all the more disturbing because "Gazeta Transilvaniei" claimed to be a national newspaper and had served the national cause well in the past and for those reasons was widely respected by both Orthodox and Uniates. Eventually, Şaguna became so incensed with its "supercilious" and "hostile" attitude toward his church that he forbade his clergy and faithful to read it<sup>39</sup>.

Perhaps to combat the Uniate movement more than for any other reason Şaguna strove to maintain his link to Karlowitz. In so doing, he was carrying on one of the traditions of the Transylvanian Romanian Orthodoxy that went back to the beginning of the eighteenth century, when, after the church union with Rome, the Romanian Orthodox were left to shift for themselves. Possessing no bishop of their own and regarded by the Court as having ceased to exist, they gradually came under the protection of the Serbian hierarchy, beginning informally in 1761 with the appointment of the Bishop of Buda, Dionisie Novacovici, as administrator of the diocese and then, several decades later, officially as a result of Joseph II's decrees<sup>40</sup>.

Şaguna was convinced that the most effective defense against the Uniate movement would be the re-establishment of the Romanian Orthodox Metropolis encompassing the Romanians of the Banat, Crişana, and even Bukovina as well as Transylvania; it would, he thought, go far toward settling the nationality problem within the church and would, consequently, be the very salvation of Orthodoxy in the Banat. But Şaguna realized the uselessness of bringing up the matter again with Raja-

<sup>38</sup> *Ibid.*, No. 2550 : Şaguna to Rajačić, March 1, 1854; No. 2554 : Şaguna to the Bishop of Verşet, January 8, 1855; No. 2555 : Şaguna to the Bishop of Timişoara, January 9, 1855.

<sup>39</sup> Tulbure, *Mitropolitul Şaguna*, pp. 195–201.

<sup>40</sup> A recent study of Serbian support for the Orthodox of Transylvania is Aurel Jiviţ, *Relaţiile Mitropoliei din Carloviţ cu Biserica Ortodoxă Română din Transilvania în secolul al XVIII-lea*, "Biserica Ortodoxă Română", LXXXVIII, No. 5–6 (1970), pp. 587–596.

čić. The closest he came to broaching the subject in writing was his suggestion in 1857 that a solution to the Uniate problem in the Banat be found in keeping with the "spirit of the times", a phrase he generally used to describe the national aspirations of his people<sup>41</sup>. He did, however, on several occasions urge Rajačić to convoke a synod of bishops to discuss the Uniate problem and draw up a memorandum to the emperor, but never received a reply<sup>42</sup>.

Cooperation between Şaguna and the Serbian hierarchy in the 1850's was limited mainly to cultural matters. Şaguna was most active in distributing Romanian-language publications to Romanian protopopiates and parishes in the Banat. Most of these were church books — his own translation of the Bible, collections of sermons, *minei*, *molitvelnice*, *apostoli*, and *proskomodii*—and were the products of the diocesan publishing house in Sibiu, which he had established at his own expense in 1850. Rajačić and Bishops Emilian Kengelac and Samuil Maširević of Verşet and Timişoara, respectively, supported his efforts by soliciting subscriptions and by encouraging Şaguna to send publications directly to parishes under their jurisdiction<sup>43</sup>. Şaguna also tried to increase the readership of "Telegraful Român", a newspaper he had founded in Sibiu in 1853, and recommended it warmly to his Serbian colleagues as an effective weapon against the Uniates. Here, too, he met with a sympathetic response, but the competition from "Gazeta Transilvaniei" was very strong and as of 1857 there were still few subscribers in the dioceses of Arad, Timişoara, and Verşet<sup>44</sup>.

The importance of Şaguna's relations with Rajačić and other members of the Serbian hierarchy must be judged within the context of his overall design for the future of the Romanian Orthodox Church in the Habsburg Monarchy. He had made the restoration of the Metropolis the main goal of his episcopate because canon law, the welfare of Orthodoxy, and the progress of his people demanded it. He preferred that the task be accomplished in cooperation with rather than in spite of Karlowitz so that the spiritual unity of the church could be preserved; a united front in the Monarchy seemed to him essential, if the Orthodox Church was to achieve the same status as the privileged Roman Catholic Church. But, as we have seen, after the electoral synod of Karlowitz of 1852 he had

<sup>41</sup> A.B.M., Şaguna Collection, No. 2578 : Şaguna to Rajačić, March 26, 1857.

<sup>42</sup> *Ibid.*, No. 2570 : Şaguna to Samuil Maširević, March 6, 1856.

<sup>43</sup> *Ibid.*, No. 2549 : Rajačić to Şaguna, February 19, 1854 ; No. 2524/1 : list of books sent to the Bishop of Timişoara, June 30, 1854 ; No. 2527 : Maširević to Şaguna, February 28, 1855 ; No. 2563 : Emilian Kengelac to Şaguna, May 20, 1855 ; No. 1072 : Kengelac to Şaguna, October 8, 1855 ; No. 1144 : Maširević to Şaguna, May 1, 1856 ; No. 2575 : Protopope of Verşet to Şaguna, January 23, 1857.

<sup>44</sup> *Ibid.*, No. 2550 : Şaguna to Rajačić, March 1, 1854 ; No. 2555 : Şaguna to Maširević, January 9, 1855 ; No. 2578 : Şaguna to Rajačić, March 26, 1857 ; No. 2589 : Kengelac to Şaguna, November 5, 1857.

decided to seek a resolution of the problem of the Metropolis and other questions directly from the Court of Vienna. Although he welcomed and even sought the support of the Serbian hierarchy, their cooperation was no longer of paramount importance, for in the age of nationalism he recognized the fact that the Romanians of Transylvania must go their own separate way.

Rajačić's death in 1861 and the advent of a brief period of liberalization in the Habsburg Monarchy in the early 1860's finally made a separation of the two church hierarchies possible. Şaguna's long quest came to an end on December 24, 1864, when emperor Francis Joseph approved the restoration of the Metropolis and appointed him its first head.

## THE SKENE FAMILY IN SOUTH-EAST EUROPE

E. D. TAPPE  
(London)

James Henry Skene was the son of a Scotsman, James Skene of Rubislaw, who was a great friend of Walter Scott. The young James Henry, while serving as an infantry officer in Malta, obtained leave to visit Athens. "As the English subaltern turned into a quiet street in Athens, an English mastiff began to bark at a Greek girl, who was hastening home under the escort of one of her mother's servants. The girl ran shrieking into the nearest house, the dog at her heels. And there the subaltern found her mounted on a table, at bay, and rescued her. She was Rhalou Rizo-Rangabé, his future wife. She was under seventeen, and he was scarcely out of his teens, when they married. He sold his commission and settled down in Greece." <sup>1</sup>

So began J. H. Skene's connection with S. E. Europe. As Rhalou was born in March 1813, the marriage must have taken place in 1830. Skene's subsequent career can be followed in the *Foreign Office List*. He served as local director of police in Cephalonia (1843) and Zante (1847). He then became vice-consul at Constantinople. During 1852 he was in charge of the consulate at Kaiseriah. He was then sent to Samos to report on the affairs of that island. After two years he was sent as consul to Aleppo, and apart from serving for a year (July 1855 — July 1856) with irregular cavalry raised by Great Britain in Turkey for the Crimean War, and taking part in Alison's mission to enquire into the state of Syria, he remained consul at Aleppo till he retired in 1878.

Of his writings, *The Three Eras of Ottoman History*, London, 1851, is subtitled "a political essay on the late reforms of Turkey, considered

<sup>1</sup> E. C. Rickards, *Zoe Thomson of Bishopthorpe and Her Friends*, London, 1916, p. 7.

principally as affecting her position in the event of a war taking place". His travels in South-East Europe in 1850 — 1851 are described in *The Frontier Lands of the Christian and the Turk; comprising Travels in the Regions of the Lower Danube in 1850 and 1851. By a British Resident of Twenty Years in the East*, London, 1853. From Fiume he travelled across Croatia and Bosnia to Semlin, thence by Danube steamer to Giurgiu and overland to Bucharest. As he wished to see the state of trade in the Romanian Principalities, Skene went from Bucharest to Brăila and Galatz; then up to Jassy, where he had audience with the Prince of Moldavia, Grigore Ghika. Returning by the usual route through Focșani to Bucharest, he spent the winter there. In spring he set out to Tîrgoviște, Cîmpulung, Curtea de Argeș and Rîmnicul Vilcea. After visiting several of the Oltenian monasteries he went on to Tîrgu Jiu and Turnu Severin. There he crossed to Gladova and travelled by land to Belgrade. After a while, he visited Bosnia again, and from Sarajevo passed through Nissa to Bulgaria, and so at last reached Constantinople. The book is no mere travel diary, for Skene gives a great deal of historical information. His treatment of Bulgaria, however, is perfunctory compared to that of the Romanian and Yugoslavian territories which he visited. But it is in general a solid work, as is the book which may be regarded as its sequel, *Anadol; The Last Home of the Faithful* (brought out by the same publisher, Richard Bentley, in the same year), which contains his travels in Asia Minor in the summer of 1852.

We have seen that for a year during the Crimean War, Skene served with the irregular force of Bashi-Bazouks which Britain raised in Turkey and maintained at her own expense under British officers. He described his experiences many years later in his book *With Lord Stratford in the Crimean War*, London, 1883.

In the early days of his marriage, J. H. Skene's parents, seeking a warmer climate than that of Scotland, allowed him to persuade them to settle in Greece. Arriving in 1838, they remained until 1845. One result of this residence was a second marriage between the two families already joined. One of James Henry's sisters, Caroline Christine Skene (1818 — 1878)<sup>2</sup>, was married in 1840 to Rhalou's brother, Alexandros Rizos Rangavis (1809 — 1892), diplomat and man of letters. Alexandros, whose father Iacovos had been Grand Postelnic of Wallachia in the reign of Alexandros Soutzos, had begun his education under Georgios Gennadios

<sup>2</sup> For an account of her life see F.M.F. Skene, *A Noble Life*, "The Argosy", vol. LXV (Jan. 1898), pp. 1—17.

at Bucharest. Caroline thus became the mother of a large family, of which the eldest was Cleon Rizos Rangavis (1842 — 1917), poet and diplomat.<sup>3</sup>

A still younger sister of James Henry, Felicia Mary Frances Skene (1821 — 1899), though best known for her social work in England, made a contribution to literature about South-East Europe. She began writing poetry while in Greece; her early verses remained in MS,<sup>4</sup> but in 1843 a volume entitled *The Isles of Greece, and other poems* appeared with an Edinburgh imprint. The cycle "The Isles of Greece" consists of poems on places visited on a sea voyage; the other poems include narrative pieces such as "The Revenge of a Zantiote Maiden". When she returned with her parents to Scotland in 1845, it was by way of Constantinople and the Danube. She has left her impressions of this journey in *Way-faring Sketches among the Greeks and Turks and on the Shores of the Danube. By a Seven Years' Resident in Greece*, London, 1847. An introduction 'Recollections of a Seven Years' Residence in Greece' takes up one sixth of the book. Only the final third of the book deals with the section of the voyage between Constantinople and Vienna. As passengers had no chance of landing in Moldavia or Wallachia, Miss Skene's observations on those principalities are of less interest than what she says about the other countries along the Danube. Later she used Constantinople and Greece as backgrounds in a novel *Use and Abuse*, London, 1849. Of more serious interest is *The Life of Alexander Lycurgus Archbishop of the Cyclades*, London, 1877, which she dedicated to Gladstone and which has an introduction by Christopher Wordsworth, Bishop of Lincoln, the author of *Greece, pictorial, descriptive and historical*, London, 1839.

Among the Skene party which left Greece for Scotland in 1845 were two young daughters of James Henry and Rhalou, named Zoe and Jane. Zoe's recollections of the journey are recorded in her biography.<sup>5</sup> In 1850 her grandparents settled in Oxford, and thus it was that she met the man as whose wife she became a prominent figure in Victorian England. William Thomson was a young don at Queen's College when he met her; their engagement in 1852 met with opposition from the Rizos Rangavis family, Rhalou having already planned a marriage for her with an English peer. However, at last, after her parents had visited Oxford, they gave consent and the marriage took place in 1855. William Thomson's career

<sup>3</sup> Eleutherodaki, 'Ἐγκυκλοπαιδικὸν Λεξικόν, Athens, 1931, vol. XI, p. 58; Al. Rizos Rangavis, 'Απομνημονεύματα, Athens, 1894, pp. 76 & 90; E. A. Rizos Rankavis, *Livre d'or de la noblesse phanariote*, 2nd ed., 1904, pp. 169—172.

<sup>4</sup> E. C. Rickards, *Felicia Skene: a Memoir*, London, 1902, p. 54.

<sup>5</sup> E. C. Rickards, *Zoe Thomson of Bishophorpe and Her Friends*, London, 1916, pp. 22—27.

in the Church of England was meteoric; in 1863 he became Archbishop of York. Until his death in 1890 Zoe was a prominent hostess in English society. Ion Ghica, who dined with her at her friends the Blakeney's, was much struck with her beauty ("Zoe... est certainement la plus belle femme de l'Angleterre"), and wrote to his wife describing in detail both her person and her toilette. <sup>6</sup> He had known her parents at Constantinople in 1855. <sup>7</sup>

Such then were some of the results of the happy accident of a young officer deciding to spend his leave in Greece.

<sup>6</sup> Letter to his wife, dated London, 25 July 1865, No. 403 in N. Liu, *Catalogul corespondenței lui Ion Ghica*, Bucharest, 1962. Ghica, habitually inaccurate with English names, speaks of "Blakeley" and "Thompson".

<sup>7</sup> Letters catalogued by N. Liu, *op. cit.*: No. 274, Pera, 8 Nov. 1855, and No. 275, Terapia, 21 Nov. 1855, both to his wife, and No. 946, Samos, 27 Feb. 1855, to D. Kretzulescu.

## LA NATIONALITÉ DES ÉCRIVAINS EN EUROPE CENTRALE

TIBOR KLANICZAY  
(Budapest)

Quels écrivains, quelles œuvres appartiennent à telle ou telle littérature ? Que doivent contenir les histoires des littératures nationales ? Il est facile de répondre à ces questions si l'écrivain lui-même affirme son appartenance exclusive à une nation ou plutôt à une littérature nationale et l'exprime dans ses œuvres d'une manière explicite. Mais cela n'arrive que dans les sociétés nationales développées, c'est-à-dire à une étape déjà véritablement nationale de l'évolution de la littérature. Dans les littératures de l'Europe occidentale c'est depuis la Renaissance, dans celles de l'Europe orientale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle que l'appartenance de tel ou tel écrivain à telle ou telle histoire littéraire pose rarement des problèmes. Mais ici non plus, user de précautions n'est pas inutile. Franz Kafka, par exemple, est en dernière analyse un écrivain autrichien, mais aucune histoire littéraire allemande ne saurait se passer de lui. De plus, il serait bizarre de se figurer une histoire de la littérature tchèque qui passerait sous un silence total l'œuvre de Kafka, et, en général, des écrivains allemands de Prague.

Dans les périodes précédant la formation définitive de la littérature nationale, c'est-à-dire au Moyen Age et en Europe centrale et orientale jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est beaucoup plus difficile de trancher cette question. Ici non plus, dans la majorité des cas l'appartenance nationale et historico-littéraire des écrivains ne fait pas question, car jamais personne n'a contesté que Kochanowski, Pázmány et Gundulić sont des écrivains polonais, hongrois et croate, puisqu'il s'agit ici de certitudes fondées sur l'expérience. Cependant, si l'on essaie de trouver le critère décisif du rangement à telle ou telle littérature, c'est-à-dire le point de vue pour trancher des cas discutés, il se trouve que de tels critères font

défaut. Ni la langue des œuvres, ni l'origine ethnique des écrivains, ni le territoire d'Etat où ils déploient leurs activités, ni le milieu intellectuel et culturel de leurs activités ne peuvent être considérés comme le seul facteur décisif. Prenons le cas de Janus Pannonius. La considération d'ordre linguistique démontre qu'il appartient exclusivement à la littérature universelle en langue latine ; par sa naissance, il est écrivain croate ; par le caractère, le style et le milieu de sa poésie, Janus Pannonius fait partie de la poésie humaniste d'Italie et finalement, en tant qu'homme d'Etat éminent de la Hongrie, porte-parole du roi Mathias et de la noblesse hongroise, nous le considérons comme poète hongrois. L'histoire littéraire nationaliste du passé a avancé dans de tels cas tantôt l'un, tantôt l'autre point de vue pour ranger les écrivains exclusivement dans une littérature donnée.

Pour nous rapprocher de plus près de la solution, nous devons considérer la littérature nationale non pas comme un inventaire sur lequel on porte, selon des points de vue nationalistes mesquins, des écrivains et des œuvres littéraires, mais comme une formation historique et changeante faisant son apparition à une certaine phase du développement de la société. La littérature nationale est le produit littéraire d'une société nationale et de même que les sociétés nationales sont le résultat de longues évolutions historiques, les littératures nationales le sont également. Par conséquent, avant que ce développement ait atteint son sommet, la cristallisation et la démarcation nette des nations, les limites se sont souvent effacées. Il en résulte que dans les périodes anciennes des littératures nationales il faut tenir compte de la production littéraire des collectivités ou sociétés pouvant être considérées comme antécédents des nations, sans égard à des considérations d'ordre linguistique, territorial ou d'origine.

Si l'on part du principe que l'histoire d'une littérature n'est pas autre chose que l'histoire de la littérature de quelque collectivité ou société, l'époque nationale se détache nettement de l'époque précédente. Tandis que les produits littéraires d'une société sont écrits, dès l'achèvement de la formation de la nation, quasi exclusivement en langue nationale, dans les époques précédentes cela est loin d'être ainsi. Il est impossible d'écrire l'histoire médiévale de telle ou telle littérature de façon à en exclure les créations en langue latine ou en vieux slave ecclésiastique de la société en question. On sait que dans la formation de la littérature nationale, les œuvres de langue latine jouent fréquemment un rôle qui n'est aucunement inférieur à celui des ouvrages en langue vulgaire. Il est vrai que c'est la langue vulgaire écrite qui deviendra plus tard la matière et le seul moyen d'expression d'une littérature natio-

nale, mais d'autre part, les premières manifestations des idées nationales et de la conscience nationale se signalent, souvent, dans la littérature latine du pays. Au Moyen Age, et partiellement à l'époque de la Renaissance aussi, voire durant toute la période du baroque est-européen, la littérature en langue latine et celle en vulgaire alimentaient de concert la société et exprimaient ses exigences. Et c'est ce qu'on doit considérer comme déterminant du point de vue des cadres que prend l'histoire de la littérature nationale.

En ce qui concerne les débuts de la littérature italienne, il est impossible d'accepter la thèse selon laquelle l'histoire de cette littérature n'a commencé qu'au XIII<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des premières œuvres littéraires en langue vulgaire. Les nouvelles civilisations se formant sur les ruines de l'Empire carolingien, les antécédents des futures cultures nationales française, italienne, etc. ont pris leur essor presque simultanément aux X<sup>e</sup>—XI<sup>e</sup> siècles. Mais en raison de la présence accrue en Italie de la tradition latine, la société italienne en formation s'est exprimée dans sa littérature même aux XI<sup>e</sup>—XII<sup>e</sup> siècles en latin et non pas en sa langue parlée. De même il serait erroné de commencer l'histoire de la littérature hongroise par les premiers monuments linguistiques en hongrois qui subsistent des années 1200, étant donné que dès les XI<sup>e</sup>—XII<sup>e</sup> siècles de nombreux légendes et cantiques ont été écrits en latin sur les rois saints hongrois, ainsi que des ouvrages historiques sur les gestes des Hongrois. Ces écrits en langue latine ont satisfait aux exigences de la dynastie ainsi que de la société féodale et de l'Église hongroise. Si l'importance de ces textes est moindre du point de vue de la littérature universelle en langue latine au Moyen Age, le rôle qu'ils jouent dans la formation de la littérature hongroise est d'autant plus grand. De même que dans toutes les littératures appartenant au christianisme occidental les ouvrages en latin jouent un rôle important, dans le cas de plusieurs littératures slaves et de la littérature roumaine ce sont les textes en vieux slave ecclésiastique qui ont la même importance dans les débuts de la littérature nationale. De plus, dans l'histoire médiévale de certaines littératures slaves, comme dans celle de la littérature tchèque, il faut inclure en dehors des textes tchèques les ouvrages en latin et en vieux slave ecclésiastique également.

Néanmoins, les ouvrages littéraires écrits en langues internationales mortes ne sauraient toujours être attribués exclusivement à la littérature de tel ou tel peuple. Les écrivains se servaient du latin et du vieux slave ecclésiastique justement pour se faire entendre par plusieurs nations, pour satisfaire aux exigences culturelles et ecclésiastiques de plusieurs pays ou pour faire face aux besoins politiques des pays à plusieurs nationalités. Par conséquent, il n'y a rien de bizarre dans le fait

que le même écrivain, le même ouvrage apparaît dans l'histoire littéraire de plus d'une nation. Puisque les écrivains des temps anciens ne se sont pas toujours distingués selon leurs nationalités, ce serait fausser l'histoire de faire cette distinction ultérieurement dans les histoires littéraires. Les activités de Cyrille et Méthode ne s'attachent pas uniquement à l'histoire de telle ou telle littérature slave. Il est évident qu'elles font partie de l'histoire des littératures bulgare, slovaque, tchèque, etc.

Sous ce rapport, il est très instructif de prendre le cas de l'ancienne littérature latine de Hongrie. Avant la naissance des nations bourgeoises les cadres féodaux, politiques, d'Etat et ecclésiastiques se révélaient des facteurs beaucoup plus décisifs dans la formation de la société que les circonstances ethniques et linguistiques. L'ancienne Hongrie étant une formation politique durable, il est né, à l'époque féodale, une « société de Hongrie », malgré le polyglottisme du pays. Les cadres d'Etat, politiques et féodaux ont influencé l'activité culturelle des nationalités différentes dont les écrivains — hongrois ou non — ont travaillé longtemps non pas dans des cadres nationaux mais d'Etat, féodaux ou ecclésiastiques et, par conséquent, leur façon de penser était déterminée par ces derniers. Une littérature latine est donc née, produit commun des peuples vivant sur le territoire de l'ancienne Hongrie, précurseur et héritage culturel communs des futures littératures nationales prenant leur racine sur ce même territoire d'Etat.

Ce n'est pas seulement la langue de cette littérature « de Hongrie » qui était unifiée en raison de l'usage du latin, mais les écrivains de diverses nationalités représentaient aussi la même conscience « hungarus » [non pas Hongroise !] de l'Etat et des Ordres. En outre des peuples autochtones, même certains écrivains allemands, italiens, etc. s'y installant se sont intégrés totalement dans les cadres de cette littérature de Hongrie. Au cours du Moyen Age il est impossible de distinguer la moindre différence du point de vue « national » entre les conceptions d'un chroniqueur d'origine hongroise, d'un écrivain ecclésiastique allemand au service des rois de la dynastie arpadienne, de n'importe quel humaniste croate des Hunyadi ou d'un historien italien du roi Mathias. Ni les uns, ni les autres ne représentent pas d'aspirations nationales ; au service d'un Etat féodal ou d'une dynastie, ces écrivains expriment un patriotisme d'Etat qui correspond à cette situation. Le cas de Janus Pannonius (1434—1472) illustre bien cette thèse : ce poète figure dans les histoires littéraires hongroise, croate et italienne également.

Durant son séjour de douze ans en Italie, ce grand poète d'origine croate est devenu, d'après son grand maître humaniste Guarino da Verona, « italien dans ses mœurs » pour devenir ensuite, en tant qu'évêque

de Pécs et vice-chancelier du roi Mathias, grand-seigneur féodal hongrois. Tout cela ne lui posait pas le moindre problème, comme il ne se réfléchissait pas dans les catégories nationales.

C'est la Pannonie qu'il tenait pour sa patrie, sans égard aux parties au sud et au nord de la Drave de la province romaine d'autrefois. Pour lui, la Pannonie croate et la Pannonie hongroise n'étaient qu'une patrie, un pays ; sa deuxième patrie c'était l'Italie. Il n'écrivait ni en hongrois, ni en croate, ni en italien, seulement en latin ; il ne se considérait ni croate, ni hongrois, ni italien, mais « *pannonius* ». En implorant la paix pour les Pannoniens dans un de ses épigrammes (« *Iam parce fessis, quaeso, Pannoniis Pater* »), il pense aussi bien aux Croates qu'aux Hongrois.

Le fait qu'une fois Janus Pannonius se range parmi les Huns ne contredit qu'en apparence ce qui précède. C'est dans son élégie intitulée *De inundatione* que nous trouvons ce vers : « *Sin Hunni luimus communia crimina soli* ». Il est intéressant de remarquer que dans la traduction moderne en langue croate on a omis le mot « Hunni » : « *Ako samo mi moramo otkupiti grijehe svijete* ». (Cf. Ivan Česmički : *Pjèsmè i epigrami*, Zagreb, 1951). Le traducteur a-t-il cru que cette allusion aux ancêtres présumés des Hongrois, aux Huns, serait en contradiction avec l'origine croate du poète ? Toutefois, il n'est pas question de cela. La conception historique médiévale affirmant l'identité des Huns et des Hongrois était destinée à élever la conscience de la noblesse, classe dirigeante de l'Etat hongrois, alors que cette noblesse ne se constituait pas uniquement de Hongrois. Il s'agit ici d'une conscience féodale et non pas nationale et tandis qu'un paysan hongrois ne se considérait jamais un descendant des Huns, le baron de nationalité non hongroise se considérait aussi bien comme Hun que son homologue hongrois. Bien que cette conscience hunnique exprimant une sorte d'orgueil de grande puissance se soit accompagnée évidemment d'une forte xénophobie, les nationalités de Hongrie, respectivement les Croates vivant en confédération avec les Hongrois — plus précisément, leurs seigneurs et nobles — n'étaient jamais considérés comme étrangers du point de vue de l'ordre nobiliaire se vantant de son origine hunnique. A l'époque du roi Mathias l'usage de concevoir l'Etat hongrois comme héritier du pays d'Attila se développait déjà en une idéologie dynastique ; Mathias lui-même était souvent nommé avec prédilection « *secundus Attila* ». Rien de plus naturel que d'origine « *pannonienne* », élevé aux rangs dirigeants de la classe féodale dominante de Hongrie et appartenant aux collaborateurs intimes de Mathias, Janus se comptait également parmi les Huns.

Serait-il possible, sur ces entrefaits, de dire à quelle littérature Janus Pannonius appartient-il exclusivement ? Non, évidemment. Son

œuvre rentre dans le cours historique de la littérature hongroise aussi bien que dans celui de la littérature croate, voire un peu dans la littérature italienne aussi. La plupart des représentants de la littérature latine de Hongrie doivent être considérés de la même manière. Antonio Bonfini (1427—1503), qui a écrit son œuvre maîtresse en Hongrie, ne pourrait être exclu de l'histoire de la littérature italienne, mais l'histoire littéraire hongroise ne saurait se passer de lui non plus, vu que son histoire hongroise écrite pour le roi Mathias est devenue la base de toute l'historiographie nationale hongroise. De même, il arrive également qu'un écrivain se déclare catégoriquement le fils d'une patrie et plus tard d'une autre. András Dudith (1533—1589), d'origine moitié croate, moitié italienne, mais né Hongrois à Buda, s'étant installé définitivement en Pologne, s'exprime dans un de ses poèmes comme suit :

Sarmatiam patriae antetulit charisque propinquis  
 Dudithus, Hunnorum forti de sanguine cretus  
 Virtutes gentis libertatemque sequutus.  
 Quare vale, o dulcis patria Hungariae, haec mihi nunc est  
 Haec patria, . . .

(P. Costil : *André Dudith, humaniste hongrois*. Paris, 1935, p. 324). L'un des plus grands savants de Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle, Mátyás Bél (1684—1749) d'origine moitié hongroise, moitié slovaque, pasteur allemand à Presbourg durant une grande partie de sa vie, chercheur enthousiaste des problèmes des langues hongroise et slovaque, explorateur zélé du passé et de l'origine historique des deux peuples de sa patrie, saurait-il être considéré exclusivement comme un écrivain slovaque ou un écrivain hongrois ?

L'historiographie hongroise ancienne a faussé l'histoire en s'appropriant toute la littérature latine de Hongrie, en la considérant exclusivement comme relative à l'histoire de la littérature hongroise. De même, tout effort est erroné et faux visant à démontrer le contraire, c'est-à-dire qu'on considère Janus Pannonius en premier lieu comme poète croate, Mátyás Bél uniquement comme écrivain slovaque, et qu'on attribue Bonfini uniquement à l'histoire littéraire italienne et Dudith à la littérature polonaise. Ce qui en son temps ne s'est pas distingué du point de vue national, ce qui est héritage commun, ne doit être qualifié par la postérité comme propriété exclusive de telle ou telle nation.

Tout ce qui précède ne se limite pas à la littérature latine, car même la distinction des anciens écrivains travaillant en leur langue maternelle n'est pas certaine. Voici de nombreux exemples tirés également de la culture qui s'est développée dans l'ancienne Hongrie à plusieurs nationalités. Le transylvain Gáspár Heltai (†1574), qui se déclarait

jusqu'à la fin de sa vie Saxon conscient, n'a appris le hongrois que relativement tard, âgé déjà d'une quarantaine d'années. Pourtant, par ses œuvres il est devenu maître de la prose hongroise du XVI<sup>e</sup> siècle. Péter Beniczky (1603—1664), vivant au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, réunit en sa personne un poète hongrois et un poète slovaque ; dans les livres de cantiques manuscrits du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle nous trouvons côte à côte et pêle-mêle des chants hongrois, latins, slovaques, allemands et roumains. C'est dans le courant de la Réforme, saxonne et hongroise, que sont nés en Transylvanie les premiers livres roumains imprimés. D'origine slovaque, Benedek Szölösy (1609—1656), partisan ardent de la Contre-Réforme, a simultanément classé et ordonné aux fins de publication des chants catholiques en langues slovaque et hongroise et a donné le même titre, *Cantus Catholici*, à tous les deux recueils.

Pendant, c'est le cas des deux Zrinyi qui est le plus instructif. Selon la tradition croate l'un et l'autre sont Croates, mais Miklós (1620—1664) écrivait, chose regrettable, a-t-on dit, ses œuvres littéraires en hongrois. Par contre, l'historiographie nationaliste hongroise a considéré les deux Zrinyi des Hongrois, tout en affirmant, avec un ton réprobateur, que Péter (1621—1671) est devenu quand même écrivain croate. Il faut dire que les deux points de vue peuvent être soutenus par de nombreux faits. Mais ce sont des faits choisis arbitrairement, puisque l'apologétique nationale n'aspire jamais à la vérité objective, mais elle s'emploie à chercher des preuves pour soutenir une thèse a priori. C'est cet effort qui se manifeste en l'occurrence, étant donné que si nous considérons la totalité et le système des faits, il se trouve que cette dispute du passé, cette manière de poser le problème n'ont aucun sens ni raison d'être.

Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille croate des Zrinyi est devenue bilingue ; après la pénétration des Turcs, la famille a acquis des domaines dans les territoires plus au nord, d'une ethnie en partie hongroise. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel, puisque dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle une véritable migration de peuples est partie du Sud menacé, vers le Nord ; les grands propriétaires terriens croates et hongrois du Sud, les nobles, voire leurs serfs, se sont installés en grand nombre dans des régions plus abritées. Alors une partie de l'aristocratie croate s'est entièrement mêlée à la haute noblesse hongroise ; pareillement au cas des Zrinyi, des familles croates, telles que les Keglevich et les Draskovich, se sont apparentées aux familles hongroises. Les descendants sont devenus bilingues et plusieurs déployèrent leur activité littéraire en langue hongroise. Par contre, si une famille aristocrate hongroise a acquis des domaines en Croatie, comme les Erdödy, elles est devenue à peu près croate. Tel

a été le cas de plusieurs familles nobles hongroises qui ont acquis, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, de nouvelles terres en Hongrie septentrionale, en territoire linguistique slovaque : elles sont devenues bilingues. C'est que l'usage d'une langue n'a été aucunement déterminé par des positions de principe ou par une conscience nationale, mais par la pratique — c'est-à-dire pour des considérations pratiques, sous l'influence du milieu, où se trouvaient situés les domaines. C'est ce qui vaut pour le cas de Miklós et Péter Zrinyi.

Si la langue maternelle des fils de György Zrinyi junior et Magdolna Széchy était croate ou hongroise, nous l'ignorons ; mais cela n'importe pas. Sans doute ils parlaient ces deux langues dès leur plus jeune âge, l'une aussi bien que l'autre, et plus tard c'était également dans les deux langues qu'ils ont écrit. Nous possédons leur lettre du 27 décembre 1633 adressée en commun à Adám Batthyány, une moitié étant rédigée par Miklós, l'autre moitié par Péter (Cf. *A két Zrinyi Miklós Körmendi levelei* — Lettres de Körmend des deux Miklós Zrinyi — éd. Béla Iványi, Budapest, 1943. p. 57—59). Ils écrivent dans un hongrois impeccable ; le style de Péter, âgé alors de 12 ans, nous paraît plus savoureux que celui de son frère, son aîné d'un an. Il ne nous reste malheureusement aucune de leurs lettres croates de ce temps, mais sans doute ils correspondaient avec leurs proches Croates en un croate aussi parfait. Si plus tard Miklós a préféré le hongrois, tandis que Péter s'est décidé pour le croate, oralement aussi bien qu'en écrit, ce n'est pas un penchant originel ou des sympathies nationales divergentes qui ont décidé le choix. La cause en est tout simplement que lors de la distribution des biens de la famille, Miklós a reçu les domaines du nord dans le Muraköz, tandis que Péter est devenu propriétaire des terres littorales du sud. Par conséquent, Péter a passé une grande partie de sa vie sur un territoire linguistique purement croate, alors que Miklós habitait un pays à population mixte. Et comme le Muraköz n'appartenait pas à la Croatie du point de vue militaire et administratif, Miklós était lié à ses compagnons militaires et aux aristocrates hongrois par la politique d'Etat, par la cause de la défense des châteaux forts de Transdanubie et par ses relations sociales. Ainsi il a nécessairement adopté le hongrois et comme poète il s'exprimait également en cette langue.

Miklós Zrinyi était donc écrivain hongrois, mais enfin de quelle nationalité était-il ? La réponse n'est que trop simple : croate et hongroise, l'une et l'autre, et il en était fier. Ce n'est que le nationalisme du siècle passé qui a trouvé cela incompatible. C'est avec naturel que Zrinyi écrit dans son ouvrage intitulé *Török áfium* (L'opium turc), en insistant sur la nécessité d'une nouvelle armée permanente : « Il faut que nous tous,

qui sommes Hongrois, Croates, nous joignons dans cette cause ». Et c'est la vraie position de Zrinyi : tout exclusivisme est erroné.

Des savants croates anciens ont cité avec prédilection une phrase prise dans une lettre de Miklós Zrinyi adressée en 1658 à János Rucic, sous-comte de Zagreb : « Ego mihi conscius aliter sum, etenim non de generem me Croatam et quidem Zrinium esse scio ». Ils en ont conclu que bien qu'écrivain hongrois, Zrinyi se considérait de nationalité croate. Seulement on trouve dans la même lettre, quelques lignes plus loin, les paroles suivantes adressées à György Lippay, son plus grand ennemi politique : « Non tu Ungarus es, nec nos tua natio ». Quant aux historiens hongrois, eux ils pouvaient se référer à la dédicace de *Szigeti veszedelem* (Le désastre de Sziget) : « Je dédie mon ouvrage à la noblesse hongroise, que Dieu me permette de lui dédier utilement mon sang jusqu'à la dernière goutte », ou bien à la dédicace des œuvres en prose où Zrinyi se plaint d'être né « au seculum de la désolation hongroise » et non pas en une époque où « Dieu était miséricordieux et n'a pas détourné son visage des Hongrois mais se rendait terrible à ceux qui nous regardent maintenant avec ennui et se moquent de nous », ou à l'épigraphe de *Török áfium* : « Ne touche pas aux Hongrois ! » De tout cela, les historiens hongrois ont conclu que Zrinyi s'est entièrement identifié avec les Hongrois. Ce qui est vrai, mais c'est avec la même passion ardente qu'il parle au nom du peuple croate, comme le témoigne une lettre trouvée récemment qu'il a adressée à l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, au nom « de la nation croate », probablement en 1663 (Cf. *Irodalomtörténeti Közlemények*, 1962, pp. 748—750). Dans cette lettre rédigée originalement en latin et dont nous ne connaissons pour le moment qu'une traduction italienne, le poète hongrois et le ban croate s'adresse à la Sacra Cesarea Maestà comme suit : « Ecco l'ultime reliquie delle famiglie e della gente nostra prostrate ai piedi di Vostra Maestà in di cui potere è il sollevarle, e sollevate accrescerle, o mirarle vicine d'essere in tutto, e per tutto, disfatte siamo a presentare a Vostra Maestà lettere tali, che serviranno per veri contrasegni dell'estrema nostra ruina, e dalle quali Vostra Maestà potrà copiosamente intendere, quanto furore habbia disposto di vomitare sopra di noi la rabbia maomettana, e con quanto insaziabil odio osservi i popoli della Croazia, e machini di sradicarli ». Qu'il se fasse porte-parole des Hongrois ou des Croates, aucune différence dans l'enthousiasme des paroles de Zrinyi.

Ce personnage éminent du XVII<sup>e</sup> siècle, croate et hongrois à la fois, ne faisait preuve dans ses activités littéraires d'un intérêt exclusivement hongrois. Il est vrai que nous ne trouvons guère de livre croate dans sa bibliothèque, mais les livres hongrois n'y sont pas nombreux non plus ; ses lectures s'alimentent surtout des œuvres latines et italien-

nes. C'est avec la même assiduité qu'il annotait l'ouvrage célèbre de Mauro Orbini, *Il regno degli Slavi*, ouvrage si important pour la prise de conscience des peuples slaves, que les histoires hongroises de Bonfini et d'Istvánffy. En écrivant son chef-d'œuvre, le *Szigeti veszedelem*, il s'appuyait également sur des sources poétiques hongroises et croates. Son frère Péter a traduit en croate un chef-d'œuvre hongrois à la genèse duquel ont contribué les traditions poétiques des deux nations. En tant que structure poétique, cette « Zrinyiade » ne saurait être expliqué et compris en faisant appel seulement à l'évolution de la littérature hongroise. On ne pourrait parler d'une simple influence de la littérature croate « subie » par cet ouvrage ; la littérature croate y a joué un rôle organique. Aussi est-il plus juste de considérer l'œuvre de Péter Zrinyi moins comme la traduction d'un ouvrage hongrois, mais plutôt comme une variante croate du produit commun des deux littératures. La priorité de la variante hongroise est due au fait que des deux frères Zrinyi, c'est Miklós, s'exprimant en hongrois, qui avait plus de génie poétique. Au cas où le frère aîné aurait reçu les domaines littoraux et Péter le Muraköz, la « Zrinyiade » aurait été conçue, selon toute probabilité, en croate et Péter aurait été l'auteur de la variante hongroise. Certes, ces hypothèses sont peu sérieuses, mais elles caractérisent bien l'essentiel de la question.

De ces exemples, je pense, on peut tirer la conclusion qu'il est erroné d'imposer aux littératures les normes d'une littérature nationale, avant la formation des mouvements nationaux bourgeois. Dans les différentes étapes de la formation des littératures nationales, les écrivains et les œuvres s'inscrivent souvent dans l'évolution de plusieurs littératures à la fois. Aussi est-il dangereux de se mettre à l'étude de la littérature nationale, en partant d'un exclusivisme national. Ce n'est que libéré de toute partialité nationale et apologétique qu'il est possible d'écrire des histoires littéraires nationales avec une parfaite objectivité scientifique. Dans le passé, la situation des écrivains pouvant être rangés dans l'histoire de plusieurs littératures a suscité de nombreuses disputes entre les nations. Tout nous porte à espérer qu'au cours des futures recherches impartiales, de tels cas encourageront la coopération entre les nations et leur suggéreront l'idée de solidarité.

# TURCS, EMPIRE OTTOMAN ET RELATIONS ROUMANO-TURQUES DANS L'HISTORIOGRAPHIE MOLDAVE DES XV<sup>e</sup>—XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

M. BERZA  
(Bucarest)

L'étude des rapports roumano-turcs et de leurs conséquences d'ordre économique, institutionnel et culturel constitue depuis longtemps l'une des préoccupations majeures de l'historiographie roumaine. Il y a pourtant un domaine de recherches qui, sans être proprement ignoré, n'a toutefois pas fait jusqu'à présent l'objet d'une enquête systématique. Ce domaine est celui des attitudes mentales et affectives qui ont accompagné ces rapports et qui ont évolué avec eux aux cours des siècles. Comment envisageait-on, dans les différentes couches de la société roumaine, l'expansion ottomane à l'époque où l'on s'efforçait de l'endiguer et, ensuite, comment concevait-on les relations de dépendance qui s'étaient établies ? Quelle fut l'image de l'Empire ottoman et quelle fut celle qu'on se fit du Turc et comment évolua-t-elle cette image d'un siècle à l'autre ? Que savait-on sur le passé et le présent de l'Empire, de quel ordre étaient ces connaissances, par quels canaux étaient-elles arrivées et quelle diffusion sociale connurent-elles ?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles cette enquête qui me semble nécessaire pourrait répondre. Les sources pour une telle recherche ne manquent pas, mais il n'y a pas lieu d'insister maintenant sur leurs différentes catégories, sur l'enrichissement continu de l'information, sur les zones de la société qu'elle éclaire. Le but du présent article est très limité. Dans l'ordre d'idées déjà exposé, je me propose de voir comment l'évolution des rapports roumano-turcs se reflète dans les chroniques moldaves des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le sujet est

donc circonscrit à un seul des trois pays roumains, à une période définie et surtout à une seule catégorie de sources<sup>1</sup>.

L'histoire de la Moldavie depuis la fondation de l'Etat moldave jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle nous a été conservée dans une série de récits dont la date de la rédaction et les rapports réciproques ont donné lieu à de longues discussions dans l'historiographie depuis leur découverte, sans que l'on soit pourtant arrivé à un accord unanime<sup>2</sup>. Il s'agit en l'espèce des annales dites autrefois de Bistrița et que P. P. Panaitescu a nommées les Annales anonymes de la Moldavie, des deux variantes des Annales de Putna (I et II) et des trois textes que l'on désigne selon la langue de leur rédaction sous le nom de Chronique moldo-allemande, Chronique moldo-russe et Chronique moldo-polonaise. A cette série l'on peut ajouter la traduction roumaine des Annales de Putna, faite d'après une variante qui ne nous a pas été conservée, la version utilisée au XVII<sup>e</sup> siècle par Grigore Ureche et, enfin, la Chronique serbo-moldave dont la nature est cependant différente<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les pages qui suivent ont formé l'objet de deux communications faites en 1950 à l'Institut d'histoire « N. Iorga » (alors Institut d'histoire et de Philosophie de l'Académie de la R.P. Roumaine). En les reprenant maintenant, de légères retouches m'ont semblé suffisantes. L'enquête systématique que je souhaitais alors n'a pas été entreprise, ni par moi-même, ni par une autre personne. Mais, abstraction faite de l'utilisation des textes sur lesquels s'appuie cette étude en tant que sources pour l'histoire des événements auxquels ils se réfèrent, qui est ancienne et n'a pu que continuer, l'appel à ces derniers comme témoins d'états mentaux ou affectifs a été plus fréquent que par le passé. Il me sera impossible de relever ici tous les passages invoqués dans ce sens par les différents auteurs. Je me bornerai, donc, à indiquer au lecteur quelques études récentes, qui sont plus proches des préoccupations du présent article : P. P. Panaitescu, *Les chroniques slaves de Moldavie au XV<sup>e</sup> siècle*, in « Romanoslavica », I, 1958, pp. 146—168, et surtout le paragraphe « Idées et tendances de la chronique d'Etienne le Grand », pp. 163—164 ; Id., *Grigore Ureche*, introduction à l'édition donnée par le même savant à *Letopiseșul Țării Moldovei*, Bucarest, 1955 ; II<sup>e</sup> éd., 1958 ; maintenant, dans le recueil posthume *Contribuții la istoria culturii românești* (Contributions à l'histoire de la culture roumaine), p. p. Silvia Panaitescu, avec une préface, des notes et une bibliographie par Dan Zamfirescu, Bucarest, 1971, pp. 477—531, et plus spécialement le paragraphe « Ureche et sa lutte contre la domination ottomane », pp. 487—490 ; Id., *Miron Costin*, introduction à l'édition des *Opere*, Bucarest, 1958 ; II<sup>e</sup> éd., 1965 ; maintenant, dans le même recueil, pp. 532—572 et plus particulièrement pp. 545—548 ; E. Stănescu, *Cultura scrisă moldovenească în vremea lui Ștefan cel Mare* (La culture écrite en Moldavie à l'époque d'Etienne le Grand), dans le recueil d'études *Cultura moldovenească în timpul lui Ștefan cel Mare*, p.p. M. Berza, Bucarest, 1964, pp. 9—45, et surtout pp. 37—41. Il faut, naturellement, se rapporter toujours à l'œuvre de N. Iorga, qui a tout vu, sans jamais y insister.

<sup>2</sup> En ce qui concerne les problèmes de date, de lieu de rédaction et des rapports entre les différentes versions, voir l'introduction de P. P. Panaitescu à son édition *Cronicile slavo-române din sec. XV—XVI*, publicată de Ion Bogdan (Les chroniques slavo-roumaines des XV<sup>e</sup>—XVI<sup>e</sup> ss., publiées par Ion Bogdan), Bucarest, 1959, pp. IX—XII et les notices qui précèdent chaque version ; cf. E. Stănescu, *art. cité*, pp. 23—29. La dernière étude consacrée à l'historiographie roumaine en langue slave est due à G. Mihăilă, *Istoriografia română veche (sec. al XV-lea — începutul sec. al XVII-lea) în raport cu istoriografia bizantină și slavă* (L'historiographie roumaine ancienne (XV<sup>e</sup> s. — début XVII<sup>e</sup> s.) par rapport à l'historiographie byzantine et slave), in « Romanoslavica », XV (1967), pp. 157—202.

<sup>3</sup> Les chroniques slaves de Moldavie ont été publiées au moins à deux reprises, par J. Bogdan, qui les a découvertes presque toutes, et par P. P. Panaitescu, les deux éditions étant accompagnées de traductions roumaines. Les renvois pour les passages cités dans notre

Bien que l'on ait soutenu l'existence d'au moins deux chroniques en slavon dont dériverait les variantes connues de nos jours, il est à croire, ainsi que l'on incline actuellement, qu'à l'origine de toutes ces variantes se trouvait un prototype commun, aujourd'hui perdu et qui constituait la chronique officielle des princes de Moldavie. La version la plus proche de cette rédaction originale est sans doute celle des Annales anonymes de la Moldavie. La chronique officielle — le terme est naturellement à prendre dans le sens qu'elle représentait le point de vue princier<sup>4</sup> — a été utilisée aussi par le rédacteur de la Chronique moldo-allemande, dont les additions personnelles semblent pourtant très nombreuses.

En ce qui concerne la date à laquelle commencèrent à être rédigées les annales officielles, nous nous trouvons devant deux opinions : selon l'une d'entre elles, c'est pendant le règne d'Etienne le Grand que s'initia une vraie activité historiographique en Moldavie, tandis que la seconde place le début de la rédaction à une époque antérieure à ce règne, soit sous Alexandre le Bon, soit sous ses successeurs<sup>5</sup>. Même si cette dernière explication s'avérait exacte, il ne resterait pas moins vrai que d'un récit circonstancié des événements l'on ne peut parler qu'après l'accession d'Etienne, en 1457, au trône de la Moldavie. Pour le premier siècle d'existence de l'Etat moldave, l'information est généralement pauvre. Jusqu'à la fin du règne d'Alexandre le Bon (1400—1432), elle se réduit surtout à la chronologie des successions princières et à des détails d'ordre généalogique concernant la famille régnante. Les données sur les luttes entre les successeurs d'Alexandre le Bon, jusqu'en 1457, sont un peu plus nombreuses, mais sans qu'elles arrivent à constituer un exposé d'une certaine ampleur.

Ce caractère de l'information explique pourquoi les annales slavonnes de Moldavie ne font mention des Turcs qu'à deux reprises avant le règne d'Etienne le Grand. Elles ne nous ont pas conservé, par exemple, le souvenir du premier contact armé des Moldaves avec les Ottomans et de leur résistance victorieuse aux forces du Croissant, lors de l'attaque

étude sont faits à l'édition Panaitescu (V. note précédente). Je remercie mon collègue Ion-Radu Mircea, de l'Institut d'études sud-est européennes, d'avoir eu l'amabilité de confronter la traduction française de ces passages à l'original slavon.

<sup>4</sup> La discussion sur le lieu de rédaction des annales dans leur forme première, à savoir si c'était à la cour princière ou dans un monastère, toujours princier, me semble un peu oiseuse pour cette époque où non seulement l'idéologie politique ne pouvait pas différer d'un endroit à l'autre — cf. dans le même sens E. Stănescu, *op. cit.*, p. 26 — mais aussi les idées sur l'essence du développement historique. C'est pour le même motif que je trouve beaucoup trop catégoriques les conclusions de P. P. Panaitescu, qui arrive à voir dans la chronique d'Etienne le Grand « la première œuvre laïque originale de la littérature savante écrite par les Roumains » (*Les chroniques slaves*, p. 169) et que, de ce fait, « la culture littéraire slavo-roumaine... n'est pas à ses débuts une culture ecclésiastique, mais laïque » (*ibid.*, p. 159). On peut reconnaître pourtant un laïque dans l'auteur de la Chronique moldo-allemande, ainsi qu'on l'a toujours fait, depuis O. Górka, qui a découvert le manuscrit de Munich.

<sup>5</sup> V. les ouvrages cités à la note 2.

de Cetatea Albă en 1420. Une telle omission n'est pourtant pas à nous étonner, lorsque nous voyons que dans les deux variantes des Annales de Putna le long règne d'Alexandre le Bon est expédié en une seule phrase.

Mais les débuts des rapports moldo-turcs n'acquirent leur vraie signification que plus tard, vus dans la perspective des événements ultérieurs. Ce qui se passa de réellement essentiel jusqu'en 1457, ce fut l'acceptation de la part de Pierre Aaron, le prédécesseur immédiat d'Etienne le Grand, de payer le tribut exigé par Mehmet II. Nous la trouvons enregistrée par les Annales de Putna II, aussi bien que par les chroniques moldo-russe et moldo-polonaise<sup>6</sup>. La nouvelle, la même en son essence dans toutes les variantes, ne fait que consigner le fait, sans aucune mention des circonstances qui ont mené au conseil de Vaslui et à ses décisions. Dans les Annales de Putna II elle se présente ainsi : « Aaron a régné 2 ans. Et de son temps à commencé le tribut turc. Et peu après Etienne voievode lui a coupé la tête »<sup>7</sup>. Ce laconisme, cette absence de tout commentaire ou de tonalité affective dans la présentation des faits sont caractéristiques pour toute cette partie des annales.

A cette information on peut ajouter deux autres, mais qui ne se retrouvent chacune d'entre elles que dans une seule des variantes. Il s'agit de la chute de Constantinople, mentionnée dans la traduction roumaine des Annales de Putna<sup>8</sup> et du commentaire de la Chronique moldo-polonaise à la cession de Chilia par le prince Pierre II à son beau-frère Jean Hunyadi, cession enregistrée d'ailleurs par toutes les variantes, sauf les Annales anonymes de la Moldavie : « afin qu'il la défende contre les Turcs »<sup>9</sup>. Les autres variantes disent seulement que Chilia fut cédée aux Hongrois ; dans la Chronique moldo-polonaise, après le bref commentaire cité, le traducteur ajoute immédiatement : « il n'y est pas écrit à quel roi », ce qui laisse à supposer que l'explication sur laquelle nous insistons se trouvait dans le texte qu'il traduisait. A quelle date y fut-elle introduite, il est difficile à préciser.

Pour l'époque d'Etienne le Grand, les informations sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses : elles arrivent, si nous tenons compte de l'ensemble des variantes, au nombre total de 13, dont 10 se rapportent aux années 1473—1486, qui sont justement celles des grandes luttes contre les Turcs. Etant donné que toutes ces variantes dérivent d'un prototype commun, je me contenterai d'analyser les Annales anonymes, qui donnent le récit le plus riche en informations — 10 sur le total

<sup>6</sup> Nous la retrouvons également dans la traduction roumaine des Annales de Putna — P. P. Panaitescu, *Cronicile slavo-române*, p. 70 — et, naturellement, chez Ureche — éd. P. P. Panaitescu, Bucarest, 1958, p. 90.

<sup>7</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 56.

<sup>8</sup> P. P. Panaitescu, *Cronicile slavo-române*, p. 70 et l'observation de l'éditeur à la page 68.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 168.

de 13 — et qui offrent en même temps l'exposé le plus circonstancié. Pour le reste, je marquerai seulement les différences plus sensibles présentées par une variante ou par une autre <sup>10</sup>.

Pour l'annaliste officiel, la Moldavie d'Etienne le Grand est indépendante par rapport à l'Empire ottoman, comme elle ne dépend d'ailleurs d'aucune façon de la Pologne ou de la Hongrie <sup>11</sup>. Nous ignorons la date à laquelle on a ajouté à la chronique de ce règne les notices sur l'époque antérieure — si nous acceptons l'hypothèse du début de la rédaction sous ce règne —, mais en tout cas l'information sur le paiement du tribut par Pierre Aron — que d'ailleurs la version de Bistrița n'enregistre même pas — n'a plus aucune suite et semble complètement oubliée. Les guerres d'Etienne le Grand contre les Turcs ne sont ni analysées par l'annaliste dans leurs causes ni reliées entre elles pour constituer une direction suivie de politique extérieure. Elles apparaissent dans son texte comme une série d'événements détachés, dont la seule unité est donnée par la présence du voïévode. Était-ce une attitude dérivée de la conscience que les buts poursuivis et l'enchaînement des faits notés étaient connus par ceux auxquels s'adressait le texte ? Était-ce une incapacité d'analyse, qui contrasterait non seulement avec la clairvoyance de la politique moldave de l'époque, mais aussi avec le caractère profondément réfléchi de certaines pièces émises par la chancellerie princière ? Où bien, faut-il penser à la conception même de l'annaliste, religieuse en son essence et selon laquelle, pour parler avec un Villehardouin, « les aventures aviennent si cum Dieu plaist », si elles ne sont pas le fruit des machinations du Malin ? La vraie liaison entre les événements se fait ainsi sur le plan transcendant des voies suivies par la Providence <sup>12</sup>. Le seul moment où nous approchons d'une explication est lorsqu'on raconte la bataille de Rîmnîc (1481) et que l'annaliste ajoute : « Et le prince (gospodin) Etienne voïévode a laissé régner en Valachie Vlad voïévode le Moine, qui ensuite s'est rendu coupable de félonie envers le prince, car il aida les Turcs lorsqu'ils prirent les forteresses et brûlèrent le pays (allusion aux événements de 1484) et il marcha sur les traces des autres princes valaques et ne rompit pas avec les Turcs » <sup>13</sup>.

<sup>10</sup> L'une d'entre elles, la « moldo-russe », d'une brièveté inexplicable pour le règne d'Etienne le Grand — en tout 5 informations — n'enregistre que la prise de Chilia et de Cetatea Albă par le sultan Bayazid II.

<sup>11</sup> P. P. Panaitescu, *Les chroniques slaves de Moldavie*, p. 164.

<sup>12</sup> Dans ce jugement, il faut tenir compte, naturellement, aussi de la manière dont furent rédigées les annales, sur laquelle on a émis plusieurs hypothèses. Selon P. P. Panaitescu, qui ne précise pas le moment où l'on aurait commencé à noter les faits d'Etienne le Grand, il s'agirait d'une part « d'annales princières plus brèves allant jusqu'en 1486 » et puis de « leur reprise par un autre auteur, traitant des événements de 1496 jusqu'à la fin du règne ». A cette occasion on aurait effectué aussi « un certain remaniement de la première partie » ; *Les chroniques slaves de Moldavie*, p. 159.

<sup>13</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 10.

Ce passage est intéressant aussi à un autre point de vue, car il nous laisse voir l'attitude de réprobation de l'annaliste envers la politique d'entente avec les Turcs des princes de Valachie<sup>14</sup>. Il postule, donc, implicitement, la nécessité de s'opposer à eux, l'obligation de rompre toute relation avec eux. L'aspect politique de cette opposition n'acquiert cependant aucun relief ; il reste enveloppé par le caractère religieux du conflit, de sorte que ce qui était en réalité une lutte pour l'indépendance — mais, nous avons vu que nulle forme de dépendance n'entrave la complète liberté de la Moldavie — se présente sous le seul aspect d'un combat contre les représentants d'une religion ennemie<sup>15</sup>. Déjà en 1465, lors de la prise de Chilia, Etienne enseignait aux nouveaux gouverneurs moldaves qu'il y avait installés comment « défendre la forteresse contre les langues mécréantes »<sup>16</sup>.

Un commentaire plus ample de l'annaliste n'intervient qu'au moment culminant du conflit, lors des événements de 1475—1476. Le récit prend cette fois des proportions qui ne se retrouvent que dans un très petit nombre de cas : lorsqu'on raconte la campagne de Mathias Corvin en 1467, les deux expéditions en Valachie de 1473 et 1481 et, vers la fin du règne, l'attaque de la Moldavie par le roi de Pologne Jean Albert, en 1497. Il ne s'agit pourtant pas de détails sur le déroulement des batailles, et d'autant moins sur l'ensemble des campagnes. Ceux-ci manquent plus encore que dans les autres cas qui viennent d'être cités. Les batailles arrivent un beau jour, à l'improviste, et nous ne savons rien — sauf de brèves indications de lieu et de date — sur la manière dont elles se passèrent. Ce qui intéresse ce sont les résultats, et ceux-ci non pas dans le sens de conséquences politiques d'ordre général, mais de résultats immédiats : morts et blessés jonchant le champ de bataille de part ou d'autre, victoire ou défaite.

Que la victoire de Vaslui fût obtenue « par la grâce de Dieu », cela n'a rien de spécifique quant à la lutte antiottomane : toutes les victoires, même celles contre les chrétiens, viennent de Dieu. L'accueil fait au prince lors de son retour dans la capitale, après la victoire, par le métropolitain et le clergé, nous le retrouvons après les campagnes en Valachie de 1473 et de 1481, liées sans doute à la politique antiottomane du prince, mais

<sup>14</sup> Pour la politique d'Etienne le Grand concernant la Valachie, dans le cadre général de son action antiottomane, v. P. P. Panaitescu, *art. cité*, p. 164 et E. Stănescu, *art. cité*, p. 40.

<sup>15</sup> Iorga, qui niait toute initiative princière dans la rédaction des annales, dont l'auteur aurait été un moine, notait brièvement, à propos de la victoire de Vaslui : « Et il faut remarquer que c'est seulement parce qu'il s'agit de "langues mécréantes", parce que ce sont des païens, qu'ils sont battus par Etienne » ; *Istoria literaturii românești. Introducere sintetică* (Histoire de la littérature roumaine. Introduction synthétique), Bucarest, 1929, p. 40.

<sup>16</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 7.

qui n'étaient pas, directement du moins, des campagnes dirigées contre les Turcs<sup>17</sup>.

Ce qui distingue les passages consacrés aux événements de 1475 et 1476 — dans la version de Bistrița, du moins, car les autres sont beaucoup plus brèves<sup>18</sup> — est surtout le ton solennel, rendu peut-être plus sensible encore par l'absence de tout détail d'ordre tactique, ce qui réduit l'ensemble à la succession lente, presque hiératique, de quelques images qui symbolisent le conflit dans ce qu'il a d'essentiel. Parmi ces dernières, deux sont particulièrement significatives. L'une est celle du champ de bataille : « Et Dieu les a donnés, eux, peuples mécréants, sous la pointe de l'épée et est tombée alors une innombrable multitude d'hommes et furent pris vivants des gens sans nombre, qui furent de même occis... »<sup>19</sup>. Après cette sombre exaltation de ceux qui tuent au nom de la Divinité, le chroniqueur note l'intense satisfaction de la communauté chrétienne pour la défaite subie par le principe du mal : « Ce fut alors grande joie parmi les hommes et chez tous les princes du voisinage et chez tous les chrétiens pravoslaves, car le Seigneur avait vaincu les langues mécréantes par le bras de son serf Jean Etienne Voïévode »<sup>20</sup>. Nous n'avons pas à faire ici au seul sentiment d'appartenance à un monde chrétien opposé à celui islamique, mais aussi à une annihilation de l'aspect politique du conflit, qui disparaît sous son revêtement religieux. Au fond, la lutte qui se donne n'est plus celle des Moldaves ; c'est la lutte de Dieu, dont les Moldaves ne sont que de simples instruments ; son véritable enjeu n'est pas la liberté du pays, car sa signification profonde se situe sur un autre plan : celui des victoires et des défaites de certains principes moraux.

A la victoire de Vaslui (1475) correspond, comme dans un diptyque, la défaite de Valea Albă (1576). Cette fois-ci les vainqueurs sont ces « damnés Turcs avec les Valaques perfides ». Le champ de bataille couvert à Vaslui par les cadavres des ennemis est chargé maintenant de Moldaves tombés sous les coups des infidèles, tandis qu'à la joie ressentie alors par toute la communauté chrétienne correspond une tristesse également

<sup>17</sup> P. P. Panaitescu insiste avec raison sur l'épithète de « pobiedonosetz », accordée au prince par le chroniqueur, épithète « signifiant au propre "porteur de victoire" mais qui dans la langue slave ne s'accorde qu'aux saints militaires, saint Georges et saint Démètre, combattants pour la foi, et pouvant donc être traduite "saint porteur de victoire pour la foi chrétienne" » (*Les chroniques slaves de Moldavie*, p. 163) ; ajoutons qu'elle se retrouve dans le récit du retour à Suceava d'Etienne, après la campagne en Valachie de 1481. Mais on doit sans doute tenir compte aussi de l'attitude générale de la chronique envers les Valaques, sur laquelle il nous faudra revenir bientôt.

<sup>18</sup> La Chronique moldo-allemande est la seule à enregistrer la chute de Caffa — qu'elle place, d'ailleurs, avant la bataille de Vaslui — et à relater, avec de nombreux détails, l'épisode des jeunes Génois qui réussirent à débarquer en territoire moldave.

<sup>19</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 9.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

partagée<sup>21</sup>. Le procédé littéraire de la double énumération, avec une gravité de litanies, des catégories de gens de guerre tombés, contribue à son tour à l'impression de solennité laissée par ce texte : « et tombèrent là les bons chevaliers et de nombreux hauts seigneurs et les gens d'armes bons et jeunes et la troupe bonne et brave, avec les housards braves soldats ont disparu alors. Et ce fut alors grande tristesse dans la terre de Moldavie et dans tous les pays et les Etats d'alentour et chez les chrétiens pravoslaves, lorsqu'on sut qu'ils étaient tombés les chevaliers bons et braves et les hauts seigneurs et les gens d'armes bons et jeunes et la troupe bonne et brave et de choix, avec les braves housards, sous la main des langues mécréantes et païennes et sous la main des païens valaques, car ils s'associèrent aux païens et se trouvèrent à leurs côtés contre la chrétienté »<sup>22</sup>.

La colère ressentie contre les Valaques, considérés comme traîtres de la cause chrétienne, n'était pas moins intense que l'aversion envers les Turcs. C'est pour cela qu'on les couvre d'opprobre, en les taxant de « païens ». Vlad le Moine, prince de Valachie, qui accompagnait Bayazid II au siège de Kilia et d'Akkerman, sera lui aussi « ce maudit moine Vlad voïévode »<sup>23</sup>. Ajoutons que dans la Chronique moldo-allemande, la forteresse de Crăciuna, occupée par Etienne le Grand en 1482, était sise « à la frontière de Turquie »<sup>24</sup>. Il va sans dire, d'autre part, que le contenu des rapports entre Roumains de Moldavie et Roumains de Valachie, du point de vue des attitudes réciproques, n'est pas épuisé par ces brèves mentions de chronique. Mais nous touchons là à un problème qui dépasse le sujet de cet article.

J'ai déjà dit que l'annaliste ne mentionne d'aucune manière la conclusion d'une paix entre Etienne et l'Empire et d'autant moins la reprise du paiement du tribut. Pourtant, il n'omet pas de rapporter que, lors de la campagne du roi de Pologne Jean Albert en Moldavie, en 1497, des six Polonais capturés au début des hostilités, trois furent envoyés « à l'empereur turc »<sup>25</sup>. A la bataille de Codrul Cosminului,

<sup>21</sup> Voyez pourtant, à ce dernier point de vue, les instructions données par Etienne le Grand à son ambassadeur à Venise, en 1477, où l'opinion exprimée par le prince est sensiblement différente ; I. Bogdan, *Documentele lui Ștefan cel Mare*, II, p. 344.

<sup>22</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 9. Reste pourtant l'énigme, déjà signalée, du désaccord entre cette présentation de la bataille de Valca Albă par la chronique — qui concorde d'ailleurs avec le ton de l'inscription dédicatoire de l'église érigée par le prince une vingtaine d'années plus tard sur l'ancien champ de bataille — et le chiffre de 200 Moldaves tués que nous donne aussi bien Dlugosz qu'Angiolello. Ainsi que l'a fait remarquer E. Stănescu, *art. cité*, p. 38, la Chronique moldo-allemande est la seule à enregistrer la victoire finale d'Etienne le Grand. Pourtant, Ureche — éd. citée, p. 104 — invoque « nos annales » — c'est-à-dire, sa source interne — lorsqu'il raconte l'étape ultérieure de la campagne, terminée par le succès des forces moldaves.

<sup>23</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 10.

<sup>24</sup> Ed. I. C. Chițimia, p. 47.

<sup>25</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 11.

le prince dispose d'une aide de 2 000 Turcs, dont la présence n'est pas autrement expliquée<sup>26</sup>. Si cette coopération militaire avec les mécréants ne donne pas lieu à un commentaire de la part de l'annaliste — il est vrai qu'Etienne était l'attaqué —, elle n'empêcha pas non plus que la victoire du prince de Moldavie fût obtenue « par la grâce de Dieu et sur les prières de la très pure Mère du Seigneur et sur la prière de saint Démètre (dont c'était justement la fête ce jour-là), le glorieux grand martyr et myrobôte »<sup>27</sup>. Cette mention est la dernière concernant les rapports entre Moldaves et Turcs à l'époque d'Etienne le Grand. Seule la Chronique moldo-allemande enregistre avec beaucoup de satisfaction la victoire obtenue par le prince en 1499, contre les Turcs de Malcocioglou qui revenaient de Pologne par la Moldavie : « Alors Etienne voievode disposa son armée et il ordonna que les Turcs soient tués de toutes les manières, de sorte qu'il a tué plus de 80 000 Turcs. Et il les fit jeter dans le Prouth »<sup>28</sup>. C'est sur ce succès antiottoman que se termine d'ailleurs cette version, sinon indépendante, en tout cas la plus éloignée du prototype slavon, et la plus riche en données qui lui soient propres.

Les annales officielles furent continuées au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. De ces passages ajoutés, il faut signaler en premier lieu celui des Annales anonymes de la Moldavie qui concerne la campagne de Bogdan III contre le prince de Valachie Radu le Grand. Avant que la bataille ne fût engagée, « un moine du nom de Maximien, fils du Despote le tzar des Serbes » (il s'agit de Georges Branković, en religion Maxime) média la paix entre les deux princes en invoquant le fait que « vous êtes chrétiens et parents »<sup>30</sup>.

La continuation de la version de Putna I nous offre, à son tour, deux informations concernant les Turcs, qui présentent justement l'intérêt de ne pas regarder les affaires moldaves, mais de relater des faits d'histoire générale. Il s'agit, en l'espèce, de la chute de Belgrade en 1521 et de la campagne de 1526, terminée par la défaite chrétienne de Mohács.

<sup>26</sup> Les Annales de Putna II ne donnent pas le chiffre des Turcs, mais après avoir indiqué les effectifs expédiés par Ladislav II, elles continuent : « Et Radu Voievode (de Valachie) lui a aussi envoyé de l'aide et de la part de l'empereur Bayazid lui est arrivée une aide » ; *Cronicile slavo-române*, p. 59. Les troupes envoyées par Radu le Grand sont mentionnées aussi par la Chronique moldo-polonaise.

<sup>27</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 12.

<sup>28</sup> Ed. I. C. Chițimia, p. 55.

<sup>29</sup> Outre la continuation jusqu'en 1507 des Annales Anonymes, jusqu'en 1526 de la version de Putna I et jusqu'en 1518 de celle de Putna II, ces annales perdues nous ont été transmises jusqu'en 1552 par l'intermédiaire de la Chronique moldo-polonaise (P. P. Panaitescu, dans *Cronicile slavo-române*, p. 166) et jusqu'en 1587 par celui de Ureche (P. P. Panaitescu, dans l'introduction à l'édition de ce dernier, pp. 39—41).

<sup>30</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 13. C'est P. P. Panaitescu qui a attiré l'attention sur le sens de « parents » de « plemennitzi », qu'on avait interprété auparavant comme « appartenant au même peuple », en y voyant une preuve nouvelle de la conscience de leur unité ethnique chez les Roumains de Moldavie et de Valachie. Pourtant, chez Ureche, qui suit ses « annales moldaves », nous trouvons déjà la traduction « seminție », qui a plutôt un sens ethnique.

Ces informations d'histoire universelle nous dirigent vers la dernière source mentionnée au début de cette étude et que J. Bogdan a nommée « la Chronique serbo-moldave ». Dans les deux manuscrits qui nous l'ont conservée, elle est précédée d'une chronologie des empereurs chrétiens depuis Constantin le Grand et jusqu'en 1359, date de la fondation de la principauté de Moldavie. Les données recueillies par la Chronique serbo-moldave vont de 1359 jusqu'en 1512. Ainsi que le faisait déjà remarquer son premier éditeur, J. Bogdan, à la fin du siècle passé, l'intérêt principal de la Chronique serbo-moldave réside dans le fait « d'avoir tenté de mettre en relation l'histoire de la Moldavie avec celle de la Serbie — de la Bulgarie aussi, pouvons-nous ajouter —, de la Turquie et de l'Empire byzantin »<sup>31</sup>.

Cet effort d'intégrer l'histoire moldave dans l'histoire sud-est européenne ne manque certes pas de signification, même si les résultats sont plutôt maigres. Parmi les informations qui se suivent, les plus nombreuses touchent à l'expansion ottomane. Depuis l'installation des Turcs à Gallipoli — que l'auteur place à la même date que la fondation de la Moldavie —, « sont issus de grands désordres et perturbations et de graves pertes furent subies par les pays chrétiens »<sup>32</sup>. Le dernier sultan mentionné est « le haï par Dieu » Sélim I<sup>er</sup><sup>33</sup>. Pour le reste, il s'agit de simples notations, sans jugements de valeur ou nuance affective.

Le XVI<sup>e</sup> siècle nous a laissé, en dehors de la continuation anonyme des annales du siècle précédent, l'œuvre, rédigée toujours en slavon, mais beaucoup plus ample et individualisée, de trois chroniqueurs : Macaire, Euthyme et Azarias. Tous les trois étaient des moines. Le premier, Macaire, a été higoumène à Neamțu et évêque de Roman ; les deux autres, dont nous ignorons les biographies, se sentaient liés à Macaire, dont Azarias se déclare « le moindre de ses élèves »<sup>34</sup>. Tous les trois sont des chroniqueurs officiels : Macaire écrit sur l'ordre de Pierre Rareș ; Euthyme, pour Alexandre Lăpușeanu ; Azarias, chargé par Pierre le Boiteux. Ils ont encore en commun le penchant pour la rhétorique, qui fait surtout de Macaire et d'Azarias des imitateurs serviles du chroniqueur byzantin Manassès. Mais je crois que le problème des emprunts de

<sup>31</sup> I. Bogdan, *Cronice inedite atîngătoare de istoria Românilor*, Bucarest, 1895, maintenant dans *Scriseri alese* (Œuvres choisies), éd. G. Mihăilă, Bucarest, 1968, p. 394.

<sup>32</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 189.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 190. Le passage final, qui donne une espèce de récapitulation — assez chaotique — de la formation de l'Empire des Agaréens, laquelle « commença lorsque s'est effondré et a été détruit l'Empire d'orient grec » — « la grande Constantinople » elle-même est prise avec l'assentiment de Dieu » — a été ajouté, dans le seul manuscrit qui nous le transmet, par une autre main (P. P. Panaitescu, *Cronicile slavo-române*, p. 191, dans l'apparat).

<sup>34</sup> Pour les données et les hypothèses d'ordre biographique concernant les trois auteurs, v. les notices de P. P. Panaitescu en tête de l'édition de leurs chroniques qu'il a donnée dans *Cronicile slavo-române*.

Manassès ne doit pas nous préoccuper ici, où nous ne poursuivons pas d'établir des faits, mais de surprendre des attitudes. L'origine du vêtement dont se drapent ces attitudes nous intéresse beaucoup moins que le fait que le chroniqueur le considérait apte à revêtir les sentiments qu'il se proposait d'exprimer. Reste, sans doute, le problème — que nous sommes obligés d'ignorer — du décalage entre pensée et expression dans une littérature de ce genre.

Macaire reprend le récit de l'histoire moldave depuis la mort d'Etienne le Grand et le poursuit, dans la version la plus étendue de son œuvre, jusqu'en 1551, sous le règne d'Etienne Rareș. Par rapport aux annales du XV<sup>e</sup> siècle, la chronique de Macaire nous apporte, dans l'ordre de questions qui nous préoccupe, quelques aspects nouveaux. Nous y trouvons, en premier lieu, un intérêt accru pour l'histoire turque en dehors de ses relations avec la Moldavie et même, parfois, pour l'histoire extra-européenne. On y parle, par exemple, des campagnes de Sélim I<sup>er</sup> en Asie et en Egypte, de la campagne de Soliman en Serbie, terminée par la conquête de Belgrade, de la prise de Rhodes et de la défaite hongroise à Mohács. Sauf les deux derniers événements, les autres sont groupés ensemble et introduits dans le récit avec cette phrase : « Nous avons jugé juste de parler aussi un peu des règnes étrangers, pour ceux qui aiment écouter »<sup>35</sup>. Or, en dehors des événements mentionnés, le petit chapitre introduit de cette manière comprend des données d'histoire valaque, où les relations avec l'Empire ottoman sont encore présentes. Cet élargissement de l'intérêt pour les problèmes turcs — que nous avons constaté aussi dans la continuation des Annales de Putna — peut ne pas être étranger à l'influence exercée par les annales serbes, qui circulaient en Moldavie<sup>36</sup> et dont nous avons déjà vu l'écho dans la Chronique serbo-moldave. Mais cette influence a pu s'exercer justement parce qu'elle correspondait à des conditions générales changées. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le sort de la Moldavie dépendait toujours plus des maîtres de Constantinople et ce sont ces relations toujours plus serrées qui se reflètent dans l'intérêt accru pour l'histoire ottomane.

En ce qui concerne les attitudes envers les Turcs, il faut distinguer cette fois-ci le plan politique du plan religieux. En fait de religion, le chroniqueur est catégorique. Lorsqu'il évoque la tentative de Mehmet-bey de s'emparer de la Valachie, après avoir mentionné sa parenté avec le prince récemment défunt, Neagoe Basarab, il ajoute immédiate-

<sup>35</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 79.

<sup>36</sup> Pour la circulation des chroniques serbes en Moldavie, voir I.-R. Mircea, *Relations culturelles roumano-serbes au XVI<sup>e</sup> siècle*, in RESEE, I, 1964, pp. 405—408 ; Id., « Les vies des rois et archevêques serbes » et leur circulation en Moldavie. Une copie inconnue de 1587, *ibid.*, IV (1966), pp. 383—412 ; G. Mihăilă, *art. cité*, pp. 165—168.

ment : « mais quel passage de la lumière à la nuit noire ! Les gens le fuyaient, comme on s'éloigne d'une vipère »<sup>37</sup>. La haine du moine contre la religion adverse éclate surtout dans le chapitre dédié au passage à l'Islam d'Iliaş Rareş. Le jeune prince, « pendant le jour écoutait les conseils des fils d'Agar et la nuit il prêtait son oreille et son cœur aux Agaréennes impures, jusqu'à ce que le diable s'installât complètement en lui ». A la fin, Iliaş se présenta chez le sultan Soliman et « de son propre gré il renia le Christ et il reçut le diable ». Le passage s'achève sur cette invocation passionnée : « O justice, o soleil, comment as-tu pu tolérer un tel méfait chez celui qui fut un contempteur du Christ, qui dupa les chrétiens, qui eut l'esprit obnubilé par les trompeurs, le trois fois maudit, qui se donna au maudit Mahomet des Agaréens — dont il prit aussi le nom —, et en même temps au diable »<sup>38</sup>.

Si sur le plan religieux la position du chroniqueur est simple et son opposition irréductible, sur le plan politique la situation est un peu plus compliquée. Certes, Macaire n'avait pas abandonné l'idée de lutte chrétienne. La preuve nous est offerte par la satisfaction qui perce dans les lignes dédiées aux efforts du prince de Valachie Radu, « qui lutta contre les Perses (Turcs), tantôt étant vainqueur et tantôt vaincu ; il passa à quatre reprises la montagne vers les contrées hongroises pour retourner avec des aides et ne prit pas de repos jusqu'à ce qu'il ne les chassât de ses frontières »<sup>39</sup>. Il enregistre aussi la défaite infligée par Etienne le Jeune de Moldavie à un détachement d'environ 4 000 Turcs, qui revenait de Pologne : « et peu d'entre eux revirent leur pays »<sup>40</sup>. Lors de la campagne de 1538, « la très belle cité de Suceava — la capitale moldave — s'est soumise aux Perses comme une mariée richement ornée et ils l'ont souillée comme une esclave et comme une grue sans toit »<sup>41</sup>. L'armée turque est formée d'« une multitude de bêtes féroces »<sup>42</sup> (à vrai dire, tous ceux qui attaquèrent la Moldavie conjointement aux Turcs — Tatars, Valaques, Polonais — constituent « le monde de bêtes féroces païennes qui se trouvait alentour »). Le sultan est encore « l'empereur barbare », le « trois fois maudit Soliman »<sup>43</sup>.

Et pourtant, ce même Soliman est celui qui remet sur son trône le prince sur l'ordre duquel écrit le chroniqueur. A lire son texte, on a l'impression qu'à côté de l'opposition religieuse et même politique — qui persiste — on assiste à la naissance d'un vague sentiment de légitimité

<sup>37</sup> *Cronicle slavo-române*, p. 79.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 79.

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 80.

<sup>41</sup> *Ibidem*, pp. 86—87.

<sup>42</sup> *Ibidem*, p. 84.

<sup>43</sup> *Ibidem*, p. 80.

des situations créées. Même la campagne de Soliman en Moldavie (1538) se trouve dans un certain sens justifiée, car le sultan ne fait que répondre à l'appel des boyards, dont la trahison est à son tour expliquée par les « jugements secrets de Dieu ». On pourrait donc dire qu'induit en erreur par les boyards, Soliman se dirigea vers la Moldavie, pour rétablir l'ordre enfreint par le voïévode Rareș. Si nous continuons dans cette voie, nous pouvons encore constater qu'en fin de compte, pour le chroniqueur, le sultan Soliman n'est que l'instrument d'un châtement divin. Cette explication d'ordre causal — qui, sans doute, n'est pas propre à la pensée du chroniqueur, mais très générale au Moyen Age — favorise évidemment une certaine résignation devant les états de fait et, par conséquent, la naissance de ce sentiment de légitimité auquel je faisais allusion un peu avant.

C'est Dieu lui-même qui, sensible aux larmes et aux prières de Rareș, « lui éclaira les yeux de l'entendement » et le voïévode, réfugié alors en Transylvanie, s'adressa directement, par lettre, au sultan, « en lui demandant son aide, comme celle d'un très puissant ». « Le grand empereur Soliman » — qui est aussi « l'orgueilleux grand empereur des Perses » — se laisse émouvoir, et le fait venir chez lui pour le replacer sur le trône de Moldavie. Le barbare qu'est Soliman se montre ainsi capable de sentiments humains, et le chroniqueur se complait à opposer la pitié et l'affection qu'il témoigne au voïévode déchu à l'ingratitude et à la cruauté dont l'avaient traité les siens. Rareș se rendit à Constantinople — « la cité impériale, la très belle cité de Constantinople », aux « tours bien édifiées » — où le sultan « le releva de l'humiliation où il se trouvait à un état éminent et lui confia la défense de son empire »<sup>44</sup>. Il est évident que des justifications comme celles qui précèdent nous font assister à la transformation d'un état de fait en un état de droit<sup>45</sup>.

Le sentiment d'une très grande disproportion de forces entre la Moldavie et l'Empire ottoman a dû sans doute faciliter un tel changement. La défaite infligée par Mehmet II à Etienne le Grand était plutôt un accident ; celle de Rareș — que d'ailleurs la trahison des boyards empêcha de combattre — prenait l'aspect d'une fatalité. Car il n'était

<sup>44</sup> *Ibidem*, pp. 84, 86—87.

<sup>45</sup> Dans *La place des Roumains dans l'histoire universelle*, II, p. 98, Iorga notait : « Pour les princes de Moldavie et de Valachie, de même que pour leurs sujets, le sultan, une fois établi dans la ville de Constantin, a hérité de l'ancien Empire et en détient tous les droits, reliés à la tradition romaine qui est à la base des idées politiques de cette nation. Les termes turcs ne furent jamais employés pour le nommer : il reste l'empereur, *împăratul*, l'empereur qui doit être, qui reste dans son essence juste, magnanime, prêt au pardon et distributeur de grâces. Ce fut, du reste, le cas aussi pour les autres peuples chrétiens, qui n'avaient rien conservé de leurs anciennes formes de vie publique, étant régis par des dignitaires de ce nouvel Empire ».

qu'un « oisillon sans plumes » devant un « oiseau aux grandes ailes ». Le sultan, « soufflant comme le vent violent de l'ouest et comme la tempête qui mugit de toutes ses forces, se leva en rugissant effroyablement comme un lion »<sup>46</sup>. Images d'emprunt ? Sans doute. Mais, dernière elles, on sent le chroniqueur sous l'impression de la force dont disposait le sultan qui pouvait décider — dans des conditions encore d'une certaine légitimité dynastique — du trône de la Moldavie.

L'intérêt de la chronique d'Euthyme, qui embrasse l'intervalle 1542—1554, est relativement plus réduit par rapport à notre recherche que celui de l'œuvre de Macaire. Nous y trouvons pourtant des nuances nouvelles, qui méritent d'être signalées.

Le règne d'Iliaş Rareş est repris dans un récit beaucoup plus ample que celui offert par l'évêque de Roman, mais mû par les mêmes sentiments. Le prince apostat était « ami du diable », « fils et héritier du diable ». Lorsqu'il embrassa l'Islam, il « fut nommé Mahomet, qui, à ce qu'il me semble, pourrait être appelé, sans faute, le premier né de Satan et le fils de la perte ». Le jeune voïévode « a perdu avec le règne son âme même, qui brûle au feu inextinguible de la géhenne »<sup>47</sup>.

Si l'opposition religieuse reste ferme, au plan politique aucune velléité de révolte ne se fait plus voir. Le sultan est aussi pour Euthyme « le grand empereur », « le grand empereur autocrate »<sup>48</sup>. Pierre Rareş lui envoie un de ses fils comme otage à Constantinople, « où se trouve la Porte impériale », et il l'accompagne jusqu'au Danube « avec la princesse Hélène et avec tous les grands boyards et tout le conseil princier et les prélats et tous les higoumènes moldaves »<sup>49</sup>. Le même Rareş, lorsqu'il prépare — par ordre du sultan, ce que le chroniqueur omet de nous dire — une campagne en Transylvanie, fait appel non seulement au voïévode de Valachie, mais aussi à quelques commandants turcs. Alexandre Lăpuşneanu — le prince que le chroniqueur couvre de tous les éloges, « le soldat brave et sage, l'admirable Alexandre », « le pieux grand prince Alexandre voïévode », élu par « révélation divine »<sup>50</sup> — passe avec ses troupes en Valachie pour y réinstaller, « sur l'ordre du grand empereur des Perses »<sup>51</sup>, Mircea Ciobanul. L'année suivante — 1554 — une nouvelle campagne poursuit un but contraire à celui de la première : les troupes moldaves enlèvent le trône à Mircea et le confient à Pătraşcu le Bon. Selon Euthyme, c'est le prince Alexandre qui aurait « envoyé

<sup>46</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 84.

<sup>47</sup> *Ibidem*, pp. 111, 113.

<sup>48</sup> *Ibidem*, pp. 110, 112 ; et aussi — pp. 109, 112 — « le grand empereur des Perses ».

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 110.

<sup>50</sup> *Ibidem*, pp. 114, 115.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 115.

et obtenu du grand empereur Soliman des Perses le pouvoir princier en Valachie pour Petrașco voïévode »<sup>52</sup>.

La distance est grande, sans doute, entre les « maudits Valaques » du XV<sup>e</sup> siècle, qui ne voulaient pas se séparer des Turcs, et ces installations sur le trône de Valachie, exécutées au nom du sultan et qui sont acceptées par le chroniqueur comme des faits normaux.

Mais, ce qui plus est, Soliman apparaît dans la chronique d'Euthyme sous une lumière inconnue auparavant dans l'historiographie moldave. Le sultan confirme l'élection au trône d'Alexandre parce qu'il avait été informé « de l'excellence de ses mœurs, de son intelligence et qu'il a un comportement princier et est doué de sagesse, de vertu et de tout ce qui mérite l'éloge ». Soliman envoya alors « un de ses dignitaires turcs chez Alexandre voïévode et, avec un magnifique sceptre et tous les honneurs, il lui confirma et lui rendit ferme le pouvoir princier et l'honneur de dons impériaux et établit une paix solide »<sup>53</sup>. Certes, le chroniqueur insiste sur les formes internes de l'accession de Lăpușneanu au pouvoir : après sa victoire à Șipote, il fut d'abord acclamé dans une « réunion de tout le peuple » ; ensuite, « Alexandre voïévode, envoyé par le Seigneur, est arrivé à Hirău, où il fut élevé au trône dignement par la grande assemblée et après il reçut l'onction du sacre »<sup>54</sup>. Mais il ne reste pas moins que le sultan confirme le voïévode — élu encore en dehors de sa décision — pour les qualités dont il est doué et qui le rendent apte à gouverner ses sujets. C'est donc l'intérêt de ceux-ci qui décide de son attitude. C'est le thème du sultan justicier, qui veille de loin sur le pays, que nous voyons ainsi prendre corps ; il fera carrière dans l'historiographie.

Azarias reprend le récit de l'histoire moldave depuis 1551, c'est-à-dire depuis le moment où l'avait quitté Macaire dans sa version la plus étendue, et le continue jusqu'à l'accession au trône de Pierre le Boiteux, en 1574. Le sultan est toujours « le grand empereur » ou « le grand autocrate »<sup>55</sup> des Turcs ; le prince entreprend des expéditions sur l'ordre du sultan et lorsque Lăpușneanu est chassé par Jacques Héraclide le Despote, en 1561, « comme un homme sage il pensa avec son intelligence pénétrante à ce qui lui serait plus utile, et il se retourna vite vers la cité impériale »<sup>56</sup>. Comme Macaire, son continuateur se propose, lui aussi, d'entretenir le lecteur d'histoire générale. Il introduit de cette manière deux informations d'histoire turque, sur la fin de Soliman le Magnifique et l'intro-

<sup>52</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 114.

<sup>55</sup> *Ibidem*, pp. 130, 134, 136, 137.

<sup>56</sup> *Ibidem*, pp. 131—132.

nisation de son fils Sélim II. Il faut souligner que pour Azarias l'Empire ottoman est toujours « un empire du dehors », mais la formule est empruntée de chez Macaire. Il faut ajouter toutefois que Tighina (Bender) et Brăila, transformées à cette date en centres d'administration et de commandement militaire ottomans, étaient pour lui « à la frontière » de l'Empire, tandis que la Valachie se trouvait en dehors de ses frontières.

Nous retrouvons chez Azarias l'idée du sultan protecteur, déjà rencontrée chez Euthyme. Informé des comportements du jeune prince Bogdan Lăpuşneanu, « le grand empereur des Perses, Sélim, envoya chez lui à plusieurs reprises pour le déterminer à contenir ses mauvais penchants ». De même, mis au courant de la conduite de Jean le Terrible « le manda au siège de son Empire » et « donna le pouvoir princier » en Moldavie à Pierre le Boiteux<sup>57</sup>. Mais le passage le plus significatif à ce point de vue me semble être celui qui concerne les circonstances du retour en Moldavie d'Alexandre Lăpuşneanu. « Lorsque le grand empereur autocrate des Perses fut au courant des rébellions, des troubles et des désordres de Moldavie — raconte Azarias — il se souvint d'Alexandre qui se trouvait exilé et incontinent il donna ordre qu'il fût mandé chez lui. Il le regarda d'un œil très aimable et bienveillant. « O voïévode, lui dit-il, j'ai compris qu'on t'a dénigré d'une manière injuste ; je te confie maintenant l'enseigne du pouvoir et l'honneur dont tu as joui auparavant ; sois un juge droit et clément envers les pauvres »<sup>58</sup>.

Mais chez Azarias intervient un élément nouveau, qui fera contre-poids à cette image du sultan protecteur des faibles : c'est la cupidité turque, l'avidité de ses dignitaires et de ses soldats. Ces deux éléments se retrouveront d'une manière permanente et leur présence simultanée confèrera son caractère contradictoire à l'opinion traditionnelle sur la domination ottomane. C'est à cause de la cupidité turque qu'Alexandre Lăpuşneanu se voit privé du trône et banni à Iconium, car « Despote, prenant les devants, avait aussi envoyé des dons et gagné par des promesses les dignitaires et les soldats de l'empereur, que l'avidité aveugla, et l'enseigne du pouvoir fut envoyé de la part de l'empereur à Despote, qui prit le nom de Jean ». Une dizaine d'années plus tard, des moyens semblables assurèrent le trône à Jean le Terrible, qui « par son astuce, trompa les conseillers de l'empereur et ceux-ci par amour de l'or, obtinrent de l'empereur le pouvoir princier pour Jean.. »<sup>59</sup>.

Mais ce qui domine chez Azarias, c'est l'impression de force que lui donne l'Empire ottoman. Etienne Tomşa, vainqueur de Despote,

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 137.

<sup>58</sup> *Ibidem*, p. 134.

<sup>59</sup> *Ibidem*, pp. 132, 136.

croyait pouvoir s'opposer à l'entrée de Lăpușneanu, qui venait reprendre son trône : « mais la décision de l'empereur fut la plus forte » — conclut le chroniqueur en guise de commentaire à son échec. Lorsque le sultan, qui avait confié le pouvoir princier en Moldavie à Pierre le Boiteux, fut informé de l'action militaire entreprise par Jean le Terrible, « il rugit, formidable comme un lion, dans la cité impériale — nous nous retrouvons sous l'influence manassienne — et il envoya chez les chefs des gents d'alentour qui se trouvaient sous son pouvoir et fit lever tout l'ost des Agaréens panachés d'or et remplis de superbe, montés sur des chevaux parés d'or et munis d'armes affilées. A ceux-ci se sont joints les corps des Tatars au visage de fauve et à l'âme sauvage et ceux de Péonie (Hongrie) et la Hongrovalachie et de partout ils déferlèrent comme des torrents pleins de fracas et nombreux comme sable ». Devant les armées du sultan, le voévode Jean « était, comme dit quelqu'un — le chroniqueur ne veut pas s'approprier l'image ! — ainsi qu'un oisillon sans plumes qui veut entrer en lutte contre un oiseau aux grandes ailes, au vol rapide et qui se repaît de carnage »<sup>60</sup>.

Dominé par l'idée de la puissance de l'Empire, Azarias est envahi par un sentiment de résignation, que nous rencontrons pour la première fois dans l'historiographie moldave. Il est évident que dans l'explication de l'image que ce chroniqueur nous a laissée du règne de Jean le Terrible, il faut tenir compte aussi bien du fait qu'il écrivait sur l'ordre de Pierre le Boiteux — le bénéficiaire de son éviction —, que de la double et violente réaction que ce prince fit naître au sein de l'Eglise et dans les rangs des grands boyards. L'attitude hostile d'Azarias devant l'action antiottomane initiée par le prince moldave est, sans nul doute, en rapport avec cette situation. Mais l'impression de force écrasante laissée par les moyens militaires du sultan n'y est pas, non plus, absente et elle devait fatalement mener à la résignation. C'est en partie du moins à cause de cela qu'Azarias, loin de se laisser émouvoir par le spectacle de cette tentative hardie de résistance, ne fait qu'invectiver contre la mémoire du prince tombé héroïquement : « Oh, toi, le plus méchant entre les méchants, petit-fils du mensonge et fils du diable, Jean, par ta trahison et ta vicieuse vanité tu as mis le pays en danger de mort ! » Tout effort de libération devenait un acte de folie. D'ailleurs, Azarias exprime clairement son point de vue là-dessus, par les paroles qu'il attribue à l'un des principaux dignitaires de Moldavie et que ce dernier a pu effectivement prononcer. En tout cas, le chroniqueur ne cache pas son accord total : « Car celui-ci (le prince Jean) ne voulait pas tenir compte des boyards, conseillers au jugement sain. Car il y avait Ioan Golăi, dont

<sup>60</sup> *ibidem*, pp. 134, 137, 138.

on a parlé auparavant, le premier entre les conseillers, homme au jugement sain et conseiller de confiance. Celui-ci lui faisait souvent voir, en lui expliquant que les Perses ont conquis le monde entier et sont forts et enivrés de gloire et pleins de présomption et qu'ils ne s'arrêteront avant d'avoir puni les offenses reçues de la part des téméraires. Des deux, choisis, donc, celle qui te semble la meilleure : ou bien courbe ta tête devant l'empereur, ou quitte les lieux et cherche-toi un autre pays, mais avec les Turcs n'essaye pas de lutter. Mais c'était comme s'il eût parlé à un mort ou chanté des chants à la louange d'un sourd »<sup>61</sup>.

\* \* \*

Les mentions concernant les Turcs sont incomparablement plus nombreuses chez Grégoire Ureche et chez Miron Costin que dans les écrits en slavon des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Et pourtant, à certains points de vue, les notices souvent brèves de ces derniers présentent plus d'intérêt pour celui qui poursuit la manière dont se reflètent dans l'historiographie les relations des pays roumains avec l'Empire ottoman, que l'ample récit des chroniqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Car à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la thématique de l'historiographie moldave à ce sujet est fixée dans ses grandes lignes, les attitudes, mentales et affectives, sont définies. Sous la richesse des détails, nous retrouvons généralement des positions déjà rencontrées. L'enquête mérite toutefois d'être continuée. Il y a toujours des nuances nouvelles qui se font voir et qui rendent sensible le passage d'une époque à une autre, et même la persistance de certains schèmes idéologiques est intéressante à constater, pour ce qu'elle révèle sur leur durée dans la société roumaine.

Ureche (m. 1647) écrit sa chronique pendant les dernières années de sa vie, en plein règne de Vasile Lupu. Il avait sans doute l'intention de continuer son récit jusqu'à ses jours, mais la mort l'obligea de s'arrêter peu après le retour sur le trône de Moldavie d'Aaron voïévode, en septembre 1592<sup>62</sup>. De cette manière, la partie qui aurait été la plus circonstanciée et celle justement basée sur les souvenirs personnels du chroniqueur, ne fut plus écrite. Pourtant, ce qu'il nous a laissé, malgré tout ce qu'il emprunta aux sources internes ou à celles étrangères, nous permet de surprendre les opinions de ce grand boyard moldave de la première moitié du

<sup>61</sup> *Ibidem*, p. 138.

<sup>62</sup> P. P. Panaitescu, dans l'introduction à son édition, p. 11. Nous ignorons la date exacte à laquelle Ureche commença à rédiger sa chronique. Le titre de « grand vornic » qu'il porte dans les manuscrits a été détenu par Ureche entre 1642—1647. Mais il était naturel qu'on lui donnât son dernier titre, et le plus grand. La chronique se termine sur le titre d'un chapitre qui ne fut plus écrit.

XVII<sup>e</sup> siècle. Car, ainsi qu'on l'a fait voir depuis longtemps, si Ureche se contente souvent d'intercaler dans son exposé des passages empruntés à ses sources, il ne se comporte de cette manière qu'autant qu'il est d'accord avec la source utilisée. Là où elle contredit ses opinions ou ses sentiments, il intervient immédiatement pour donner au récit la forme qu'il juge la plus convenable<sup>63</sup>. Je me contenterai de rappeler à ce sujet l'exemple le plus frappant, celui de l'hommage prêté à Colomée, en 1484, par Etienne le Grand au roi de Pologne. Joachim Bielski, qu' Ureche utilise largement, nous a laissé une relation détaillée de cet épisode, avec tout le cérémonial qu'il comporta et avec la conclusion très nette du chroniqueur polonais : « Et ainsi ce très brave qui avait infligé des défaites aux Turcs, aux Tatars et aux Hongrois s'est soumis au roi de Pologne ». Ureche passe sur tout ceci et écrit calmement : « Là (où se trouvait déjà le roi) vint aussi Etienne voïévode et rejoignit le roi et ils discutèrent tout ce qu'ils eurent de plus important ; ensuite on régala aussi Etienne voïévode et on lui donna 3 000 hommes avec lesquels il retourna en Moldavie »<sup>64</sup>.

Cette liberté envers les sources dont témoigne Ureche nous permet, il me semble, de considérer comme siennes les opinions que nous trouvons sous sa plume, même lorsqu'il ne fait que reproduire ses devanciers.

Et d'abord, la question la plus générale : qu'étaient-ils, pour Ureche, les Turcs ? Existe-t-il pour lui, comme pour les annalistes des siècles précédents, une différence qu'on pourrait considérer d'essence, entre Turcs et autres peuples voisins ? La réponse est facile à prévoir. Pour le croyant qu'était Ureche — qui était presque enclin à accorder confiance aux traditions populaires sur la présence des saints Procope et Etienne aux côtés d'Etienne le Grand dans les batailles de Rîmnic et de Codrul Cosminului<sup>65</sup> — les Turcs sont avant tout des « païens » et, comme tels, des « ennemis de toute la chrétienté ». Deux mondes continuent à se faire face, irréductibles, malgré tous les compromis imposés par la dure réalité. Etienne le Grand est pour Ureche, aussi bien que pour l'annaliste du XV<sup>e</sup> siècle, un « triomphateur des langues païennes ». La chrétienté est toujours la communauté de tous les peuples chrétiens, indifféremment de leur confession. Le prince de Moldavie se réconcilie avec Jean Albert de Pologne « afin que toute la chrétienté

<sup>63</sup> L'ouvrage de jeunesse de P. P. Panaitescu, *Influența polonă în opera și personalitatea cronicarilor Grigore Ureche și Miron Costin* (L'influence polonaise dans l'œuvre et sur la personnalité des chroniqueurs Grigore Ureche et Miron Costin), Acad. Rom., Mem. S. Ist., s. III, t. II, Bucarest, 1925, pp. 149—379, reste fondamental à ce sujet.

<sup>64</sup> Les textes parallèles, chez Panaitescu, *ouvr. cité*, en annexe, p. 298 (p. 150 du tirage à part).

<sup>65</sup> Pour l'élément religieux dans la conception historique de Ureche, v. Panaitescu, Introduction, pp. 28—29.

sache qu'il n'était pas celui à avoir commencé (le conflit) ». De même que Chilia et Cetatea Albă dans la correspondance d'Etienne le Grand Belgrade est pour Ureche « la défense... de toute la chrétienté vers l'Occident »<sup>66</sup>.

L'appartenance à la chrétienté impose le devoir de la lutte anti-ottomane. A propos de la campagne moldave du même roi de Pologne, Ureche note que Jean Albert « ne partait pas en guerre contre les païens, qui jetaient dans toutes les directions feu et flamme avec la foudre de leurs armes, en versant le sang des chrétiens et en foulant aux pieds la liberté de tous... mais il pensa faire voir sa bravoure en attaquant la Moldavie ». Et, dans une forme plus catégorique encore, dans cette « admonestation aux puissants » qui clôt le récit de la bataille de Codrul Cosminului : « Car cet Olbricht ne voulait pas faire la guerre aux païens, mais aux chrétiens ; il ne venait pas en aide à celui qui n'avait pas de repos du côté des Turcs, au contraire il tâchait d'affaiblir celui qui luttait contre l'ennemi des chrétiens, que tous auraient dû aider »<sup>67</sup>.

Que l'opposition entre Turcs et chrétienté est perçue par Ureche en premier lieu sous son aspect religieux, il appert aussi des passages où le chroniqueur se rapporte plus spécialement à la religion mahométane. Pour Ureche, de même que pour un Macaire ou un Euthyme, la religion des Turcs est « la loi impure de Mahomet » ; en 1521, lorsque Mehmet-bey tâcha de s'emparer du pouvoir en Valachie, « à cause de sa loi pleine de ténèbres, les gens en furent écœurés » ; si le règne d'Iliș ne jouit plus, chez Ureche, du large commentaire que lui dédièrent les moines-chroniqueurs du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins que le prince apostat donna « son âme entre les mains du diable dans la loi turque »<sup>68</sup>.

On sent toutefois chez Ureche, à côté de cette opposition d'ordre religieux encore très vive, une opposition d'ordre politique que, faute d'un autre terme, on est forcé d'appeler une opposition nationale. Dans un passage comme celui où il raconte la bataille de Valea Albă, on ne sent pas vibrer seulement une conscience chrétienne, mais on peut aussi y retrouver l'écho d'un chaud attachement à sa patrie : « et l'ost descendant de cheval afin qu'éliminée toute possibilité de s'enfuir on ne mît son espoir que dans les armes, ils s'affrontèrent, le 26 juillet, pendant longtemps restant la bataille indécise, exténués les uns et les autres, mais les Turcs recevant continuellement des renforts, tandis que les Moldaves, épuisés de fatigue et sans que personne ne leur vienne en aide de nulle

<sup>66</sup> Grigore Ureche, *Letopiseșul Țării Moldovei* (Annales de Moldavie), éd. P. P. Panaitescu, Bucarest, 1958, pp. 102, 117, 130.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 109, 114 et *Introd.*, p. 17.

<sup>68</sup> *Ibidem*, pp. 109, 144–145, 168.

part, ils tombèrent, pourtant non au hasard, mais en se défendant jusqu'à la mort ; non vaincus par les armes, mais écrasés par la multitude des Turcs, la victoire resta aux Turcs »<sup>69</sup>.

Au même sentiment nous devons aussi l'image qu'Ureche tâche de nous transmettre du règne d'Etienne le Grand<sup>70</sup>. Si les dures réalités du présent s'opposaient à son idéal de liberté politique, il projeta cette liberté dans le passé et créa, à l'encontre des sources qu'il utilisait, une Moldavie complètement libre, que nul lien de vassalité ne liait à une autre puissance. Libre de tout engagement de cette sorte envers la Hongrie ou la Pologne, Etienne devait d'autant plus être indépendant par rapport aux Turcs. C'est pour cela que chez Ureche aussi la notice sur le paiement du tribut par Pierre Aaron n'a plus de suite, de sorte qu'on ne reparlera de la suzeraineté ottomane qu'à l'occasion des conseils donnés à son fils par le vieux prince sur son lit de mort ; mais alors il s'agissait d'une situation à régler après le décès du prince.

L'absence des pages où Ureche aurait raconté les événements de son temps nous empêche de nous rendre compte dans quelle mesure l'idée de lutte chrétienne avait pour lui une valeur d'ordre général, presque théorique, ou bien elle revêtait aussi des formes liées au présent et déterminait des attitudes par rapport aux problèmes politiques contemporains. Dans cette situation, tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de voir comment envisageait-il, par-delà le règne quelque peu idéalisé d'Etienne le Grand, les différents moments de conflits militaires avec les Turcs, du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme il s'agit d'événements que nous avons déjà rencontrés dans les écrits des chroniqueurs contemporains, cela nous permettra en même temps de saisir la distance qui sépare Ureche de ses devanciers.

Si Macaire, chroniqueur officiel de Pierre Rares, attribuait la campagne de 1538 aux intrigues des boyards, pour Ureche elle a son origine dans l'irritation des Polonais à l'égard du voievode moldave et dans l'intention du sultan de prévenir une attaque polonaise contre Rares, qui aurait pu mener à l'occupation de la Moldavie par ces derniers. Il ajoute seulement, en passant, pour ne pas avoir l'air de dissimuler quelque chose : « On prétend que du pays aussi une supplique fut envoyée en cachette à la puissance impériale, qui fit plus encore décider l'empereur à le chasser, pour que les habitants n'adhèrent pas à un autre pays et lui soumettent le leur ». Si la responsabilité des boyards n'est pas complètement annulée, elle se trouve en tout cas sensiblement atténuée. Ni l'abandon du prince au moment du péril ne détermine pas un accent de colère dans le ton du chroniqueur. Lorsque les Turcs passèrent le

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 104.

<sup>70</sup> Pour la fonction du règne d'Etienne le Grand dans l'œuvre de Ureche, P. P. Panaitescu, dans son Introduction citée, p. 17 et suiv.

Danube, « les boyards et le pays se rendant compte de la situation, tenaient conseil et se demandaient l'un l'autre sur ce qu'ils pouvaient faire pour surmonter tant de difficultés survenues dans le pays, car ils étaient cernés de périls et menacés de destruction ». Seulement lorsque Rareș fait le tour de la situation, avec tous les dangers qu'il devait affronter de la part des Turcs, des Tatars et des Polonais, le chroniqueur lui fait ajouter : « ceux-ci, de l'intérieur, faibles et pleins de fourberie ». Le plan du prince d'obtenir par l'entremise de Zápolya la réconciliation avec la Pologne, de chasser les Tatars et puis d'arriver à une entente avec les Turcs, ne réussit pas, car « le dessein, fût-il le meilleur, ne peut pas changer ce qui vient de la volonté de Dieu »<sup>71</sup>. Nous retrouvons, en fin de compte, de même que chez Macaire, Soliman agissant comme instrument des décisions du Seigneur.

Le problème du règne de Jean le Terrible apparaît chez Ureche moins simple que chez Azarias. Nous avons déjà eu l'occasion de voir les couleurs sombres sous lesquelles est présenté par le chroniqueur de Pierre le Boiteux le prédécesseur de son prince. Même la mort atroce qu'on lui fit subir est justifiée, car, selon Azarias, « à bon droit il a été soumis à l'outrage ». Attaché à deux chameaux et brisé en deux, Jean « rendit dans les tourments son âme d'assassin »<sup>72</sup>.

Cet acharnement qui ne cède ni devant la mort ne se retrouve plus chez Ureche. Si, dans la caractérisation du personnage, il prend de chez Azarias les qualificatifs d'« esprit pénétrant » et de « plein d'éloquence », il laisse de côté ceux de « très dangereux » et de « méchant », et ajoute, en échange : « et l'on se rendait compte qu'il était digne non seulement du pouvoir princier, mais aussi de diriger d'autres pays plus grands ». Ceci ne veut pourtant pas dire que le boyard Ureche lui avait pardonné son attitude envers la classe des boyards ou bien qu'il en fera un héros de la patrie et de la chrétienté. Un chapitre entier fait voir comment « des boyards et des plus honorés son sabre ne sortait plus », tandis que son soulèvement contre la domination ottomane est présenté comme la solution d'une question personnelle. Lorsque Jean apprit sa déposition, « se voyant éloigné de la miséricorde de son maître, l'empereur turc, il pensa se maintenir au pouvoir par le sabre ». L'action des boyards qui passent à l'ennemi est, sinon approuvée, du moins justifiée : « une partie des grands boyards, c'est-à-dire Murgul le grand vornic et Bilăi le grand vornic et Slăvilă l'hétman, voyant une si puissante armée turque venue avec Pierre voïévode et craignant de ne pas tomber dans les rets

<sup>71</sup> *Letopiseșul Țării Moldovei*, pp. 153, 154.

<sup>72</sup> *Cronicile slavo-române*, p. 138.

de l'ennemi, ont quitté Jean voïévode et s'enfuirent chez les Turcs, pour se soumettre à Pierre voïévode ». Toutefois, quoique l'esprit de classe et peut-être aussi l'insuccès de l'entreprise l'eussent empêché d'accorder à l'attitude de Jean le Terrible la valeur politique et morale qui lui était due, Ureche ne peut pas s'empêcher de suivre avec intérêt, parfois même avec une certaine chaleur, le déroulement de cette résistance épique. Son récit est ample, vivant, à commencer par le discours que le prince adressait au « pays », lorsqu'il se décida à résister aux Turcs, et en continuant par la description de la bataille de Cahul — où, de même qu'à Valea Albă un siècle auparavant, « les Moldaves se tenaient comme s'ils se préparaient à la mort et non à la victoire »<sup>73</sup> —, pour se clore sur le tragique dénouement de Roșcani.

Le soulèvement d'Aaron voïévode contre la Porte trouve aussi, chez Ureche, une explication d'ordre personnel comme dans le cas de Jean le Terrible. Dans son attitude envers le règne d'Aaron, le chroniqueur ne représentait pas seulement la réaction générale de la couche des grands boyards, mais aussi une tradition de famille, car son père, Nestor Ureche, se trouvait parmi les exilés du second règne de ce prince<sup>74</sup>. Ce qui décide, selon Ureche, le voïévode moldave « à s'entendre avec Michel voïévode... pour se libérer de l'autorité du Turc » est le danger présenté pour lui aussi bien par l'opposition interne que par les exilés qui se préparaient à faire irruption en Moldavie. Devant cette situation, Aaron « pensa, après tous les méfaits qu'il avait commis, de s'en laver et de faire voir au pays que ce n'était pas de sa volonté ce qui avait été fait, mais de la contrainte des Turcs »<sup>75</sup>. Nous ignorons la manière dont Ureche aurait raconté l'action militaire dirigée par Aaron voïévode, car son récit s'interrompt juste en ce moment. En tout cas, notons en passant qu'indifféremment de la manière dont il aurait apprécié cette action, le fait de lever les armes contre les Turcs restait pour le chroniqueur un moyen de « se laver ».

L'idée de lutte antiottomane se conserve donc vivante chez Ureche, mais elle nous apparaît plutôt comme un idéal projeté dans le passé ou bien comme un vague espoir pour un avenir indéfini, qu'une réalité active, présente à tout instant. Une preuve dans ce sens pourrait être trouvée dans l'admiration qu'il accorde au geste de Pierre le Boiteux. Devant les demandes toujours plus difficiles à remplir de la Porte, le prince n'accepte ni le conseil de son entourage — « qu'il donne ce qu'on lui commande, car d'autres vont le donner et le pays n'en échappera

<sup>73</sup> *Letopiseșul Țării Moldovei*, pp. 194, 197, 198, 202, 203.

<sup>74</sup> *Ibidem*, p. 223. On a même cru voir, à un moment donné, dans la partie finale de la chronique, l'utilisation par Ureche de notes écrites appartenant à son père.

<sup>75</sup> *Letopiseșul Țării Moldovei*, p. 224.

pas » —, ni ne pense un instant à la possibilité d'une résistance ; il se contente de plier bagage et de s'acheminer vers un lointain lieu d'exil. Si Jean le Terrible et Aaron voïévode transformaient une question personnelle en un problème politique, Pierre le Boiteux réduit un problème politique aux dimensions d'un cas de conscience. Or, ce « gran rifiuto » du prince moldave provoque l'admiration du chroniqueur, qui n'a pas l'air d'envisager l'existence de solutions différentes de celle choisie par la conscience sensible du voïévode Pierre. D'après Ureche, Pierre le Boiteux peut être nommé « le charitable, car il renonça à son intérêt pour le bien du pays, ce qu'aucun autre n'avait jamais fait »<sup>76</sup>.

Il est évident que même dans l'admiration témoignée par Ureche pour le geste de Pierre le Boiteux perce encore un faible écho de l'idée d'opposition à la puissance ottomane. Mais il s'agit d'une opposition plutôt passive, qui a quitté, du moins pour le présent, les formes guerrières comme inadéquates à la situation de fait. Le présent était fait de compromis, d'acceptation, sinon de résignation. C'est pour cela que les passages qui considèrent comme un fait normal la collaboration avec la Porte et les droits qu'elle s'arroge sur le pays — nominations de princes, dépositions, ordres de participation aux campagnes turques, etc. — sont nombreux dans la chronique d'Ureche et il serait vain de les relever tous. Je me contenterai de citer comme exemple celui où le chroniqueur explique comment la Transylvanie est entrée sous la dépendance de la Porte : « les Hongrois voyant tant d'empiètements et de misères s'abattre sur le pays, d'un côté de la part des Turcs et de l'autre de celle des Allemands, l'arrivée de grosses armées ne cessant plus, ils se sont mis en colère et sont tombés d'accord de se soumettre aux Turcs et ont reçu de chez eux des princes de même que dans nos pays »<sup>77</sup>.

Cette collaboration — en dépit de l'idéal de lutte antiottomane — ne devait d'ailleurs apparaître que normale après un siècle de domination turque. Si pour l'époque d'Etienne le Grand on pouvait encore créer le mythe d'une indépendance totale et pour toute la durée de son règne, en ce qui concernait les temps plus récents la collaboration avec les Turcs constituait l'un des éléments essentiels de la vie politique du pays. L'ignorer était impossible, et la dénoncer à chaque pas aurait équivalu à la condamnation en bloc d'un siècle d'histoire moldave.

Imposée par un certain rapport de forces, la collaboration moldoturque ne pouvait être, par son essence même, que temporaire, sa durée dépendant de celle du rapport de forces qui l'avait rendue nécessaire.

<sup>76</sup> *Ibidem*, pp. 218, 219. On a beaucoup insisté dans l'istoriographie roumaine sur le caractère de règne idéal, au point de vue de la politique interne, qu'avait aux yeux de Ureche celui de Pierre le Boiteux.

<sup>77</sup> *Ibidem*, p. 134.

C'est pour cela qu'Ureche n'abandonne ni l'idée de lutte chrétienne — nonobstant sa faible relation avec la réalité immédiate — ni celle de chrétienté — malgré son manque d'efficacité sur le plan de la politique <sup>78</sup>. Les rapports, tels qu'ils existaient de son temps entre les Moldaves et l'Empire ottoman, sont perçus selon la conception orientale même, comme des rapports entre maître et serfs. Lorsque Pierre Rareș alla en Transylvanie, en 1541, ce fut afin d'« exécuter la volonté de son maître, l'empereur ». Le chapitre dédié aux Turcs — chapitre sur lequel nous aurons à revenir — est introduit par cette phrase : « Si nous écrivons ici et nous mentionnerons les débuts des Turcs et leurs progrès et ceux de leur empire, nous n'aurons pas tort, car il serait mal à propos de n'en pas écrire et de ne pas les mentionner, car nous sommes sous leur main et nous sommes serfs sous leur joug ». De même, la Transylvanie, « si elle a son propre maître, elle est toujours dans la servitude des Turcs » <sup>79</sup>.

C'était naturel que de tels rapports n'impliquassent ni affection de la part des sujets, ni aucun sentiment de communion avec les maîtres. Dans leur cadre, le sultan conserve, toutefois, sa position, constatée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de garant de l'ordre interne, d'un ordre basé naturellement sur les privilèges des boyards. C'est ainsi qu'à cause de son comportement est déposé en 1572 Bogdan Lăpușneanu ; des situations semblables interviennent sous Iancu Sasul, ou bien sous Aaron voïévode, lorsque « l'empereur turc et son conseil, apprenant tous les méfaits qu'il commettait, accompagnés de morts et de rapines sans bornes, il fut déposé ». Sans doute, le sultan a besoin avant tout d'ordre. C'est pour cela que lorsqu'Etienne Tomșa s'était emparé du pouvoir, « l'empereur turc voyant tant de désordre sévir dans le pays et que les uns se soulevaient contre les autres, ne toléra pas cette situation et confia de nouveau le pouvoir princier à Alexandre voïévode Lăpușneanu ». En même temps, comme mesure de précaution contre d'éventuelles tentatives de rébellion, il demanda à ce dernier de démolir les forteresses de la Moldavie, « car, voyant l'empereur tant de désordre sévir dans le pays, il pensa à réduire les forces du pays depuis leur base, afin qu'il ne s'y trouve plus de points de défense » <sup>80</sup>.

Nous retrouvons chez Ureche aussi le thème de la cupidité turque, exprimé de la manière la plus catégorique surtout dans le petit chapitre souvent cité, « Avertissement et remontrance », concernant Alexandre Lăpușneanu : « Car le vase sans fond, n'importe quelle quantité d'eau que tu y verses, jamais ne sera plein ; de même le Turc, plus tu lui

<sup>78</sup> Sur l'attitude, ou les attitudes de Ureche envers l'Empire ottoman et le problème de la lutte chrétienne, voir aussi l'introduction souvent citée de P. P. Panaitescu, pp. 15 et suiv.

<sup>79</sup> *Letopiseșul Țării Moldovei*, pp. 127, 135, 164.

<sup>80</sup> *Ibidem*, pp. 189, 194, 221.

donnes, plus il t'en demande et t'oblige à lui donner, car le don il l'inscrit comme coutume et ensuite même si tu ne veux plus lui donner, il te faudra le faire »<sup>81</sup>.

Il nous reste à nous arrêter un instant sur les informations d'histoire turque que l'on trouve chez Ureche. Elles sont groupées presque toutes dans le chapitre consacré à l'Empire ottoman, dont nous avons vu la justification offerte par le chroniqueur. Ce chapitre qu'accompagne trois autres concernant la Transylvanie, la Pologne et les Tatars, est le plus étendu de tous les quatres, sa longueur étant presque égale à celle des trois autres ensemble. Dans sa première partie, il donne un résumé d'histoire ottomane depuis Othman jusqu'à Mehmet III (1595—1603). Ici il interrompt son récit, invoquant un motif qui mérite d'être souligné, car il fait voir la nette distinction faite par Ureche entre ce qu'il appelle « l'Empire », souvent sans lui accoler l'épithète de « turc », et la Moldavie : « afin que nous n'apparaissions pas comme historiens de choses turques plus que de celles qui nous sont propres ». Il ne reste pas moins curieux — même si la coïncidence était due à la source utilisée par Ureche — qu'au point de vue chronologique la succession des sultans s'arrête là où devait s'interrompre le récit du chroniqueur.

La seconde partie du chapitre consacré à la Turquie traite de l'organisation de l'armée ottomane et de la pompe impériale. L'information pour l'ensemble est puisée, dans sa majeure partie, à une des nombreuses « cosmographies » qui circulaient alors en Europe<sup>82</sup> et correspond aux domaines vers lesquels se dirigeait l'intérêt de l'époque : l'extension territoriale de l'Empire et la formation de l'instrument de domination militaire. La comparaison entre ce chapitre et celui dédié à la Pologne est aussi instructive. Dans ce dernier cas, aucun résumé d'histoire politique n'est offert au lecteur ; en dehors de quelques détails d'ordre géographique et de géographie administrative et ecclésiastique, on y donne

<sup>81</sup> *Ibidem*, p. 192. Ce passage fait suite à celui où est relaté le démolissement des fortifications moldaves sur ordre du sultan.

<sup>82</sup> P. P. Panaitescu, étudiant les sources du groupe de chapitres en question, s'est dirigé en premier lieu vers l'ouvrage de Sébastien Münster, *Cosmographia Universalis*, qui a connu de nombreuses éditions entre 1544 et 1650 (*Influența polonă*, pp. 177—183 (29—35), 198—199 (50—51) et annexe III, pp. 353—361 (205—213). En fait, la conclusion de la confrontation de textes effectuée était qu'Ureche avait utilisé « une Cosmographie universelle proche de celle de Münster » (p. 199). Reprenant ses recherches, le même savant concluait une trentaine d'années plus tard que « de toutes les cosmographies que nous connaissons, celle qui concorde le plus au texte du chroniqueur moldave est l'Atlas ou la Cosmographie de Gerard Mercator » (*Atlas sive cosmographicae meditationes et Atlas Minor*) ; « Ureche a utilisé Mercator (ou une autre cosmographie très proche de celle-ci) directement en latin » (Introduction, p. 42). Si, étant donné les emprunts fréquents auxquels recourraient les ouvrages de ce genre et leurs nombreuses éditions, les recherches doivent être continuées pour l'ensemble des chapitres envisagés, il ne reste pas moins acquis que pour son chapitre sur les Turcs, Ureche s'est adressé presque exclusivement à une source occidentale.

une série d'informations sur l'organisation interne du pays et sur le caractère des Polonais, informations provenant souvent de l'expérience personnelle du chroniqueur<sup>83</sup> et constituant en une bonne mesure un plaidoyer en faveur des formes de la vie publique polonaise, qu'il aurait aimé voir transplantées en Moldavie<sup>84</sup>. En tout cas, il reste intéressant à constater qu'un sujet moldave de l'Empire pouvait, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, alimenter principalement son exposé sur la puissance dont il dépendait de sources accidentales. Sans lui accorder une valeur d'ordre trop général, la remarque ne manque pas de portée pour un jugement sur les limites de la communauté de vie entre Moldaves et Turcs à la date où Ureche écrivait ces pages.

Miron Costin rédige sa chronique une trentaine d'années après celle d'Ureche. Comme l'époque dont il s'occupe — 1595—1661 — est en grande partie plus proche de l'auteur que chez son prédécesseur, Costin est dans la situation avantageuse de pouvoir ajouter à ses sources écrites, peu nombreuses, les souvenirs personnels d'un boyard très mêlé à la vie publique de son temps, ainsi que les riches données d'une tradition orale pas trop distante des faits eux-mêmes. Mais l'abondance plus grande des informations concernant les Turcs et les rapports moldavo-turcs chez Miron Costin ne s'explique pas seulement par la nature de ses sources ou par le goût plus marqué pour la narration de cet auteur en comparaison avec le sobre Ureche. Il y entre aussi le fait que l'exposé porte sur une époque où les relations entre les deux parties deviennent plus complexes, de même que la manière spéciale dont est construite l'œuvre que nous sommes en train d'envisager.

Avec une intuition vraiment remarquable, Miron Costin a compris que l'histoire de la Moldavie qu'il se proposait de retracer ne pouvait être comprise que dans le cadre général de l'Europe orientale<sup>85</sup>. Sa chronique n'est que le résultat de l'effort d'obtenir cette intégration et consiste en réalité dans une série d'épisodes largement traités, entre lesquels se trouvent intercalées les informations de caractère local. Or, l'histoire politique de cette région durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est dominée par le jeu des rapports entre Turcs, Cosaques, Polonais et Transylvains, les premiers représentant sans doute la force principale. La Moldavie est continuellement entraînée dans les compé-

<sup>83</sup> P. P. Panaitescu, Introduction, p. 42 ; cf. pourtant l'opinion différente sur ce chapitre et, en général sur les sources de Ureche, de I. C. Chițimia, in *Istoria literaturii române* (ouvrage collectif), I, Bucarest, 1964, pp. 386—387.

<sup>84</sup> V. plus spécialement, à ce sujet, P. P. Panaitescu, *Influența polonă*, pp. 74—76 et E. Stănescu, *Essai sur l'évolution de la pensée politique roumaine dans la littérature historique du Moyen Age*, in « Nouvelles études d'histoire », II, Bucarest, 1960, pp. 288—289.

<sup>85</sup> P. P. Panaitescu, *Miron Costin*, introduction à son édition des œuvres du chroniqueur moldave, *Opere*, Bucarest, 1958, p. 23.

titions qui s'y déroulent, tandis que les variations qui interviennent dans les rapports de force se répercutent immédiatement sur sa situation politique. En même temps, l'intensification de l'activité internationale aux confins de la Moldavie impliquait une attention accrue de la part de l'Empire ottoman et une fréquence plus grande des contacts directs avec les représentants de la puissance turque.

Cette situation se reflète dans les pages de Miron Costin, où les mentions concernant les Turcs sont proportionnellement plus nombreuses que chez ses prédécesseurs. Si dans les œuvres de ces derniers les rapports avec l'Empire gardent encore un certain caractère épisodique, chez Costin ils entrent comme un élément essentiel dans la trame même de l'histoire moldave. Sans doute, pour Miron Costin le « pays » — țara — est la Moldavie — il dit une fois « le pays de l'empereur », mais l'expression appartient à un émissaire turc —, tandis que l'« empire » se trouve placé au-dessus, mais aussi, dans un certain sens, en dehors du « pays ». Pourtant, au point de vue politique, la différence s'amenuise en faveur du sentiment d'une certaine communauté qui lie inexorablement les deux parties. Tout acte de politique internationale d'un prince de Moldavie est accompli sur l'ordre des Turcs ou contre eux ; des actes neutres par rapport à l'Empire n'existent plus.

Les relations de la Moldavie avec la Porte apparaissent chez Miron Costin plus complexes aussi par l'intervention d'une série de facteurs nouveaux. Dans les annales du XV<sup>e</sup> siècle, le sultan incarnait l'esprit du mal, et dans ce sens, il avait, en fin de compte, quelque chose d'impersonnel. Chez les chroniqueurs du XVI<sup>e</sup> siècle et ensuite chez Ureche, aux côtés du sultan commencent à se faire voir ses dignitaires ou ses soldats, qui, achetés par les uns, obtiennent la couronne princière ou, achetés par les autres, déterminent les disgrâces. Toutefois, ces derniers ne sont pas individualisés, ils se manifestent comme une espèce de mauvais génies, dont l'action doit être conjurée. Chez Miron Costin, tout est circonstancié, tout prend relief et obtient une existence propre. Les forces abstraites sont remplacées par des hommes en chair et en os, qui ont leurs vues politiques, leurs plans et surtout leurs intérêts et les intrigues auxquelles ils se trouvent mêlés. Vizirs, silihtars, pachas de Silistrie, khans de Crimée, c'est parmi tous ces personnages que les princes de Moldavie et de Valachie doivent évoluer, c'est sur eux qu'ils doivent s'appuyer, ce sont leurs projets qu'ils doivent contrecarrer. Le récit, avec le don d'animer les participants à l'action qui le caractérise, laisse l'impression d'un irrémédiable déclin, d'une espèce de déclassement. Mehmet II et Etienne le Grand, malgré la disproportion de leurs forces, sont traités par les Annales anonymes de la Moldavie, après tout, en égaux. Les chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle sont dominées par l'impression de puissance

invincible laissée par les Turcs. Chez Miron Costin, ce qui domine n'est pas autant le sentiment de la puissance turque que celui de la faiblesse de la Moldavie. Les Turcs sont, évidemment, encore très forts, mais non pas invincibles. Ils ne sont pas forcément différents, par exemple, des Polonais ou des Cosaques. Ce qui s'est passé entre-temps n'est pas le progrès des Turcs, mais l'amointrissement de la Moldavie. Son voïévode, autrefois l'égal du sultan, louvoie maintenant parmi les dignitaires de la cour impériale. Et encore, Miron Costin, le pessimiste Miron Costin de la « Chronique de Moldavie », qui n'avait pas devant ses yeux, comme Ureche, l'image idéalisée de la Moldavie d'Etienne le Grand, considérait l'époque dont il exposait les événements comme infiniment supérieure à celle où il vivait au moment de la rédaction. En parlant du règne de Vasile Lupu, il ne manque pas d'ajouter des commentaires de ce genre : « Sache, donc, qu'alors les pays (c'est-à-dire : la Moldavie et la Valachie) n'étaient pas dans une telle soumission, mais on tenait autrement compte d'eux » ; ou bien : « Le pouvoir princier de ces pays, si fort et si solide, faisait l'objet d'une grande attention de la part des Turcs, qui s'en méfiaient beaucoup ». De même, lorsqu'il raconte comment Gheorghe Ștefan, après avoir chassé du trône Vasile Lupu, reçut à Roman les enseignes du pouvoir de la part du sultan, le chroniqueur conclut par cette réflexion adressée au lecteur : « Tu peux y voir combien libres étaient encore naguère les princes de ce pays et comment sont-ils maintenant »<sup>86</sup>. On trouve dans ces lignes, sans doute, un écho de l'amour du chroniqueur envers sa patrie et du désir de voir son pays libre, mais aussi un sentiment de la relativité des situations, qui lui faisait apparaître comme enviable un état de choses aussi éloigné de l'indépendance réelle qu'était celui où se trouvait la Moldavie quelques décennies plus tôt.

Il est temps, je pense, de voir comment se posait pour Miron Costin la question générale des rapports roumano-turcs et quelle était, selon lui, l'attitude qui s'imposait à cet égard à un prince roumain ?

Miron Costin, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, n'était pas — loin de là ! — un philoturc. A ceci s'opposaient outre ses sentiments patriotiques, sa profonde mentalité chrétienne et ses conceptions politiques et sociales. Pour l'érudit moldave, il existait encore une Chrétienté qui s'opposait au monde de l'Islam, à la base de cette opposition se trouvant, naturellement, la différence de religion. La pensée historique de Costin reste, sans doute, de nature foncièrement théologique. Pourtant, la différence entre lui et ses prédécesseurs est grande, et elle mérite d'être marquée par quelques exemples.

<sup>86</sup> *Letopiseșul Țării Moldovei de la Aaron vodă Incoace* (Chronique de Moldavie depuis Aaron Voïévode), in *Opere*, pp. 114, 131, 167.

Nous avons déjà eu l'occasion de voir comment Macaire et Euthyme présentaient l'adoption par Iliaş Rareş de l'Islam ou les réactions mêmes d'Ureche par rapport à des situations similaires. Miron Costin se trouve lui aussi amené à parler de certaines apostasies, mais la manière dont il le fait est toute différente. Voici, par exemple, le cas d'Alexandre Movilă : « Et Alexandre voïévode se laissa choir dans la loi turque, dans laquelle il mourut aussi ». Sans aucun commentaire, le chroniqueur note le passage à l'Islam d'un autre membre de la famille des Movilă, Bogdan, fils du prince Siméon : « de même il mourut dans la religion des Turcs. Il était arrivé capuĝu-başy à la Cour impériale ». A un moment donné, il trouve même l'occasion, en parlant d'Alexandre Iliaş, de rappeler le souvenir de son père, Iliaş Rareş, qui « de son propre gré à quitté le trône, selon ce qu'écrivit Ureche le vornic, et il alla chez le sultan Soliman et se fit Turc. Obnubilation de l'esprit dans laquelle il était tombé par effet de la luxure »<sup>87</sup>. L'attitude chrétienne se conserve ferme, mais là où nous trouvions autrefois l'invective passionnée et la malédiction, on ne parle maintenant que « d'obnubilation de l'esprit ».

Costin trouve aussi d'autres occasions pour mentionner la religion mahométane. Ainsi, lorsqu'il parle du revenu de la région de Reni, qui « est voué au tombeau de Mahomet, qui se trouve dans le pays des Arabes, à proximité de la mer Rouge », où quand il note que le sultan « décida de se diriger vers l'Anatolie, pour aller au tombeau de son prophète, afin d'y faire ses prières »<sup>88</sup>. Bien qu'il ne s'agisse d'aucune concession en fait de religion, nous n'y rencontrons plus l'acharnement de jadis. Parmi les facteurs auxquels nous devons cette attitude plus tolérante, il faut probablement compter aussi la fréquence accrue des rapports avec le monde turc.

Des différences sensibles se font voir aussi dans la conception historique de Miron Costin. L'histoire humaine continue pour lui à être dirigée par la Providence. Si Mehmet IV réussit à s'emparer de Kamienice, c'est « pour les péchés des Polonais et pour leurs discordes ». Les plans de guerre du roi de Pologne Vladislav IV échouèrent, parce que « le jugement secret de Dieu change toutes les intentions des hommes ». La campagne de Mourad III contre la Pologne n'a plus lieu, car « la main puissante de Dieu lui coupa bientôt les jours »<sup>89</sup>. Il ne serait pas difficile de multiplier ces exemples. Ce qui est plus important, c'est qu'en dessous de cette causalité d'ordre divin, qui reste toujours implicite, agit une très complexe causalité humaine. Nous assistons — comme il était d'ail-

<sup>87</sup> *Opere*, pp. 60, 65, 75.

<sup>88</sup> *Ibidem*, pp. 85, 87.

<sup>89</sup> *Ibidem*, pp. 82, 120, 126.

leurs normal — au renversement des rapports constatés au XV<sup>e</sup> siècle. Si alors les déterminations politiques disparaissaient sous le revêtement religieux, cette fois-ci l'action de la Providence reste le plus souvent cachée, à la surface restant visible un échveau compliqué de relations humaines, dont le chroniqueur se plaît à retrouver les fils. Voici, dans ce sens, un passage qui se rapporte justement au problème turc : « Ayant ce roi Vladislav expérience, c'est-à-dire connaissant ce que sont les Turcs depuis la guerre de Hotin avec le sultan Osman... , incité par le pape de Rome et par les Vénitiens, avec de grandes promesses et avec de l'argent immédiatement payable pour la solde de 12 000 hommes chaque année et les Vénitiens se trouvant en guerre avec les Turcs en Crète, se décida le roi de Pologne de commencer aussitôt les hostilités contre les Turcs. Affaire pour laquelle l'empereur allemand lui-même est allé rencontrer Vladislav à Vratislav (Wroclaw), au pays de Silésie... et là, après s'être mis d'accord avec l'empereur, l'Allemand lui mit à la disposition une armée allemande de 12 000 hommes et le pape et l'empereur annoncèrent tous les rois chrétiens que le roi de Pologne avait été élu général de toute la chrétienté, c'est-à-dire commandant de l'armée contre le Turc »<sup>90</sup>.

Ses conceptions politiques empêchaient à leur tour Miron Costin d'avoir de la sympathie pour le régime ottoman<sup>91</sup>. De même qu'Ureche, cet autre grand boyard qu'était Costin rêvait d'un pays de privilèges intangibles pour la classe noble, pour lequel la Pologne offrait le meilleur modèle. Or, c'était justement un rapprochement de la voisine du nord qui pouvait aider le mieux au triomphe de ces privilèges, et non la domination ottomane, qui représentait un gouvernement despotique et avait besoin, pour sa propre sûreté, d'un pouvoir princier assez fort dans cette province frontière. Ce fut là, sans doute, l'un des motifs qui déterminèrent son ralliement au parti pro-polonais — vers lequel, jouissant lui-même des droits de noblesse en Pologne depuis son enfance, il se sentait attiré aussi bien par des souvenirs de famille que par ses propres souvenirs de jeunesse — et son action politique, qui semble avoir envisagé même la possibilité de l'inclusion de la Moldavie parmi les possessions de la couronne de Pologne<sup>92</sup>.

<sup>90</sup> *Ibidem*, pp. 125—126.

<sup>91</sup> La dernière étude sur la pensée politique de Miron Costin est due à E. Stănescu : *Din istoria ideilor politice în evul mediu românesc. Miron Costin și problemele regimului boieresc* (Contribution à l'histoire des idées politiques chez les Roumains au Moyen Age. Miron Costin et les problèmes du régime nobiliaire), in *Omagiu lui P. Constantinescu-Iași*, Bucarest, 1965, pp. 309—316.

<sup>92</sup> Pour les relations de M. Costin avec la Pologne, P. P. Panaitescu, *Influența polonă*, pp. 254—266 (106—118) ; Idem, *Opere*, Introduction, pp. 7—8, 10—12, 14—15 ; C. Chowanec, *Miron Costin en Pologne. Contribution à l'année 1684—1685*, in *Închinare lui Nicolae Iorga* (Hommage à N. Iorga), Cluj, 1931, pp. 113—124.

Commencée assez tôt, cette activité en faveur d'un rapprochement entre la Moldavie et la Pologne gagnera en importance surtout après le siège de Vienne et les victoires de la Sainte Ligue, qui ouvraient à la cause chrétienne des perspectives insoupçonnées auparavant. Quelle était cependant l'attitude à l'égard de l'Empire ottoman que le même Costin croyait devoir recommander au moment où il rédigeait sa chronique ? Cette attitude est très clairement exposée dans les passages où il se rapporte aux actions entreprises par toute une série de princes.

Pour la guerre initiée par Michel le Brave — ce voïévode « illustre parmi les princes », — Miron Costin est plein d'admiration. Après la bataille de Călugăreni, « les Turcs vidèrent alors la Valachie grâce au zèle déployé par Michel voïévode ». Il n'oublie toutefois d'ajouter, avec le pessimisme qui lui était habituel à cette époque : « comme souvent des débuts victorieux se sont finalement soldés par de graves pertes, de même ce fut aussi le cas de ce prince, Michel voïévode ». Cette admiration, même avec des réserves, ne se rencontre plus dans le cas de Gaspar Graziani, « qui avait entraîné le pays dans un grand danger », et moins encore dans celui de Mihnea III, voïévode de Valachie, ou dans celui de Georges II Rákóczi. De Mihnea III — auquel le chroniqueur en veut aussi pour sa politique sociale — il nous dit que cet « homme sans nulle crainte du Seigneur, dénué de toute raison, tyran vraiment fantasque, c'est-à-dire à la pensée incohérente, s'est mis en tête de trahir les Turcs ». Quant à Georges II Rákóczi, sa mort — causée par les blessures reçues à la bataille de Florești — fait l'objet du commentaire suivant : « Et ainsi finit aussi Rákóczi, prince né dans une grande félicité et entre les heureux chefs d'Etat très heureux. Mais où ne mène-t-elle cette nature humaine insatiable de grandeurs ! »<sup>93</sup>.

L'admiration de Costin va vers Miron Barnovski, qui réédite le geste de Pierre le Boiteux et préfère être déposé que de donner les 40 bourses (20 000 thalers) demandées par le grand vizir : « On voit bien que ces princes ont été comme de vraies reines d'abeilles pour le pays et non des marâtres, lorsqu'ils n'ont pas accepté que le pays soit pressuré par eux et ils ont quitté le trône, pour que de nouvelles coutumes ne soient pas instituées sous eux et supportées par le pays ». Il admirait encore plus, peut-être, Radu Mihnea, car « la confiance dont Radu voïévode a joui auprès de l'empereur, aucun prince ne l'a eue, ni avant lui, ni après. Et en même temps les royaumes chrétiens, surtout les Polonais, les Hongrois et autres pays chrétiens, en avaient de grands avantages, car il leur évitait de nombreux dangers, comme un chrétien qu'il était. Tout en respectant strictement ses obligations envers l'Empire, il respec-

<sup>93</sup> *Opere*, p. 47, 48, 67, 186, 200.

tait aussi son devoir de chrétien. De cette manière il obtenait à la fois la confiance des Turcs et les éloges des chrétiens, car tout s'enchaînait sagement chez lui »<sup>94</sup>.

Ce témoin d'une époque si mouvementée semble aspirer avant tout à la paix. C'est pourquoi les moments dont il parle avec plus de nostalgie ne sont pas ceux des grandes actions guerrières, mais les intervalles de calme relatif pour son pays, lorsque le sultan se trouvait occupé ailleurs, loin des frontières de la Moldavie. Ainsi, par exemple, pendant le règne de Vasile Lupu, au moment où Mourad IV guerroyait contre la Perse et « ces contrées, ici, vivaient dans une grande paix et tranquillité et dans une grande félicité »<sup>95</sup>. La résignation semble devenir chez lui la conclusion d'une sorte de philosophie de l'histoire. L'idéal chrétien persiste, mais la prudence mise à son service ne sera jamais assez grande : « Digne d'éloge est chaque prince qui tient pour les chrétiens... mais avec sagesse et non d'une manière irréfléchie et sans prudence, pour risquer d'apporter, au lieu de bienfaits, la perte de son pays, ainsi qu'on l'a vu aussi bien de nos temps à plusieurs reprises, lorsque l'imprudence et la folie de certains mirent en grand péril cette terre »<sup>96</sup>.

Et cependant, Costin n'était ni pusillanime ni effectivement résigné. Sa propre activité militaire, les ripostes qu'il donne aux princes plaident contre un tempérament dénué de vigueur. Sa réponse au grand vizir, qui lui demandait si les Moldaves se réjouissaient de la prise de Kamienice par les Turcs, est restée fameuse : « Nous sommes, nous autres Moldaves, contents que (l'Empire) s'étende dans toutes les directions autant qu'il le pourra, mais de le voir s'étendre par-dessus notre pays, nous ne nous en réjouissons pas »<sup>97</sup>.

Sceptique, mais non résigné, Miron Costin désirait effectivement la libération de son pays, mais avait trop d'expérience et connaissait trop bien l'histoire pour pouvoir conseiller ce qu'il considérait une aventure. C'est dans des forces étrangères, et surtout dans la Pologne, qu'il mettait son espoir<sup>98</sup>, vague probablement au début, plus ferme ensuite, lorsque dans le « Poème polonais » il lançait au roi Jean Sobieski son ardent appel de délivrer la Moldavie. Et c'est justement le manque de confiance dans les forces internes qui, à côté de la date à laquelle fut écrite la chronique, explique la double lumière sous laquelle nous apparaît la figure de ce grand Moldave du XVII<sup>e</sup> siècle : celle du conteur désabusé du passé de son pays et celle du militant pour un idéal politique.

<sup>94</sup> *Ibidem*, pp. 90—91, 95.

<sup>95</sup> *Ibidem*, p. 119.

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 66—67.

<sup>97</sup> I. Neculce, *Letopiseșul Țării Moldovei*, éd. I. Iordan, p. 134.

<sup>98</sup> P. P. Panaftescu, dans son introduction à *Opere*, pp. 14—15.

REVUES PUBLIÉES AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA  
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

- STUDII — REVISTĂ DE ISTORIE
- REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE
- STUDII ȘI CERCETĂRI DE ISTORIE VECHÉ
- DACIA, REVUE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE
- REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES
- ANUARUL INSTITUTULUI DE ISTORIE — CLUJ
- ANUARUL INSTITUTULUI DE ISTORIE ȘI ARHEOLOGIE — IAȘI
- STUDII ȘI CERCETĂRI DE ISTORIA ARTEI
  - SERIA ARTĂ PLASTICĂ
  - SERIA TEATRU—MUZICĂ—CINEMATOGRAFIE
- REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE DE L'ART
  - SÉRIE BEAUX-ARTS
  - SÉRIE THÉÂTRE—MUSIQUE—CINÉMA
- STUDII CLASICE

IMPRIMÉ EN ROUMANIE

[www.dacoromanica.ro](http://www.dacoromanica.ro)

TRAVAUX D'HISTOIRE PARUS AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA  
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

- Nicolae Iorga, istoric al Bizanțului**, ouvrage collectif soigné par EUGEN STĂNESCU, 1971.
- ION BARNEA et ȘTEFAN ȘTEFĂNESCU, Din istoria Dobrogei, vol. III, Bizantini, români și bulgari la Dunărea de Jos**, collection « Bibliotheca Historica Romaniae », série Monographies IX, 1971.
- ARIADNA CAMARIANO-CIORAN, Academile domnești din București și Iași**, collection, « Biblioteca istorică » XXVIII, 1971.
- PETRE DIACONU et DUMITRU VÎLCEANU, Păciul lui Soare — cetatea bizantină**, collection « Biblioteca de arheologie » XVIII, 1972.
- ALEXANDRU DUȚU, Cărțile de înțelepciune în cultura română**, collection « Biblioteca istorică », XXXIV, 1972.
- Nicolae Iorga — l'homme et l'œuvre**, ouvrage collectif soigné par D. M. PIPPIDI, collection « Bibliotheca Historica Romaniae », série Monographies X, 1972.

REV. ÉTUDES SUD-EST EUROP., X, 3, p. 411—628, BUCAREST, 1972

